LES

SÉANCES DE HARIRI

TOME II

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^IE

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14, PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE, À PARIS

LES
SÉANCES DE HARIRI

PUBLIÉES EN ARABE

AVEC UN COMMENTAIRE CHOISI

PAR SILVESTRE DE SACY

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE SUR LES MANUSCRITS
ET AUGMENTÉE D'UN CHOIX DE NOTES HISTORIQUES ET EXPLICATIVES EN FRANÇAIS

PAR

M. REINAUD
MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

M. DERENBOURG
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

TOME II

PARIS
IMPRIMERIE IMPÉRIALE
M DCCC LIII

INTRODUCTION

A LA NOUVELLE ÉDITION.

M. Silvestre de Sacy, dans l'avertissement qu'il a placé en tête de l'édition originale, et qui, dans la présente édition, se trouve au commencement du premier volume, a fait connaître le but qu'il s'est proposé, le plan qu'il a suivi et les moyens qu'il a eus à sa disposition. Nous devons à notre tour rendre compte de la manière dont la nouvelle édition a été exécutée, et à cette occasion développer certaines considérations sur lesquelles la science moderne fournit des ressources plus abondantes.

Mais d'abord nous avons à donner une notice sur Hariri. L'article qu'Ibn-Khallekan a consacré à Hariri dans son Dictionnaire biographique, et que M. de Sacy a reproduit à la suite de son avertissement, était un excellent point de départ pour ce genre de recherches ; mais il était loin de répondre à ce que la critique a maintenant le droit de réclamer. L'influence de Hariri sur la littérature arabe a été immense ; elle s'est fait sentir partout où l'islamisme a pénétré avec la langue de Mahomet, c'est-à-dire depuis la mer du Bengale jusqu'à l'océan Atlantique, depuis les bords du Volga jusqu'aux rives du Niger. Dans toutes ces contrées les Macamas de Hariri ont servi a initier les hommes lettrés à une connaissance raisonnée de la langue arabe ; dans toutes ces contrées, au milieu de la décadence générale des études, elles continuent à être employées au même usage. Or l'article d'Ibn-Khallekan, en même temps qu'il est très-court, soulève plusieurs questions contradictoires sans les résoudre.

Pour la composition de cette partie de la préface, nous avons eu recours à un recueil de notices littéraires, rédigé au XII^e siècle de l'ère chrétienne par Emad-eddin, secrétaire du grand Saladin, et intitulé *Kheridet-al-casr*, ou « la perle du palais[1]. » Emad-eddin était passionné pour la littérature. Né à Ispahan, il ne se mit au service de Saladin qu'arrivé à l'age mûr. Il parcourut d'abord la Perse, la Mésopotamie, la Babylonie et la Syrie, tantôt comme amateur, tantôt comme fonctionnaire public, et visitant les gens de lettres, particulièrement les poëtes; or, à cette époque, chez les Arabes et les Persans, tout homme qui se piquait de littérature faisait des vers. L'an 556 de l'hégire (1161 de J. C.), c'est-à-dire quarante ans après la mort de Hariri, il exerçait des fonctions publiques dans le pays même de Hariri, et jouissait de l'intimité de deux de ses fils. A Bassora, à Bagdad, à Vasseth, partout où il passait, il entendait parler de Hariri, et on lui communiquait des pièces que celui-ci avait écrites ou qu'on lui avait adressées. Emad-eddin a reproduit quelques-uns de ces documents. De plus, il a mis a contribution un recueil particulier de lettres et de billets de Hariri, qui ne nous est point parvenu. Il paraît que les pièces qui étaient entrées dans ce recueil servaient de modèles dans les chancelleries et chez les hommes distingués, à l'exemple des recueils du même genre qui ont maintenant cours en Orient. Plusieurs des pièces qui ont été reproduites par Emad-eddin ne portent pas le nom des personnes à qui elles étaient adressées. Ces divers documents sont les uns en vers, les autres en prose rimée, et, par conséquent, difficiles à entendre. Pour en avoir l'intelligence, il nous a fallu recourir aux recueils historiques qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, notamment à la grande Chronique d'Ibn-al-Atir[2]. Une fois ce résultat obtenu, nous avons eu le plaisir de reconnaître dans les Macamas certains passages qui étaient personnels à l'auteur, et sur les-

[1] Manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n^{os} 1373 et 1447.

[2] Manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, supplément récemment mis en ordre par M. Reinaud, n^{os} 740 et suiv.

quels les commentateurs s'étaient tus. Du reste, les fragments cités par Emad-eddin sont rédigés à peu près dans le même esprit que les Macamas : c'est partout la même recherche de style, le même goût pour les jeux de mots; ils prouvent que si les écrits de Hariri ont eu un si grand succès, c'est que, sous le rapport du style, et indépendamment de leurs autres mérites, ils répondaient à l'esprit général. Comme une simple traduction de ces morceaux aurait été insuffisante pour en donner une idée, nous les avons fait précéder du texte.

Hariri naquit à Bassora, près des bords du Tigre, l'an 446 de l'hégire (1054 ou 1055 de J. C.). Il était de race arabe, et faisait remonter son origine à Ismael, fils d'Abraham, par la descendance d'Adnan et de Rebyat-al-Farès. Ses ancêtres, ainsi qu'on le verra plus tard, avaient figuré dans les guerres, ou plutôt, comme disent les Arabes, les journées qui eurent lieu un peu avant l'islamisme et un peu après. C'est vers la même époque qu'ils vinrent s'établir dans la vallée inférieure de l'Euphrate et du Tigre. La branche à laquelle il appartenait était celle des Benou-Haram, qui occupaient un quartier particulier dans Bassora.

Le père de Hariri se nommait Ali. Le nom proprement dit de Hariri, c'est-à-dire le nom qu'il reçut à sa naissance ou au moment de la circoncision, était Cassem. Plus tard, suivant l'usage des Arabes, l'aîné de ses fils s'étant appelé Mohammed, il prit le surnom d'Abou-Mohammed. Hariri n'est pas un nom, c'est un dérivé du mot arabe *harir*, qui signifie *soie*; Hariri est l'équivalent de l'expression « homme « qui travaille sur la soie, » ou « qui fait le commerce de la soie. » Il paraît que telle avait été l'industrie du père de Hariri ou de quelqu'un de ses aïeux. Hariri est appelé indifféremment par les écrivains arabes *le Haririen* ou *le fils du Haririen*[1]. Ces sortes de sobriquets tiennent lieu en Orient de noms patronymiques.

Hariri était né dans l'aisance, et sa famille possédait plusieurs milliers de palmiers à Meschan, ville située au nord de Bassora. Il reçut

[1] الحريرى ou ابن الحريرى.

une éducation libérale, et apprit tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles arabes. Bassora ne jouissait plus de la même prospérité que trois siècles auparavant, lorsque Bagdad régnait à la fois sur l'Orient et l'Occident, et que la vallée du Tigre et de l'Euphrate était le centre du commerce du monde; néanmoins, elle avait conservé une partie de son importance, et les lettres y étaient cultivées avec soin. Plusieurs bibliothèques y étaient mises à la disposition du public, notamment une qui avait été fondée un siècle auparavant, et qu'on regardait comme la première qui eût été mise en *ouacf* sous l'islamisme [1]. Hariri a parlé, dans sa deuxième Macama [2], d'une de ces bibliothèques où affluaient les gens de lettres. On apprend de plus dans la trente-deuxième Macama que Hariri avait adopté le rite schafeïte. Pour les études proprement dites, elles avaient lieu à la grande mosquée; les élèves se rendaient sous un des portiques, et le professeur enseignait, adossé contre une colonne ou contre un mur [3].

[1] Grande Chronique d'Ibn-al-Atir, année 483 de l'hégire.

[2] Ci-dessous, p. 26 et 27. (A moins d'indication contraire, les renvois de pages désignent toujours le texte arabe.)

[3] On verra bientôt que cette situation se modifia en Mésopotamie et en Perse, du vivant même de Hariri. Pour se faire une idée de ce qui se pratiquait alors à Bassora, il suffira d'exposer ce qui a lieu encore aujourd'hui au Caire, qui est le principal centre littéraire de l'Égypte et de toute l'Afrique. Voici un extrait d'une note qui a été rédigée au Caire même par M. F. Fresnel, membre distingué de la Société asiatique.

« L'enceinte appelée mosquée n'a aucune forme déterminée par la loi religieuse. Elle peut être carrée ou ronde, couverte ou à ciel ouvert, avec ou sans portique.

« Dans les principales mosquées, le lieu particulièrement consacré à la prière s'appelle *macsourah* ou enceinte réservée. C'est là que se trouve dans l'épaisseur du mur qui fait face à la Mekke, la niche appelée *mihrab*. A droite du mihrab (relativement au spectateur), est le *minbar* ou chaire. En face du mihrab, et à une certaine distance, est le *dikkeh* ou banc; c'est la tribune du *moballegh*, qui est chargé de transmettre les paroles de l'imam aux fidèles qui se tiennent derrière lui. A la mosquée El-Azhar, le *macsourah* est un vaste portique soutenu par plusieurs rangs de colonnes, et ouvert seulement du côté de la cour. C'est sous ce portique que les professeurs donnent leurs leçons, accroupis et adossés à leurs colonnes respectives. Les auditeurs, également accroupis, font cercle autour d'eux. La communication entre la cour et le macsourah peut être interdite à volonté, au moyen d'un grillage

Parmi les professeurs sous lesquels étudia Hariri, on cite Abou-Temam-Mohammed pour la science des *hadyts* ou traditions prophétiques, et Al-Fadhl-al-Casbany pour la grammaire. Celui-ci, qui avait composé plusieurs ouvrages, jouissait d'une telle réputation, qu'on venait de loin pour l'entendre[1].

Nous manquons de renseignements sur la personne de Hariri pendant les trente premières années de sa vie. On peut cependant se faire une idée des vicissitudes que firent subir, à lui et sa famille, les événements qui se passaient à cette époque.

Depuis longtemps le khalifat de Bagdad avait perdu son prestige, et la puissance réelle appartenait à des généraux entreprenants. L'esprit de faction se manifesta d'abord dans les provinces situées à l'ex-

en bois qui se place dans les entre-colonnements du rang extérieur. La cour (*sahn* ou *impluvium*) est un espace carré, généralement à ciel ouvert, borné du côté de la Mekke par le macsourah, et sur les trois autres côtés, par des murs qui peuvent être garnis de portiques intérieurs, à un ou plusieurs rangs de colonnes. Ces portiques se nomment *mossalla* ou oratoire; et cependant le véritable oratoire est le macsourah.

« Aux deux principaux mosalla de la mosquée El-Azhar sont adossés les *rouac* (رواق, pluriel اروقة); on nomme ainsi les chambres affectées aux différentes provinces de l'Égypte et de l'étranger, qui envoient des élèves à la mosquée universitaire. Quelques-uns de ces rouac possédaient autrefois de riches bibliothèques, et les revenus de leurs dotations assuraient aux étudiants et aux professeurs d'abondantes rations de vivres. Aujourd'hui les bibliothèques sont dégarnies, et les rations réduites au minimum.

« Comme annexes de la mosquée peuvent être considérés le tombeau d'un saint surmonté d'une *cobbeh* ou coupole, et une école pour l'enfance, généralement construite en forme de kiosque, sur la rue, c'est-à-dire en dehors de la mosquée. »

En ce qui concerne l'état actuel des études à la mosquée El-Azhar, on peut consulter le Journal asiatique du mois d'avril 1835, p. 367 et suiv. et du mois d'avril 1837, p. 327. Voyez aussi l'ouvrage de M. Lane intitulé *An account of the manners and customs of the modern Egyptians*, Londres, 1837, p. 289 et suiv.

[1] Nous empruntons ce dernier fait à un Dictionnaire des grammairiens arabes, rédigé par le célèbre Soyouthi, sous le titre de كتاب بغية الوعاة فى طبقات اللغويين والنحاة. (Voy. sur cet ouvrage le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, édit. de M. Flügel, t. IV, p. 151 et 153.) Ce n'est que récemment que la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition de cet important ouvrage, et M. Reinaud l'a classé sous le nº 683 du supplément arabe. (Voy. les folios 195 et 197 v.) L'autre fait est emprunté à la notice que Yafeï a consacrée

trémité de l'empire; ensuite il se rapprocha de la capitale même. Au moment où Hariri vint au jour, les princes Bouydes étaient les maîtres presque absolus de la Perse et de la Mésopotamie, et faisaient trembler le khalife dans son propre palais.

Dans tout l'Orient, les princes reconnaissaient l'autorité spirituelle du khalife. Sa puissance temporelle se bornait à Bagdad et à quelques contrées voisines; et encore là même elle n'était pas toujours respectée.

Peu de temps auparavant, une nombreuse tribu de Turks, autrement appelés Turkomans, avait abandonné les pâturages qu'elle occupait aux environs du lac Aral, et passant l'Oxus sous la conduite des enfants de Seldjouk, s'était répandue dans la Perse. L'influence des Bouydes à Bagdad fut remplacée par celle des Seldjoukides, l'an 447 de l'hégire (1055 de J. C.), un an après la naissance de Hariri. Le chef des Turks, Thugrul-beg, décoré par le khalife du titre de sulthan, ne cessa pas d'étendre ses conquêtes jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 455 (1063 de J. C.). Son neveu, Alp-Arslan, qui le remplaça, obéit à la même impulsion, et porta ses armes en Syrie; enfin, à partir de l'année 463 (1072 de J. C.), où Malek-schah succéda à son père Alp-Arslan, l'empire seldjoukide acquit tout son développement, et s'étendit depuis l'Indus jusqu'au Bosphore, depuis la mer de Perse jusqu'aux déserts de la Tartarie[1].

Le règne de Malek-schah fut signalé par deux institutions dont nous ne pouvons pas nous dispenser de dire quelques mots. Par la première, le système des bénéfices militaires, dont le germe avait de tout temps existé dans les contrées situées au nord de l'Europe et de l'Asie, prit racine dans l'Asie méridionale, d'où il passa plus tard en Égypte avec Saladin. Malek-schah, qui aimait beaucoup à visi-

à Hariri dans sa Chronique. (Voy. le supplément arabe, n° 723, fol. 96 v. et suiv.)

[1] On fera bien de consulter sur ces événements l'Histoire du khalifat que M. Weil, bibliothécaire à Heidelberg, a publiée sous le titre de *Geschichte der Khalifen aus handschriftlichen grösstentheils noch unbenützten Quellen bearbeitet*, Manheim, 3 vol. in-8°. Le troisième volume, qui traite de l'époque dont il s'agit ici, ne fait que de paraître.

ter ses vastes états, marchait toujours accompagné de quarante-sept mille cavaliers, dont les revenus étaient prélevés sur des terres destinées à cet objet dans les différentes provinces de l'empire. Par une conséquence du même principe, les généraux et les personnages considérables, notamment les Turks, reçurent des villes et des provinces en fief, qu'ils tenaient à titre de vasselage. On vit alors paraître des princes de Mossoul, des princes d'Alep, des princes de Damas, etc. Les chefs qui étaient revêtus de ce titre se formaient une espèce de cour, et les villes qui étaient leur résidence trouvaient ordinairement du profit à ce genre d'établissement. Bassora devint aussi une principauté; malheureusement le Turk qui en fut chargé négligea d'y résider, et se contenta d'y placer un lieutenant obscur; et, comme on le verra bientôt, cette circonstance fut une source de calamités pour le pays.

L'autre institution est relative à un vaste système d'instruction publique, qui avait été entrepris quelques années auparavant sous l'influence suprême du vizir Nizam-al-Mulk, et qui reçut alors son dernier développement. Jusque-là, l'enseignement avait été uniquement religieux, et s'était fait à l'ombre des mosquées. Les élèves continuèrent à affluer auprès des temples; mais il s'établit des espèces de cours supérieurs dans des colléges fondés par l'état. Pendant plusieurs siècles, le collége *Nizamié* de Bagdad, ainsi appelé du nom de son fondateur, jouit d'un grand renom dans tout l'Orient. Nizam-al-Mulk créa aussi un collége à Bassora[1].

Ce fut alors que les savants et les gens de lettres commencèrent à ajouter à leurs noms les titres de *schems-eddin*, ou « soleil de la religion; » *emad-eddin*, ou « colonne de la religion; » *ala-eddin*, ou « le sublime de la religion, » etc. Ces titres se prenaient en recevant les grades universitaires, et c'était pour ainsi dire un engagement de faire tourner au bien de l'islamisme les lumières qu'on avait acquises.

[1] M. Wüstenfeld a publié en 1837, à Göttingen, un ouvrage intitulé *Die Akademien der Araber und ihre Lehrer*; mais il ne parle pas du collége de Bassora. Le fait est attesté dans la grande Chronique d'Ibn al-Athir, sous l'année 499 de l'hégire

Hariri ne porta aucun de ces titres, parce que l'époque de ses études avait précédé l'influence seldjoukide. Mais ses enfants se conformèrent aux nouveaux usages. Le seul titre que prenait quelquefois Hariri, était celui de *scheikh;* ce mot qui en arabe a le sens d'*ancien,* se rapportait à l'étendue du savoir qu'il avait acquis, et à la gravité des fonctions dont il fut revêtu.

Rien de plus mélangé que la population qui couvrait alors le sol de l'ancienne Chaldée. La portion qui représentait les anciens habitants du pays n'était pas nombreuse, et en général professait la religion chrétienne. La première place appartenait aux musulmans, et les musulmans étaient une agrégation d'anciens habitants du pays, d'Arabes, de Persans, de Kurdes et de Turks. Les Arabes, dont les tribus étaient répandues dans les sables voisins, formaient la majorité; les Turks n'étaient pas nombreux, mais ils représentaient la race guerrière et conquérante.

Bassora était le principal marché des tribus qui ont erré de tout temps à l'ouest et au sud; mais il fallait que la ville se tînt constamment sur ses gardes. Au premier moment d'oubli, les nomades accouraient en armes, et mettaient tout au pillage.

Les guerres et les révolutions politiques avaient nécessairement nui aux études littéraires et scientifiques. Hariri se plaint, dans la préface de ses Macamas du discrédit où les lettres étaient tombées. Il dit que le vent de la littérature avait cessé de souffler, et que ses flambeaux s'étaient éteints[1]. Un illustre mathématicien, qui écrivait précisément à la même époque, Omar-al-Khayyami, exhale les mêmes plaintes[2]. Cependant, le goût de la littérature était général parmi les fonctionnaires ecclésiastiques et civils, principalement parmi les hommes de race arabe et persane. On voit successivement apparaître, dans le recueil d'Emad-eddin déjà cité, les noms des vizirs et des hommes

[1] Ci-dessous, p. 6.

[2] *L'algèbre d'Omar-al-Khayyami*, publiée, traduite et accompagnée d'extraits de manuscrits inédits, par M. le docteur Woepcke, Paris, 1851, p. 3.

notables, et l'auteur ne manque pas de reproduire un échantillon de ce qu'ils étaient en état de faire. Les princes eux-mêmes tenaient à honneur de ne point paraître étrangers au goût général. Nous citerons deux faits sur lesquels nous aurons bientôt à revenir. Un chef arabe de la tribu d'Assad et appelé Sadaca, s'était créé une espèce de seigneurie sur les bords de l'Euphrate, aux environs de Babylone; c'est lui qui, avec les ruines de cette antique cité, bâtit la ville de Hilla. Sadaca, qui aspirait à rappeler les temps héroïques de l'Arabie, attirait auprès de lui les poëtes et les hommes de talent; homme de guerre, mais en même temps homme d'esprit, il avait la répartie prompte et la mémoire bien garnie; il ne savait pas écrire; mais il savait lire, et il s'était formé une bibliothèque composée de plusieurs milliers de volumes, dont la plupart étaient remarquables par leur belle exécution[1]. Sadaca, en se faisant donner l'investiture par Malek-schah, avait reçu le titre de Sayf-eddaulé ou «épée de l'empire».

Le deuxième fait est relatif à une famille d'origine arabe, qui, depuis un grand nombre de générations, régnait sur la contrée marécageuse située entre Bagdad et Bassora, aux environs de la ville de Vasseth. Le titre de cette famille était celui de princes du Bathyhè et du Garraf[2]. Or les membres de cette famille étaient passionnés pour la littérature, et Emad-eddin leur a consacré un chapitre particulier de son recueil. Le prince qui régnait alors s'appelait Ahmed, et on lui avait conféré le titre de Mohadzzib-eddaulé ou « directeur de l'empire.

[1] Ces détails sont empruntés à la grande Chronique d'Ibn-al-Athir, année 501 de l'hégire. On trouvera le passage entier dans le Recueil des historiens des Croisades, publié par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, t. I des écrivains arabes, publiés par M. Reinaud, p. 252. Du reste, Emad-eddin a consacré un chapitre particulier à Sadaca et aux personnes de sa famille.

[2] Aboulféda a dit quelques mots sur cette principauté, dans sa Chronique universelle; mais comme Reiske n'avait rien lu à ce sujet, il n'a pas bien rendu ce passage. (Voy. les *Annales moslemici*, t. III, p. 344.) Ibn-Khaldoun a fait un article à part des princes du Bathyhè. (Voy. les manuscrits arabes de la Biblioth. nat. suppl. n° 742, t. IV, fol. 227 et suiv.)

Hariri fut investi de bonne heure de fonctions politiques. Emad-eddin rapporte que son titre officiel était celui de *Saheb-al-khabar*, ou homme aux nouvelles. Sans doute, ses fonctions consistaient à instruire l'autorité centrale des incidents qui survenaient dans le pays. Sa résidence habituelle était à Bassora, mais le siége de ses fonctions était à Meschan, où se trouvaient ses propriétés. Il en fut de même pour ses fils. Suivant Emad-eddin, Hariri agissait au nom du divan du khalife; néanmoins, comme on le verra, ce fut surtout avec le divan du sulthan que Hariri fut en rapport. Peut-être que lorsque Hariri fut pour la première fois décoré de ce titre, Bassora se trouvait sous l'influence directe du khalife, et que lorsque Bassora passa au pouvoir du sulthan, rien ne fut changé à la position où il avait été mis d'abord[1]. Quoi qu'il en soit, ce double caractère de la vie de Hariri, la vie littéraire et la vie politique, étendit la sphère de ses relations, et l'on comprend que, lorsque ses écrits commencèrent à se répandre, ils devinrent immédiatement l'objet de l'attention générale. Le khalife qui régnait à Bagdad, lorsque Hariri débuta dans la carrière, portait le titre de Al-Moctadi-bi-Amr-Allah, ou « celui qui se conforme à l'ordre de Dieu. »

Le plus ancien témoignage portant une date qui nous soit parvenu de Hariri, consiste dans trois vers qu'il adressa l'an 476 (fin de l'année 1083 de J. C.) au vizir Abou Schodja Dhahir-eddin Mohammed, pour le féliciter sur son avénement. Voici ces vers[2]:

هنيا لك الفخر فافخر هنيا   لما قد رزقت مكانا عليا

وبتّ كآبايك الاكرمين   لدست الوزارة كفوًا رضيا

تحملت اعباءها يافعا   لما اوتى الحكم يحيى صبيا (3)

[1] Voici les expressions d'Emad-eddin: ولم يزل الحريرى صاحب الخبر بالبصرة فى ديوان الخليفة ووجدت هذا المنصب لاولاده الى اخر العهد المقتفوى وكان مسكنه بالبصرة وبيت عمله المسان. (Manuscrits arabes de la Bibl. nat. ancien fonds, n° 1373, fol. 151 v.; n° 1447, fol. 182 v.)

[2] Mètre *motacârib.*

[3] Manuscrits arabes de la Biblioth. nat. ancien fonds, n° 895, fol. 269. C'est l'ou-

O bonheur! l'honneur est à toi; jouis-en dignement et d'une maniere qui réponde à un rang si élevé!

A l'exemple de tes illustres ancêtres, tu t'acquitteras des fonctions de vizir en homme capable, et de manière à satisfaire tout le monde.

Tu commences jeune à te charger du fardeau des affaires, à l'exemple de Iahia, qui reçut la sagesse dès son enfance[1].

Abou-Schodja exerça les fonctions de vizir au nom du khalife de Bagdad, d'où il est permis d'inférer que la ville de Bassora relevait directement du khalife. Mais cette situation paraît n'avoir pas tardé à changer. Quelques années après, Bassora se trouvait sous la protection du sulthan, et la garnison se composait de guerriers turks.

Au mois de djoumada premier de l'année 483 (juillet 1090 de J. C.), la mésintelligence ayant éclaté entre les indigènes et les Turks, et la garnison étant absente, les Arabes nomades du voisinage profitèrent de cette occasion pour pénétrer dans la ville, et la mirent au pillage. Deux riches bibliothèques furent détruites au milieu du désordre, notamment celle qui avait été constituée en ouakf. Quand la nouvelle de cet événement arriva à Bagdad, Sadaca, dont il a été parlé, et Gueuher Aïn, commissaire du sulthan à Bagdad se dirigèrent en toute hâte vers Bassora; à leur approche, les Arabes s'éloignèrent[2].

Malek-schah mourut deux ans après, dans la force de l'âge. Son vizir Nizam-al-Mulk avait été assassiné peu de temps auparavant. Ma-

vrage dont M. de Sacy a donné des extraits fort intéressants au commencement de sa Chrestomathie arabe, et qu'il a attribué à un écrivain nommé Fakhr-eddin. Déjà M. Reinaud a eu occasion de montrer dans le Journal asiatique (avril 1846, p. 297) que le mot *fakhry*, qui se lit au commencement du volume, désigne un des titres du livre, et qu'il fait allusion à un prince chrétien de Moussoul nommé Fakhr-eddin Isa, à qui l'auteur l'avait dédié. Depuis cette époque, M. Reinaud croit avoir trouvé le véritable auteur; c'est le schérif Safy-eddin Ibn-al-Thoctoky, qui descendait d'Ali par l'illustre branche d'Ibrahim Thebatheba. M. Reinaud ne tardera pas à insérer une note à ce sujet dans le Journal asiatique.

[1] Il s'agit ici de saint Jean-Baptiste, qui, suivant les musulmans, fut doué de la sagesse dès le berceau. (*Coran*, sour. XIX, vers. 13.)

[2] Ceci est extrait de la grande Chronique d'Ibn-al-Athir.

lek-schah ne laissait que des enfants jeunes, et la division ne tarda pas à se manifester entre ses fils, Barkyarok et Mahmoud, puis entre Barkyarok et Mohammed[1].

Le khalife Moctadi-bi-amr-allah mourut deux ans après Malek-schah. Son fils et successeur prit le titre de Al-Mostadher-billah « celui qui cherche son appui en Dieu ».

En 491 (1098 de J. C.), la ville de Bassora fut donnée par le sulthan Barkyarok à un émir turk appelé Comadj, et celui-ci se fit remplacer par un de ses compatriotes nommé Ismael, fils d'Arslandjec. Presque aussitôt celui-ci profita des troubles qui éclataient de toute part pour lever l'étendard de l'indépendance. A cette nouvelle, le prince du Bathyhè dont il a été parlé, et qu'on nommait le Mohaddzib-eddaulé ou « le directeur de l'empire », descendit le Tigre avec ses troupes; mais il fut repoussé. En vain il eut recours à l'assistance de Gueuher Aïn; tous ses efforts furent inutiles. Ismael, pour se rendre les habitants favorables, affectait une grande modération, et il avait diminué les impôts. Afin de mieux affermir son autorité dans le pays, il bâtit un château à Obollah et un autre sur les bords du Tigre, en face de Methara[2]. De plus, il s'empara de Meschan, lieu où étaient les plantations de palmiers appartenant à Hariri.

Ensuite Ismael essaya de s'emparer de la ville de Vasseth, qui appartenait au sulthan. Déjà il pouvait fermer et ouvrir à son gré les communications entre la vallée du Tigre et de l'Euphrate, et la mer. Une fois maître de cette ville, il aurait étendu son influence jusque dans Bagdad. Son entreprise ayant échoué, il retourna en désordre à Bassora, poursuivi pendant toute sa marche par ses ennemis.

Sur ces entrefaites, un émir arabe nommé Abou-Sayd Mohammed, lequel était maître d'une partie de l'Oman, de Syraf, sur la côte orientale du golfe persique et de Djennaba, à l'est de l'embouchure du

[1] On peut consulter à cet égard l'ouvrage de M. Weil déjà cité, t. III, p. 134 et suiv.

[2] C'est là, suivant le *Merassid-al-Itthilâ*, que le Tigre et l'Euphrate joignaient alors leurs eaux.

Tigre, fit une descente avec une nombreuse flotte dans le Tigre, et se rendit maître du château d'Obollah. Ismael, hors d'état de résister à un ennemi si redoutable, implora la médiation du khalife et obtint la paix; mais pendant quatre ans, toute la contrée, depuis Vasseth jusqu'à la mer, avait été en proie à tous les maux qu'engendre la guerre[1].

Il faut probablement rapporter à cette malheureuse époque ce passage de la correspondance de Hariri :

احوال الاعمال منغلبة الى الاختلال والضامن كل يوم فى الكروب والرعية بين مرعوب ومنكوب والمطامع فى ذلك متسعة والقدرة على حسم هذه الموادّ ممتنعة [2]

L'état des affaires tourne à la misère; le fermier éprouve chaque jour plus de gêne; le peuple est partagé entre la crainte et un désastre réel. Au milieu de ces peines, les désirs sont immenses, mais les moyens sont insuffisants pour vaincre les obstacles.

Pendant ce temps, l'Occident presque tout entier avait pris les armes et s'était précipité sur l'Asie. On eût dit que la terre était ébranlée sur ses fondements et que le monde allait entrer dans de nouvelles voies. Les armées des croisés, après avoir franchi le Bosphore, traversèrent l'Asie Mineure et se répandirent à la fois en Mésopotamie et en Syrie. Baudouin, frère de Godefroy, prit possession d'Édesse, et ses guerriers ne tardèrent pas à répandre la terreur dans toutes les contrées voisines. Voici ce que Ibn-al-Atir raconte, sous la date de 494 (1101 de J. C.) : « Précédemment les Francs s'étaient emparés de la ville d'Édesse, à la suite d'une invitation des habitants eux-mêmes. En effet, la plupart des habitants étaient de race arménienne, et il n'y avait parmi eux qu'un petit nombre de musulmans. Cette année, (un chef turc appelé) Sokman rassembla, dans une ville voisine nommée Saroudj, une troupe considérable de Turkomans et se disposa à marcher contre les Francs. Ceux-ci s'étant avancés à sa

[1] Grande Chronique d'Ibn-al-Athir, année 495 de l'hégire.

[2] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, f. 160 : n° 1447, fol. 189.

rencontre, on en vint aux mains. On était alors au mois de rebi premier (janvier 1101 de J. C.). L'armée de Sokman fut mise en déroute, et les Francs, se portant vers Saroudj, en entreprirent le siége. La ville fut prise et une grande partie des hommes en état de porter les armes fut passée au fil de l'épée. Les femmes furent faites esclaves et les biens des habitants pillés; il ne se sauva que les personnes qui s'étaient dérobées au danger par la fuite[1]. »

C'est à cet événement que nous rattachons la composition des Macamas de Hariri, de l'ouvrage qui devait immortaliser à jamais son nom. Au rapport d'Ibn-Khallekan, un des fils de Hariri faisait plus tard le récit suivant : « Mon père étant assis un jour dans la mosquée des Benou-Haram (la mosquée de son quartier), il survint un vieillard vêtu de deux habits usés (le caleçon et le vêtement qui couvre les épaules). Son équipage était celui d'un voyageur et il avait l'extérieur très-misérable; mais il parlait avec beaucoup de facilité et s'exprimait avec une grande élégance. L'assemblée lui demanda d'où il était; il répondit qu'il était de Saroudj. Interrogé sur son nom, il dit qu'il s'appelait Abou-Zeïd. A cette occasion, mon père composa la séance intitulée *Haramya*, qui est maintenant la quarante-huitième du recueil, et il la mit sous le nom d'Abou-Zeïd[2]. »

Hariri lui-même s'est exprimé à cet égard d'une manière positive. Il dit qu'Abou-Zeïd était originaire de Saroudj; que cette ville, ayant été prise de force par les chrétiens, fut mise au pillage; que sa propre fille fut faite captive, et que, dépouillé de tout, il n'eut pas d'autre ressource que de prendre la fuite et de recourir à la générosité publique. A la vérité, Hariri désigne les Romains et non pas les Francs; mais, à cette époque, les Grecs byzantins, bien loin de pouvoir franchir l'Euphrate, étaient menacés par les Turks jusque dans Constan-

[1] Le texte de ce passage se trouve dans le t. I du Recueil des historiens arabes des Croisades, p. 207.

[2] T. I, p. XVII. En effet, cette séance commence par ces mots : « Haret fils de Hammam raconte au nom d'Abou-Zeïd, » et Abou-Zeïd y expose directement le petit événement qui en forme le fond.

tinople. D'ailleurs, c'était depuis longtemps un usage chez les Arabes de comprendre tous les chrétiens de l'Asie occidentale et de l'Europe sous la dénomination de Romains. Encore aujourd'hui, les Français sont souvent désignés ainsi en Afrique par les populations de l'intérieur.

Hariri fait ainsi parler Abou-Zeïd dans sa quarante-huitième Macama, qui est la première de toutes dans l'ordre de la composition : « Je suis un des anciens habitants de Saroudj ; je vivais dans l'abondance de toutes choses et environné de la considération publique. Tout à coup Dieu voulut que ma situation changeât. Les Romains sont entrés dans mon pays en ennemis furieux ; ils ont fait les femmes captives et se sont emparés de tous les biens. J'ai pris la fuite et je me suis mis à implorer la générosité de chacun, après avoir vu si souvent implorer la mienne. Maintenant, il pèse une charge sur moi et il me tarde de m'en débarrasser. Ma fille est restée captive entre les mains de l'ennemi, et je suis impatient de recueillir la somme nécessaire pour la racheter[1]. » Dans la Macama quatorzième, Abou-Zeïd s'exprime ainsi : « Saroudj est ma patrie ; mais comment y retourner? L'ennemi y a établi sa demeure et s'y livre à tous les excès[2]. »

D'un autre côté, un écrivain arabe cite quelqu'un qui avait entendu faire ce récit à Hariri : « L'homme de Saroudj est un scheikh éloquent et un esprit plein de ressources. Étant venu à Bassora, il entra un jour dans la mosquée des Benou-Haram et se mit à adresser la parole à chacun, demandant des secours. Un des magistrats de la ville était présent et la mosquée renfermait beaucoup de personnes de mérite. L'élégance qu'Abou-Zeïd mettait dans son élocution, la facilité qu'il avait à s'exprimer sur tous les tons, les traits piquants dont il assaisonnait ses discours frappèrent les assistants d'admiration. Le soir même de ce jour, plusieurs personnes distinguées de la ville s'étant réunies chez moi, je témoignai mon étonnement du talent re-

[1] Ci-dessous, p. 651. — [2] Ci-dessous, p. 162.

marquable dont ce mendiant faisait preuve. Là dessus, les diverses personnes de l'assemblée racontèrent ce qu'elles avaient eu chacune occasion de voir dans les autres mosquées de Bassora. Abou-Zeïd les avait parcourues successivement, chaque fois sous un costume différent, et chaque fois employant un artifice nouveau. Frappé d'un fait si singulier, je me mis la nuit même à composer sur ce modèle ma première Macama, qui eut un succès prodigieux[1]. »

Hariri n'a rien dit de ce fait dans la préface qui se trouve en tête des Macamas, et qui ne fut composée que longtemps après. Mais il nous semble que si l'on combine toutes ces données, on regardera notre opinion comme indubitable.

Les Macamas de Hariri sont des espèces de drames au nombre de cinquante, où le même personnage est constamment mis en scène, mais où on le fait passer par les diverses situations de la vie. L'auteur a profité de ce cadre pour faire apparaître tour à tour les expressions les plus élégantes de la langue arabe, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. On peut dire que cet ouvrage est un inventaire de la langue de Mahomet. Les Arabes eux-mêmes le regardent comme le meilleur sujet d'étude pour se bien pénétrer du génie de leur langue. Cet ouvrage leur tient lieu de dictionnaire des synonymes, de traité des tropes. De plus, en bien des endroits, il est de la lecture la plus attachante. Hariri s'est peint dans ses Macamas sous le nom de Haret, fils de Hammam. Haret est un homme riche, d'un âge mûr, d'un caractère grave, d'une humeur généreuse, et qui n'a d'autre passion que celle de se trouver en compagnie de gens d'esprit et d'hommes instruits.

A l'égard d'Abou-Zeïd, qui joue le principal rôle dans cette longue suite de tableaux, c'est un homme lettré, qui est rompu à tous les genres de style et dont la verve est intarissable. Mais pour lui la misère n'est pas un obstacle, le respect des convenances n'est pas un frein; sa maxime est qu'il faut jouir de la vie, et qu'avec de l'esprit

[1] Ci-dessous, p. 643.

et de la ruse, on peut suffire à tout. Par ce qui précède, on a vu que ce n'était rien moins qu'un personnage imaginaire.

Macama est un mot qui signifie lieu d'assemblée; les Arabes se servent dans le même sens du mot *madjlis*. Le mouvement intellectuel imprimé aux Arabes par l'étude des sciences et de la philosophie des Grecs, en fit, comme on sait, le peuple le plus civilisé au moyen âge. Le besoin de s'instruire allant toujours croissant, il se forma des réunions littéraires où il était de mode de faire briller son esprit par des improvisations piquantes, des nouvelles ingénieuses et des efforts d'esprit de tout genre. Une semblable réunion s'appelait *madjlis* ou *macama*, et ce dernier nom fut donné aux morceaux mêmes qu'on y débitait. Plusieurs recueils de nouvelles circulèrent de bonne heure sous le titre de *Macama*. Le plus célèbre était celui de Hamadani, qui florissait un siècle avant Hariri, et qui fut surnommé Bedy-al-zaman ou « la merveille du siècle[1]. »

En ce qui concerne Abou-Zeïd, on peut se faire une question. Un écrivain arabe rapporte que le nom de ce personnage était Motahher ben-Salar, qu'il tirait son origine de Bassora, et que, grâce aux leçons qu'il reçut de Hariri, il devint très-habile dans les matières de grammaire et de lexicologie. A l'exemple de ce qui se pratiquait depuis quelque temps chez les hommes de science, il avait pris le surnom de Fakhr-eddin ou « honneur de la religion. » Après la mort de Hariri, il contribua à répandre la connaissance de ses écrits. Il avait été investi de fonctions administratives à Meschan, dans le pays même où la famille de Hariri avait des propriétés[2]. Il paraît que ce personnage, malgré le rang qu'il occupait et malgré son nom, qui, en arabe, signifie *purifié*, était loin d'apporter dans sa conduite la gravité convenable.

[1] M. de Sacy a publié quelques Macamas de Hamadani dans le IIIe vol. de sa Chrestomathie arabe, 2e édition. M. Grangeret de Lagrange en a publié trois autres dans son Anthologie arabe, p. 151 et suiv. On trouvera une notice particulière de Hamadani dans le Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallekan, édition de M. de Slane, t. I, p. 56.

[2] T. I, p. XVIII.

Un des fils de Hariri se crut obligé de lui adresser les trois vers suivants[1] :

ابا زيد اعلم ان من شرب الطلا   تدنس فافهم سرّ قولِ المهذب
ومن قبل سُمِّيتَ المطهر والفتى   يحقق بالافعال تسمية الاب
فلا تحسها حتى تكون مطهرا   والا فغير ذلك الاسم واشرب

Ô Abou-Zeid, sache que celui qui court apres le bon vin se couvre de souillure; fais attention à ce que te dit un homme qui n'a rien plus à cœur que de te voir dans la bonne voie.

On t'a, dès le principe, appelé Motahher, et il est d'un honnête homme de justifier par sa conduite le nom qu'il a reçu de son père.

Abstiens-toi de vin et conserve-toi en état de pureté; sinon change de nom, et bois ensuite tant que tu voudras.

Motahher mourut longtemps après Hariri, dans l'exercice de ses fonctions. Hariri suppose, au contraire, dans la dernière de ses Macamas, que le héros de son livre étant devenu vieux, et commençant à se fatiguer de la vie errante et débauchée qu'il avait menée jusque-là, retourna dans sa patrie et y termina sa vie au milieu des pratiques de la plus sincère piété. Les deux personnages n'en font-ils qu'un? Il nous semble que la diversité des rôles qui leur sont prêtés ne permet pas l'affirmative.

A l'époque où Hariri composa sa première Macama, il y avait à Bagdad un homme qui avait du goût pour les lettres, et qui exerca plus tard des fonctions considérables. Il se nommait Anouschirevan, et, après la mort de Hariri, il devint successivement le vizir du khalife Al-Mostarsched billah, et des sulthans Mahmoud et Massoud[2]. Au rapport d'un des fils de Hariri, cette Macama étant venue à sa connaissance, elle lui plut tant, qu'il engagea Hariri à en composer

[1] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, f. 169. Le metre est le *thavil.*

[2] *Tarikh-al-douel* (man. ar. de la Bibl. nat. ancien fonds, n° 895), fol. 277. Voy. aussi la grande Chronique d'Ibn-al-Athir, aux années 521, 527, 528 et 533.

d'autres dans le même genre[1]. C'est de ce vizir que Hariri veut parler dans sa préface, quand il dit : « Une personne dont les conseils sont « des ordres, et à laquelle on s'estime heureux d'obéir, m'a engagé à composer des séances en me proposant pour modèle celles du Bedi-Alzaman (Hamadani), bien que je n'ignore pas qu'un boiteux ne saurait suivre les pas d'un homme droit et robuste[2]. »

Hariri se lia d'amitié avec Anouschirevan. Il lui écrivait de temps en temps, et quand ses affaires l'appelaient à Bagdad il ne manquait pas d'aller lui faire sa cour. Les relations entre Bagdad, et Bassora avaient lieu par eau, et quand une personne avait à faire le trajet, elle s'embarquait sur le Tigre; c'était aussi la voie qu'adoptaient les caravanes. Pour dire qu'un homme se rendait de Bassora à Bagdad, on disait qu'il montait; si, au contraire, il se rendait de Bagdad à Bassora, on disait qu'il descendait. Emad-eddin nous a conservé une lettre en vers que Hariri adressa, quelques années plus tard, à Anouschirevan, et qui lui fut remise par la main d'un de ses fils. La voici[3] :

الا ليت شعرى والتمنى تعلّة　　وان كان فيه راحة لاخ الكرب
اتدرون انى مذ تنأت دياركم　　وشط اقترابى عن جنابكم الرحب
اكابد شوقا ما يزال اواره　　يقلّبنى بالليل جنبا على جنب
واسكب للبين المشت مدامعا　　كانّ عزاليها امترين من السحب
واذكر ايام التلاق فانثنى　　لتذكارها بادى الأسى طاير اللب
ولى حنة فى كل وقت اليكم　　ولا حنة الصادى الى البارد العذب [4]
فوالله لو انى كتمت هوأكم　　لما كان مكتوما بشرق ولا غرب
ومما شجا قلبى المعنّى وشقّه　　رضاكم باهمال الاجابة عن كتبى

[1] T. I, p. xvii et ci-dessous, p. 643.

[2] Ci-dessous, p. 6.

[3] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, fol. 152 v.; n° 1447, fol 183. Le mètre est le *thavil*.

[4] Le manuscrit 1373 porte aux deux endroits جنة; pour le n° 1447, il porte, dans le premier hémistiche, جنة, et dans le second, ولا حنت. Au sujet de l'expression ولا, voy. ci-dessous, p. 46.

على انني راضٍ بما ترتضونه والفخر بالاعتاب منكم وبالعتب
ولما سرى الوفد العراق نحوكم واعوزني المسرى اليكم مع الركب
جعلت كتابي نايبا عن ضرورة ومن لم يجد ماء تيمم بالترب
ونفذت ايضا بضّعة من جوارحي لُينّبيكم عن شرح حالي ويستنبي
وقلت له عند الوداع وقلبه شجٍ وابوه الشيخ منكسر القلب
الا ابشر بما تحظى به حين تجتلي محيّا سديد لحضرة الاوحد (1) الندب
ولست ارى اذكاركم بعد خبركم بمكرمه حسبي اهتزازكم حسبي

Plût à Dieu que je susse à quoi m'en tenir! mais les vœux ne sont qu'un passe-temps, bien que l'homme inquiet y trouve un moment de repos.

Savez-vous que depuis que j'ai quitté vos demeures et que je suis privé de votre douce société,

J'éprouve une envie dont l'ardeur brûlante m'agite continuellement dans mon lit,

Et que notre séparation fait couler de mes yeux des larmes en aussi grande abondance que l'eau des nuages!

Quand je songe aux journées que nous avons passées ensemble, je tombe dans la tristesse, et mon cœur est près de m'échapper.

Je soupire sans cesse après vous, et je soupire bien plus vivement que l'homme altéré après l'eau fraîche.

Par Dieu! quand même je dissimulerais mon attachement pour vous, il n'en serait pas moins visible pour l'Orient et l'Occident.

Ce qui accable mon cœur abattu, c'est le peu d'empressement que vous mettez à répondre à mes lettres.

Du reste, ce qui vous convient me convient aussi, et je m'honore d'avoir avec vous ces alternatives de froideur et d'épanchement.

Comme la caravane de l'Irac va se rendre de votre côté sans que je puisse me mettre en mouvement avec elle,

Je suis forcé de suppléer par une lettre à ma personne. Le musulman qui manque d'eau pour faire ses ablutions, n'a-t-il pas recours à la poussière?

D'ailleurs je vous adresse une partie de moi-même, quelqu'un qui vous donnera de mes nouvelles et qui m'en apportera des vôtres.

(1) Le n° 1447 porte الاروع.

Au moment des adieux, tandis que sa poitrine était oppressée, et que son vieux père avait le cœur brisé, je lui ai dit :

« Réjouis-toi du bonheur que tu auras de voir cette face majestueuse, l'homme bon et spirituel par excellence. »

Connu comme vous l'êtes, je ne vous rappellerai pas ce que j'espère de votre générosité ; je m'en rapporte à l'élan spontané de votre cœur.

L'an 497 (1103-1104 de J. C.), Sadaca, qui, à ce qu'il paraît, s'était brouillé avec le sulthan, s'introduisit avec ses guerriers arabes dans la ville de Vaseth et en chassa les Turks. Le prince du Bathyhè prit possession de la ville en s'engageant à payer un tribut.

Pendant ce temps, Bassora obéissait à Ismael, qui continuait à faire preuve de modération. Mais, l'an 499 (mois de janvier, 1106 de J. C.), Sadaca fit un traité avec le sulthan et manifesta des intentions hostiles contre Ismael. Bassora eut à soutenir un siége et Ismael fut chassé; sa domination avait duré dix ans. Pendant le siége qu'Ismael soutint dans Bassora, il fit enfermer comme otages les principaux d'entre les habitants, notamment les amis des Abbassides et des descendants d'Ali, ainsi que le cadi et quelques professeurs. De plus, la ville fut en butte aux déprédations des Arabes. Il n'y eut de respecté que le quartier où se trouvait le tombeau de Thalha (un des compagnons de Mahomet), ainsi que celui où s'élevait le collége fondé par Nizam-al-Mulk. Sur ces entrefaites le prince du Bathyhè s'emparait du château qu'Ismael avait fait construire à Mathara.

Sadaca, en prenant possession de Bassora, usa de bons traitements envers les habitants. Quand il partit, il y laissa pour lieutenant un ancien mamelouk de son aïeul, avec un détachement de cent vingt hommes à cheval. Au mois de doul-caada (juillet, 1106 de J. C.), les Arabes de la tribu de Rebia, à laquelle se rattachait la famille de Hariri, et les Arabes de la tribu de Montafec, joints à des hommes d'autres tribus, pénétrèrent dans la ville et mirent tout à feu et à sang. Les marchés et les principaux édifices furent livrés aux flammes, une bibliothèque fondée par le cadi de la ville fut dispersée. Le sac

dura trente-deux jours. Les campagnes ne furent pas plus épargnées que la ville. Enfin, Sadaca envoya quelques troupes, et les Arabes s'éloignèrent. La ville fut occupée au nom du sulthan, et les habitants s'efforcèrent de réparer les dégâts [1].

On voit que le sulthan n'était pas étranger aux événements qui venaient d'avoir lieu. Le prince qui régnait alors était Mohammed, fils de Malek-Schah, et celui qui remplissait auprès de lui les fonctions de vizir, était un Persan appelé Saad et surnommé Saad-al-Mulk ou « la bonne étoile du royaume. » Celui-ci paraît avoir été un homme fort lettré, et encore dans la fleur de l'âge. Hariri était en correspondance avec lui, et Emad-eddin nous a conservé un grand nombre de lettres en vers et en prose qu'il lui adressa successivement. En voici une par laquelle Hariri réclamait l'intervention du vizir en faveur de son infortunée patrie [2].

ولو اطلع مولانا على ما دجأ البصره واهلها من الفتك والقهر والنهب والاسر الى ما منوا به من الشتات وافتضاح الحرمات واحتراق المساكن والخانات وانتشار الفساد الى قرى السواد لرأى منظرا يحرق الاكباد ويبكى العين الجماد وقد اشرفت البصره على العفاء واللحاق بالصحراء وان يورخ انه راسها فى هذه الدولة الغراء اذ كان توالى عليها من الاحداث فى هذه السنين الثلاث ما يدمر اعمر البلدان ولم يعهد مثله فى سالف الزمان فان انعم وعجل النظر للرعية بترتيب النجدة المعونة واسقاط معاملة الذرب فى الهرب من العرب ولا خفا بما فى تنفيس الكرب من العرب

Si notre maître avait connaissance des malheurs qui ont fondu subitement sur Bassora et ses habitants, en fait de ravages, de violences, de pillage, de personnes réduites en captivité, sans compter une foule d'autres circonstances désastreuses, telles que l'outrage fait aux matrones, l'incendie des habitations et des hôtelleries, la devastation répandue jusque dans les campagnes habitées [3], il aurait devant lui un de ces spectacles qui mettent le feu aux entrailles et qui font fondre

[1] Extrait de la grande Chronique d'Ibn-al-Athir.

[2] N° 1373, fol. 160; n° 1447, fol. 189.

[3] Le texte porte le *souad*, ou le sol noir : cette denomination s'applique aux campagnes livrees a la culture, par opposition aux sables du désert.

en larmes les cœurs les plus insensibles. Bassora est sur le point de disparaître du sol, et son emplacement se confond presque avec les sables arides; et cependant l'histoire dira que son sort dépendait de vous sous ce glorieux gouvernement. Telle est l'étendue des maux qui depuis trois ans se sont accumulés sur elle, maux qui auraient suffi pour flétrir la plus florissante des contrées, et dont il n'existait pas jusqu'ici d'exemple! Puisse notre maître, par un effet de sa bonté, jeter un regard de pitié sur la population, organiser des secours suffisants, et mettre un terme à une situation qui oblige tant de gens à fuir misérablement devant les Arabes. Vous n'ignorez pas quels mérites on acquiert auprès de Dieu quand on soulage les peines d'autrui.

La ville de Bassora, grâce à l'intervention de Saad-al-Mulk, était délivrée; mais chacun se ressentait des suites d'un pareil désastre. Hariri, en particulier, était malade et abîmé dans la douleur. Il écrivit une nouvelle lettre au vizir; à cette lettre était jointe une pièce de vers à la louange de Saad-al-Mulk, laquelle était remplie de jeux de mots. Nous nous bornerons à citer la lettre [1] :

دعى العبد للمجلس العلائى دامت جدوده سعيدة وسعوده جديدة وعلياوه محسودة واعداوه محصودة دعاء من يتقرب باصداره على بعد داره ويقصر عليه ساعاته مع قصور مسعاته وشكره للانعام الذى اوصله الى التحميل (2) والتاميل وجمع له بين التنويه والتنويل (3) شكر من اطلق من اسره واذيق طعم اليسر بعد عسره ولو نهضت به القدمان واسعده عون الزمان لقدم اعمار الباب المعمور واسرع اليه اسراع العبد المامور ليودى بعض حقوق الاحسان ويتلوا صحف الشكر باللسان لكن انّى ينهض المقعد ومن له بان يصعد فيسعد ولما قصرت خطوة العبد وحرم حظوة القصد ولزمه مع وضوح العذر ان يفصح عن الشكر خدم بما ينبى عن فكره المريض ويشهد بطبع طبعه فى القريض ولولا ان الهدية على حسب مهديها وبه تتعلق مساويها لما قدر ان يهدى الورق الى الشجر ويبيض شعرا كبياض الشعر هذا على ان ذنب المعترف مغفور والمجتهد وان اخطاء معذور وهو يرجوا ان يلحق بمن سنه خير من عمله ليبلغ قاصية امله وللاراً العلية فى تشريف خدمته بالاستعراض

[1] N° 1373, folio 160; n° 1447, folio 189.

[2] Le n° 1373 porte التجميل.

[3] Le n° 1373 porte التنويه والتنبيه.

وصون مدحته عن الاعتراض وباهدائه من مزايا الايجاب والجواب بما يميزه على
الاضراب مزيد العلو

Votre serviteur fait des vœux pour votre excellence [1] : puissent vos prospérités ne jamais cesser, et votre bonheur se renouveler continuellement ! puisse votre haute position être toujours enviée et vos ennemis exterminés ! Ses vœux sont ceux d'un homme qui n'a ni le temps ni les forces nécessaires pour se mettre en route, et qui, à une si grande distance, veut par là se rapprocher de vous. Sa reconnaissance pour des bienfaits qui lui ont permis de supporter des maux présents et d'espérer dans l'avenir, qui ont à la fois relevé son moral et sauvé sa fortune, est celle d'un homme qui a été tiré de la captivité, et qui a goûté le plaisir de la liberté après avoir été exposé à tous les tourments de la gène. Ah ! si ses deux pieds pouvaient se mouvoir, si le sort s'était montré pour lui propice, il se serait élancé vers votre porte fortunée ; il se serait empressé, sous les traits d'un humble esclave, d'acquitter une partie des obligations qu'impose la bienfaisance, et d'exprimer de vive voix ce qu'il est forcé de mettre par écrit. Mais comment se lever, quand on est perclus de ses membres ? Quel moyen pour lui de remonter le fleuve et de se procurer le bonheur de vous voir ? Comme votre serviteur a les pieds empêchés et que l'avantage d'aller vous trouver lui est interdit, et que, malgré des excuses aussi légitimes, il se croit obligé de protester de sa reconnaissance, il se sert d'un intermédiaire qui vous donnera connaissance de l'état de maladie où je suis, et qui rendra témoignage du refroidissement de ma verve poétique. Si ce n'était que le cadeau est proportionné au rang de celui qui l'offre, et que l'état de la personne influe sur la valeur du présent, il n'aurait pas adressé cette feuille à celui qui est l'arbre chargé de feuillage, ni composé une pièce de vers qui est décolorée comme la barbe blanche d'un vieillard [2]. Heureusement, péché confessé est pardonné, et celui qui a fait ce qu'il pouvait, s'il s'est trompé, est excusé. Votre serviteur espère que vous voudrez bien compatir à quelqu'un dont les intentions valent mieux que les actes, et exaucer ses vœux. Votre intelligence sublime s'élèvera de nouveau en accueillant cet hommage, en épargnant à mon amour-propre la honte d'un refus, en me faisant l'honneur d'agréer

[1] Le texte porte *pour son excellence tel* : c'est une des raisons qui nous engagent à croire que les pièces qui composaient le recueil des lettres et des épîtres de Hariri servaient de modèles pour les cas analogues.

[2] Il y a ici un jeu de mots qui ne réussirait pas beaucoup dans nos langues d'Europe. En arabe, le mot *composé* est rendu par *blanchi*, c'est-à-dire *mis au net*.

ce compliment, et en m'adressant une réponse qui me place au-dessus de mes pareils.

Au mois de schoual de l'année 500 (juin 1107 de J. C.), le vizir Saad-al-Mulk fut mis en croix avec quatre de ses amis, à la porte d'Ispahan, et ses biens furent livrés au pillage. Le sulthan se porta à cette extrémité parce qu'il le soupçonnait d'être d'intelligence avec les Bathéniens, classe de sectaires qui répandaient alors partout la terreur[1]. La nouvelle de cet événement arriva à Hariri par un messager qui lui était adressé par un homme considérable de la cour, mais dont le nom ne nous est point parvenu. Cette nouvelle fut pour lui comme un coup de foudre; il se hâta d'écrire une réponse à la personne en question. La surprise, la douleur, la crainte de l'avenir percent dans cette réponse. On va en juger[2] :

ووصل ما شرف به مبشرا من الانباء المبهجة والسعادة المتبلّجة ثم اخذ فى استخبار القاصد عما خبر ونظر واستمع واطلع وكانه استثار به الزفرات والحنين (3) الى اوقات الملاقاة ولم يزل الخادم يستوضحه ويستشرحه ويناقثه (4) ويباحثه وكلما همّ بالقيام وقطع الكلام لزم اذياله وانشده بيتا كان قاله من ضاهت حاله حاله

وحدثتنى يا سعد عنها فزدتنى جنونا فزدنى من حديثك يا سعد

وعرف فى (5) ضمن مناجاته واستشراح روزنامجاته ما اعترض من الشائبة الممضّة والنخيعة بتلك الريحانة الغضّة فوجد مسّ هذا الرزء واخذ منه باوفى جزء على ان ما يشوب صفو المنح ويقدى (6) كاس الفرح يحل محل التميمة للنعم الجسيمة ويسلّى اولى البصيرة السليمة اذ ما احمد قط دوام الصفو كما لا يحجب استمرار الصحو وفى سلامة النفس الشريفة مسلاة للقلوب ومسرّاة للكروب وببقايه تصغر نازلة الخطوب ويصفح للايام عن الذنوب

[1] Voyez la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, au mot *Mohammed*, p. 606 de l'édition originale, et un mémoire de M. Defrémery, dans le Journal asiatique de septembre 1848, p. 273.

[2] N° 1373, fol. 161; n° 1447, fol. 190.

[3] Le n° 1447 porte الجنين.

[4] Le n° 1447 porte يناقشه.

[5] Le n° 1373 porte من.

[6] Nous lisons يقذر.

Votre serviteur s'est abouché avec le messager qu'on lui a fait l'honneur de lui adresser, et a reçu de lui les nouvelles les plus agréables, des nouvelles qui l'ont mis au comble du bonheur. Ensuite il s'est mis à interroger le messager sur tout ce qu'il savait, ce qu'il avait vu et entendu, ce qu'il avait lu. Ce qu'il a appris l'a jeté dans l'angoisse et lui a fait désirer ardemment de se rencontrer avec vous. Votre serviteur n'a pas cessé de demander de nouveaux détails au messager, de le faire expliquer, d'insister auprès de lui et même d'entamer des discussions. Chaque fois que le messager faisait mine de se lever et de vouloir couper court à la conversation, votre serviteur s'attachait au pan de son habit et lui récitait un vers qui semble avoir été fait pour la situation :

« Tu m'as entretenu, ô Saad, de ses charmes (des charmes de ma maîtresse), « et mon amour a redoublé. Continue, ô Saad, à me parler de celle que j'aime [1].

Votre serviteur a appris dans le cours de la conversation, et en se faisant faire par le messager un commentaire de ce qui est inscrit dans les journaux [2], les détails du douloureux événement qui vient d'avoir lieu, la catastrophe qui a emporté cette plante encore si jeune ; il a ressenti l'effet de cette perte, et il y prend toute la part possible. Il est pourtant à observer que ce qui trouble la limpidité des dons (de la providence) et qui souille la coupe de la joie, fait l'office d'un amulette qui préserve les biens essentiels, et offre ainsi une consolation aux personnes douées de perspicacité [3]. Que l'on considère d'ailleurs qu'un état permanent de quiétude perd de son charme, de même qu'on s'ennuie d'un temps constamment serein. De la conservation de votre âme noble dépendent la sécurité des cœurs et le soulagement des peines. Tant que cette vie chérie se maintiendra, les calamités qui se dirigent vers nous s'adouciront, et l'on aura moins à se plaindre des caprices de la fortune.

L'année suivante, Sadaca, prince de Hilla, qui s'était brouillé tout à fait avec le sulthan Mohammed, fut attaqué sur son territoire par les troupes turkes et mis à mort [4]. Son fils Dobays, n'étant pas

[1] Ce vers est sur le mètre *basyth*.

[2] Les gouvernements, en Orient, sont dans l'usage, quand il s'est passé un grand événement, d'expédier des courriers avec une relation officielle de la nouvelle qu'ils veulent transmettre.

[3] De tout temps, on a été persuadé en Orient qu'une grande prospérité amène naturellement quelque désastre, et qu'une disgrâce peut servir d'abri à un bonheur prolongé. On trouvera un développement de cette idée dans l'ouvrage que M. Reinaud a publié en 1828, sous le titre de *Monuments arabes, persans et turks du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. II, p. 166 et suiv.

[4] On pourra lire les détails de cet événement dans le Recueil des historiens orien-

en état de lutter contre des forces aussi redoutables, quitta pour quelque temps le pays. Cet événement contribua à raffermir l'autorité du sulthan dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, et la ville de Bassora put respirer pendant quelques années.

Hariri profita de ces instants de repos pour avancer la composition de ses Macamas. Quand il y en avait une de faite, il se rendait sous le portique de la grande mosquée, et la lisait devant les assistants[1]. Sa réputation s'était répandue, et l'on venait des contrées les plus éloignées pour l'entendre. Sans doute cette lecture était pour lui comme une première épreuve, et il profitait de l'effet que cette communication produisait pour faire des changements à la rédaction primitive.

En même temps, Hariri eut l'idée de joindre le précepte à l'exemple, et il composa deux traités de haute philologie qui sont parvenus jusqu'à nous. Le premier est intitulé *Molhat-al-irab* ou « les délices de la syntaxe; » il est très-court, et il a été rédigé en vers, afin que les élèves se le gravassent plus facilement dans la mémoire. Comme, à ce double titre, il présente de grandes obscurités, Hariri a pris la peine de l'accompagner d'un commentaire en prose. Le deuxième traité porte le titre de *Dorrat-al-gaouass* ou « la perle du plongeur, » et a pour sujet les fautes de langage qui échappent même aux personnes bien élevées. M. de Sacy a inséré des fragments de l'un et de l'autre livre, dans son Anthologie grammaticale arabe.

Sur ces entrefaites, la ville de Bassora fut donnée en fief, par le sulthan, à un emir turk nommé Acsoncor-al-Bokhary[2]. Acsoncor se fit représenter à Bassora par un de ses compatriotes nommé Soncor-al-Benani, qui traita les habitants avec modération.

A mesure que les Macamas de Hariri se répandaient, sa réputation

taux des Croisades, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. I, p. 245 et suiv.

[1] *Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallekan*, édition de M. de Slane, tome I, page 734.

[2] Extrait de la grande Chronique d'Ibn al-Atir, année 513.

allait grandissant. Cet écrit ne tarda pas à acquérir la plus grande popularité. Ce n'est pas que l'envie eût tardé à se manifester. Quelques personnes qui avaient de grandes prétentions à la pureté de goût, signalèrent plusieurs fautes de style. D'autres, en plus grand nombre, s'attaquèrent au ton léger du récit et à l'indécence mal dissimulée de certaines aventures; mais les copies se multipliaient sans cesse, et certains morceaux de vers, devenus populaires, se chantaient au son des instruments de musique.

Hariri éprouva, vers cette époque, une disgrâce qui le mortifia beaucoup. Ayant porté le nombre de ses Macamas à quarante, il se rendit à Bagdad, afin de s'assurer de l'effet qu'elles produiraient dans ce centre des lettres et des sciences. Mais en même temps que certaines personnes lui reprochaient des solécismes, d'autres ne voulurent pas croire qu'il fût le véritable auteur du livre; elles prétendirent qu'il était l'ouvrage d'un homme venu de quelque contrée de l'Afrique ou de l'Espagne, pays où la littérature était alors en grande faveur. Le vizir du khalife, à qui apparemment les fonctions politiques de Hariri étaient inconnues, le fit appeler et lui demanda quelle était sa profession. Hariri ne crut pas devoir se prévaloir de son caractère officiel, et dit qu'il était monschi, c'est-à-dire écrivain rédacteur [1]. Là-dessus, le vizir lui ordonna de composer un morceau littéraire sur un sujet qu'il lui indiqua. Hariri se retira donc dans un coin du divan, et on lui remit de l'encre et du papier; mais en vain il s'efforça de s'exciter l'imagination; il lui fut impossible de rien produire [2].

Tant que le sulthan Mohammed vécut, la ville de Bassora jouit de la tranquillité. Ce prince étant mort l'an 511 (1118 de J. C.), et son fils Mahmoud étant encore en bas âge, les tribulations recommencèrent. La mésintelligence éclata entre Benani, lieutenant d'Acsoncor, prince titulaire, et les deux officiers qui commandaient, au

[1] Notice de Hariri, dans le Dictionnaire des grammairiens arabes de Soyouthi. — [2] *Ibid.* et t. I, p. xx.

nom du sulthan, les troupes turkes : l'un de ces officiers se nommait Gozgoli, et l'autre Soncor-Alp. Dans un des combats qui eurent lieu, Benani fut fait prisonnier, et la citadelle tomba au pouvoir de ses deux rivaux. Soncor tua Benani, puis il fut tué à son tour par Gozgoli, et celui-ci resta maître de la place. Or Gozgoli en voulait à un émir turk de la ville nommé Ali, fils de Sokman, lequel lui faisait ombrage. Comme cet émir fut chargé d'accompagner la caravane des pèlerins à la Mekke, Gozgoli, de concert avec quelques nomades, alla l'attendre sur son passage. Un combat terrible s'engagea, dans lequel Gozgoli fut vaincu et tué. Alors le fils de Sokman prit possession de Bassora, et s'y maintint jusqu'en 514 (1117 de J. C.), année où Acsoncor vint lui-même occuper la ville [1].

Le khalife de Bagdad, Mostadher-Billah, mourut quelques mois après le sulthan Mohammed, et eut pour successeur son fils Mostarsched-Billah. Hariri se hâta d'adresser le compliment suivant au nouveau prince [2] :

للدهر اعز الله انصار الديوان العزيز وادام له مساعفة الاقدار ومضاعفة الاقتدار وايلاء صنائع المبارّ والاستيلاء على جوامع المسارّ خطوب متفاضلة القيم كتفاضل ما تنشيه من الغمم وضروب متفاوتة الدرج بحسب ما تغنيه من المهج فاعظمها ايلاما للقلوب واضراما للكروب واستجلابا للواعج الغموم وايجابا للوازم الحزن على العموم رزأٌ تساهم فيه الانام(3) واظلمت ليومه الايام وكان فى معاهد الخلافة ناجما وعلى سدة الامامة المقدسة هاجما كالجبعة(4) بطود الدين الشامخ ودوحة المجد الباذخ وبحر الكرم الزاخر وقبلة المآثر والمفاخر واها هو خطب(5) كاد يشيب منه الاطفال وتنشق الارض وتخرّ الجبال غير ان الله جلت اسماوه وتعاظم علاوه نظر لاصناف عبيده ومنّ على اهل توحيده باستخلاف المسترشد بالله ولولا هذه المنحة التى انتاشت الدين وجبرت مصاب

[1] Extrait de la grande Chronique d'Ibn-al-Atir, année 513.

[2] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, fol. 158; n° 1447, fol. 187 v.

[3] Le n° 1373 porte الايام.

[4] Le n° 1373 porte كالجبيعة.

[5] Le n° 1447 porte واها له خطبا.

المسلمين لفسدت الارض ولكن الله ذو فضل على العالمين نشر الله فى الخافقين اعلام دولته وحلى تواريخ السير بمناقب سيرته وحقّق آمال المستشفعين والمستضعفين فى اسعافه ونصرته قد التزم الخادم من شرائط هذين الامرين المقدورين والمقامين المشهورين ما يلتزمه المباهى باخلاص الطاعة المتناهى فى الخدمة المستطاعة

Dieu veuille donner de l'éclat aux succès du divan auguste (le gouvernement du khalife) et lui assurer à la fois la faveur du destin, une augmentation de puissance, le bonheur de faire le bien et la possession de tous les genres de joie! La fortune produit des événements dont la gravité s'apprécie par l'impression plus ou moins douloureuse qu'ils laissent apres eux. Ses coups forment diverses catégories, suivant le sang qu'ils font couler. Mais le résultat le plus fâcheux de ses fantaisies, par la douleur dont il affecte les cœurs, l'état d'incandescence ou il met les entrailles, l'agitation qui s'empare de l'âme et les peines multipliées qui l'accablent, c'est ce départ forcé pour lequel chacun de nous a son tour marqué, et dont pourtant le moment reste enveloppé de mystère. Il (le défunt) brillait comme un astre sur le théâtre du khalifat, et présentait l'aspect le plus imposant sur le siége de l'imamat. Il s'élevait comme le . . . . ., en sa qualité de chef de la religion sublime, il dominait, du rang qu'il occupait, comme un arbre glorieux; il était, pour la générosité, comme une mer débordée; il était la kibla (point de mire) des souvenirs et des traditions honorables. Quelle perte! Il y a là de quoi faire blanchir la tête des enfants, de quoi faire voler en éclats le globe de la terre, de quoi faire écrouler les montagnes les plus solides. Heureusement le Seigneur, aux épithètes sublimes et à l'élévation infinie, a jeté un regard miséricordieux sur les différentes classes de ses serviteurs, et il a fait aux adorateurs de l'Être suprême la grâce de leur donner pour khalife Mostarsched-Billah. Sans cette faveur, qui va étendre l'influence de la religion et guérir la blessure faite à l'islamisme, la terre était menacée de dissolution. Mais Dieu est plein de bonté pour ses créatures; il a déployé dans les horizons les étendards de sa puissance; il a ménagé, pour les recueils de notices biographiques un ornement d'un nouveau genre, consistant dans les récits de sa vie glorieuse; il a réalisé, par sa générosité et les soins de sa Providence, les espérances de ceux qui recourent à lui et qui sont fideles à l'humilité. Votre serviteur tenait à s'acquitter, à l'occasion de ces deux décrets du destin, de ces deux événements considérables, des devoirs imposés à quiconque professe un dévouement sincère, et qui se pique de montrer tout le respect dont il est capable.

Sur ces entrefaites, Hariri reçut une lettre qui flatta beaucoup son amour-propre. Cette lettre, qui était en vers, lui était adressée par le neveu du prince du Bathyhé, dont il a été parlé plusieurs fois. Il s'appelait Aboul-Abbas Ahmed, et, de plus, il portait le titre de Nedjm-eddaulé ou « étoile de l'empire. » Ahmed débutait par cette pièce dans la carrière littéraire, et en l'adressant à Hariri, il croyait donner plus d'éclat à son début. Il profita, pour écrire à Hariri, du départ d'une nombreuse caravane qui se rendait des environs de Vasseth à Bassora. Cette caravane comptait dans ses rangs plusieurs femmes de tout âge, qui étaient venues des pays environnants, montées sur des chameaux, dans des litières couvertes. Suivant l'antique usage des poëtes arabes, la lettre commençait par les femmes, notamment par celle qui était censée la maîtresse du poëte[1].

لحىّ كعب ام اخيه كلاب   مرّت بنا بالامس تلك القباب
فهل رات عينك من قبلها   جاذرا تمنعها اسد غاب
كم فى حدوج القوم من غادة   رخيمة الدلّ اناة كعاب
ان اظلمت فرعا انارت سنا   او شبعت حجلا اجاعت حقاب
يعض (2) من ضوء الهلال العما   ولا يغض الحسن منها النقاب
وذى صفاء ليس لى دونه   سرّ صريح الودّ محض الجناب
قال لقد عبّرت اسم التى   سميتها فى الشعر اخت الرباب
وهو كما قال ولكننى   اراقب الغيران اى ارتقاب
وهى رداح الخلق خمصانة   احسن من جيبت عليه ثياب
تفترّ عن مثل اقاح النقا   غرّ الثنايا واضحات عذاب
ان وعدت لم يشفنى وعدها   هل ينفع الظمان لمع السراب
يعدوا على مالى جودى فلا   تعدوا عليه عاديات الذياب
ولو جمعت المال اثرت يدى   وآض لى مال عميم وتاب
وكيف ينمى المال من باذل   طلابة للحمد ونعم الطلاب

[1] N° 1373, fol. 143 ; n° 1447, fol. 176. C'est le mètre *sari*. — [2] Nous lisons بغض.

فازبما وطّد من سودد   وضلّ شانيه المعنّى وخاب
وكنت ان خفت اذى من عدى   بذلت سيفى مغرقا من قراب

Les pavillons qui ont passé hier parmi nous appartiennent-ils à la tribu de Kaab ou à celle de son frère Kelab[1]?

Ton œil a-t-il jamais vu des jouvencelles ainsi surveillées par des gardiens farouches[2]?

O combien il y a dans ces litières de jeunes femmes à l'accueil avenant, de demoiselles à la gorge rebondie!

Si leur noire chevelure répand, pour ainsi dire, l'obscurité, la beauté de leur figure jette un éclat éblouissant; si leurs jambes potelées sont à l'étroit dans les anneaux qui ornent leurs chevilles, leur taille fine est à l'aise dans leur ceinture.

Un nuage qui couvre la lune en diminue la clarté; mais, chez ces femmes, le voile qui couvre leur visage n'ôte rien à leurs charmes.

Un ami pour qui je n'ai rien de caché, qui m'a voué un attachement sincère et qui est du commerce le plus agréable,

M'a dit : « Tu as laissé deviner le nom de celle que tu as appelée, dans tes vers, la *sœur des Rebab*[3]. »

Le fait est tel qu'il l'a dit; aussi avec quelle inquiétude j'observe mes rivaux!

Ma maîtresse a les hanches fortes et la taille fine[4]; elle est la plus belle personne à qui l'on ait jamais mis des vêtements.

Quand elle sourit, elle découvre des dents semblables à la camomille des lieux sablonneux; ses dents sont d'un blanc éclatant et respirent la douceur.

Si elle me donne un rendez-vous, je n'en puis obtenir tout ce que je voudrais. Or, à quoi sert l'éclat du mirage pour l'homme qui est altéré de soif!

Ma générosité seule a fait brèche à ma fortune; ma fortune n'a rien à craindre des loups rapaces (les tribus ennemies).

Si j'étais tenté d'amasser des richesses, ma main en serait surchargée. Des biens immenses viendraient de tous les côtés se mettre à ma disposition.

[1] Kaab et Kelab, qui donnèrent naissance à deux tribus, descendaient tous deux de Cays-Aylan, et vivaient vers le milieu du v^e^ siècle de l'ère chrétienne. (Voy. l'Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane, par M. Caussin de Perceval, t. I, tableau x, partie A.)

[2] Littéralement : « des lions des bois. »

[3] Les Rebab paraissent ici désigner une tribu ou une portion de tribu.

[4] C'est une marque de beauté chez les Arabes.

Mais comment ferais-je fortune, moi qui suis naturellement prodigue et qui n'aspire qu'à la gloire, cet objet si digne d'envie!

Je suis resté avec la considération que j'avais acquise; mes ennemis ont eu la confusion de se retirer déçus.

Toutes les fois que j'ai eu quelque chose à craindre de mes ennemis, j'ai tiré l'épée, et je m'en suis servi contre eux.

Le poëte parle ensuite du navire qui allait emmener la caravane, et qu'il compare à une fougueuse chamelle.

يا ايها الراجح تنجو به (1) هوجاء تنقّض انقضاض العقاب
لم ير فحل (2) امّها في الفلا ولا عراضا لفحت في الضراب
ولا رعت حمضا ولا خلة يوما ولم تجتر بهمى العذاب
ولا اعتفى الحالب اعبارها ولا رات سقبا لها في السقاب
تنساب والتيّار ذو حومة مثل الحباب الصل فوق الحباب

O toi qui pars, le navire qui te porte est une espèce de chamelle, qui se précipite avec l'impétuosité de l'aigle;

C'est une chamelle dont jamais l'étalon n'a rencontré la mere dans les pâturages, et que jamais étalon n'a eue à saillir.

Elle n'a brouté ni herbe salée, ni herbe douce; elle n'a jamais rumine la plante de la douleur.

L'homme qui trait le troupeau ne s'est jamais mis en quête de son lait; elle n'a pas eu de petit à surveiller dans les pâturages.

Tandis que les flots s'agitent, ta monture glisse sur l'onde comme un serpent.

Le poëte continue ainsi :

بنى حرام الصيد إن جيتهم بالبصرة الفيحاء ذات الرحاب
ابلغ سلامى قاسما انه دعا فوادى شوقه فاستجاب

[1] Le n° 1373 porte بنا, et au lieu de الراجح, le n° 1447 porte الريح.

[2] Le n° 1373 porte امها الفحل امها, et le n° 1447, امر الفحل امها; c'est le mètre qui exige que le texte soit rétabli comme nous l'avons fait.

اعنى الحريرى فوجدى به   وجد الصدى الظامى ببرد الشراب
قد حل من قلبى على نايه   بين السويداء وبين الحجاب
سمعت بالبحر سماعا وقد   يقال فيما قيل عنه عجاب
وقد رايت الدرّ لا قيمة   له وفى الدرّ الذى فيه عاب
وابن الحريرى والفاظه   بحر ودرّ ليس فيه معاب
له المقامات التى لم تكن   لابن قريب لا ولابن الحباب
تشهد بالنبل (1) له والحجى   شهادة الزهر لودق السحاب
اقسم بالله لقدما اتت   عن ادب جمّ وصدر رحاب
وكم له من كلمات غدت   فى الشرق والمغرب ذات اغتراب
لا يعمل المزهر الا بها   كانما تحدو الحداة (2) الركاب
وليس بالمنكر منه الحجى   والبحر لا ينكر منه العباب
وان غدا ينسب آباءه   حوطا وعتابا معا او شهاب
اعطته قيس بعدها (3) خندف   بيت العلى السامى وعتق النصاب
من معشر تمت تميم بهم   فالاصل اما طاب فالفرع طاب
هم المصاليت ليوم الوغا   وطاعنوا الفرسان تحت العقاب
وهم لذى طخفة (4) فلّوا الظبى (5)   واسترعفوا الخطّى يوم الكلاب
وشيّدوا المجد باسيافهم   فى يوم ذى قار ويومَى اراب
يا ابن علىّ انت فخر الحجى   وصفوة العلم التى لا تشاب
انت ثمال الادب المقتنى   ومطلع العلم الذى كان غاب
وعندك الحلم الثرى الذى   لا يمترى فيه ولا يستراب
يرضى بهِ الله وبعض الورى   يكرهه والحكم شهد وصاب
قد اكتسبت العمل المرتضى   والعلم نعم الذخر والاكتساب
وفقتَ اهل العصر بل من مضى   فى كل فن من فنون وباب
يفديك يا قاسم من يدعى   مع جهله الحكم وفصل الخطاب

[1] Le n° 1447 porte بالنيل.
[2] Le n° 1373 porte حداة.
[3] Le n° 1373 porte ما.
[4] Le n° 1447 porte الوغى.
[5] Le n° 1373 porte الذى طعن.

يدأب كى يحسب من اهله   وهو اذا فتش شرّ الدواب
رغبت فى ودّك انى امرؤ   لا ارتضى الا الصريح اللباب
بعى مغال الصدق سمعى ولا   يزال ذا وقر لقول الكذاب
جاءتك بكر الشعر مختالة   فى الكرم من حلى النهى والسحاب (1)
اصخ سماعا واجعلن مهرها   جواب شعر منك نعم الجواب (2)

Tu vas voir les Benou-Haram qui se piquent de fierté. Si tu trouves Hariri dans Bassora la verdoyante, dans la cité aux vastes emplacements,

Présente-lui mon salut. L'attachement qui m'attire vers lui sollicitait mon cœur, et mon cœur n'a pu y résister.

Mon amour pour Hariri est l'attrait qu'éprouve l'homme altéré pour la liqueur fraîche.

Bien que nous soyons éloignés l'un de l'autre, il a pris place au fond de mon cœur.

J'ai entendu parler de la mer, et au nombre des récits qu'on en fait, il y en a de merveilleux.

J'ai vu des perles sans prix, comme j'en ai vu qui étaient déparées par des taches.

Pour Hariri[3] et son style, c'est un océan sans rivage, ce sont des perles sans défaut.

Il est l'auteur des Macamas, et l'on n'en a pas dit autant d'Ibn-Corayb, ni d'Ibn-al-Hebab[4].

Les Macamas sont un monument de son habileté et de son génie, de la même manière que la fleur des champs révèle la présence de l'eau des nuages.

J'atteste le nom de Dieu : les Macamas ne peuvent être que le produit d'un savoir immense et d'une vaste capacité.

Combien n'y trouve-t-on pas d'expressions qui, de là, ont circulé en Orient et en Occident.

Les instruments de musique ne jouent plus que pour accompagner ses vers,

[1] Nous lisons والحّاب.

[2] Le n° 1373 porte العذاب.

[3] Littéralement : « le fils du Haririen. » Voy. ci-devant, p. 3.

[4] Noms de quelques savants écrivains des temps passés. Ibn-Corayb est plus connu sous la dénomination ethnique d'Asmay. On peut consulter sur ce personnage la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, et le Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, t. I du texte arabe, p. 403. Quant à Waliba, fils de Al-Hebab, voy. la traduction du Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, par M. de Slane, t. I, p. 395.

et c'est au son de cette poésie enchanteresse que les conducteurs de caravanes règlent le pas des chameaux [1].

Son génie n'est pas contesté. Autant vaudrait nier les vagues de la mer.

Si l'on veut connaître les noms de ses ancêtres, tels que Hauth, Attab ou Schehab,

On apprend que Cays et Khindif ont fondé pour lui une maison sublime, une noble race [2].

N'est-ce pas sa famille qui a fait la gloire de la tribu de Temim? Quand le tronc est noble, le rameau doit l'être aussi.

Ses ancêtres se montrèrent en braves dans les jours de combat; ils s'illustrèrent par leurs coups de lance sous le ocab [3].

Ce sont eux qui ébréchèrent leurs épées à la journée de Dou Thikhfa et qui brandirent leurs lances à la journée de Kolab [4].

[1] Les Arabes ont des espèces de chants avec lesquels ils excitent les chameaux à la marche, et en règlent le pas, d'une manière plus ou moins rapide. Le conducteur de la caravane s'adresse au chef de file, et tous les autres chameaux se règlent sur lui. Burckhardt a fait connaître un échantillon de ces chants dans ses notes sur les Bédouins. (Voy. la traduction française que Eyriès en a donnée à la suite du Voyage en Arabie, t. III, p. 185.)

[2] On lit dans la notice de Hariri par Ibn-Khallekan (t. I de la présente édition, p. xx), que Hariri était issu de Rebyat-al-Farès; or Rebyat-al-Farès était un des quatre fils de Nizar, fils de Maad, fils d'Adnan. Suivant M. Caussin de Perceval, il vivait quelques années avant les commencements de notre ère (ouvr. cité, t. I, tabl. VIII). Khindif est le nom d'une femme qui épousa un neveu de Rebyat-al-Farès, Elyas, fils de Modhar. D'après cela, Hariri n'a pu descendre de Rebyat-al-Farès que par voie collatérale. Le nom de Khindif, sur laquelle on peut voir ci-dessous, p. 515, désigne chez les anciens écrivains arabes toute la postérité de Modhar par Elyas, c'est-à-dire, la descendance la plus noble d'Ismael, fils d'Abraham; car Khindif donna naissance, non-seulement à de puissantes tribus, telles que celles de Temim, etc., mais à la tribu des Coreïschites, à laquelle appartenait Mahomet. La ramification des Benou-Haram, à laquelle appartenait Hariri, se rattachait à la tribu de Temim; il en était de même des Benou-Yerboua, auxquels appartenaient Hauth al-Ryahi, Attab, fils de Harma, et Schehab, dont il est parlé dans le vers précédent. Pour ce dernier personnage, voy. l'ouvrage posthume de Reiske, intitulé *Primæ lineæ historiæ regnorum arabicorum et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Muhammedem tempore gestarum, cum tabulis genealogicis tribuum arabicarum*, Gœttingue, 1847, p. 156.

[3] L'*ocab* est un drapeau qui, dès avant Mahomet, appartenait à la famille de Kossay, et qui, dans les batailles, dominait tous les autres drapeaux. Du reste, Mahomet avait un drapeau du même nom.

[4] La bataille de Dou-Thikhfa fut gagnée sur le roi de Hira par les Benou-Yerboua,

Aux journées de Dou-Car et d'Erab, ils élevèrent, avec la pointe de leur épée, un nouvel édifice de gloire[1].

O fils d'Ali, tu es l'honneur du talent, la dernière expression de la véritable science.

Tu es le soutien du savoir actuel, le restaurateur des connaissances qui s'étaient éteintes.

En toi est une sagesse prévenante, sur laquelle il ne s'est pas élevé de contestation, et que personne ne met en doute.

Or, si la sagesse est un bien chéri de Dieu, elle est repoussée d'une partie des mortels : c'est un mélange de miel et de coloquinte.

Tu as su choisir la bonne part. Oh! que la science est un riche trésor, un lot inappréciable !

Tu t'es élevé au-dessus des hommes de l'époque ; tu as même dépassé les anciens dans tous les genres de savoir et de talent.

O Hariri! puissent tes jours se prolonger aux dépens de ceux de ces hommes qui, malgré leur ignorance, ont des prétentions au goût et à l'éloquence,

Qui font tous leurs efforts pour trouver place parmi les gens de talent, et qui, lorsqu'on les apprécie à leur juste valeur, ne sont que des bêtes brutes.

J'ai visé à ton amitié ; je suis de ceux qui ne se plaisent qu'aux choses pures et droites.

Mon ouie est ouverte aux propos sensés et se ferme aux paroles frivoles.

Fais comme si cette pièce de vers, premier fruit de ma verve, était une jeune vierge qui se présente à toi avec un collier composé de grains de cristal et de pastilles parfumées.

Accueille-la avec bonté et envoie-moi, sous forme de douaire, une réponse en vers. Quelle faveur ce sera pour moi !

Hariri ne pouvait se dispenser de faire honneur à cette épître. Dans sa réponse, qu'il paraît avoir fait attendre, il employa le même

peu de temps avant Mahomet. (Voy. l'ouvrage de M. Caussin déjà cité, t. II, p. 153 et 570 ; voy. aussi le Recueil des proverbes arabes de M. Freytag, t. III, p. 561.) Quant à la bataille de Kolab, voy. la Chronique d'Aboulfeda, *Historia anteislamica*, p. 144, et l'ouvrage de M. Freytag, à l'endroit cité.

[1] Sur la journée d'Erab, on peut voir l'ouvrage de M. Freytag, t. III, p. 564. Quant à la bataille de Dou-Car, qui fut gagnée par de véritables descendants de Rebyat-al-Farès, les Benou-Bekr-Waïl, sur les troupes du roi de Perse, voy. l'ouvrage de M. Caussin, t. II, p. 179 et suiv. ainsi que le Recueil des proverbes de M. Freytag, t. III, p. 557.

mètre que l'émir; de plus, afin d'ajouter à la pensée le mérite de la difficulté vaincue, il rédigea son épître de manière à ce que les vers, rangés deux par deux, se terminassent par le même mot[1]. On peut s'en assurer en jetant les yeux sur la pièce qui va suivre; si la règle n'est pas toujours observée, c'est qu'il y a des lacunes dans les deux manuscrits. D'ailleurs, nous avons nous-mêmes supprimé quelques vers qui n'auraient été intelligibles qu'à l'aide d'un long commentaire. A l'exemple de plusieurs anciennes poésies arabes, la pièce commence par un tableau des collines du territoire de Bassora, où la caravane, en sortant du navire, avait dressé ses tentes[2].

عرّج لك الخير صدور الركاب   على ربى كنّ مغانى الرباب
وقف بها وقفة مستعبر (3)   يسحّ فيها الدمع سحّ الرباب
فسنّة العشّاق ان يعولوا   فى منزل الحب اذا الحب غاب
حبذا تلك الربا من ربا   ظباوها افتك من اسد غاب
يعجز من يسرح الحاظه   فيها ولو كان الذكىّ النقاب
من كل هيفاء رَوود الخطا   واضحة الجيد تحول النقاب
وتستبى اللب بدلّ الصبى   ومطعم الادلال (4) حلو وصاب
كانّ ذاك العهد من حسنه   روض همى المزن عليه وصاب
او خلق نجم الدولة المقتنى   فضلاء شا الشيب به والشباب (5)
طلو المحيّا مستهل الحبا   مهذّب الاخلاق من كل عاب
اوفى على قسّ بيانا وفى   روايه الاداب فاق ابن داب
ويوم تذكى الحرب يزرى على   عتيبه او حارث او شهاب
تخاله والسيف فى كفه   ملتمعا بدرا تلاه (6) شهاب
زان بنى ليث على انه   عند طراد الخيل ليث بهاب
من معشر لم يرق دوحهم   اصل وفرع غير طاب ابن طاب

[1] C'est ce que l'auteur arabe nomme لزوم ما لا يلزم. Sur cette expression, voy. ci-dessous, p. 484.

[2] N° 1373, fol. 145; n° 1447, fol. 177.

[3] Le n° 1373 porte مستعبر.

[4] Le n° 1447 porte ذل et الاذلال.

[5] Ce vers est un peu altéré.

[6] Le n° 1373 porte تلالا.

زكوا عروقا وحلوا (1) مجتنى   والمجتنى يحلو اذا الغرس طاب
ديارهم امنع للمرتجى   اليهم من شامخات العقاب
ونارهم ناران نار بها   يجتلب الضيف ونار العقاب
فهذه يشقى بها من بغى   وهذه يحظى بها من اناب
كانما نشر احاديثهم   نشر عبير فاغم اواناب
فقل لمن يبغى مباراتهم   دون الذى حاولت شيب الغراب
مغضّ طرفا عن مساماتهم (2)   فذروة الغارب يعلو الغراب
شتان ما بينكم مثل ما   شتان ما بين جواد وجاب
يا ليت شعرى هل مودّ الى   احمد شكرا سار عنى وجاب
اهدى لى النظم البديع الذى   ينساب فى السمع انسياب الحباب
ازرى بما نقّحه جرول   وحاله (3) والبة ابن الحباب
فلم ازل ارتع فى روضه   الحالى واتلوه كامّ الكتاب
لله ما اهدى وكم منة (4)   اسدى بتاهيلى لذاك الكتاب
اطربنى طربة خدن الصبى   من بعد ما اخلس فودى وشاب
فاستخلص الشكر وودّا رسا   فى القلب كالنصل رسا فى النصاب
بلّت يدى منه بما لم يكن   يخطر فى الوهم ولا فى الحساب
فليُهنِّنى الحظ الذى حزته (5)   منه بلا كدّ ولا قرع باب
وليهنه منى الثناء الذى   حبرت فى تصنيفه الف باب
خذها ابا العباس طنّانة (6)   ورب شعر طن (7) منه الذباب
عارضت فيه بغرارى الصدى   غرارك العضب الصقيل الذباب
وقد اتت نحوك تهوى الى   فنايك الرحب هوىّ العقاب
كانها مجّبا بمقصودها   امير جيش سار تحت العقاب
فاولِها منك رضا ساترا   عوارها فهو اجل الثواب

[1] Le n° 1447 porte وجنوا.
[2] Le n° 1373 porte مساواتهم.
[3] Nous lisons وخاله.
[4] Le n° 1447 porte منته.
[5] Le n° 1373 porte نلته.
[6] Le n° 1447 porte ظنانة.
[7] Le n° 1447 porte ظن.

وابق مربع الربع ما عسّلت نحل وما احلولى مذاق الثواب (1)
ولا تلمنى ان تراخت خطا عن التلاق او تراخ جواب
فكم لصوب السيل من تلعة تعوق مجراه وكم من جواب

Dirige, ô mon ami, ta monture vers les collines qui ont servi de demeure aux femmes des Rebab.

Là arrête-toi un instant, pour y laisser couler tes larmes avec l'abondance de l'eau des nuages.

En effet, l'habitude des amants, quand ils se trouvent dans la demeure de l'objet aimé et que celui-ci est absent, est de s'abandonner à leur douleur.

Quel coup d'œil charmant présentaient ces collines, lorsqu'elles étaient animées par la présence de gazelles plus redoutables que les lions des forêts.

Celui qui y portait ses regards, quelles que fussent la force et la sagesse de son esprit, ne pouvait résister

A ces beautés à la taille déliée, à la démarche molle, au cou blanc, au voile transparent.

Elles subjuguaient le cœur par leurs grâces enfantines : or, le fruit de l'amour est à la fois amer et doux.

On eût dit que ce lieu de réunion, par la beauté de son aspect, était un de ces jardins où les nuages versent abondamment de l'eau ;

Ou que c'était une image de Nedjm eddaulé, dont les belles qualités sont également recherchées de la vieillesse et de la jeunesse.

Il a la figure ouverte, le visage prévenant. Ses mœurs sont restées pures de toute espèce de vice.

Il surpasse Coss pour l'éloquence[2] et Ibn-Dab pour les discussions littéraires[3].

Le jour où le combat s'allume, il laisse bien loin derrière lui Otayba, Haret et Schehab[4].

Quand l'épée brille dans sa main, tu croirais voir en lui une lune suivie d'une étoile filante.

Il est l'ornement des Benou-Leyts[5], sans compter que lorsque les braves montent à cheval pour en venir aux mains, il est un lion formidable.

[1] Le n° 1373 porte الشراب.

[2] Coss est le nom d'un évêque chrétien qui vécut pendant la première période de la vie de Mahomet. (V. ci-dessous, p. 318.)

[3] Ce personnage nous est inconnu.

[4] Noms de trois anciens héros arabes, de la branche des Benou-Yerboua, le grand-père, le fils et le petit-fils. (Voy. l'ouvrage de Reiske déjà cité, p. 156.)

[5] Il existe plusieurs ramifications de tri-

Sa famille est comme un verger dont les arbres, et pour le tronc et pour les branches, n'offriraient rien que de parfait.

Leur sève est pure et leurs fruits sont doux. Le fruit est toujours bon quand la semence est bonne.

La demeure de cette famille est pour celui qui y cherche un refuge un abri plus sûr que les monts les plus inaccessibles.

Le feu qu'on y a allumé sert à deux fins; l'un attire les hôtes, l'autre devient un châtiment pour le coupable.

Celui-ci sert à punir le méchant; celui-là fait le bonheur de l'honnête homme.

Les récits qui circulent au sujet de cette famille répandent l'odeur de l'ambre parfumée et du musc.

Dis à celui qui voudrait rivaliser avec elle : *Avant d'atteindre le but que tu te proposes, il faudrait pouvoir donner de la blancheur au corbeau.*

Renonce à ton ambition; la bosse du chameau s'élève naturellement au-dessus de l'os de sa cuisse.

Il y a la même différence entre toi et cette famille qu'entre l'homme généreux et l'être au cœur dur.

Plût à Dieu que quelqu'un voulût bien porter à Ahmed le tribut de ma reconnaissance!

Il m'a adressé une épître pleine d'un esprit qui se glisse dans l'oreille comme le serpent (dans son trou).

A côté de ce morceau, je fais fi des compositions de Djarwal et de Waliba Ibn-al-Hebab[1].

Mon esprit s'y promène comme dans un jardin rempli de fruits doux, et je le lis avec autant d'admiration que le commencement du Coran.

Quel magnifique présent! combien il m'a fait honneur en m'adressant cette epître!

Il m'a fait bondir de joie comme un enfant, moi dont les cheveux ont grisonné et tournent à la blancheur.

Ma reconnaissance est complète, et l'amour que j'ai conçu pour toi s'est implanté dans mon cœur, comme le fer de lance dans son manche.

bus désignées sous le nom de Benou-Leyts. La ramification à laquelle appartenait la famille des princes du Bathyhe, est probablement celle qui descendait d'Ismael par la branche de Kenana. (Voyez l'ouvrage de M. Caussin, t. I, tableau VIII, et l'ouvrage de Reiske, tableau V.)

[1] Nous avons déjà parlé de Waliba. Quant à Djarwal, c'était un poëte satyrique du temps de Mahomet; on lui avait donné le sobriquet d'*al-Hotaya*, ou homme de peu de chose. (Voyez l'ouvrage de M. Caussin déjà cité, t. II, p. 567 et 635; t. III, p. 482.)

Tu m'as gratifié d'un cadeau qui ne m'était jamais venu à l'esprit et qui n'était jamais entré dans mes calculs.

Je me félicite d'autant plus de cette faveur, qu'elle m'est arrivée sans que j'eusse pris aucune peine ni frappé à aucune porte.

Félicite-toi à ton tour de cette épître que j'ai cherché à parer de tous les ornements du style.

Accepte-la, ô Aboul-Abbas, comme si elle devait avoir du retentissement. Plus d'une fois les oreilles ont tinté à l'occasion d'une poésie aimée du public.

J'ai osé m'escrimer de mon épee rouillée contre ton épée si affilée, si bien polie.

Ma lettre va prendre son vol vers ta majestueuse demeure; elle se précipite avec la rapidité de l'aigle.

Glorieuse d'être adressée a un personnage tel que toi, elle s'avance avec la fierte d'un géneral d'armée marchant sous le drapeau du commandement.

Puisse ton indulgence jeter un voile sur ses défauts; ce sera pour moi la plus douce des récompenses.

Continue à vivre dans l'abondance de toute chose, tant que les abeilles feront leur miel, tant que le miel conservera son goût agréable.

Ne m'en veux pas si je ne vais pas te faire ma cour, ou si ma reponse s'est fait attendre.

Hélas! combien le ruisseau rencontre de tertres ou de creux qui l'arrêtent dans son cours!

Hariri avait été très-sensible à l'affront qu'il avait essuyé dans son dernier voyage à Bagdad. A son retour à Bassora, il reprit la composition de ses Macamas et il en porta le nombre à cinquante. Ibn-Khallekan dit avoir vu au Caire quelques séances écrites de la main de Hariri, et en tête desquelles Hariri avait marqué de sa propre main qu'il les avait dédiées à Abou-Ali al-Hassan, fils d'Ali fils de Sadaca, vizir du calife Mostarsched-Billah[1]. Mostarsched, comme on l'a vu, monta sur le trône l'an 512 (1118 de J. C.). Abou-Ali parvint au vizirat l'an 513 (1120 de J. C.); trois ans après Hariri était mort : par conséquent, il ne peut pas rester d'incertitude sur l'époque où Hariri mit la dernière main à son recueil. Abou-Ali aimait les gens

[1] T. I de la présente édition, p. XVIII.

de lettres et était poëte lui-même [1]. Peut-être Hariri mit sa politique à se concilier un puissant patronage dans une ville où plus d'une personne s'était montrée hostile contre lui.

Les diverses Macamas avaient été composées indépendamment les unes des autres et ne présentaient pas d'ensemble. Hariri les disposa dans l'ordre où elles sont aujourd'hui; celle qui était la première pour la date de la composition devint la quarante-huitième. Cependant le héros des cinquante Macamas est toujours le même; c'est Abou-Zeïd de Saroudj. Sans doute Hariri jugea nécessaire d'établir une espèce de succession dans cette galerie de tableaux. Un auteur arabe signale une autre espèce de classement. Il dit que chaque sixième Macama a un caractère essentiellement littéraire [2]; chaque dixième Macama prêche la mortification [3] et chaque quinzième respire la facétie [4].

Quoi qu'il en soit, la cinquantième Macama paraît être la dernière dans l'ordre de la composition. L'auteur y représente Abou-Zeïd comme vieux et blasé, et le fait retourner à Saroudj, sa patrie, où il meurt dans les pratiques de la pénitence. Cette idée n'a rien que de conforme à la situation d'esprit de Hariri, devenu vieux et infirme, et qui déjà avait pour ainsi dire un pied dans la tombe. Mais il est un autre ordre d'idées qui domine dans la Macama et qu'on ne peut pas séparer de la personne de Hariri; c'est le sentiment que Virgile a exprimé d'une manière si touchante, quand il dépeint le brave Anthor frappé d'une flèche dirigée contre un autre que lui :

> Sternitur infelix alieno vulnere, cœlumque
> Adspicit, et dulces moriens reminiscitur Argos.

La cinquantième Macama est adressée à la ville de Bassora, à la

[1] Grande Chronique d'Ibn-al-Atir, an 522 de l'hégire; Recueil d'Emad-eddin, n° 1447 des man. ar. de la Bibliothèque nat. fol. 2 v.

[2] ادبية.

[3] زهدية.

[4] هزلية. *Séances de Hariri*, édition du Caire, par le scheïkh Tounesi, sur le frontispice.

ville où Hariri était né, où il avait passé sa vie et où il devait mourir. L'auteur commence par tourner ses regards vers la grande mosquée où il avait fait ses études, et où ses Macamas avaient pour la première fois été communiquées au public. Les professeurs y étaient à leur poste entourés d'élèves, et des flots d'hommes lettrés circulaient sous les portiques, s'entretenant de questions de science ou de goût. « La mosquée Djami, dit l'auteur, était encombrée de savants assis sur des siéges, et ses abreuvoirs étaient garnis d'amateurs altérés; on cueillait dans ses jardins les fleurs des paroles, et l'on entendait sous les portiques le bruit des calams[1]. »

Hariri met ensuite dans la bouche d'Abou-Zeïd un tableau de Bassora qui ne serait pas maintenant désavoué par les habitants de cette cité : « O combien votre réputation est belle, combien vos mérites sont éclatants. Votre ville est le plus parfait des pays pour la sainteté, le plus pur pour l'intelligence, le plus vaste en superficie, le plus abondant en aliments, le lieu où le Tigre est le plus large, le mieux pourvu en canaux et en palmiers, le plus satisfaisant en gros et en détail. » Hariri, faisant allusion à l'avantage de Bassora d'être une ville de fondation musulmane et de se trouver à l'entrée du désert qui mène à la Mekke et à Médine, s'exprime ainsi : « Bassora est le pavillon qui donne entrée au territoire sacré. Cette ville n'a pas été souillée par la présence de temples du feu, et l'on ne s'y est jamais livré au culte des idoles; sur son sol, on a toujours adoré le vrai Dieu. On y remarque des lieux de réunion renommés, des mosquées animées, des établissements scientifiques célèbres, des tombeaux où l'on va en pèlerinage[2], des monuments vénérés. Là se rencontrent les navires et les caravanes, les poissons et les reptiles, le conducteur de chameaux et le marinier, le chasseur et le cultivateur, l'archer et le lancier, le pâtre et le nageur. On y a le spectacle du flux de la mer,

[1] Ci-dessous, p. 668.

[2] Niebuhr a donné, dans la relation de ses voyages, des détails sur quelques-uns de ces tombeaux. (Voyez la traduction française, t. II, p. 181 et suiv.)

qui fait déborder les eaux du Tigre, et du reflux, qui leur procure un écoulement[1]. »

Nous avons dit que dans cette Macama Abou-Zeïd, faisant un retour sur lui-même, donne les marques du plus profond repentir, et qu'il fait vœu de changer de vie. A la suite d'une espèce de sermon qu'il venait d'adresser aux habitants de Bassora, il sent sa verve poétique s'éveiller, et il continue son discours en vers. Les premiers vers nous paraissent s'appliquer, du moins en partie, à Hariri lui-même. On va en juger[2] :

Ne songe plus aux belles demeures ni aux réunions sensuelles.

Oublie l'ami à qui on va dire adieu et repousse toute idée mondaine.

Pleure sur le temps que tu as passé à barbouiller ces feuillets,

Et pendant lequel ton esprit était uniquement occupé de sujets futiles.

Que de nuits ont été sottement employées

A satisfaire de vains désirs, soit couché dans un lit, soit étendu sur un sopha!

Que de pas tu as faits pour arriver à un résultat misérable!

Combien de fois tu as promis de faire pénitence, et un plaisir ou un amusement t'a fait oublier tes engagements!

Combien de fois tu as offensé le maître des cieux les plus élevés,

Ne tenant aucun compte de ses volontés! Combien de fois tu as blessé la vérité dans tes récits!

Combien de fois tu as méconnu les bienfaits du Seigneur et bravé sa vengeance!

Combien de fois tu as rejeté ses commandements comme on rejette une vieille chaussure!

Combien de fois tu t'es livré à la plaisanterie, et tu as emis de dessein prémédité des opinions sans fondement!

Tu t'es montré sans aucun souci des préceptes sacrés du Seigneur.

Revets-toi donc des marques du repentir, et fonds-toi en larmes de sang,

Avant que ton pied ne bronche et que tu ne sois précipité dans la triste demeure.

Humilie-toi comme un homme qui reconnaît sa faute; soumets-toi comme quelqu'un qui se sent coupable.

[1] Ci-dessous, p. 671. — [2] Ci-dessous, p. 681.

Dompte ta passion et fuis la tentation comme quelqu'un qui, voulant quitter la terre, met à la voile.

Jusques à quand vivras-tu dans la torpeur et la mollesse? La meilleure partie de ta vie s'est consumée

A acquérir un bien qui n'est qu'une cause de ruine, et tu ne songes pas à revenir en arrière!

N'as-tu pas vu la couleur de tes cheveux s'altérer et des nuances se former sur ta tête?

Or celui dont les tempes prennent plusieurs couleurs, peut se considérer comme dans les bras de la mort.

Hariri, à cette même occasion, composa une préface, et cette préface nous fait connaître quelques circonstances dont sans elle nous n'aurions eu qu'une idée vague. Il commence par rendre compte des motifs qui l'engagèrent à composer ses Macamas, et là il dissimule entièrement la part qu'Abou-Zeïd eut à ce grand fait littéraire. « Un jour, dit-il, dans une réunion, la conversation tomba sur les Macamas de Hamadani, et une personne dont les conseils sont des ordres et à laquelle on s'estime heureux d'obéir, m'engagea à composer des Macamas sur ce modèle, bien que je n'ignore pas qu'un boiteux ne saurait suivre les pas d'un homme droit et robuste. En vain je lui représentai à quoi s'expose quiconque entreprend de mettre deux mots à la suite l'un de l'autre; en vain je m'efforçai de me soustraire à une tâche dans laquelle la raison chancelle, où l'esprit s'égare et qui présente de fréquentes occasions de chute; cette personne ne voulut pas agréer mes excuses. Je me rendis donc à ses volontés, et je résolus de faire tous mes efforts pour répondre à ses désirs. Malgré les inconvénients d'une imagination refroidie, d'une intelligence éteinte, d'une veine tarie et de chagrins cuisants, je suis parvenu à réunir cinquante Macamas, qui renferment les mots de la langue sérieux et plaisants, les termes légers et graves, les perles et les brillants de l'élocution, ainsi que les expressions les plus piquantes, y compris certains passages du Coran et quelques métonymies remarquables. J'y ai enchâssé un choix de proverbes

arabes[1], quelques observations littéraires, des questions grammaticales, des cas lexicologiques, des nouvelles qui n'avaient pas encore été racontées, des discours variés, des exhortations propres à faire pleurer le pécheur, et des plaisanteries capables de faire oublier au malheureux ses chagrins. En cherchant à mettre du sel dans le récit, mon but a été d'égayer le sujet, et d'accroître le nombre de mes lecteurs[2] ».

Ensuite Hariri va au devant des reproches qui lui avaient été faits au sujet du ton général du recueil, des maximes peu édifiantes qui y sont débitées, et de la licence de certains tableaux. Pour apprécier la gravité de ces reproches, il faut se placer au point de vue d'un grand nombre de musulmans. Un verset du Coran est ainsi conçu : « Il y a des hommes assez sots pour se plaire à des récits frivoles, à des récits qui éloignent de la voie de Dieu, et pour la tourner en ridicule. Ceux-là recevront un châtiment humiliant[3]. » Beydhavi, commentant ce verset, dit qu'il faut entendre par là les récits qui n'ont pas de fondement, les histoires qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, les facéties et les paroles au delà du nécessaire. En conséquence, les personnes qui se piquent de dévotion s'interdisent les livres de contes et les écrits qui portent sur des événements supposés; elles rejettent surtout les récits où l'on a mis en scène des animaux et des êtres inanimés, tels que les plantes et les corps inorganiques; à leurs yeux, c'est profaner la parole que Dieu a donnée à l'homme créé à son image. Ce n'est pas tout : le chant, la musique, la poésie elle-même, quand elle n'est pas employée à célébrer les louanges du Très-Haut, sont des plaisirs mondains qui détournent de la pensée du ciel[4]. Sous ces divers rapports, les Macamas de Hariri ne sont rien

[1] Le recueil des proverbes de Meydani fut rédigé à peu près en même temps que les Macamas; et probablement Hariri n'en avait pas connaissance quand il commença son travail. Son idée n'en était que plus louable.

[2] Ci-dessous, p. 6 et suiv.

[3] Sourate XXXI, v. 5.

[4] Pour la poésie, voyez la Géographie d'Aboulfeda, introduction de M. Reinaud, p. XXXI; voyez également ci-dessous, p. 151.

moins qu'irrépréhensibles. Combien ne devait pas être coupable celui dont les vers servaient à égayer les parties de plaisir et à régler la marche de vils animaux! Aussi, dès le principe, les Macamas furent vues d'un mauvais œil par le vulgaire, dans Bassora même. En voici la preuve : un homme de science, appelé Aboul-Thaher-al-Silafy, qui voyageait pour accroître son instruction, et qui plus tard composa un commentaire sur les Macamas, fut attiré jusqu'à Bassora par la grande réputation de Hariri. A peine arrivé, il chercha à voir le célèbre écrivain; on lui répondit qu'il était à la grande mosquée. Il s'y rendit sur-le-champ, et comme en ce moment plusieurs hommes graves se trouvaient sous les portiques entourés d'auditeurs, il demanda lequel d'entre eux était Hariri. On lui dit, en faisant signe du doigt : « Le voilà qui vient d'imaginer quelques nouvelles bêtises, et qui les débite à ses auditeurs. » Ibn-Khallekan, qui rapporte le fait [1], dit qu'Al-Silafy, qui était venu avec d'autres idées, resta stupéfait, et qu'il se retira sans en demander davantage.

Mais, d'un autre côté, il faut faire observer que cette manière étroite de considérer les choses n'a jamais été partagée par les personnes éclairées. Mahomet lui-même n'a pas dédaigné, dans le Coran, de mettre dans la bouche de Dieu des paraboles où figurent les animaux. La question est discutée avec soin par Ibn-Arabschah, dans la préface de son recueil d'apologues, intitulé *Fakihet-al-Kholafa* [2].

Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Hariri : « J'espère que je n'aurai pas travaillé à ma propre perte, et que je ne me trouverai pas du nombre de ceux qui, tout en ayant cru bien faire dans ce monde, seront damnés dans l'autre. Je sais que si les gens d'esprit sont indulgents pour ce genre d'exercice, et si mes amis veulent bien sympathiser avec moi, je ne suis pas à l'abri de la critique des sots ni de

[1] Tome I de l'édit. de M. de Slane, p. 734. Quant à Aboul-Thaher lui-même, une notice lui a été consacrée, *ibid.* p. 43 et 44.

[2] Édition de M. Freytag, p. 2 et suiv. Voyez aussi le preambule du *Solouan-al-Motha* d'Ibn-Zafer, que M. Michel Amari, de Palerme, vient de publier à la fois en italien et en anglais.

la haine de ceux qui feignent la sottise, de ceux qui pour faire tort au livre, font courir le bruit qu'il est contraire à la religion. Quiconque pèsera les choses à leur juste valeur et aura pris une teinte des vrais principes, classera ces Macamas parmi les livres utiles, et les rangera au nombre des écrits où l'on met en scène les animaux et les corps inertes[1]. Or l'on n'a pas ouï dire que quelqu'un se soit fait scrupule d'écouter de pareils récits, et que les personnes qui font métier de les raconter aient encouru la moindre censure. Après tout, comme les actes se jugent d'après l'intention, et que c'est sur l'intention que la religion fonde ses arrêts, quel reproche peut-on faire à un homme qui plaisante pour donner des avertissements et non pour induire en erreur, dont l'objet est de redresser les mœurs et non pas de dire des bêtises[2]? Cet homme n'est-il pas dans le cas du moraliste qui se voue à l'instruction d'autrui et qui mène dans la voie droite[3]? »

Hariri a placé à la fin de son recueil la déclaration suivante : « Ici finissent les Macamas dont la rédaction était au-dessus de mes forces et que je n'ai pas été le maître de ne pas entreprendre. En les mettant à la disposition du public, je les ai livrées à l'examen de tous, et je les ai pour ainsi dire abandonnées dans un marché à la merci de toute espèce d'enchérisseurs. Ce n'est pas que j'ignorasse que c'est un simple assemblage de paroles vaines et de ces choses qui peuvent être mises en vente, mais qui ne trouvent pas d'acheteurs. Ah! si un rayon de lumière était tombé sur moi, et que je me fusse considéré moi-même d'un regard compatissant, j'aurais enseveli à jamais mon incapacité dans l'oubli! Mais la chose était écrite de toute éternité. Il me reste à demander pardon au Dieu Très-Haut, pour ce

[1] Le livre de Kalila et Dimna, les Oiseaux et les fleurs, etc.

[2] Ci-dessous, p. 11 et suiv. Hariri se sert justement du même mot الاكاذيب, qui a été employé par Ibn-Khallekan. Cette circonstance rappelle naturellement ce qui arriva à l'Arioste, lorsque le cardinal d'Este lui dit : « Messer Lodovico, dove avete prese tutte queste coglionerie? »

[3] Ci-dessous, p. 11.

que ce livre contient d'expressions frivoles et de plaisanteries de mauvais goût. Je le prie de me préserver de l'apathie et d'user envers moi d'indulgence. Il mérite qu'on le craigne, et cependant il est plein de bonté. C'est lui qui dispense les bienfaits en cette vie et en l'autre. »

Les Macamas étaient terminées; la mission de Hariri était finie. Il mourut le 6 du mois de redjeb de l'année 516 (12 septembre 1122 de J. C.). Son âge était d'environ soixante-huit ans, et les vingt dernières années avaient été employées à la composition des Macamas.

On a vu que, par un effet de l'état politique où se trouvait alors l'Orient, la vie de Hariri avait subi bien des traverses. La situation du pays en général, et de Bassora en particulier, n'éprouva pas de changement. L'année qui suivit la mort de Hariri, une guerre commença entre le khalife de Bagdad et Dobays, fils de l'ancien prince de Hilla, nommé Sadaca. Dobays, ayant été vaincu, se retira auprès des Arabes de la tribu de Montafec, et de concert avec eux se porta contre Bassora. La ville de Bassora fut envahie et livrée au pillage [1]. Plus tard, Dobays, ne pouvant se maintenir dans le pays, passa en Syrie, où il s'unit d'intérêt avec les princes croisés contre les musulmans [2].

L'histoire nous a conservé le souvenir de trois fils de Hariri, qui tous avaient hérité des goûts de leur père. L'un s'appelait Obeyd-Allah, et on le surnommait Dhya-al-islam ou « la lumière de l'islamisme [3]. » Il remplit à Bassora les fonctions honorables de cadi des cadis ou premier cadi. Le deuxième, qui s'appelait Aboul-Cassem abd-Allah, et qui avait pris le surnom de Nedjm-eddin ou « étoile de la religion, » était, suivant Emad-eddin, un homme distingué; il avait une belle écriture, mais peu de fortune, et il alla remplir à Bagdad des fonctions administratives [4].

[1] Extrait de la grande Chronique d'Ibn-al-Atir, année 517.

[2] Extraits des historiens arabes des Croisades, par M. Reinaud, Paris, 1829, p. 51 et suiv.

[3] Peut-être faut-il dire Dhya eddin ou « la lumière de la religion. » (Voyez t. I, p. XXII.)

[4] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, f. 169.

Le troisième fils de Hariri, et celui-ci paraît avoir été l'aîné de tous, se nommait Aboul-Abbas-Mohammed; de plus, il avait été décoré du titre de Zyn-al-islam ou ornement de l'islamisme. Il avait fait une étude particulière de la jurisprudence, et il succéda à son père dans les fonctions d'agent politique à Meschan. Emad-eddin ayant été chargé par le vizir du khalife d'aller exercer certaines fonctions de finances à Meschan même, y trouva le fils de Hariri. On était alors dans l'année 556 (1161 de J. C.). Le fils de Hariri était naturellement timide; d'ailleurs, il était en arrière à l'égard du fisc, et il avait peur d'être inquiété par le nouveau venu. Emad-eddin, qui s'était fait d'avance une fête d'établir des rapports avec un homme d'un nom si illustre, échoua dans les efforts qu'il fit pour le rencontrer. Alors il usa d'artifice. Il lança contre lui une sommation; le fils de Hariri fut obligé de se présenter; aussitôt Emad-eddin lui fit remise de la somme et se mit à lui parler de son père. Suivant Emad-eddin, le fils de Hariri était un homme très-lettré et avait une élocution facile et élégante. Il connaissait surtout les Macamas, qu'il avait étudiées sous son père, et dans les endroits difficiles, il avait présentes à l'esprit les explications les meilleures. Emad-eddin lui demanda la permission d'étudier sous lui les Macamas. Ils en lurent quarante. Tout à coup Emad-eddin tomba malade, et pour rétablir sa santé il retourna à Bagdad. Pendant son absence, les fièvres, qui sont si fréquentes dans ces lieux marécageux, atteignirent le fils de Hariri, et quand Emad-eddin revint, il le trouva mort[1].

Les écrivains arabes ne tarissent pas sur les éloges qu'ils font des Séances de Hariri. Un des plus grands noms de la littérature arabe, le célèbre Zamakschari, qui déjà, lorsque les Macamas parurent, s'était illustré par d'imposants travaux, ne put, à la première lecture

[1] Recueil d'Emad-eddin, n° 1373, fol. 151 et 169 v.; n° 1447, fol. 182 v. Ce fils de Hariri paraît avoir laissé des enfants, et ses descendants semblent avoir plus tard transporté leur demeure en Syrie. Ce fait résulte d'une note qui accompagne un exemplaire des Séances de Hariri conservé dans la Bibliothèque impériale de Vienne. (Voy. une remarque du P. Aryda, dans les Mines de l'Orient, t. I, p. 452 et suiv.)

qu'il en fit, retenir son admiration. Il les mit sur le même rang que les Moallacas, et il composa deux vers qui, placés en tête de beaucoup d'exemplaires manuscrits des Macamas, ont été choisis par M. de Sacy pour servir d'épigraphe à son édition :

J'en jure par Dieu et ses miracles, par le territoire sacré de la Mekke et les devoirs du pèlerinage,

Hariri mérite que ses Macamas soient écrites en lettres d'or!

On a vu que les Séances de Hariri avaient de bonne heure rencontré de l'opposition. Dès avant sa mort, il s'établit à Bagdad un homme fort érudit, qui, dans un de ses nombreux écrits, prit à tâche d'exposer les fautes qui, suivant lui, se trouvaient dans les Macamas. Cet homme se nommait Abd-Allah et était surnommé Ibn-al-Khaschab ou « le fils du bûcheron. » Il naquit l'an 492 (1099 de J. C.) et mourut l'an 567 (1172 de J. C.). C'était un esprit actif qui avait voulu essayer de tout; mais c'était un caractère bizarre, qui se mettait au-dessus des convenances. Les musulmans fervents lui reprochaient de n'être pas scrupuleux dans l'observation des pratiques de la religion. Les hommes du monde lui reprochaient certaines licences qui ont le droit d'étonner; par exemple, quand il allait au marché des livres, s'il en voyait un de son goût, il tâchait d'en dérober secrètement quelque feuillet, afin de pouvoir l'acheter à plus bas prix. Emad-eddin, qui l'avait connu à Bagdad, et qui entretenait avec lui une correspondance, se trouvait à Damas au moment de sa mort. La nuit qui suivit, il crut voir en songe Ibn-al-Khaschab, et il lui dit : « Eh bien! quel accueil t'a fait le bon Dieu? Un accueil excellent, répondit-il. Mais, reprit Emad-eddin, est-ce que Dieu n'a pas de reproche à faire aux gens de lettres qui ne remplissent pas leurs devoirs? Sans doute, répliqua Ibn-al-Khaschab, Dieu a à faire des reproches, et même des reproches sévères; mais ensuite il use d'indulgence et tout est oublié[1]. »

[1] On peut consulter sur Ibn-al-Khaschab, outre la Notice d'Ibn-Khallekan, t. I de l'édition de M. de Slane, p. 375, le recueil d'Emad-eddin, n° 1447, fol. 33 v.

Hariri trouva un champion zélé, et, au jugement d'Ibn-Khallekan, un champion heureux, dans la personne d'Abd-Allah ibn-Barri. Ibn-Barri naquit en Égypte, l'an 499 (1106 de J. C.); mais sa famille était originaire de Jérusalem, et probablement elle fut du nombre des personnes qui abandonnèrent la ville sainte aux approches de l'armée des croisés. Il mourut en Égypte, où il s'était acquis une grande réputation, l'an 582 (1187 de J. C.), quelques mois seulement avant la rentrée des musulmans dans la ville sainte. Outre une réfutation du livre d'Ibn-al-Khaschab, Ibn-Barri composa un commentaire sur le Dorrat-al-gaouass de Hariri[1].

Ni le livre d'Ibn-al-Khaschab ni celui d'Ibn-Barri ne nous sont parvenus. Nous ne connaissons leur manière de voir que par quelques passages insérés dans les commentaires qui furent composés plus tard. Avant de nous occuper de ces commentaires, nous nous permettrons quelques courtes observations sur l'ouvrage même qui y a donné lieu.

Le lecteur connaît déjà les reproches qu'on peut faire à la manière de Hariri. Nous ajouterons qu'en général ses descriptions manquent tout à fait de vérité locale, et que par là il a privé son talent d'une grande ressource. La scène est placée successivement à Damas, à Damiette et ailleurs; mais les couleurs restent les mêmes. Il n'a fait d'exception que pour sa chère ville de Bassora. Mais, en dépit des critiques qui, dès l'origine accueillirent Hariri, ses Macamas sont restées populaires, et maintenant c'est après le Coran le livre arabe le plus lu des pays musulmans. Cela veut-il dire que les reproches faits à Hariri étaient sans fondement? Non, pas précisément; mais cela prouve que les qualités du livre dépassent de beaucoup ses défauts.

Les défauts de la manière de Hariri sont sensibles. On a pu s'en

et le Dictionnaire des grammairiens, par Soyouthi, folio 128. Hadji-Khalfa nous apprend de plus (*Dictionnaire bibliographique*, t. III, p. 205) que ce critique n'épargna pas le Dorrat-al-gaouass de Hariri.

[1] Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, t. I, p. 377 et le Dictionnaire des grammairiens, par Soyouthi, fol. 129.

faire une idée par certains passages de ses écrits que nous avons rapportés dans cette préface; mais ces défauts sont surtout sensibles pour nous qui avons été formés au goût parfait des écrivains grecs de l'antiquité; ils l'auraient été aussi pour les anciens Arabes, à l'époque où leur esprit brave et aventureux était dans toute son exaltation et où ils se préparaient à la conquête du monde. Sous ce rapport, le style des Moallacas et de la plupart des morceaux de poésie qui ont trouvé place dans le recueil connu sous le nom de *Hamasa*, est de beaucoup supérieur à celui des Macamas. Ce n'est pas qu'on puisse accuser Hariri d'avoir altéré le goût de sa nation. Quand il parut sur la scène, la décadence avait depuis longtemps commencé pour la littérature comme pour les sentiments patriotiques, et la faute en était à l'invasion des idées persanes et des idées grecques du bas-empire. Hariri, tout en obéissant aux travers qui régnaient de son temps, a contribué à en atténuer les effets. Que l'on compare les passages les moins satisfaisants des Macamas avec les poésies de Motenabbi et d'Aboul-Ala.

Mais comment expliquer le succès vraiment prodigieux de ce livre? Le nombre des ouvrages arabes analogues est très-considérable; et cependant, tous se sont successivement effacés devant celui-là. Ce succès nous paraît devoir être attribué à deux causes distinctes.

L'écueil de ce genre de livre, ainsi que Hariri l'a fait remarquer dans sa préface, c'est que les choses y sont subordonnées aux mots, et qu'il est très-difficile d'y conserver un fil à l'aide duquel le lecteur puisse se reconnaître à travers le dédale de minuties par lequel on veut le faire passer. Les gens lettrés seuls sont en état d'apprécier les finesses du style; il s'agissait d'y mettre un fond capable d'attirer le vulgaire. Les aventures que l'auteur prête au héros du livre sont en général assez intéressantes par elles-mêmes pour soutenir l'attention. D'ailleurs, si au milieu de ce mélange de vers et de prose, d'assonances et de jeux de mots, l'attention commence à se fatiguer,

elle est tout à coup excitée par un fort mouvement de style ; il se fait une mise en scène, et un petit drame commence. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'harmonie qui se manifeste dans le style, ou de l'aisance avec laquelle Abou-Zeïd prend possession de son rôle. Les personnes qui ont voyagé en Orient s'accordent à dire que les lectures des Macamas, qui se font dans des réunions un peu nombreuses, ne manquent jamais leur effet. On peut en juger par l'impression qu'éprouvent les lecteurs européens, quand ils sont assez avancés pour passer par-dessus la recherche des mots. Quant à l'harmonie du style et à la puissance du rhythme, elles sont telles que les sens eux-mêmes en sont affectés. Sous ce rapport, nous ne connaissons en Orient, avec certains passages du Coran, que les morceaux les plus brillants du Schah-Nameh de Ferdoussi et les Odes de Hafez qui puissent être comparés aux Macamas.

Ce moyen d'action n'est pas le seul que Hariri ait eu à sa disposition. Il avait appris à connaître le chemin de l'âme, et, quand la situation le comporte, ses accents acquièrent une force irrésistible. Hariri avait beaucoup vu, beaucoup souffert; son bon sens naturel lui avait fait apercevoir le fort et le faible de chaque chose. Au milieu des situations les plus singulières, sous les expressions les plus étranges, il aborde une idée sérieuse et pénètre jusqu'au fond du cœur humain. Voilà ce qui l'a autorisé à dire, à la fin de son prologue, que, sous des dehors plaisants, il avait voulu donner une forme plus piquante à sa pensée; et que, tout en ayant l'air de conter des frivolités, il avait cherché à redresser les mœurs. Voilà ce qui a fait durer les Macamas, et qui les fera durer tant que durera la langue arabe.

Les Macamas de Hariri ont eu un grand nombre d'imitations. M. de Sacy a fait connaître, dans sa Chrestomathie arabe [1], d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, un recueil de cinquante

[1] T. III, p. 180. Voy. aussi le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, au mot مقامات.

Séances en arabe, dont l'auteur était un Espagnol nommé Aboul-thaher-Mohammed. Le héros de ces Séances se nomme Abou-Habyb, et le récit est mis dans la bouche de Mondar, fils de Homam.

De plus, M. de Sacy a parlé, dans sa préface, d'une version hébraïque des Macamas, faite par un savant rabbin espagnol nommé Juda, fils de Salomon Alkharizi, lequel fleurissait au XIII^e^ siècle de notre ère. Les rapports qui existent entre l'arabe et l'hébreu moderne sont si intimes, qu'il a été facile à un homme aussi habile que Juda de rendre l'original presque mot pour mot, trait pour trait. Quant aux allusions au Coran, il les a remplacées par des allusions à la Bible. Pour mettre les savants à portée de comparer les deux versions, M. de Sacy a publié, à la suite de son avertissement, la traduction hébraïque de la troisième Séance. Le même rabbin, après avoir terminé sa traduction, composa en hébreu un ouvrage analogue, qu'il intitula *Takhkemoni*. M. de Sacy a publié un chapitre de cette imitation dans le Journal asiatique du mois d'octobre 1833[1].

Ce que nous avons dit des rapports qui existent entre l'hébreu moderne et l'arabe, s'applique au syriaque. Aussi, vers la fin du XIII^e^ siècle de notre ère, une espèce de débat étant survenu entre les chrétiens et les musulmans de Syrie, au sujet de la supériorité, soit de l'arabe, soit du syriaque, et les musulmans prenant pour exemple les Macamas de Hariri, un chrétien composa un écrit syriaque sur ce modèle[2].

Le style habituel de Hariri et ses jeux de mots ont rendu la lecture du livre très-pénible, même pour les indigènes. On a vu qu'Emad-Eddin, se trouvant à Meschan, profita de l'occasion pour étudier les quarante premières Macamas, sous la direction du fils de Hariri. Un

[1] Sur Alkharizi, consultez M. Dukes (*Ehrensäulen und Denksteine*, p. 26 et suiv.), et M. Geiger (*Wissenschaftliche Zeitschrift*, t. III, p. 390).

[2] Bibliothèque orientale d'Assemani, t. III, part. 1, p. 326 et 327. Voyez aussi les réflexions d'Eichhorn sur la littérature syriaque en général, dans la préface qu'il a mise en tête de son édition des *Poeseos asiaticæ commentarii*, par William Jones, Leipzig, 1777, p. XV et suiv.

autre écrivain arabe, appelé Djavaliki[1], dit que deux des fils de Hariri lui avaient appris à enseigner les Macamas, qu'ils avaient été autorisés par leur père à enseigner eux-mêmes[2]. Rien ne montre mieux ce qu'il y avait à la fois d'artificiel et de savant dans la manière de Hariri.

Les Arabes eux-mêmes ayant besoin d'un commentaire, à plus forte raison était-il nécessaire pour les Européens. Plusieurs ouvrages de ce genre existent à la Bibliothèque nationale. C'est à l'aide de ces écrits et des traités analogues qu'il était parvenu à se procurer d'ailleurs, que M. de Sacy composa le sien. Son but était de faire servir son édition à la fois aux Orientaux et aux Européens : voilà pourquoi il s'abstint de toute remarque en français; il se borna à extraire ce qu'il avait trouvé de meilleur dans les ouvrages nationaux. Quelquefois seulement, les scoliastes arabes ne répondant pas tout à fait à sa pensée, il rédigea lui-même des notes en arabe; mais, ainsi qu'il le dit dans son avertissement, ces cas sont fort rares.

Le nombre des commentaires faits sur les Macamas est extrêmement considérable. Nous nous bornerons à parler de ceux qui ont été à notre portée, notamment de ceux que M. de Sacy à mis à contribution. Ce petit nombre suffira pour donner une idée du champ immense que les Macamas ont parcouru.

M. de Sacy a fait un fréquent usage du commentaire de Motharrezi. Cet écrivain était né sur les bords de l'Oxus, dans la capitale du Kharizm, l'an 538 (1143 de J. C.), vingt-deux ans après la mort de Hariri, et il mourut l'an 610 (1213 de J. C.). L'année où Motharrezi naquit dans la capitale du Kharizm, Zamakhschari y rendit le dernier soupir. Motharrezi ne tarda pas à être appelé le successeur de ce célèbre écrivain, et il mérita cet honneur par l'étendue de ses connaissances et la sûreté de sa critique. On peut consulter sur ses ouvrages l'Anthologie grammaticale de M. de Sacy[3]. Motharrezi était

[1] *Géographie d'Aboulféda,* traduction française, introduction, p. CXI.

[2] Ci-dessus, t. I, p. XXII.

[3] P. 224 et suiv. Voyez aussi la Chro-

encore fort jeune quand il composa son commentaire : on lit, à la fin du livre, qu'il a été rédigé l'an 563 (1168 de J. C.). Comme, à la distance où l'auteur était du centre des études arabes, on aurait pu mettre en doute l'autorité de ses assertions, il cite, à la fin de ses prolégomènes, comme garant de ses interprétations, son maître et compatriote Abd-al-Kerim-al-Anmâthi, lequel avait étudié sous trois docteurs qui avaient eux-mêmes étudié sous Hariri, et dont il fait connaître les noms. Motharrezi vint pour la première fois à Bagdad l'an 601 (1204 de J. C.), et il fut reçu dans cette capitale avec tous les égards qui étaient dus à son mérite. Ensuite il revint finir ses jours dans le Kharizm.

Motharrezi s'exprime ainsi dans sa préface [1] :

فانى لما لم ار فى كتب العربية والادب ولا فى تصانيف العجم والعرب كتابا احسن تاليفا واعجب تصنيفا واغرب ترصيفا واشمل للعجائب العربية واجمع للغرائب الادبية واكثر تضمنا لامثال العرب ونكت الادب من المقامات التى انشأها الامام جمال العصر وكمال الدهر ابو محمد القسم بن على الحريرى البصرى برد الله مضجعه وطيب مهجعه انشاء فاخرا وكتابا باهرا وتصنيفا عجيبا معجزا وتاليفا عزيزا معوزا نعم كتاب بديع له قدر رفيع قد نمت حسناته ودلت على الاعجاز اياته هذا ولما خرج مقبول النظام متداولا (2) فيما بين الانام اكبّ ابنآ زماننا على تحصيله وواظبوا على تفهم جمله وتفصيله غير ان اكثرهم ربما خبطوا فيه خبط عشوآ اذا وقعوا منه فى معضلة عمّت ولا يهتدون الى سوآ السبيل بل يترددون فى تيه بلا دليل فاردت ان اخوض فى عبابه واروض لبعض طلابه ما تعسر عليه من صعابه واسهل مسالك شعابه وابى كل معمى من بابه واستكشف مكنون كل غامض واستخرج سر كل حلو وحامض وافصل ما اجمل واسم ما اغفل واحل ما اشكل بعد ان تصفحت قوانين الادب وقلبت دواوين العرب ونفضت اوعية الحكايات وقطعت اودية الروايات مع مراجعة الشيوخ الذين عضوا فى العلم بنواجذهم ورموا غرض الاصابة بنوافذهم تحين صمم عزمى

nique d'Aboulféda, t. IV, p. 240. Aboulféda fait mourir Motharrezi en 606 (1209 de J. C.).

[1] Ancien fonds arabe des manuscrits de la Bibl. nat. n° 1589; supplément n° 1612.

[2] Le n° 1589 porte النظام منه اولا.

وصاب سهمى حكيت من مقالاته ما غلب على ظنى انه من مشكلاته ففسرته بتفسير
كاف وحللت عقده ببيان شاف حاكيا اقوال الثقات من المتقدمين محكمة باسمهم
ومحررا تفاسير الاثبات [1] من المتاخرين معلمة برسمهم الا ما ظهر شانه وسهل
بيانه

Parmi les livres qui traitent de l'Arabyya[2] et de l'Adab[3], et même parmi les livres arabes composés par les Arabes d'origine et les Arabes étrangers, je n'en connais pas qui soit plus beau de disposition, plus admirable de rédaction, plus extraordinaire d'arrangement, plus riche de merveilles arabyyennes, plus abondant de singularités littéraires, mieux nourri de proverbes et de traits d'esprit, que les Macamas de l'imam, gloire de l'époque et perfection des temps, Abou-Mohammed-al-Cassem, fils d'Ali-al-Hariri-al-Basri; que Dieu rafraîchisse le lieu où il est couché et qu'il parfume l'endroit où il repose! C'est une composition superbe, un écrit éminent, un ouvrage admirable et qui confond l'imagination, un livre rare et comme on en voit peu; c'est une composition originale et d'une valeur inappréciable, dont les qualités sont parfaites, et devant les mérites de laquelle tout lecteur se reconnaît impuissant. A peine elle eut vu le jour, on rendit hommage à la sagesse de son plan, et elle passa de main en main; en même temps, les hommes de notre temps s'occupèrent d'en faire leur profit et prirent à tâche de se rendre compte des questions qu'elle soulevait en général et en particulier. Malheureusement, la plupart d'entre eux se sont engagés dans cette entreprise comme les gens qui marchent à tâtons dans les ténèbres; ils ont décidé des questions comme des aveugles qui jugent des couleurs; et, bien loin de reconnaître le vrai chemin, ils ont comme erré sans guide dans un désert. L'idée m'est venue d'enfoncer le pied dans cette nappe d'eau, d'aplanir les difficultés pour les élèves, et de préparer les sentiers qui mènent au but. J'ai abordé franchement les passages douteux, dévoilé les parties couvertes, pénétré le secret

[1] Le n° 1612 du supplément porte en marge cette note : جمع ثبت وهى الحجة ومنه قولهم فلان ثبت اذا كان ثقة فى روايته

[2] L'*Arabyya* désigne ordinairement chez les Orientaux, non-seulement la grammaire et la lexicologie arabes, mais en général tout ce qui tient à l'étude de la langue, c'est-à-dire la rhétorique, la métrique, etc. (Voy. la préface que M. Freytag a placée en tête de son édition du *Fakihet-al-Kholafa*, p. XXXI.) Ici le sens du mot paraît un peu restreint.

[3] Le mot *adab* est pris ordinairement dans le sens de *philologie*. M. de Hammer a inséré une note à ce sujet dans le Journal asiatique, mars 1838, p. 302.

de toute expression salée et douce, développé ce qui était présenté d'une manière sommaire, déterminé ce qui ne semblait pas offrir d'intention, et éclairci ce qui était obscur. Mais d'abord j'ai compulsé les traités de littérature, passé en revue les recueils de poésies arabes, mis à contribution les recueils d'anecdotes et franchi les vallées qui recelaient d'anciennes traditions. Je me suis ménagé de fréquents entretiens avec les scheikhs qui avaient saisi avec leurs dents la science et atteint de leurs traits le but proposé. Une fois ma résolution prise et mon plan arrêté, je me suis attaché aux passages qui me paraissaient présenter des difficultés; j'ai essayé d'en donner une explication suffisante et de dénouer d'une manière satisfaisante les nœuds qui les embarrassaient, citant à l'appui les observations des hommes de poids parmi les anciens, en ayant soin d'indiquer leur nom, et transcrivant les remarques des modernes, en rendant à chacun ce qui lui appartient. Je n'ai négligé que les passages d'un sens clair et ce qui se comprenait sans peine.

Le commentaire de Motharrezi acquit promptement une grande réputation. Ibn-Zafer, contemporain de Motharrezi, et auteur lui-même de deux ouvrages analogues, s'exprime ainsi : « En voyant ce commentaire, je me figure une étoffe de soie que Hariri a tissée et dont Motharrezi a fait la broderie[1]. Le commentaire de Motharrezi n'est pas long; mais, de tous ceux que nous connaissons, c'est celui où les questions de grammaire et de philologie sont traitées avec le plus de profondeur et de netteté. Nous en indiquerons quelques traits dans le cours des notes qui suivent.

La Bibliothèque nationale possède un Vocabulaire des mots difficiles et peu usités qui se rencontrent dans les Macamas[2]. L'auteur se nommait Aboul-Baca-abd-Allah, et portait le surnom d'Al-Okbery. Il naquit à Bagdad l'an 538 (1143 de J. C.), et il mourut l'an 616 (1219 de J. C.). Okbery avait été l'élève d'Ibn-al-Khaschab[3].

Un ouvrage plus considérable et qui a été plus utile à M. de Sacy,

[1] *Macamas* de Hariri, édition du Caire, sur le frontispice.

[2] Ancien fonds arabe, n° 1626.

[3] Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, t. I, p. 375; Chronique d'Aboulféda, t. IV, p. 284. Okberi est aussi l'auteur d'un commentaire sur le Coran, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, supplément arabe, n° 179.

c'est le commentaire qui a pour auteur Aboul-Abbas-Ahmed-al-Cayssi[1], surnommé Al-Scherischi, parce qu'il était originaire de la ville de Xérès en Espagne. Scherischi, suivant l'usage de ses compatriotes, visita l'Égypte, l'Arabie et la Syrie; aussi Maccari lui a donné place parmi les Arabes espagnols qui firent le voyage d'Orient[2]. A son retour, il professa la litterature arabe en Espagne. Il mourut à Xérès l'an 619 (au commencement de l'année 1223 de J. C.).

Suivant Ibn-al-Abbar, écrivain arabe d'Espagne qui avait connu Scherischi, et qui même avait étudié sous lui, Scherischi a composé trois commentaires sur les Macamas, un grand, un moyen et un petit. Les observations littéraires dominent dans le grand; dans le moyen, c'est la lexicologie. Ibn-al-Abar lut, sous Scherischi, une partie de son commentaire, et fut autorisé par lui à l'enseigner aux autres. Si l'on en croit Aboul-Mahassen[3] et Hadji-Khalfa, le grand commentaire de Scherischi est le plus riche qui existe[4]. L'auteur le dédia au fils et héritier présomptif du prince Almohade qui régnait à cette époque sur le Marok et le midi de l'Espagne. Le prince est simplement désigné dans la préface par le surnom d'Abou-Yacoub, et son fils est nommé Abou-Abd-Allah. Celui-ci est probablement le personnage qui monta sur le trône en 1199 de J. C., et qui prit le surnom de Al-Nasser-li-din-Allah.

Scherischi s'est cru obligé de faire connaître les autorités sur lesquelles il avait appuyé son travail. Il déclare dans la préface que son premier soin avait été de se procurer un texte authentique des Macamas, et il cite pour garant des leçons qu'il avait adoptées, 1° le scheikh espagnol Abou-Bekr al-Hadjari, qui tenait son texte d'Aboul-

[1] Ce surnom indique que cet écrivain rattachait son origine à la race d'Adnan par Cays-Aylan. C'est par erreur que M. de Sacy a imprimé dans sa préface arabe القسى, et à la p. 5 du commentaire العبسى.

[2] Man. ar. de la Bibl. nat. ancien fonds, n° 704, fol 178.

[3] *Manhel-al-Safi*, t. I, fol. 74 (ancien fonds arabe de la Biblioth. nation. n° 747).

[4] Le commentaire de Scherischi se trouve à la Bibliotheque nationale, supplément arabe, n°s 1610 et suiv.

Cassem, fils d'Abd-Rabbihi, surnommé Ibn-Djehouar, lequel avait étudié sous Hariri ; 2° le scheikh Abou-Bekr-al-Fahry, qui avait étudié à la fois sous Ibn-Djehouar et sous le scheikh Al-Codhay, qui avait aussi travaillé sous les yeux de Hariri [1].

Scherischi avait étudié sous Ibn-Djobair, qui, quelque temps avant lui, avait visité l'Égypte et l'Arabie, et qui avait porté ses pas jusqu'à Bagdad [2]. Ibn-Djobair n'a pas manqué, dans la relation de son voyage, de marquer les lieux dont avait parlé Hariri. Scherischi a profité de ces indications ; de plus, il a mis à contribution deux commentaires des Macamas qui ne nous sont point parvenus, mais qui sont quelquefois cités dans les extraits faits par M. de Sacy.

Le premier de ces commentaires a pour auteur un écrivain arabe de Sicile appelé Abou-abd-Allah-Mohammed-ibn-Zafer. Ibn-Zafer, après avoir composé en Sicile un ouvrage de philosophie morale intitulé *Solouan-al-Motha*, ou « consolations politiques, » se retira en Orient, et mourut à Hamat, dans la vallée de l'Oronte, l'an 565 (1170 de J. C). Indépendamment de ses autres ouvrages, il composa deux commentaires sur les Macamas et un examen critique du Dorrat-al-Gaouass. Il s'appuie quelquefois sur les interprétations d'Al-Silafi, le même qui, ainsi qu'on l'a vu, fit un voyage à Bassora pour entendre Hariri [3].

L'autre commentaire fut rédigé à Damas par un écrivain originaire d'un bourg du Khorassan nommé Bendehi, ou plutôt Pendjdehi, c'est-à-dire les cinq villages, aux environs de la ville de Merou. Cet écrivain s'appelait Mohammed, et menait la vie contemplative des sofis ; il habitait un monastère situé à Damas. Comme il était

[1] Le nom d'Ibn-Djehouar se retrouve dans un passage du commentaire de Scherischi cité ci dessous, p. 5. Du reste, au lieu d'*Ibn-Djehouar*, quelques manuscrits portent *Ibn-Djauher*.

[2] Voyez Géographie d'Aboulféda, traduction française, introduction, page CXXIV.

[3] Sur Ibn-Zafer, on peut consulter le Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, t. I, p. 734, mais surtout la préface que M. Amari a placée en tête de ses versions italienne et anglaise du *Solouan-al-Motha*.

fort lettré, le grand Saladin le chargea de diriger les études de son fils aîné, Malek-Afdal-Ali, qui hérita de lui la principauté de Damas. Il profita de cette haute influence pour se procurer les livres dont il avait besoin. Né vers l'an 522 (1128 de J. C.), il mourut en 584 (1188 de J. C.). Ibn-Khallekan, qui a consacré une notice à cet écrivain [1], dit que son commentaire était fort répandu de son temps, et que c'était le plus considérable qui eût été fait jusque-là.

De plus, M. de Sacy a eu en sa possession particulière la dernière partie d'un commentaire rédigé par un écrivain originaire de la ville de Rey, l'antique Ragès, dans le Khorassan. Malheureusement, il nous a été impossible de recueillir des notions précises sur le nom de cet auteur et l'époque où il a vécu. Hadji-Khalfa cite, dans son Dictionnaire bibliographique, plusieurs ouvrages de lui, notamment un abrégé du dictionnaire arabe intitulé *Sahhah*, dont la Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires [2].

Tels sont les ouvrages que M. de Sacy a eus à sa disposition. Il existe, dans la riche bibliothèque de Leyde, un commentaire sur les quatorze premières Macamas; et c'est surtout à l'aide de ce livre que les célèbres Golius et Albert Schultens publièrent jadis une traduction latine des six premières Macamas, accompagnée de notes. Messieurs les curateurs de la bibliothèque de Leyde ont bien voulu nous mettre en état de faire usage de ce manuscrit. L'auteur est ainsi désigné dans la

[1] P. 731 du t. I du texte arabe.

[2] Hadji-Khalfa parle de Razi, tome I, p. 296 de l'édition imprimée, et le nomme Schems-eddin-Abou-Bekr-Mohammed, fils d'Abou-Bekr; il le fait mourir après l'an 660 de l'hégire. Au t. IV, p. 94, l'auteur est appelé Mohammed, fils d'Abou-Bekr, fils d'Abd-al-Kader, et il meurt après l'an 660; mais à la fin de l'article, il est censé écrire en 760. Enfin, au t. IV, p. 331, il se nomme Zyn-eddin-Mohammed, fils d'Abou-Bekr, fils d'Abd-al-Kader, et il écrivait en 668. La même divergence existe dans les exemplaires de l'abrégé du *Sahhah*, que possède la Bibliothèque nationale. (Voyez le supplément arabe, nos 1360 et suiv.) Outre les trois ouvrages dont il est parlé ici, Razi cite lui-même dans son commentaire sur Hariri un quatrième ouvrage de sa composition, qui a pour titre الامثال والحكم (Voyez ci-dessous, p. 493.)

préface : Le scheikh Abou-abd-Allah-Mohammed-al-Thebellebi. Le dernier titre se rapporte probablement à une tribu arabe ou berbère à laquelle ce personnage rattachait son origine. Quoi qu'il en soit, Thebellebi naquit à Tunis l'an 907 (1501 de J. C.), et y fit ses études sous la direction d'un molla renommé appelé Magousch[1]. Tunis était alors sous les lois de princes particuliers. Mais bientôt Barberousse, qui s'était rendu maître d'Alger, fit des tentatives sur Tunis. Le prince, qui n'était pas en état de résister à ce formidable chef de corsaires, crut devoir entrer en relation avec l'empereur Charles-Quint, qui était maître de l'Espagne, et dont les flottes pouvaient seules préserver ses côtes. L'inquiétude était devenue générale. L'an 939 (1532 de J. C.), Thebellebi et Magousch mirent à la voile pour Constantinople. Thebellebi, étant tombé malade pendant la traversée, relâcha à Rhodes : ce fut sur ces entrefaites que les troupes de Charles-Quint entrèrent dans Tunis. Dès que Thebellebi put reprendre la mer, il se retira à Tripoli de Barbarie, qui appartenait aux chevaliers de Malte.

Cependant Magousch s'était rendu à Constantinople, où sa présence fit quelque sensation. Il composa pour le grand Soliman un traité d'alchimie, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque nationale[2]. Au bout de trois ans, il vint rejoindre Thebellebi, et ils se rendirent tous deux en Égypte. Ensuite Magousch fit le pèlerinage de la Mekke; puis il revint en Égypte, où il mourut l'an 948 (1541 de J. C.). Quant à Thebellebi, il était retourné à Tripoli en 945 (1538); il y mourut au mois de safar de l'année 962 (janvier 1555 de J. C.), peu de temps avant l'entrée de Sinan Pacha et de la flotte ottomane dans cette ville[3].

Le commentaire de Thebellebi fut entrepris à la requête du Mufti

[1] *Histoire de l'Afrique*, par El-Kairouani, traduction française, p. 274.

[2] Supplément arabe, n° 1895.

[3] Vertot, *Histoire des Chevaliers de Malte*, édition in-4°, t. III, p. 277 et suiv.; Hammer, *Histoire de l'empire Ottoman*, trad de Hellert, t. VI, p. 181 et suiv.

de Tripoli. L'auteur commença à la première Macama, réservant probablement la préface de Hariri pour la fin de son travail. Il était arrivé à la vingt-quatrième Macama quand il mourut. Celui qui a publié l'ouvrage et qui a rédigé la préface, était un élève de Thebellebi, nommé Aboul-Massoud. L'auteur fait un fréquent usage du commentaire d'Al-Okberi. La copie de Leyde s'arrête à la quatorzième Macama[1].

Avant de passer outre, il ne sera pas inutile de dire quelques mots sur les éditions totales ou partielles des Séances de Hariri, et sur les traductions qui en ont été faites dans les langues d'Europe.

La première édition complète des Macamas parut en trois volumes in-4°, à Calcutta, années 1809, 1812 et 1814. Les deux premiers volumes renferment le texte, revu sur huit manuscrits; le tome troisième contient un vocabulaire arabe-persan, destiné à l'intelligence de l'ouvrage, et extrait du *Sihhah* de Djeuheri, du *Camous*, etc.

Feu M. Caussin de Perceval publia en 1818, à Paris, une édition in-4° du texte seul. L'édition de M. de Sacy parut à Paris, en deux livraisons, dans les années 1821 et 1822, un vol. in-fol.

Enfin, il a paru au Caire, dans le cours de l'année 1266 (1850 de l'ère chrétienne) une édition des Macamas, accompagnée d'un commentaire court et substantiel. Cette édition a été dirigée par les soins du scheikh Mohammed Tounessi, réviseur en chef à l'école de médecine du Caire et auteur d'une relation de voyage dans le Soudan.

La première Macama fut publiée en arabe et en latin par Golius, en 1656, à la suite d'une nouvelle édition de la Grammaire arabe d'Erpenius. Déjà il existait une édition de cette Macama, publiée en 1638, à Rostock, sous le titre de *Specimen arabicum*, par Jean Fabricius, de Dantzig, d'après les explications orales que Golius donnait dans son cours d'arabe, à Leyde.

[1] Le manuscrit portait autrefois le n° 136; il a reçu le n° 397, dans le catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Leyde que M. Reinhard-Dozy publie en ce moment, t. I, p. 265.

Albert Schultens reproduisit en 1731 cette première Macama, et y joignit le texte et la traduction de la deuxième et de la troisième, avec des notes, sous le titre de *Haririi tres priores consessus*, Franeker, petit in-4°. En 1740, pendant que Schultens enseignait l'arabe avec éclat à Leyde, il publia les Macamas quatrième, cinquième et sixième. Schultens avait préparé la traduction latine des quarante-quatre autres séances; mais cette traduction n'a jamais paru.

Cette lacune a été remplie, en 1831 et 1832, par M. Charles-Rodolphe-Samuel Peiper; Hirschberg, en Silésie, petit in-4°. Cette traduction a été réimprimée en 1836 à Leipzig, avec quelques améliorations. M. Peiper a fait une nouvelle traduction, non-seulement des dernières séances, mais encore de l'ouvrage tout entier.

Les Allemands possèdent une traduction presque complète des Macamas, par M. Rückert; cette traduction, qui a paru en 1826 et qui a été réimprimée plusieurs fois, porte le titre de *Die Verwandlungen des Abu-Said von Sarug, oder die Makamen des Hariri, in freien Nachbildungen*. M. Rückert est poëte; il écrit dans une langue qui se prête merveilleusement aux formes les plus diverses. Ainsi que l'indique le titre de son livre, M. Rückert a mieux aimé reproduire l'esprit que la parole de l'original, et il a su ainsi populariser dans son pays l'œuvre de Hariri qui, sous sa plume spirituelle, a souvent gagné en verve.

Les six premières Macamas publiées par Albert Schultens eurent du retentissement, et les deux parties, réunies en un volume, servirent souvent dans les universités pour exercer les élèves. Un des motifs qui faisaient choisir ce volume, c'est que Schultens, dans ses notes, s'était attaché à montrer les rapports qui existent entre l'arabe et l'hébreu de la Bible. Ces rapports sont incontestables; mais quelques savants ont pensé que Schultens avait trop abondé dans son idée; nous nous bornerons à dire que, pour notre part, nous avons toujours lu avec intérêt les notes de Schultens sur les Macamas, ainsi que ses notes sur le *Hamasa*. La traduction latine de Schultens fut rendue en anglais par Léonard Chappelow, et parut à Cambridge,

en 1767, sous le titre de *Six assemblies or ingenious conversations of learned men among the Arabians.*

En 1850, M. Theodore Preston, membre de l'université de Cambridge, a publié en anglais, à Londres, un nouveau choix de Makamas, sous le titre de *Makamat, or rhetorical anecdotes of Al Hariri of Basra, translated from the original arabic with annotations.* Le nombre des séances traduites s'élève à vingt, et les trente autres sont analysées.

M. Garcin de Tassy a publié en français la troisième Macama dans le Journal asiatique d'octobre 1823, et la sixième, dans le même recueil, novembre 1822.

M. Munk a reproduit également en francais les Macamas 1re et 3e dans le même recueil, décembre 1834. La publication de M. Munk se recommande par des remarques littéraires qu'il a placées en tête de sa traduction. D'ailleurs, cette traduction se distingue des autres en ce qu'elle reproduit les assonances de l'original. Le but de M. Munk a été de faire en français ce que le rabbin Juda avait fait en hébreu moderne, et M. Rückert en allemand.

Les septième et neuvième Macamas ont été insérées par M. de Sacy dans sa Chrestomathie arabe, en arabe, en francais et avec des notes. Quand elles parurent, c'est ce qui avait été fait de plus remarquable sur Hariri depuis le travail d'Albert Schultens. La septième parut aussi dans la Chrestomathie arabe du chanoine Jahn, Vienne 1802.

On trouve la huitième Macama en arabe, avec une traduction française de M. le comte W. de Rzewuzky, dans le tome I des Mines de l'Orient. M. Jahn a inséré la onzième dans sa Chrestomathie.

La douzième se trouve en arabe, avec une traduction francaise de M. Frédéric Pisani, dans le deuxième volume des Mines de l'Orient. M. Garcin de Tassy l'a reproduite en francais dans le Journal asiatique du mois d'Août 1824.

Rinck publia la quatorzième en 1802, à Leipsig, dans le recueil intitulé *Arabisches, syrisches und chaldaisches Lesebuch.*

Une traduction française de la vingtième, faite par Venture, fut

imprimée à Constantinople, dans le palais de la légation de France: opuscule in-4° de sept pages.

Le capitaine J. Baillie a fait imprimer, en 1805, à Calcutta, la vingt-quatrième dans le troisième volume du recueil intitulé *The five books on arabic Grammar.*

La vingt-sixième fut publiée en 1737, à Leipsig, par Reiske, en arabe, en latin et avec des notes. C'était le début de cet illustre orientaliste.

M. Cherbonneau a publié en français la trentième dans le Journal asiatique de septembre 1845. La traduction, faite avec soin, est précédée d'appréciations littéraires et accompagnée de notes.

La trente-quatrième a paru dans le tome V des Mines de l'Orient, en arabe et en français, traduction de M. Grangeret de Lagrange, avec notes.

On trouvera une traduction française de la quarante-cinquième Macama, faite par Venture, dans le Magasin encyclopédique, année 1795, t. II, p. 279.

La quarante-neuvième a été publiée presque en entier, en arabe et en allemand, par Rosenmüller, sous le titre de *Ueber einen arabischen Roman des Hariri;* Leipsig, 1801. Elle a été reproduite dans le tome IV des Mines de l'Orient, en arabe et en français, par M. Frédéric Pisani.

Enfin la cinquantième Macama a été publiée à Oxford, par Ury, en 1774, en arabe, en latin et avec des notes.

Voilà une préface bien longue, et nous n'avons encore rien dit sur la manière dont nous nous sommes acquittés de notre tâche d'éditeurs. Nous serons aussi courts qu'il nous sera possible de l'être.

La première édition, telle qu'elle était sortie des mains de M. de Sacy, avait été exécutée avec beaucoup de soin. Le plan à suivre dans la nouvelle édition était tracé d'avance. Il s'agissait d'un ouvrage fait par un savant éminent et dont l'autorité est pour ainsi dire consacrée; le public était en droit d'exiger une reproduction du livre tel que l'avait disposé le maître.

Mais on pouvait se demander si dans les détails il ne s'était pas glissé des fautes, des incorrections provenant souvent des manuscrits dont M. de Sacy s'était servi. Une autre question plus importante se présentait. M. de Sacy, en rédigeant son commentaire, s'était basé sur les écrits des Orientaux. On trouve dans le texte des allusions assez fréquentes à des croyances, à des usages et à des traits de mœurs habituels aux indigènes. Les commentateurs du pays ont négligé le plus souvent de s'arrêter sur des points qui entraient dans les habitudes de la vie, et M. de Sacy, gêné par le plan qu'il avait adopté, a ordinairement suivi leur exemple. Comme ces allusions offrent pour les Européens un caractère tout différent, ne convenait-il pas de profiter de cette occasion pour remplir cette espèce de lacune?

Voici la marche qui a été suivie. Nous avons cherché à recueillir les ouvrages d'après lesquels M. de Sacy avait travaillé, en nous servant, autant que possible, des exemplaires dont il avait fait usage. Quelques-uns de ces livres, qui étaient sa propriété particulière, furent achetés après sa mort par un zélé amateur portugais, feu M. le chevalier Ferrao de Castelbranco, membre de la Société asiatique. M. de Castelbranco, avec la libéralité qui le distinguait, s'empressa de mettre ces ouvrages à notre disposition, et grâce à la complaisance de madame sa veuve, ils y sont restés jusqu'à la fin de l'impression. De plus nous avons puisé dans certains recueils, tels que le *Kitab-al-Agâni* ou « livre des poésies chantées [1] », le *Yetymet-al-Dahr* ou « perle du temps [2], » et d'autres livres que M. de Sacy n'avait pas toujours

[1] On sait que M. Kosegarten, professeur de langues orientales à Greifswald, a commencé une édition de cette importante compilation.

[2] Le *Yetimet-al-Dahr* est une collection de notices des principaux poëtes arabes, classés par pays, avec des échantillons des compositions de chaque poëte. Ce recueil fut rédigé par un écrivain du Khorassan, appelé Tsaâlebi, au commencement du v^e^ siècle de l'hégire, XI^e^ de notre ère. Le recueil d'Emad-eddin, plusieurs fois cité dans cette préface, est une continuation du premier. M. Dieterici, professeur de langues

eu le temps de consulter. Du reste, en bien des cas, nous n'avons pas touché au texte établi; nous avons réservé nos remarques pour les notes qui devaient paraître à la suite du travail original.

Les notes nouvelles sont rédigées en français; elles ont pour objet d'expliquer les points obscurs, de rendre compte de quelques changements apportés au texte, d'indiquer d'autres changements dont le texte paraît encore susceptible. A cet égard, il y avait un écueil à éviter : l'ouvrage de Hariri touche à tout, mœurs, croyances, jurisprudence, grammaire, lexicologie, littérature. Étendre ses remarques sur tout ce qui était plus ou moins digne d'arrêter l'attention des lecteurs, c'était se lancer dans un champ sans limites; se borner à quelques observations isolées, c'était rester en deçà du but proposé. Nous n'avons reculé devant aucun genre de difficulté; en même temps, nous avons visé à la plus grande concision, et lorsque la question était déjà traitée dans quelque livre imprimé, nous nous sommes contentés d'y renvoyer.

Les remarques des scoliastes sont souvent accompagnées de vers qui sont destinés à servir d'exemple et qui doivent venir à l'appui des explications données. Il y a de ces vers qui ont une interprétation traditionnelle; mais isolés comme ils sont, ils présentent quelquefois de grandes difficultés, non-seulement pour les Européens, mais pour les indigènes eux-mêmes. Ces vers portent le nom de *Schaouâhid* ou témoins. Il existe, chez les Arabes, des livres spéciaux où l'on discute les vers qui ont été cités comme exemples dans tel ou tel traité philologique[1]. En pareil cas, nous avons tâché de remonter à la source et de retrouver le vers, accompagné de ce qui précède et de ce qui

orientales à Berlin, a inséré une liste des notices contenues dans le *Yetimet-al-Dahr*, dans l'ouvrage publié en 1847, à Leipzig, sous le titre de *Mutanabbi und Seifuddaula, aus der Edelperle des Tsaâlibi*, p. 177 et suiv.

[1] Tel est le commentaire de Soyouthi sur le *Mogni-al-lebyb* d'Ibn-Hescham, lequel se trouve à la Bibliothèque nationale, ancien fonds arabe, n° 1238. (Voy. *Anthologie grammaticale* de M. de Sacy, p. 185 et 454.)

suit. Toutes les fois que nous l'avons pu, nous avons fixé l'orthographe du vers; nous en avons même donné la traduction quand le sens était incertain; mais une chose à laquelle nous n'avons pas manqué, c'est d'indiquer le mètre de chaque fragment de poésie. Il est impossible de s'assurer du sens d'un vers si l'on n'a pas commencé par le scander, et un des grands services rendus par M. de Sacy à la littérature orientale, c'est d'avoir introduit parmi nous ce puissant moyen de critique.

Les proverbes reviennent souvent dans les Macamas, et il n'est pas toujours facile d'en reconnaître le sens. En général, ces proverbes se retrouvent dans le recueil que Meydani compila du vivant même de Hariri, et ils y sont accompagnés des éclaircissements indispensables. Nous avons renvoyé à la reproduction abrégée que M. Freytag a donnée du travail de Meydani, reproduction qui est suivie d'une collection de proverbes pris ailleurs [1].

M. de Sacy a dit avec raison, dans son avertissement, que pour les difficultés grammaticales qui se présentent dans la lecture du texte des Macamas et du commentaire, sa Grammaire arabe serait d'un grand secours. C'est ce que nous avons éprouvé par notre propre expérience; aussi, dans la plupart des cas, nous y avons renvoyé sans avoir besoin d'entrer dans aucune explication.

A l'exemple de ce qui a eu lieu ailleurs, les grammairiens et les philologues arabes se sont partagés sur la manière d'envisager certaines questions. Quelquefois ces divergences ont porté sur les points fondamentaux : telle est la question de la formation respective du nom et du verbe qui a divisé les écoles de Koufa et de Bassora. M. de Sacy a quelquefois rassemblé sur une même page des gloses qui partaient de points de vue différents. Nous en faisons ici la remarque d'une manière générale; mais nous y revenons plus d'une fois dans le cours du livre.

[1] *Arabum proverbia vocabulis instruxit, latine vertit, commentario illustravit, etc.*, Bonn, 1838 et années suivantes, 3 vol. in-8°.

Quand le travail original de M. de Sacy fut mis au jour, quelques exemplaires, suivant leur destination primitive, allèrent en Égypte et en Syrie, et les hommes les plus instruits du pays se prosternèrent devant le savoir de l'orientaliste français. Il était pourtant impossible que, dans une entreprise d'une aussi longue haleine, quelqu'un, à tort ou à raison, ne signalât pas des fautes, des incorrections. Le scheikh Refaa, un des Égyptiens qui furent envoyés il y a vingt-cinq ans en France pour s'initier à la civilisation européenne, et qui passe avec raison dans son pays pour un homme profondément versé dans les choses arabes, publia, à son retour en Égypte, une relation des choses qui l'avaient le plus frappé pendant son séjour en France [1]. Dans ce volume, Refaa, qui naturellement avait été en rapport personnel avec M. de Sacy, exprime plusieurs fois son admiration pour les notions approfondies que cet illustre savant avait recueillies sur l'Orient. Il cite entre autres preuves de la manière dont M. de Sacy s'était approprié l'usage de l'arabe, la préface arabe que M. de Sacy a placée en tête des Macamas [2]. S'il hasarde une critique, c'est d'une manière si vague qu'on n'en saisit pas bien la portée. Mais plus tard, un philologue natif de Beyrouth en Syrie, et appelé Nasifi, entreprit une revue générale du texte des Macamas et du commentaire qui les accompagne, et il adressa sa critique sous forme de lettre à M. de Sacy, peu de temps avant sa mort. Cette lettre a ensuite été publiée avec beaucoup de soin par M. Mehren, à Leipsig, en 1847, en arabe et en latin avec des notes, sous le titre de *Epistola critica Nasifi al-iazigi Berytensis ad de Sacyum*, un vol. in-8°. Les observations de Nasifi et de son traducteur sont souvent d'une grande justesse, et nous sommes heureux de nous être rencontrés

[1] Cette relation a paru au Caire, l'an 1250 de l'hégire (1834 de J. C.), sous le titre de تخليص الابريز الى تلخيص باريز والديوان النفيس بايوان باريز, c'est-à-dire : « La purification de l'or, pour arriver à une connaissance sommaire de Paris, et l'assemblée auguste réunie sous le portique de Paris. » MM. Caussin de Perceval et Fresnel ont rendu compte de ce volume dans le Journal asiatique du mois de mars 1833 et du mois d'avril 1835.

[2] P. 58 de la relation du scheikh Refaa.

avec eux pour un grand nombre de corrections. Quelques-unes nous avaient échappé et nous les avons consignées dans nos notes; d'autres ne nous ont point paru devoir être accueillies, et nous avons présenté les raisons qui déterminaient notre opinion. Le travail de Nasifi, dans son entier, ne nous a pas donné une haute idée des études historiques et grammaticales de l'Orient; car très-souvent, après s'être appesanti outre mesure sur des questions insignifiantes, Nasifi passe, sans s'en apercevoir, devant des fautes tout autrement graves, qui n'auraient pas dû échapper à sa critique minutieuse[1].

L'édition originale était accompagnée d'une table alphabétique des mots expliqués, soit dans le texte, soit dans le commentaire. Cette table, qui avait donné beaucoup de peine à M. de Sacy, était d'une grande utilité, surtout avant que M. Freytag eût fondu dans son Dictionnaire une partie des observations qui enrichissent le travail de M. de Sacy. Nous avons étendu cette table, et pour la rendre encore plus utile, nous l'avons divisée en deux, l'une qui sert pour les mots, l'autre qui sert pour les personnes et les lieux.

Les notes des nouveaux éditeurs se rapportent spécialement au texte de Hariri et au commentaire qui l'accompagne. Mais il y a dans les préfaces de M. de Sacy et dans la notice de Hariri par Ibn Khallican quelques points qui peuvent fournir matière à difficultés. Déjà nous nous sommes permis

[1] Dans les derniers temps, Nasifi s'est mis à rédiger un certain nombre de Macamas sur le modèle de celles de Hariri. Une de ces Macamas a été insérée dans le Journal de la Société asiatique d'Allemagne, t. V. p. 96 et suivantes avec une traduction et des observations de M. Fleischer.

certaines remarques à cet égard. Voici quelques courtes observations sur la préface arabe de M. de Sacy et le texte de la notice de Hariri.

P. 1, l. 4. On a pensé qu'il serait mieux de lire ولا مكان et ولا نقصان, en répétant la négation.

P. 2, l. 15. Au lieu de القسى lisez القيسى.

P. 3, l. 3. Le passage de Hadji Khalfa cité ici se trouvera au mot مقامات, dans le tome VI de l'édition de M. Flügel, volume qui n'a pas encore paru.

Ibid. l. 22. Sur الفنجدهى et البندهى, voyez ci-devant, p. 62, et sur les formes dont ces noms composés sont susceptibles, voyez la *Grammaire* de M. de Sacy, t. I, p. 340.

P. 4, l. 1. Sur Razi, voyez ci-devant, p. 63.

Ibid. l. 21. Le passage de Motharrézi cité ici, se trouve au fol. 34 v. du n° 1589, et au fol. 29 v. du n° 1612.

P. 5, l. 1. Le vers d'Ibn Alas est du mètre *motacarib*.

Ibid. l. 3. Le sens de مقامات حسان est « de belles réunions de personnes. »

Ibid. l. 4. Le vers de Mohalhal est reproduit ci-après, p. 222.

Ibid. l. 5. Les mots لما يقام به فيها signifient « à ce qu'on soulève dans les Macamas. »

Ibid. l. 7. أو يكون منه بسبب c'est-à-dire, ou s'y rattache par une cause quelconque. »

P. 5, l. 10. Mètre *wafir.* Le mot السماء désigne l'herbe.

Ibid. l. 12. Mètre *thawil.* Le sens du vers est : « J'ai dit au maître de la vieille chamelle : « Suppose-la dans la force de « l'âge, et nous nous engageons à t'en don- « ner une autre égale en graisse. »

P. 6, l. 16. Au lieu de ثمانين, lisez خمسين.

Ibid. l. 18. Au lieu de أبي الحسن على, lisez أبي على الحسن. La dernière leçon est celle qu'on rencontre ordinairement dans les manuscrits. D'ailleurs, s'il est fréquent chez les Arabes de voir un petit-fils porter le nom de son grand-père, il est très-rare de voir un père donner son propre nom à son fils.

P. 7, l. 20. Mètre *monsarih.*

P. 8, l. 4. Mètre *basith.*

Ibid. l. 9. Mètre *khafif.*

Ibid. l. 16. Mètre *basith.* Dans le premier vers, le mot قمر s'applique à la teinte blanchâtre qui s'attache quelquefois aux nuages, et que les caravanes, qui sont pressées de faire leur route avant les chaleurs du jour, ont l'imprudence de prendre pour la lueur de la lune.

P. 9, l. 13. *Recueil de proverbes* publié par M. Freytag, t. I, p. 223:

NOTES.

P. 2, l. 5. Les premières lignes du *khotba* se font remarquer par la répétition des mots qui commencent chaque membre de phrase, tels que نعوذ بك , نحمدك. Chérichi appelle cette espèce de parallélisme المقابلة. Il nous apprend en même temps que le célèbre Aldjahedh se servit le premier de cette forme de langage dans la préface de son ouvrage intitulé البيان والتبيان (Hadji Khalfa, *Dictionnaire bibliographique*, II, 81, l. 2). Un morceau cité par Chérichi nous fait même reconnaître un emprunt fait par Hariri à cette préface. — L. 6. Chérichi : الغطا اراد به ما ستر الله على عبده. — L. 8. الافتتان. Nasifi (*Epistola critica*, p. 10) croit que de Sacy a eu tort de placer un *hamza* sur le second élif. Cependant, les manuscrits sont d'accord avec de Sacy, qui met ce signe toutes les fois que le nom d'action est précédé de l'article. — L. 11. Voyez le *Tarifat* (éd. Flügel), p. 64, et *Anthol. grammat.* p. 436. — L. 14. Le *bayan* est un acte de raisonnement, et le *tibyan* un acte d'intuition. Les connaissances qui procèdent de cette dernière viennent en nous avant toute réflexion, et d'une manière immédiate et toute spontanée. Hariri a employé à dessein le mot العلم avec le *tibyan*. (Voyez le *Tarifat*, p. 35, l. 10.) — L. 18. Voyez la note suivante.

P. 3, l. 14. المجمل فى اللغة est le nom du dictionnaire composé par Ahmed ben Fares ben Zacarya Aboulkhayr Alkazwini. Ce grammairien a vécu quelque temps à Hamadan, où il comptait le célèbre Hamadani parmi ses élèves ; plus tard, Ibn Obad fut au nombre de ses auditeurs. Sa mort tombe en 395. Ce dictionnaire se trouve à la Bibliothèque nationale, suppl. arabe, n^os^ 1371 et 1372. — L. 15. Alghouri est le nom d'un auteur cité souvent dans le commentaire de Motharrézi, et sur lequel nous avons cherché en vain des détails. — L. 24 Mohammed avait ainsi répondu à la question de Moad ben Djebel : انّا نواخذ بما نتكلم « Serons-nous punis pour nos causeries ? »

P. 4, l. 4. Les manuscrits s'accordent à placer لك après بالاستكانة, mot dont il dépend. Dans la première édition, لك se trouvait avant. — L. 9. Mètre *thawil*. « Il n'y a pas de bien dans un calme que n'interrompent pas des emportements qui préservent sa pureté de la stagnation. » Le calme est comparé à une eau pure et tranquille qu'un repos trop prolongé altère et corrompt. Ce vers fait partie de la célèbre *kasideh* rimant en *ra* (الرائيّة) de Nabégha ben Djaada, et dont un autre vers est encore cité plus bas, p. 158. (Voyez *Kitab alaghani*, (Bibl. nat. suppl. ar. n° 1414), I, 293 v.) — L. 11. Lisez : علانية. — L. 12. Le mot تضمين « faire renfermer », qui revient souvent dans ce commentaire, se dit d'un verbe qui, au lieu d'être accom-

pagné de son propre régime, est suivi du régime d'un autre verbe dont il *renferme* le sens. On fait un *tadhmin* en français, lorsqu'on dit vulgairement *se rappeler de quelque chose,* en confondant ce verbe avec son synonyme *se souvenir.* (Voy. *Gramm. ar.* II, 849.) — L. 13. La première édition portait الظّلّ au lieu de طلبا, que donnent les manuscrits. (Voyez aussi ci-dessous, p. 340, l. 15.) — L. 24. Ce demi-vers est emprunté à la *Moallaca* d'Antara, v. 33. — L. 25. Mètre *wafir.* Au lieu de دمر, que portent les deux éditions, il faut lire ذمّ. Le vers entier est rapporté par Hariri dans son *Molhat alirab* (manuscrit); le voici :

أأنت من العوايد حين تدعى
ومن ذمّ الرجال بمنتزاح

As-tu su te préserver de l'erreur et du blâme des hommes, pour le moment où tu seras appelé ?

L. 26. Abou Ali veut dire que la racine devrait être كان, puisque le mot se trouve avec la lettre faible, non-seulement au prétérit, mais encore au nom d'agent et au futur, bien que, d'un autre côté, le mot مكان et ses dérivés présentent aussi un exemple d'une lettre explétive qui a passé ensuite dans un grand nombre de formes verbales et de substantifs, comme si le *mim* était une lettre radicale. — L. 27. *Coran,* III, 140. La vie de cet Abou Ali se trouve dans Ibn Khallican, I, 192. D'après Soyouti (*Dict. des grammairiens*), ses deux ouvrages ont pour titre الايضاح فى النحو et التكملة فى التصريف. L'histoire qui s'est passée au sujet de ces deux ouvrages, et dont parle Ibn Khallican sans la raconter, se lit chez Hadji Khalfa, I, p. 511, l. 8, et dans le *Dictionnaire des grammairiens.*

P. 5, l. 9. Mètre *wafir.* « Ne te chauffe pas auprès d'un homme faible qui, pour avoir marché une nuit au milieu des gens, se soumet le lendemain. » Djauhari, dans son *Sihah,* r. طرق, et Meidani, dans ses *Proverbes* (*Prov. arab.* éd. Freytag, cap. I, n° 34), citent ce vers et expliquent le mot مطروق par فيه رخاوة وضعف. Sur le sens du verbe صلى, voyez ci-dessous, p. 480, l. 22, et *Prov. arab.* II, 588. — L. 15. Les différentes opinions, émises au sujet du mot عليين, sont empruntées aux commentaires sur le *Coran,* LXXXIII, 18, 19. — L. 17. Sur Kinnesrin, voyez Aboulféda, *Géographie,* p. 266, texte arabe. — L. 18. Les mots وانت الى appartiennent au *Coran,* LXXXI, 19-21. Le sens de cette glose est : suivant la plupart des commentateurs, ces versets se rapportent à l'ange Gabriel et non pas à Mahomet, ce qui a engagé plus tard Hariri à les remplacer par cet autre verset du *Coran,* XXI, 107, qui est rapporté unanimement au prophète. — L. 23, et suiv. Sur les prétendus rapports entre Chérichi et Ibn Djehouar, et sur le surnom de Chérichi lui-même, voy. l'introduction, p. 62. — L. 26. *Gramm. arabe,* II, 219, 1.

P. 6, l. 3. Sur Bedy alzeman, voyez ci-dessus, p. 17. — L. 5. Les mots مجهول, etc. ont aussi un sens grammatical : un passif qui n'est pas à la voix active, et un substantif indéterminé qui n'est pas pourvu de l'article. — L. 9. *Gramm. ar.* I, 854. — L. 12. *Coran,* VIII, 48. — L. 15. Voyez l'introduction, p. 18. — L. 23. Le رضى qui suit le nom de Hassan, et qui ferait supposer qu'il s'agit ici du fils de Thabit, compagnon du prophète, manque dans le manuscrit de Chérichi; les vers ne se lisent pas non plus dans le divan de ce poëte. — L. 24. Mètre *basith.* Voyez *Gramm. ar.* II, 831. — L. 25. Quelques manuscrits de Chérichi, au lieu de أصدق, portent أحسن, ce qui

paraît préférable, à cause du mot صدق, qui termine ce vers.

P. 7, l. 3. Allusion au *Coran*, XVII, 66. — L. 4. Le sujet de يسعف est la personne qui avait engagé Hariri à composer ses Séances. — L. 8. *Prov. ar.* II, 671. (Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 579.) — L. 12. *Anthologie grammaticale*, p. ٨٩. — L. 18. Il nous semble qu'après le mot التلبية on devrait ajouter وهو التلبيب. — L. 19. *Gramm. arabe*, I, 482. — L. 21. *Ibidem*, I, 887, note. (Voyez aussi la remarque de Zouzéni, *Moallaca* d'Amroulkays, éd. Hengstenberg, v. 1.)

P. 8, l. 6. Sur le استعارة, voyez ce que de Sacy a dit d'après le *Tarifat*, *Notices et extraits*, X, 46. — L. 11. Les اهل النقد sont les mêmes qu'on appelle plus bas, p. 9, l. 15, نقاد الكلام. Voici le sens de ces lignes : le علم البديع forme ordinairement le troisième livre de la Rhétorique arabe (علم البلاغة). L'*istiarah* en fait partie, et si le *madjaz* était exactement la même chose, il devrait entrer de même entièrement dans l'*Ilm elbadia*, ce qu'aucun auteur qui s'est occupé de cette matière, ne soutient. Il s'ensuit que l'idée du *madjaz* doit être plus générale. (Voyez d'ailleurs nos observations sur cette matière dans l'Appendice que nous avons placé à la fin de ces notes.) — L. 15. Mètre *thawil*. Le vers tout entier est cité par Wahidy dans les *Orientalia*, I, 196. — L. 16. Mètre *thawil*. « Et un cœur dans lequel (la solitude de) la nuit ramène le chagrin que le jour en avait banni. » — L. 17. *Coran*, XVI, 113. Le texte porte فاذاقها. — L. 18. Mètre *thawil*. C'est le vers 38 de la *Moallaca* de Zohayr.) Voyez le *Mokhtasar* (éd. Calcutta), p. 479.) — *Ibid.* Lisez نظر الى. — L. 22. Mètre *wafir*. « Son instinct défait les nœuds les plus serrés des pensées et le dispense de toute réflexion. » — L. 24. Mètre *thawil*. Lisez أميمة. Le vers entier est rapporté ci-dessous, p. 137 et 329. — L. 25. عيشة, expression du *Coran*, CI, 5. (Voy. ci-après, p. 14, l. 16 et le *Tarifat*, au mot المجاز العقلى, p. 215, l. 10.) — L. 26. Le mot منطق n'est pas pris ici dans le sens de logique; il s'applique à l'art de parler en général.

P. 9, l. 8. Voyez le *Tarifat*, p. 197, l. 3. — L. 14. Voyez le *Tarifat*, p. 58. De Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe*, II, 503, a écrit, par erreur, ترجيع. — L. 17. *Coran*, LXXXVIII, 25 et 26. — L. 19. Mètre *thawil*. Ce vers appartient à un poëme composé en l'honneur de Sayf eddaulet. (Voyez *Yetimet eddahr*, fol. 8 r.) — L. 26. On lit, dans le *Michkat almesabih* : وقال عمر من غسل يوم الجمعة او اغتسل وبكر او ابتكر ومشى ولم يركب ودنا من الامام واستمع ولم يَلْغُ كان له بكل خطوة عمل سنة.

P. 10, l. 4. Il s'agit de la II^e séance. — L. 5. Séance XXV^e. — *Ibidem*. ومقتضب. (Voyez les notes ci-dessous, p. 678, l. 20.) — L. 8. Voy. *Monuments arabes*, par M. Reinaud, I, 40 et suiv. — L. 11. Cette glose sert à éclaircir un vers du *Hamasah*, p. 315, l. 19. (Voy. aussi *Prov. ar.* III, p. 1, p. 136.) — L. 18. Ces deux vers sont rapportés plus bas, p. 302. — *Ibidem. Prov. ar.* II, 531. — L. 21. Ici et p. 61, la première édition portait, par erreur, اقترع, et cette mauvaise leçon a été admise par M. Freytag, dans son *Dictionnaire*. — L. 23. Un autre exemple du ة retranché à cause de l'*idhafet* se trouve dans le *Coran*, XXI, 73, et XXIV, 37, où on lit اقام, pour اقامة. — L. 26. Ce genre de poésie est indiqué dans le *Mokhtasar*, p. 684. L'auteur ajoute que l'improvisation était cultivée chez les Arabes

païens et dans les premiers temps de l'islamisme. On a vu un exemple de la transition entre le *nesib* et le *medihh* dans notre introduction, p. 31 et 38. Dans la pièce de vers de l'émir du Bathyhé, le *nesib* se termine au 11e vers, et le *medihh* ne commence qu'au 22e. — L. 27. *Gramm. ar.* II, 833.

P. 11, l. 4. Mètre *thawil.*—L. 11. *Gramm. ar.* I, 1049. — L. 16. Au lieu de أولها, plusieurs manuscrits de Cherichi portent وقبايها, leçon qui nous paraît préférable. — L. 17. Les manuscrits nous ont fourni la préposition من, qui manquait dans la première édition. — L. 24, *Gramm. ar.* II, 790. — L. 25. *Prov. ar.* II, 359.

P. 12, l. 1. *Coran,* XVIII, 103 et 104. — L. 5. Mettez une virgule après المعقول. — L. 10. Le vers entier est rapporté ci-dessous, p. 109. — L. 11. Voyez l'*Histoire de Cosayr,* ci-dessous, p. 327. — L. 12. La première édition portait وفصل; nous avons suivi les manuscrits. — L. 17. *Coran,* XI, 94; et XVIII, 10. — L. 19. Voyez *Gramm. ar.* II, 219, 1. — L. 25. *Prov. ar.* II, 649. — *Ibidem.* Alraï est le surnom d'un poëte sur lequel on trouve une notice dans le *Kitab alaghani,* IV, fol. 336 r° et *Anthol. gramm.* 143 et 452. — L. 26. Mètre *camil.* — L. 27. *Coran,* LXXIV, 43.

P. 13, l. 7. Mètre *thawil.* — L. 8. Nasifi (*Epist. critica,* p. 10) dit que فيها devrait être écrit en deux mots; mais Hariri dit positivement le contraire, *Anthol. grammat.* ٩٨, l. 10. M. Mehren, dans ses notes sur la lettre de Nasifi, a traité cette question avec soin. — L. 10. *Gramm. ar.* I, 836. Comme adjectif, le mot عجماء ferait au pluriel عُجْم. — L. 11. Le *hadits* dont il est question ici est rapporté par M. Freytag dans son *Dictionnaire,* au mot خضراوات. — L. 12. Sur le *Kitab alikhtira* nous n'avons rien trouvé. — *Ibidem.* On sait que de Sacy a publié une édition complète du *Calila we Dimnah* en 1816. — L. 19. Voyez *Journ. asiat.* 1848, septembre, p. 218 et suiv. — L. 20. *Coran,* LXXVI, 8. — L. 21. *Coran,* XIII, 7. — L. 24. Ne serait-ce pas plutôt Alabbas ben Alahnaf, poëte célèbre pour ses poésies érotiques, et sur lequel on lit une notice chez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 345, et *Kitab alaghani,* II, fol. 192 r°. — L. 25. Mètre *khafif.* « Laise-moi, je ne veux ni blâme, ni éloge! Je me plais à renoncer à la passion. »

P. 14. l. 5. Chérichi fait observer que Hariri a déterminé la ville de Sana dans le Yaman, parce qu'il existe un endroit du même nom aux environs de Damas. (Voyez *Marasid alittila,* s. v. صنعا; Yakout, *Mochtarik,* pag. 286; *Lob allobab,* s. v. الصنعاني.) — L. 12. Voyez, sur les différentes espèces du *tadjnis,* ci-dessous, p. 268. — L. 15. *Coran,* XV, 22. — L. 16. Toutes les fois qu'en arabe le nom d'agent d'un verbe neutre qualifie un nom qui ne fait pas l'action exprimée par le verbe, et qui est seulement en rapport avec elle (ملتبس به), les grammairiens proposent deux sortes d'analyse; la première est de donner au participe un sens de causalité (السببية), de sorte que le nom et le qualificatif réunis veulent dire que la personne ou la chose indiquée par le nom est la cause de l'action exprimée par le verbe; la seconde est de lui donner le sens de relation (النسب), qui consiste à dire que les personnes ou les choses indiquées par le nom renferment cette action ou coïncident d'ordinaire avec elle. Exemples: ليل نائم, *une nuit dormante,* doit être expliqué: une nuit qui est cause du sommeil ou bien qui coïncide avec le

sommeil; *un accident périssant* doit être: un accident qui cause la perte, ou bien qui renferme, pour ainsi dire, la perte, et le mot طاحٌ est employé à la place de مطوّح; enfin, en disant: *un vent fécondé*, on attribue l'effet qu'éprouve l'arbre au vent qui en cause la fertilité, ou qui renferme dans son sein le principe fécondant. Un rapport grammatical pareil est nommé en arabe الاسناد المجازى. (Voyez le *Tarifat*, p. 215, l. 5.) La langue française offre quelques expressions analogues; telles sont: *idées riantes, avocat consultant, soirée dansante, etc.*

P. 15, l. 11. *Gramm. ar.* I, 127, 876. — L. 14. Mètre *thawil*. Le vers est d'Abou Temam. (Voy. *Kitab alaghani*, III, fol. 457 r.)

P. 16, l. 5 et 6. Nasifi (*Epist. crit.* p. 10) prétend qu'il faut écrire الى مَ et حتى مَ. La plupart des manuscrits donnent l'orthographe adoptée par de Sacy. — L. 7. *Coran*, XI, 59. — L. 11. « Lorsqu'on lit avec *lam*, le verbe طبع a le sens d'orner et non pas l'idée de cacheter. » — L. 17. « On ne sait pas quelle est la place que cette vessie occupe dans le chameau, lorsque le chameau n'est pas dans cet état. » — L. 19. Les grammairiens arabes ont adopté un mot comme modèle de chaque variation dont le nom ou le verbe est susceptible: ainsi, فرح est le modèle pour chaque verbe dont la seconde radicale a un *kesré* au parfait, et un *fatha* à l'aoriste. — L. 22. Mètre *motacarib*. (Voyez *Hamasah*, p. 122.) — L. 25. *Coran*, IX, 57.

P. 17, l. 1. *Coran*, LXIX, 18. — L. 11. *Coran*, IV, 3. — L. 12. *Gramm. ar.* I, 1160. — L. 17. Voyez, sur les différents emplois de ما, *Gramm. ar.* I, 1181 et suiv. et *Anthol. gramm.* 179 et 180. Il s'agit dans cette glose de savoir si ما ne doit faire qu'un seul mot avec le verbe (موصولة), ou s'il forme un mot à part (فصل). La vie des deux grammairiens cités dans cette note se lit chez Ibn Khallican, *Dictionn. biog.* I, 353 et 435. — L. 20. والقول « la véritable opinion. » — L. 24. Mètre *thawil*. Le vers entier est cité, Beidhawi, I, 463. La première édition portait حصحص.

P. 18, l. 7. Une glose porte ces mots: وتحمى تمنع عن المنكر ولا تمتنع منه. — L. 10. Mètre *mondjtath*. Les manuscrits portent ثنى sans *techdid*; c'est en effet la première forme qui a le sens de tourner. Les commentaires diffèrent quant au mot انصبابه. Chérichi l'explique par جريه; dans un manuscrit, ce mot est présenté comme l'équivalent de انصبابة, et expliqué par ميلة دفعة, comme nom d'unité.

P. 19, l. 2. « S'il le savait, la moindre chose lui tiendrait lieu de ce qu'il désire. » — L. 14. Ce Maslamah était fils du khalife Abd almelik et frère de Wélid. (V. M. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 508 et suiv.) — L. 22. Mètre *thawil*. Ce vers se lit dans le *Divan* de Zohayr (suppl. arabe, n° 1425), fol. 59 v. — L. 23. Voy. M. Perron, *Jurisprudence musulmane*, I, p. 424. — L. 26. « Le *ya* a été maintenu dans ce mot (et n'a pas été changé en *élif*), parce que ce mot ne se forme pas d'après le verbe (comme ferait, par exemple, un nom d'action), mais qu'il est regardé comme un vrai nom ».

P. 20, l. 5. Lisez أُيَكون. — L. 10. *Coran*, CXI, 11. — L. 14. Hammam est probablement le père du poëte Abd allah ben Hammam dont il est question, *Hamasah*, p. 507. — *Ibidem*. « Nous ne gardons le bien que le temps qu'il faut pour le répandre de nouveau en bienfaits. » — L. 17. Mètre *wafir*. Le premier pied est changé en *mofailoun*. — L. 18. Mètre *thawil*. Voyez

Hamasah, p. 503. — L. 19. بلامر منـقّ, c'est-à-dire, après الّا. — L. 21. « Conservant sa signification propre. »

P. 21, l. 1. Mètre *motacarib*. — L. 3. Nasifi (*Epist. crit.* p. 12) propose de lire وأُلْجَأَنِى, ce qui est confirmé par plusieurs manuscrits. — L. 9. Voyez *Dictionn. des vêtements* par M. Dozy, p. 170, 175. M. Dozy n'a pas connu ce passage, qui est emprunté au Commentaire de Motharrézi. — L. 15. Le sens de la glose est que l'hémistiche n'offre comme figure de rhétorique qu'une métaphore; autrement ce serait un *tadjnis froid*. En effet, cette expression n'entre dans aucune espèce de *tadjnis* développées plus bas, p. 268. — L. 27. Lisez مثنوية sans *techdid*.

P. 22, l. 4. Voy. *Monum. ar.* II, p. 106 et suiv. — L. 6. Nous avions laissé الّا tel que ce mot était imprimé dans la première édition; mais, sans aucun doute, il faut lire إلّا, et le mot لَمّا lui-même est, dans cette phrase, une particule d'exception. (Voy. *Gr. ar.* I, 1149.) Cette locution se trouve aussi plus bas, p. 423, l. 3, où le texte porte إلّا. (Voyez notre note sur ce passage.) — *Ibidem*. « C'est une locution qui a besoin d'être expliquée et qui n'a pas le sens qu'elle paraît avoir. » — L. 8. Theblébi nous apprend qu'Omar chargea Abou Mousa Alachari de cette correction pour son secrétaire, parce que celui-ci, en s'adressant à Omar, avait osé commencer sa lettre par ces mots : « De la part d'Abou Mousa. » C'était faire d'Abou Mousa l'égal, voire même le supérieur du khalife. Voici les paroles de Theblébi : ومن ذلك قول عمر رضّه لما كتب الى ابي موسى الاشعرى عزمت عليك لما ضربت كاتبك شوطا حين عَنْوَنَ كاتبُه الكتاب بقوله من ابي موسى الاشعرى (l. موسى). — L. 12. Mètre *thawil*. Dans la première édition manquait ذى, et on lisait فوق, au lieu de فوقى. Le vers est cité en entier, Ibn Khallican, *Dictionn. biog.* I, 605 et 606, où se lit aussi la biographie de ce poëte. — L. 15. *Prov. ar.* II, 495. — L. 22. Le mot تركيب est employé par Motharrézi dans un sens particulier sur lequel on peut voir *Anthol. grammat.* p. 449. Ici il paraît indiquer que معان emprunte sa signification au mot عين, « œil », ce qui est confirmé par cette glose d'un manuscrit : وهو مفعل من عان يعين عينا اذا حضر حتى وصل الى العين والمراد من المعان الموضع الذى يكثر فيه العيون ثم صار مستعملا فى كل موضع. — L. 23. Aboulféda (*Géographie*, p. 229) écrit cet endroit avec un *dhamma* sur le *mim*.

nach Ibn Jaʿîš ٢٨١ scheint der Grund des Zornes des ʿOmar über den Schreiber gewesen zu sein, dass dieser einen grammatischen Fehler gemacht habe nämlich

P. 23, l. 4. Il s'agit ici de Holouan, ville de l'Irac. (Voyez ci-après p. 25, l. 7.) — L. 11. *Gramm. ar.* I, 693. — L. 15. Le sens est : l'action est attribuée au moule, tandis qu'elle appartient à l'ouvrier. — L. 19. Le Sassan dont il s'agit ici ne doit pas être confondu avec le chef de la dynastie des Sassanides qui régna avec gloire sur la Perse, entre le IIIᵉ et le VIIᵉ siècle de l'ère chrétienne. C'est un prince du même nom qui appartenait à la race des Achéménides, et qui vécut avant Alexandre le Grand. Sur les traditions qui se rattachent à ce personnage, on peut consulter Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'Orient*, I, 370. Les mots بن بهمن manquaient dans la première édition. — L. 20. Le nom de Homai s'écrit ordinairement en persan هماى avec *ha*. — L. 22. La première édition portait تقوم.

P. 24, l. 7. Voy. sur تكدى, *Chrest. ar.* III, 260. — L. 9. La plus grande partie de

cette *kasideh* a été rapportée dans le *Yetimet eddahr*, fol. 331 et suiv. et un vers en est cité ci-dessous, p. 381. Abou Dolaf, connu d'ailleurs comme voyageur (voyez M. Reinaud, *Introduction à la géographie* d'Aboulféda, p. 78), a fait entrer dans son poëme un grand nombre de termes de l'argot des mendiants; c'est à ces termes que s'appliquent les mots على لسانهم, et le *Commentaire* d'Alsahib Ibn Obad était consacré à l'explication de ces mots étranges. Hariri en a employé quelques-uns dans la xxx^e séance. — L. 11. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 202. — L. 17. Voici la note entière de Motharrézi : المداراة الملاينة ومنه الدراية وهي الخ — L. 22. Mètre *thawil*. Voyez *Hamasah*, p. 555.

P. 25. l. 3. Mètre *thawil*. — L. 8. Un manuscrit porte المحاورة pour المجاورة. — L. 20. Mètre *thawil*. — L. 23. « Puis ce mot a reçu un sens moral. » — L. 25. *Prov. ar.* I, 279.

P. 26, l. 3. Mètre *thawil*. — L. 7. Sur les grammairiens nommés dans cette note, voyez Ibn Khallican, *Dictionn. biogr.* I, 352, 584 et 707. — L. 11. Voyez plus haut, p. 9, l. 6. — L. 12. Le texte imprimé est conforme aux manuscrits de Motharrézi que nous avons pu consulter; cependant, nous pensons qu'il faut lire, avec la glose d'un manuscrit de Hariri, à la suite du mot مِعْوَز, ceci : وهو ثوب الذى يتبذل وان يكون جمع مُعوز من اعوزه الخ. — L. 16. *Gramm. ar.* I, 278. — L. 26. Suivant Chérichi, Hariri parle ici de Bassora. (Voyez l'introduction, p. 4.)

P. 27, l. 4. Lisez تنظر. — L. 7. Mètre *saria*. La première édition portait تبسم. Le manuscrit du *Divan* de Bohtori (mss. arabes, ancien fonds, n° 1392), fol. 87 v. porte يضحك. — L. 11. Mètre *basith*. — L. 12 et suiv. Les mots de cette forme, considérés comme qualificatifs, ne pourraient pas prendre le pluriel régulier. (Voy. plus haut, p. 13, l. 10.) — L. 16. *Coran*, XXXVIII, 19. L'expression du commentateur est peu correcte, ainsi que l'a fait observer Nasifi, *Epist. crit.* p. 14, et notes de M. Mehren, p. 104; il faudrait lire : وفصل الخطاب فى قوله تعالى هو الخ. (Voyez d'ailleurs plus bas, p. 446.) — L. 19. Il faut lire لِيَ et ôter le *tenouin* qui s'est glissé sur le mot مجدول. Le sujet est Abou Nouh. — L. 20. *Gramm. ar.* I, 1049, note 1. — L. 23. Mètre *raml*. — L. 24. Mètre *basith*. — L. 25. Suivant Chérichi, c'est Asmai qui adressa cette question à Rouba.

P. 28, l. 2. Lisez فاستجادهُ. — L. 5. لِحَيَّكم. En mettant un *dhamma* sur le *ya*, il faut sous-entendre le قائلك de la seconde question; mais, en lisant لِحَيِّكم, c'est une réponse à la question لِمَن. (Voy. Nasifi, *Epist. crit.* p. 12). — L. 8 *Coran*, XLIX, 12. — L. 16. *Gr. ar.* I, 132 et 133. — L. 22. Mètre *basith*. Au lieu de ذكرا, plusieurs manuscrits portent زكرا, ce qui paraît préférable. — L. 23. « En mettant le verbe qui indique la cause (prêter l'oreille) à la place de celui qui indique l'effet (entendre). »

P. 29, l. 6. Mètre *basith*. (Voyez le *Yetimet eddahr*, fol. 63 v.) Le vers est de ابو الفرج محمد بن احمد الغسانى الدمشقى, connu sous le nom de واوا. (Voy. ci-dessus, p. 10, l. 20. Sur ce genre de figures, voyez un excellent article de M. de Slane dans le *Journal asiatique*, 1839, vol. I, p. 167.) — L. 8. Mètre *basith*. — L. 9. Les mots وساقطت لؤلؤا signifient littéralement : « Et elle lutta avec les larmes pour tomber, »

c'est-à-dire : « Elle fit tomber des larmes. » Voici la traduction de la glose : ساقطت, c'est-à-dire : « Elle fit tomber. » On dit ساقط الشيء ; « Il a fait tomber la chose, » ou bien : « Il a lutté avec elle pour accomplir l'action de tomber. » On dit encore : ساقط فلان فلانا الحديث, « Un tel a cherché à tomber avec un tel quant au discours, » c'est-à-dire : un discours est tombé de l'un par rapport à l'autre ; en d'autres termes, l'un parle, et l'autre se tait ; mais lorsque l'interlocuteur se tait, l'autre reprend la parole. — L. 10. Les assistants reconnurent qu'Abou Zayd n'était pas plagiaire. — L. 13. Sur l'influence du *rawi*, voyez ci-dessous, *Notes*, p. 105, col. 2.

P. 30, l. 1. Chérichi : وجعلها لابسة السواد لان اهل المشرق يلبسونه لحزنهم واهل الاندلس يلبسون البياض لحزنهم. — L. 17 *Coran*, XXVIII, 29.

P. 31, l. 2. Mètre *moudjtath*. — L. 9. ناد est le sujet de la proposition.

P. 32, l. 10. « أخائر peut être le pluriel de خير employé comme comparatif, en le rapportant à la forme أخير, dont l'usage est abandonné. Car le comparatif des adjectifs خير et شر est rare, parce que le positif de ces mots sert en même temps pour exprimer le comparatif, et qu'on n'a pas besoin de former un mot sur le modèle d'*afalou* ; mais on s'en est servi ici afin d'en faire un pluriel أخائر qui puisse produire une allitération avec ذخائر. » — L. 19. La première édition portait أيعى ; mais les manuscrits ont أنعى. (Voyez aussi le *Camous*, p. 1706.) — *Ibid.* Mètre *thawil*. « Salut à vous, les deux traces des cordes (qui retenaient jadis la tente de l'amante), seuls vestiges de ceux qui sont absents, salut ! »

P. 33, l. 5. Chérichi : لان الاحشاء اذا امتلأت من الطعام تنفست واذا فرغت منه انطوت بعضها على بعض. — L. 10. Lis. الجمع. — L. 13. La première édition portait أبو ذئب. — *Ibid.* Mètre *camil*. (Voyez *Kitab alaghani*, II, fol. 33 v.) Suivant Chérichi, les Arabes emploient ces mots pour exprimer un changement dans l'état et la perte des biens. Voici, en outre, la première partie de ce vers : امّا لجنبك لا يلائم مضجعا. — L. 14. الاصطبل (*stabulum*), mot emprunté aux Romains avec la chose elle-même. — L. 22. Voyez sur ce vers, *Chrest. ar.* II, p. 481. — L. 25. La première édition portait الحالة الهائلة.

P. 34, l. 4. Lisez ليلةٍ. — L. 7. Mètre *redjz*. — L. 8. Chérichi : اسرته خطوط وجهه اراد نقشه. — L. 10. Chérichi dit que le قتاد porte, en Espagne, le nom de حمص الامير. — L. 14. Quant à قيلة, Chérichi observe : وانتسابه لها كانتسابه قبل الى اقيال غسان. (Voy. ci-dessus, p. 23, et sur ces deux tribus M. C. de Perceval, *Essai*, tableaux II et VII.) — L. 15. *Coran*, IX, 28. — L. 19. Lisez : والواحدة. — L. 21. *Gr. ar.* II, 366.

P. 35, l. 8. وحقّ, « par la vérité de, » c'est-à-dire, « aussi vrai qu'existe, » etc. On lit à la marge d'un manuscrit : اى خلقت فطرة المولى الدينار بديعا عجيبا. — L. 11. (Voy. *Gramm. ar.* I, 693.) — L. 12. مجمّعا, c'est-à-dire : le métal fondu en lingot, avant qu'il ait été converti en monnaie. — L. 14. « *In* est ici conjonctif. » — L. 18. L'explication serait plus complète, si le commentateur avait dit : كفانى ما كفاه غيره. — L. 20. والسين veut dire : la dixième forme. — L. 21. Mètre *motacarib*. — L. 28. *Prov. ar.* II, 747.

P. 36, l. 6. Mètre *redjz*. — L. 9. Voyez sur ce prince de Kinda M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 285. — L. 13. Le *Kitab*

alaïn est le titre d'un dictionnaire composé par le grammairien Khalil. (Voy. Hadji Khalfa, *Dict. bibl.* V, 121.) — L. 15. La première édition portait خـــالـت'. — L. 23. (Voyez plus bas, p. 577.) — L. 24. Lisez قالوا.

P. 37, l. 3. Le sens est : Et ce qu'il y a de pis dans ses propriétés, c'est que, etc. — L. 4. Une glose offre la note suivante, tirée du commentaire de Razi : هو ماخوذ من قول الحسن البصرى بئس الرفيقان الدرهم والدينار لا ينفعانك حتى يفارقانك وقال ابو شرف القيروانى فى ابكار الافكار المال كالنبال لا تبلغ به قصدك حتى يفارق يدك والصديق الوفى كالمشرفى تبلغ به مناك وهو فى يمينك وتقهر به اعداك ولم يفارق يداك. (Sur l'ouvrage cité dans cette note, voyez Hadji Khalfa, *Dictionn. bibliog.* I, 145.) L'auteur est nommé أبن شـرف par Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 196, l. 14. — L. 7. Lisez اغزر. — L. 12. Lisez البيت — L. 13. Nasifi (*Epist. crit.* p. 14) propose de lire أمر au lieu de على, ce qui rétablirait le mètre. Mais le vers pèche de plus contre la règle nommée ايطاء, sur laquelle voyez plus bas, p. 302, l. 12. — L. 17. *Prov. ar.* I, 669. — L. 18. La première édition portait عبيد شروطهم. — L. 19. *Coran*, xv, 87. — L. 20. « Parce qu'on le lit deux fois pour la prière, » une fois avant et une fois après. — L. 23. Mètre *sarî*. — L. 24. La biographie d'Ibn Rechik se lit chez Ibn Khallican, I, p. 195. Le *Dict. des grammairiens* le nomme صاحب العمدة فى صناعة الشعر والانموذج فى شعراء القيروان والشذوذ فى اللغة, ce qui sert à rectifier les titres donnés par Hadji Khalfa, *Dictionn. bibliog.* I, 468, l. 7 et III, 17, l. 6. — L. 25. Les derniers mots : récite sur ce jeune homme la sourate *Alhamd*, c'est-à-dire, la première sourate, veulent dire simplement : loue ce jeune homme. Cette locution, d'un assez mauvais goût, se trouve souvent chez les poëtes arabes, et Hariri en présente plusieurs exemples. Ainsi, p. 213, l. 4, il dit : Lisez la sourate *Alfath*, ce qui veut dire ouvrez.

P. 38, l. 3. Voyez sur le *waw* de والحوادث, *Gramm. ar.* I, 1211. — L. 7. Mètre *motacarib*. — *Ibid.* Hariri a pensé en même temps au nom de باب الفرج, qui est celui de plusieurs portes de ville dans l'Orient. (Voyez, par exemple, Abd allathif, traduction de de Sacy, p. 580.) — L. 9. Allusion très-adroite au *Coran*, xxiv, 60 et xlviii, 17. — L. 12. *Gramm. ar.* I, 383. — L. 18. *Prov. ar.* I, 347, II, 480.

P. 39, l. 3. Lisez المشط. — L 7. *Prov. ar.* I, 174, III, P. II, 530. — L. 13. *Ibid.* I, 684. Comparez l'expression שבר מטה en hébreu. — L. 20. Mètre *basith*. Lisez فتقة فى ضرعها Le sens est : (La vache aime son petit), au point que, dès qu'un peu de lait se rassemble dans son pis, elle irait l'offrir à la moitié d'elle-même (son veau), si le petit voulait téter. — L. 21. *Prov. ar.* I, 602. — L. 24. *Gramm. ar.* II, 213.

P. 40, l. 13. Mètre *camil*. Le premier hémistiche est semblable au vers 34 de la *Moallaca* d'Antara. — L. 26. Voy. *Chrestom. ar.* II, 468. — L. 27. *Divan* d'Amroulkays, p. 21, v. 13.

P. 41, l. 4. On lit dans Chérichi : اعامل الصاحب بالوفاء وان لم يجاز بالعسر من فعلى. — L. 24. Mètre *wafir*. Ce vers est d'Abou Zobayd altayyi (voyez *Kitab alaghani*, III, 90 v.); on y lit فتظلمونى. (Sur Abou Zobayd, voy. ci-après, p. 105, col. 1.) — L. 25. *Prov. ar.* I, 551.

P. 42, l. 1. On verra à la fin de la séance

qu'il s'agit ici du père et du fils. Le rôle généreux est attribué au jeune homme, tandis que le vieux est cauteleux et égoïste. — L. 11. *Gramm. ar.* I, 1257. La première opinion est celle des grammairiens de Bassora; la seconde était professée par ceux de Coufa. — L. 13. *Prov. ar.* I, 80. On trouve une autre explication dans la *Chrest. ar.* III, 196. — L. 15. Mètre *saria.* D'après Chérichi, ce vers aurait pour auteur Aghlab aladjli; au lieu de زوجى, quelques manuscrits portent زاوجى. — L. 16. Cette note est empruntée à une glose; mais l'opinion qu'on y attribue à Hariri n'est pas celle que notre auteur professe dans son *Dorrat.* (Voy. *Chrest. ar.* III, 196.) — L. 23. La première édition portait فى المسلة au lieu de فى الملء. — L. 24. Suivant Chérichi, ces mots ont été prononcés par Ali après le meurtre du khalife Othman. — L. 25. *Hamasah,* p. 19.

P. 43, l. 11. Lisez لِاَنَّهُ. — L. 12. Mètre *basith.* — L. 14. *Prov. ar.* I, 436. — L. 15. Les propositions interrogatives qui expriment une négation s'appellent استفهام انكار; celles, au contraire, qui au fond expriment une affirmation, portent le nom de استفهام تقرير. — L. 20. Ibn essikkit, l'auteur de l'*Islah almantik*, vivait au commencement du IIIe siècle de l'hégire. (Voy. Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* I, 328.) — L. 21. *Prov. ar.* I, 311 et 345.

P. 44, l. 4. Mètre *saria.* — L. 10. Sur les oiseaux et les quadrupèdes qui, dans l'Orient, ont servi de tout temps à la chasse, voyez M. de Hammer, *Falknerklee* (Vienne, 1840), et M. Reinaud, *Monum. ar.* II, 425 et suiv. — L. 15. *Gramm. ar.* I, 1049. — L. 20. Sur le *Asas albelaghat,* qui est le titre d'un livre, voyez Hadji Khalfa, *Diction. bibliogr.* I, 264.

P. 45, l. 9. *Gramm. ar.* I, 1103. — L. 18. Le commentateur explique pourquoi الحق est au masculin, tandis que ذكاء et شمس sont féminins. — L. 20. L'expression على المصدر, qui revient assez souvent dans les commentaires arabes, veut dire que la locution dont il s'agit, est considérée comme un مفعول مطلق, par rapport à un verbe sous-entendu, et dans ce cas, il est nécessairement à l'accusatif. — L. 22. *Gr. ar.* II, 128 et 254. — L. 24. *Prov. ar.* I, 202. — *Ibid.* Le *Mostaksa* est le titre du recueil de proverbes de Zamakhchari. (Voy. Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* V, p. 526.) — L. 25. *Gramm. ar.* I, 1136; II, 719. — L. 27. (Voyez le *Tarifat,* s. v. تشبيه.)

P. 46, l. 9. *Prov. ar.* II, 213. — *Ibid.,* II, 617. — L. 13. « Parce que cette expression a passé chez eux en usage ». — L. 19. *Prov. ar.* I, 475; III, P. II, 444. Le proverbe, tel que nous l'avons rétabli, forme un hémistiche du mètre *basith.*

P. 47, l. 5. M. Rückert, dans sa traduction allemande de Hariri, pense qu'il s'agit ici de la nouvelle lune qui termine le jeûne du Ramadhan et qui est attendue avec une grande impatience. — L. 9. Voyez *Gramm. ar.* II, 832, et l'Extrait de Soyouti dans l'*Anthol. gramm.*, p. 398. — L. 13. *Prov. ar.* I, 609. — L. 15. La première édition portait حباب. — L. 21. Allusion au *Coran,* IX, 110. Dans ce verset, on parle d'un bâtiment construit sur une berge minée par l'eau, et qui s'écroule avec la berge qui lui servait de fondation. Motharrezi, qui est l'auteur de cette glose, a pu trouver étrange l'application faite ici de cette métaphore. En effet, qu'est-ce que c'est qu'un jour bâti sur une berge et qui s'écroule? Mais on comprend moins le تنافر qui existerait entre les deux *karinet.* Suivant

l'auteur du *Mokhtasar*, p. 20 et suiv. ce terme désigne différentes espèces de cacophonies qui naissent, soit d'une certaine combinaison de lettres, soit d'une suite de mots qui se prononcent difficilement. (Voy. aussi le *Tarifat*, p. 71.)

P. 48, l. 4. mètre *camil.* — L. 10, mètre *basith.* — L. 11, *Coran*, XII, 82. — L. 16. *Prov. ar.* I, 48. — L. 17. Voyez Thaalébi, *Idjaz* (éd. Valeton, Leide, 1844), p. 6. — L. 22. *Coran*, XXXIII, 53. — L. 25. Nous avons conservé la leçon خُرافَةُ ; cependant ce nom propre est traité comme un triptote dans un vers cité par Charistani, *Kitab almilal* (éd. Cureton), p. 433. G.R. 414, 1;

P. 49, l. 5. *Prov. ar.* I, 345; II, 716. — *Ibid.* Lisez ذلك. — L. 14. *Prov. ar.* I, 450. — L. 17. Mètre *thawil.* Le sens de ce vers est : aussitôt que j'ai dit *Amma baad*, c'est-à-dire, dès mon début et lorsque j'ai prononcé ces mots qui précèdent le sujet même de la prédication, et que suivent les louanges données à Dieu et à son Prophète, les Yamanites savent que je suis leur prédicateur. Ce Sahhban était contemporain de Moawiyyah. — L. 18. Sur le *Talhha* des Talhha, voyez M. de Slane dans ses notes sur la traduction d'Ibn Khallican, II, 55. — L. 19. Mètre *camil* مرقّل. Le mot طلحَ est pour طلحةُ au nominatif. (Voyez *Gramm. ar.* II, 175.) Selon Sibouwaihi, *Kitab* (suppl. arabe, n° 1155), fol. 12 v., on maintient le *fatha*, même en omettant la dernière lettre de ce nom, parce qu'on dit ordinairement طلحَ. Quant au mot أكرمُ, nous avions conservé le *dhamma*, qui se trouvait dans la première édition (voy. M. Freytag, *Prov. ar.* I, 450), et qui s'appuyait surtout sur la *Gramm. ar.* II, 171. Mais Nasifi (*Epist. crit.* p. 16) et M. Mehren dans ses Notes (p. 104 et suiv.) font remarquer avec raison que l'antécédent d'un rapport d'annexion réel, qui suit comme appositif un nom propre *appelé*, doit être mis à l'accusatif. (Voyez l'*Alfiyya*, éd. de Sacy, vers 586, et éd. de Boulac, p. 200.) — L. 21. Sur la ville de Zarendj, voyez Aboulféda, *Géographie*, p. 342. — *Ibid.* après الآف on sous-entend درهم

P. 50, l. 5. Mètre *redjz.* — L. 11. Mètre *thawil.* — L. 12. « D'un oubli absolu »; allusion au *Coran*, XIX, 23. — L. 13. *Coran*, II, 194. Lisez فضمّ. — L. 20. Mètre *basith.* Ce vers est du poëte Alakhtal; voyez *Kitab alaghani*, II, 184 r. — L. 25. Mètre *redjz.*

P. 51, l. 2. Voyez *Gramm. ar.* I, 1098. — L. 3. « Il est content de tout. » (Voy. ci-dessous, p. 678, l. 20.) — L. 5. « Et nous savions ce qu'il y avait derrière son éclair », c'est-à-dire, les paroles éloquentes que nous venions d'entendre nous étaient un sûr garant de ce qu'il lui restait encore à dire. — L. 12. *Coran*, XXII, 37. — L. 15. Mètre *thawil.* (Voyez sur Cays, fils d'Alkhatim, *Hamasah*, p. 85, et *Kitab alaghani*, I, fol. 143 r.) — L. 17. *Gramm. ar.* I, 1191. — L. 21, *Coran*, VI, 151. — L. 22. *Ibid.* XXXIII, 18. — L. 23. Le sens est : en mettant le verbe qui indique l'effet à la place de celui qui indique la cause.

P. 52, l. 6. Le sens est : cela est mieux en rapport avec le sujet dont nous nous occupons. — L. 7. فله وجه : cela est également admissible. — *Ibid. Prov. ar.* I, 540. — L. 17. Lisez ظهْر. — L. 18. *Prov. ar.* I, 442. — L. 19. Le sens est que الليل est ici à la place de في الليل. — L. 20. La vie d'Ibn Dorayd se lit dans Ibn Khallican, I, 698 et suiv. — L. 21. Mètre *camil.* — L. 23. Aboulfath Mahmoud, fils d'Alhosain, surnommé Alcochadjim, était contemporain du poëte Motenabbi, et est mort un peu

après 350. (Voyez Ibn Khallican, traduction de M. de Slane, I, 301, note 4.) *Yetimet eddahr,* fol. 2 v°. Ces vers paraissent empruntés à son livre qui avait pour titre : ادب النديم. (Voyez Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* I, 224, l. 6.) — L. 24. Mètre *khafif.* Nous avons rétabli le mètre de ces quatre vers, qui était tout à fait altéré dans la première édition.

P. 53, l. 5. On se rappelle le commencement de cette Séance, suivant lequel la scène se passe dans une des premières nuits du mois, et lorsque la lune avait déjà disparu. — L. 13. Dans le *Commentaire* de Motharrézi, on lit, après le mot القسم, ce qui suit : فلذلك يجاب عنها باللام كما يجاب بها عن القسم. — L. 16. *Gr. ar.* I, 129. — L. 17. *Prov. ar.* I, 266.

P. 54, l. 10. Mètre *redjz.* — L. 17. Sur la ville de Tayef, voyez Aboulféda, *Géographie,* p. 94. — L. 18. *Prov. ar.* II, 234. — L. 19. *Coran,* XXVIII, 9. — L. 21. *Ibid.* XCII, 2. — L. 25. Le mot خافض équivaut alors à ذو خفض.

P. 55, l. 4. La première édition portait الحيوة au lieu de الحيرة. — L. 7. On lit, à la marge d'un manuscrit : اراد بالحجوج الكعبة وبام القرى مكة. — L. 9. Suivant une glose, الكرى est le régime de نفى, et طوى en est le sujet. — L. 15. La vie du poëte Djerir se lit dans Ibn Khallican, I, 150. (Sur son entrevue avec le khalife Omar ben Abd alaziz, voyez Weil, *Geschichte der Chalifen,* I, 591.) — L. 17. Mètre *basith.* — L. 21. « En employant le contenu pour le contenant. » — L. 25. « Forme arabe tirée (du persan) چادر. » — L. 26. Les الظروف اللازمة paraissent désigner les adverbes qui ont une forme invariable, à la différence des mots tels que اليومَ *aujourd'hui,* qui ne sont employés comme adverbes qu'accidentellement, ou tels que غير, qui sont susceptibles des trois désinences. Quant au mot سوى, qui par la composition de ses lettres, ne peut varier, les grammairiens ne sont pas d'accord. Les uns regardent ce mot comme étant toujours à l'accusatif, tandis que, suivant les autres, il doit être traité virtuellement comme غير. Ainsi, d'après la première opinion, سوى ne peut être employé dans ce vers qu'en vertu d'une licence poétique. (Voy. *Gramm. ar.* II, 727; Ibn Akil, *Comment. sur l'Alfiyya,* 126 et 127 de l'éd. de Boulac et 162, 163, éd. Dieterici.)

P. 56, l. 12. Aboulféda, *Géographie,* p. 92. — L. 13. Yakout, *Mochtarik,* p. 254, l. 7. — L. 18. *Prov. ar.* I, 162. — L. 21. *Ibid.* II, 880. — *Ibid.* Après le mot المصدر, il faudrait suppléer : لان فى هلمّ معنى جرّ. — L. 25. Mètre *redjz.* — *Ibid.* Selon les grammairiens de Bassora, il faut donner à ce mot la valeur de هلم جارّين.

P. 57, l. 22. Nasifi (*Epist. crit.* p. 16) fait observer qu'il faut lire كليهما. — *Ibid.* Voy. d'Ohsson, *Emp. Ott.* II, 416. — L. 24. « Dans sa personne ou dans sa famille. »

P. 58, l. 11. *Coran,* XXXVIII, 15. — L. 12. On lit, dans le Commentaire de Chérichi : الوشى ثياب مرقومة بألوان شتى من الحرير والحبر ثياب فيها خطط ورقوم مختلفة تصنع باليمن. Ce passage doit être ajouté à ceux que M. Dozy a cités dans son *Dictionnaire des Vêtements des Arabes,* p. 133 et 436. On y voit que le وشى est une étoffe de soie, et que par conséquent le وشى مذهب (voyez *ibid.* p. 134) est employé dans le sens de brocart. Cette étoffe est mentionnée à côté du حبرة, comme dans les vers cités par M. Dozy, p. 133. On peut induire de là que le حبرة et le

وشى étaient dans l'origine des noms d'étoffe qui, plus tard, désignèrent des vêtements faits de ces étoffes. — L. 15. Mètre *thawil.* « Une fois que nous avons bu le coup du matin, nous nous rions d'un émir, fût-ce même l'émir de la tribu d'Azd ». C'est peut-être une allusion à la famille d'Almohalleb. (Voyez ci-dessus, p. 541.) — L. 23. Les mots depuis تانيث jusqu'à الفرس, forment une phrase incidente. La proposition principale veut dire que Hariri a fait un تخييل en mettant le mot قرن avec غزالة, lorsque ce dernier mot lui-même est pris métaphoriquement pour le soleil. (Voy. le *Tarifat,* p. 21, l. 1, et le vers cité, *Anthol. grammat.* p. 28.) Cette observation, empruntée à Motharrézi, pourrait bien renfermer contre Hariri une idée de reproche d'avoir poussé trop loin la métaphore dans ce passage.

P. 59, l. 7. Mètre *basith.* — L. 9. « Je n'ai point de fils (du nom Zayd; voyez p. 56, l. 2) dont j'aie tiré le surnom (d'Abou Zayd). » — L. 10. « Que j'invente et n'imite point. » — L. 17. Mètre *thawil.* — L. 24. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 405. — La première édition portait عمر. — L. 26. *Prov. ar.* III, P. I, 309.

P. 60, l. 6. Sur Maragha, voyez Aboulféda, *Géogr.* p. ٣٩٨. — L. 12. Sur les *gens de la maison,* voyez *Coran,* XXXIII, 33, avec *Comment.* de Beidhawi, et *Mon. ar.* I, 180. — L. 17. *Gr. ar.* I, 506.

P. 61, l. 3. Nous avons mis dans le texte, comme dans les notes, يفترع à la place de يقترع. (Voyez ci-dessus, p. 10, l. 21.) — L. 8. لخلو. La première édition portait للخلق. (Voyez *Hamasah,* p. 44.) — L. 10. قيل لخ. Nous avons changé les voyelles et ajouté le mot فيه dont le pronom se rapporte à ذلك. — L. 18. L'auteur de l'ouvrage التكملة est Abou Ali Alfarisi. (V. plus haut, p. 76, col. 1.) — L. 19. Chérichi ajoute : يريد ان كتاب هذا الزمان عيال على من تقدّمهم حيث افتقروا الى الاخذ من كلامهم. — L. 24. Le mot شوط signifie proprement « une course de cheval ; » il a ensuite désigné une mesure itinéraire. (Voy. l'introduction à la *Géographie* d'Aboulféda, p. CCLXVI, et ci-après, p. 501.) — L. 26. L'*itbaa* consiste en deux mots placés l'un à la suite de l'autre et formant une rime ou une forte allitération, mais dont le premier seul offre un sens, tandis que le second n'en a aucun, ou du moins qu'une signification peu en rapport avec le contexte. Un *itbaa* français présente le mot *pêle-mêle.*

P. 62, l. 4. وقال, *Coran,* XIX, 91. — L. 9. C'est Abou Hatim Sahl Alsedjestany. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 307, 308. — L. 18. *Prov. ar.* II, 680. — L. 24. C'est ce que les grammairiens arabes appellent على النسب. (Voy. plus haut, p. 78, col. 2.) Chérichi cite un ouvrage d'Aboulhosseïn ben Fares, qui a pour titre المحصل, et d'après lequel la première forme de ce verbe s'emploie dans le même sens que la quatrième (Voy. Hadji Khalfa, V, 423.)

P. 63, l. 1. Allusion au *Coran,* XVII, 52, 100. Le mot الرفات est un substantif, et on devrait plutôt s'attendre à والرفات. — L. 9. واذا اسهب. Chérichi dit fort bien : واصل اسهب حفر بئرا بعيدة القعر واذهب صادف معدن الذهب فى حفيره. — L. 10. وقلم. La première édition portait وقلّم. — L. 11. Nous avons ajouté شى avec les manuscrits. — L. 16. *Gr. ar.* I, 879.

P. 64, l. 11. مبنيا للفاعل, c'est-à-dire, employé comme forme active. — L. 15. « Sans cause, » c'est-à-dire, sans matière.

P. 65, l. 8. *Prov. ar.* I, 6. Seulement, la forme du proverbe est affirmative et a le sens que, grâce au prestige et à la protection des Arabes, les faibles mêmes, dès qu'ils touchent leur contrée, deviennent forts et inattaquables. — L. 15. De ces deux mots, qui sont en rapport d'annexion, le *conséquent*, qui est un mot propre, explique ce qu'il faut entendre par *l'antécédent*, qui est un mot figuré. Très-souvent اضافة بيان désigne les cas exposés dans la *Gramm. ar.* II, 249. — L. 24. *Prov. ar.* I, 521. — L. 27. La bataille de *Siffin* eut lieu en 37 de l'hégire (657).

P. 66, l. 2. أنى. Une glose donne l'explication : انى الازمر امير هذا البلد. — L. 14. Naama était, selon Chérichi, le nom du cheval qu'il montait. — L. 15. Le mot اراسته manquait dans la première édition. Il se lit cependant dans quelques manuscrits du *Commentaire* de Motharrézi, et dans quelques autres il a été remplacé par le mot السنة, qui ne donne ici aucun sens. Il est inexact qu'Abou Naamah ait été pendant vingt ans chef de son parti, comme il est dit ici. Ibn Khallican (I, p. 602) dit seulement فبقى قطرى عشرين سنة يقاتل ويسلم عليه بالخلافة. Selon Tebrizi (*Hamasah*, p. 44) et la glose d'un de nos manuscrits, il ne fut calife des Kharidjites que treize ans, et il faudrait donc comprendre dans ces vingt ans le temps qu'il combattait avant d'être proclamé chef de parti. En effet, Charistani (I, p. 89, 90), nous apprend que Alkatary servit d'abord sous Nafi ben Alazraq jusqu'à la mort de celui-ci, et comme la mort de Nafi tombe dans l'année 65 (Masoudi, *Moroudj* (suppl. ar. n° 714), I, fol. 405 r.), et celle d'Alkatary en 78 (Ibn Khallican, *l. l.*), il s'ensuit la confirmation de ce que nous venons d'avancer. (Voy. aussi Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 445.) — L. 16. Chérichi a conservé une de ses prédications sur le mépris des choses mondaines. — L. 20. *Hamasah*, p. 44. — L. 27. *Coran*, LXV, 7.

P. 67. L. 22. Comparez *Coran*, XXXIII, 53. — L. 23. Un manuscrit porte الإناءة à la place de الإناء; il s'agirait du *masdar* de la quatrième forme dont on aurait retranché le ة à la fin du vers, à cause du mètre et de la rime. — L. 24. Mètre *wafir*. — L. 26. Mètre *camil*. Sens du vers : « Que ne t'arrêtes-tu pour interroger les vestiges de l'habitation (de ton amante)? Je les ai interrogés déjà; mais ils n'ont pas répondu à ma question. »

P. 68, l. 2. *Coran*, XXVI, 154. — L. 6. Voyez *Gramm. ar.*, I, 381. — L. 10. *Coran*, XV, 94. — L. 13. Mètre *basith*. — L. 14. La première édition portait قال; mais Djanoub est le nom d'une femme. (Voy. plus bas, p. 124, dernière ligne.) — L. 15. Mètre *basith*. — L. 17. Mètre *basith*. — L. 18. *Prov. ar.* II, 98. Le vers, qui est du mètre *basith*, y est cité un peu différemment. Il s'y est glissé une erreur dans le mot وَآعْطِ, qu'il faut remplacer par أَعْطِ, sans la conjonction et avec un *élif hamzé*. Telle est aussi la leçon de Chérichi. — L. 20. Voy. *Gramm. ar.* I, 226, et II, 899. — L. 22. « Mon père (Abou Becr) laissait à son emportement le temps de se calmer. »

P. 69, l. 12. Mètre *thawil*. — L. 16. *Hamasah*, p. 34.

P. 70, l. 3. Un manuscrit porte : شيخ حكاه فىء اى اشبهه فىء من حيث النحافة وفتور القوى ووهن العظام وسرعة الزوال الفىء نحواه شيخ كبير فقير. Chérichi dit : الفىء الظل بعد الزوال يريد ان عمره قد ادبر

فشبه نفسه بالفيء الذاهب. — L. 9. Ce vers, du mètre *thawil*, est du poëte Zohayr. (Voy. *Divan*, f. 61 v°.) L. 22. La première édition portait واسبحانه.

P. 71, l. 14. *Prov. ar.* II, 542. — L. 19. « C'est qu'en effet on ne peut pas s'imaginer la blancheur dans des choses abstraites; seulement, elle est une des causes de beauté, et on n'embellit une espérance qu'en la réalisant. » — L. 21-23. Ces deux vers, du mètre *basith*, ont été séparés dans cette édition, sur la foi d'un manuscrit de Motharrézi, par les mots وفى قول الاخر. En effet, le premier vers seul est d'Aboulfath Albosty, et forme, selon le *Yetimet eddahr*, f. 465 r. la seconde moitie d'un distique, dont la premiere est ainsi conçue :

لما أتاني كتابٌ منه مبتسمٌ
عن كل برٍّ وفضلٍ غير محدودِ

Le second vers répéterait d'ailleurs, d'une manière peu convenable, l'idée exprimée déjà dans le premier. Enfin, la versification arabe ne permettrait pas, dans deux vers qui se suivent immédiatement, une rime formée par le même mot pris dans le même sens, et il est fort douteux que les poëtes arabes aient pu, comme les Persans, faire remonter la rime au mot avant dernier

P. 72, l. 5. Le mètre est : كامل مجزوٌ مرفّل. — L. 15. Hariri, en donnant au nom عميم la terminaison du féminin, l'a traité comme adjectif verbal, comme si ce mot était pour le sens et la forme l'équivalent de سريعة. Telle n'est pas l'opinion de Sibouwaihi, qui permet que les substantifs soient traités adjectivement, quant au *sens* seulement, mais en leur conservant leur genre particulier (Voy. un cas analogue, *Gramm. ar.* II, 470.) — L. 19, l. عرفجٍ. Selon Sibouwaihi, il vaut mieux, dans ce cas, employer le nominatif et dire عرفجٌ كلّه, de même qu'on devrait dire مررتُ بصحيفةٍ طينٌ خاتَمُه. Cependant comme on dit, bien qu'incorrectement, خاتمُ طينٍ هذا خاتمٌ طينٌ à la place de ou خاتمٌ من طينٍ, Sibouwaihi admet aussi عرفجٍ, en traitant ce mot comme adjectif d'après le sens qu'il présente. (*Gramm.* de Sibouwaihi, f. 123 r.) — L. 21. Mètre *thawil.*

P. 73, l. 3. La glose d'un manuscrit porte : يعنى لو اهلك الكرب احدا لاهلكنى كربى الملمّة بى. — L. 4. Le même manuscrit ajoute : يعنى لو كان ممكنا ان يشترى عيشا او عمرا ماضيا لاشتريته بمهجتى. — L. 6. Ce vers est un *hal* du pronom dans le mot عيشه du vers précédent. — L. 18. Cet ouvrage de Zamakhchari se trouve à la Bibl. nat. mss. arabes, ancien fonds, n° 250. — *Ibid.* Les manuscrits portent عمرو à la place de عمر qu'a la première édition. — L. 19. Waki se vengea plus tard sur Koteiba de cette destitution. (Voyez M. Weil, *Gesch. d. Chal.* I, 560.) — L. 21. Voyez *Divan* d'Amroulkays (éd. de Slane), p. 5 et suiv. du texte arabe.

P. 74, l. 7. Mètre *motacarib*. Voyez plus bas, p. 229. — L. 18. Nasifi (*l. l.* p. 18), fait ressortir la contradiction qui existe entre ce passage et l'explication donnée plus bas, p. 348. Mais de Sacy a reconnu lui-même la légitimité des deux analyses (*Gramm. ar.* II, 637), et les a admises dans ce *Commentaire*, p. 683. On pourrait donc supposer ici معتبةً, de même que dans le passage p. 348, l'analyse grammaticale ne s'opposerait pas à ce qu'on lût حسرةٌ. La seule inexactitude qu'on pourrait reprocher à de Sacy, se réduit à ce qu'il aurait dû dire بدل من الضمير à la place de بيان للضمير.

P. 75, l. 6. Allusion au *Coran*, XVII, 66. — L. 11. Mètre *basith*. Voy. *Journ. asiat.* 1838, I, 376. — L. 14. De Sacy a donné cette Séance accompagnée d'une traduction française et de notes dans sa *Chrestomathie arabe*, vol. III, p. 165 et suiv. — L. 22. ثوبان désigne les deux pièces, l'*izar* et le *reda* qui, réunies ensemble, forment l'habillement complet des Orientaux. — L. 24. Voy. *Gramm. ar.* II, 249.

P. 76, l. 8. Mètre *raml*. — L. 9. De Sacy (*Chrestom.* III, p. 185) et quelques manuscrits portent البعيث. Après الربى, Motharréziajoute : قراته فى المعجم للمرزبانى; c'est le معجم الشعرا de Hadji Khalfa. — L. 10. Mètre *basith*. Lisez الإفلاس. Voici le sens que nous paraissent offrir ces vers :

Combien d'affaires ai-je menées à bonne fin, que d'autres ont négligées, et cependant l'indigence me coupait la respiration !

Femme, ne me fais pas de reproches inutiles. Laisse-moi en repos ; la destinée s'accomplit, telle qu'elle a été écrite.

Heureux ou malheureux dans mes entreprises, je saurai toujours dissiper mes biens en prodigalités. Celui-là est vraiment généreux qui donne même lorsqu'il est dans le besoin.

Quant au sens des mots اليك عنى, voyez *Gramm. ar.* II, 851. Pour la signification particulière que les Arabes généreux attachent au verbe اتلف, voyez p. 312. — L. 20. *Gramm. ar.* II, 239. — L. 24. Quelques manuscrits portent الى السبب pour الى النسب. Ces deux leçons représentent deux analyses également admissibles pour l'adjectif verbal dérivant d'un verbe neutre. (Voy. plus haut, p. 78, col. 1.) — L. 25. Ce demi-vers est du mètre *thawil*. — *Ibid. Prov. ar.* I. 598. — L. 26. Nous pensons que le mot الزبون, dans l'acception qu'il prend dans ce proverbe, dérive du chaldéen זְבַן « vendre. »

P. 77, l. 3. Mètre *hedjez*. — L. 27. للمجاورة, c'est-à-dire, à cause du voisinage de la préposition *fi* dans le premier hémistiche de ce vers.

P. 78, l. 9. *Prov. ar.* vol. I, p. 21 et *Gramm. arabe*, II, 831. — L. 22. Mètre *saria*. Lisez سلما. Le sens du vers est : souvent, lorsque j'allais la voir (mon amante), il fallait, pour la rencontrer, monter par l'escalier à la partie la plus élevée de la maison. (Voyez *Kitab alaghani*, vol. II, fol. 27 v.) — L. 23. *Coran*, XIX, 12. — L. 25. Le verbe راى, dans la signification *voir*, n'a qu'un complément ; mais il en a deux, comme tous les *verbes de cœur*, dans le sens *savoir, juger*. Si dans le vers qui fait l'objet de cette note مثقال dépendait du verbe راى, on pourrait traduire : qui regarde une pièce de monnaie comme un soulagement de mes peines, et suppléer le mot كانٌا. Si, au contraire, ce mot dépend du verbe تخفيف, comme le prétend le commentateur, la phrase ne renferme aucun mot qui indique l'idée sous-entendue d'un second complément, ce qui est contraire à la règle sur laquelle tous les grammairiens arabes sont d'accord, et qui prohibe une telle ellipse. (*Alfiyya*, v. 217. *Comment.* de de Sacy, p. 48. Ibn Akil, p. ٨٩ et le *Traité* de Sibouwaihi, fol. 8 v.) Il n'est peut-être pas superflu de remarquer que les mots depuis أى jusqu'à كانّنا ne se lisent pas dans la glose à laquelle cette note paraît être empruntée, et appartiennent par conséquent à de Sacy lui-même.

P. 79, l. 3. Selon Chérichi, on entend par *moarrif* celui qui retrouve et *fait connaître* les maîtres des objets perdus. Les juriscon-

sultes arabes ne sont pas d'accord sur le droit qu'aurait ce *moarrif* de réclamer une récompense des peines que les soins pour sa trouvaille peuvent lui avoir causées; mais tous permettent du moins d'accepter cette récompense, lorsque les maîtres l'offrent librement, et ce serait à cette permission que Hariri ferait allusion. On sait d'ailleurs que les devoirs du musulman à l'égard d'un objet perdu qu'il a trouvé forment un chapitre à part du code, sous le nom de باب اللقطة. — L. 4. On se rappelle que la scène se passe dans la mosquée, et que les fidèles doivent y être placés par rangées. — L. 18. *Coran*, LXVII, 20. — L. 20. Mètre *redjz.* — L. 23. *Gr. ar.* I, 278.

P. 80, l. 4. Mètre *basith.* — L. 5. D'après Chérichi, le premier hémistiche fait allusion à cette parole du prophète: لا يزال الناس بخير ما تباينوا فاذا استووا هلكوا car, ajoute Chérichi, les hommes se mettent facilement d'accord pour le mal, mais jamais pour le bien. — L. 7. La première édition attribue ces vers à Abou Nowas: mais le *Yetimet eddahr* (fol. 15 r.) les cite parmi les poésies d'Abou Feras. L'erreur remonte aux manuscrits de Chérichi; nous avons d'autant moins hésité à faire la correction, que la confusion entre فر et نو est très-facile, et que ces vers paraissent évidemment adressés à l'ami et protecteur d'Abou Feras, Adhad eddaoula, dont le cheval, portant le nom de Simak (*Yetimet eddahr*, fol. 394 v.), est mentionné dans le dernier hémistiche du passage cité. D'ailleurs, par un jeu de mots, *simak* désigne aussi l'étoile de l'Épi, étoile de première grandeur. — L. 8. Mètre *thawil.* Par inadvertance on a maintenu ici et dans quelques autres citations poétiques le *tenwin* à la fin du vers. — L. 11. Mètre *thawil.* Nasifi (*Epist. crit.* p. 20) soutient avec raison qu'il faut lire عونٌ au nominatif, le verbe كان étant ici *complet.* (Voyez *Grammaire arabe*, II, 122.) La leçon عونا se trouve cependant dans trois manuscrits du commentaire de Chérichi que nous avons consultés. Un manuscrit porte فأكثر, à la place de فاول. — L. 13. Mètre *basith.* Nous avons fait entrer dans ce vers le mot اذا, qui manquait dans la première édition. — L. 19. Le mot وهذا remplace le mot وهو de la première édition, et le mot بمفعول y manquait. — L. 20. Voyez, sur les différentes espèces de *tadjnis*, plus bas, p. 268. — *Ibid.* Sur le grammairien Ali ben Isa, voy. Ibn Khallican, I, 459. Le *Dict. des grammairiens* dit de lui: وكان يعرف ايضا بالاخشيدى وبالوراق وهو بالرمانى اشهر. L'explication citée ici est peut-être empruntée au *Tafsir* de cet auteur. (Voy. *Coran*, XXIII, 52.) — L. 21. *Cor.* XXX, 42. — L. 22. Voyez Taalebi, *Syntagm.* (éd. Hoogvliet), p. ٨ et *Prov. ar.* II, 61. — Le passage de Hariri se trouve p. 43. — L. 25. Mètre *wafir.* — L. 27. Voyez p. 285.

P. 81, l. 9. Voyez p. 42 et la note. — L. 11. تعسا. Cette note est tirée de la glose d'un manuscrit de Hariri. L'auteur y établit la règle que les mots qui expriment un vœu (دعا) peuvent être mis au nominatif et à l'accusatif, toutes les fois que ces mots peuvent entrer en état d'annexion avec un pronom ou un autre nom. Ainsi, on peut dire ويحٌ لك et ويحًا لك, parce qu'on peut dire aussi ويحك et ويح زيد. (Voy. plus bas, l. 13 et suiv.) Mais les mots qui ne peuvent être construits qu'avec *lam* doivent toujours rester à l'accusatif. On ne peut donc pas dire تعسٌ لك, parce qu'on ne peut pas dire non plus تعسك. — L. 12. *Grammaire arabe*, I, 956. — L. 14. Voyez *Gramm.*

arabe, I, 912, 13°, note 1. — L. 17. Un manuscrit du *Sihah*, auquel cette note est empruntée, porte وَوَجْءٌ pour وجء, qu'on lisait dans la première édition. Le *waw* complète le mètre *thawil* de ce demi-vers. — L. 21. *Prov. ar.* II, 4. — L. 22. On s'attendrait plutôt à فيها. — L. 25. Du temps de Hariri, l'usage des monnaies d'or et d'argent était devenu rare à Bassora et à Bagdad, et l'on se servait, pour les besoins habituels du commerce, de fragments d'or et d'argent qu'on appelait du nom général de قراضة ou *rognure*. Il paraît, d'après ce que dit ici Chérichi, que les fragments d'argent, portaient le nom particulier de حندوس; de plus, il résulte d'un témoignage d'Ibn Khallican que les fragments d'or étaient appelés مثلوم. Ici Hariri veut sans doute parler d'un fragment d'argent, quel aurait pu être le volume d'un fragment d'or qui n'eût été qu'une fraction d'un dirhem, c'est-à-dire, d'une pièce d'argent équivalant à peine à la valeur d'un de nos francs? Ce ne fut que plus d'un siècle après la mort de Hariri que les monnaies d'or et d'argent reprirent leur ancien cours. Comparez le témoignage d'Ibn Khallican, *Dict. biograph.* I, 621 (texte arabe) et *Chrestom. ar.* I, 212 avec les notes de M. de Sacy.

P. 82, l. 11. *Moallaca* d'Antarah, v. 37. Mètre *camil*. — L. 18. Mètre *redjz*.

P. 83, l. 10. *Prov. ar.* I, 623. — L. 14. Mètre *basith*. Nous avons rétabli le mètre, en mettant سلَيْمى à la place de سلمى, que porte la première édition. (Voy. *Prov. ar.* I, 623.) — L. 18. Voyez Ibn Khallican, I, ١١٤, l. 14 et 16; *Chrest. ar.* II, 235. — L. 24. Voyez *Prov. ar.* I, 50.

P. 84, l. 4. Lisez تالِلهِ. — L. 11. Mètre *camil*. Voyez Ibn Khallican, I, ١٧٩, et trad. anglaise, I, 350, 351. Motharrézi, dont le *Commentaire* a fourni cette note, ajoute que le mètre a forcé le poëte de substituer le mot ذكاء à زكن (Voyez *Prov. ar.* I, 593.) — L. 17. *Prov. ar.*, I, 520; II, 865 et 867; III, P. I, 56. — L. 19. Mètre *basith*. C'est la seconde moitié d'un vers du poëte Alkamah (*Divan des six poëtes*, fol. 52 r.). — L. 21. Le *rakib* est souvent, dans la poésie arabe, l'argus dont la vigilance empêche l'amant d'approcher de l'objet de son amour. Alkamah nous en présente un exemple dans ce vers :

منعمة لا يُستطاعُ كلامها
على بابها من ان تُزارَ رقيبُ

Elle est douillette ; impossible de lui adresser la parole ; un gardien veille à sa porte et empêche les visiteurs.

Un autre exemple nous est fourni dans les vers suivants

لَيْتَ هذا اللّيلُ شهرٌ   لا نرى فيه غريبَا
لَيْسَ إيّاىَ وإيّا   كِ ولا نَخْشَى رقيبَا

Plût à Dieu que cette nuit eût la durée d'un mois, sans que nous vissions personne, excepté toi et moi, et sans que nous eussions à craindre un gardien !

Sibouwaihi cite ce vers (fol. 206 r.), à cause de l'emploi extraordinaire de ايا après ليس qui, avec l'accusatif, prend le sens de إلّا. (Voyez *Gramm. ar.* II, 724.) — *Ibid.* « Et l'opinion . . . . n'est pas juste quant au contexte. » Dans quelques manuscrits, on lit : فقد مال عن الصواب. — L. 24. *Prov. ar.* I, 729. — L. 26. Mètre *thawil*.

P. 85, l. 8. Mètre *thawil*. — L. 23. Nous avons fait plusieurs changements dans cette note. 1° Nous avons détaché le vers d'Ali ben Djabalah, qui est du mètre *hedjez*; 2° nous avons mis محلم à la place de محكم

(voyez *Anthol. gramm.* p. 452) : 3° on a imprimé وبَلَّغْتَهَا, comme de Sacy a lui-même écrit plus bas, p. 491 (voy. *Mokhtasar almaani*, p. 386) ; 4° le vers de Aouf ben Mohhallem qui, dans la première édition, servait d'exemple au second genre de l'Itiradh, a été, sur la foi des manuscrits de Motharrézi, placé avant le vers de Motanebbi ; 5° nous avons changé le mot يهلك, dans le vers d'Amroulkays, en تهلك (voy. *Divan*, éd. de Slane, p. ٢). Le vers d'Aouf ben Mohhallem cité ici fait partie d'une pièce de vers adressée par ce poëte à Abd Allah ben Tahir, gouverneur de Deinaver sous Almamoun, et mort en 230 (Ibn Khallican, I, 367, éd. ar. Soyouti, *Charh chewahid*, fol. 167 v.). Notre Aouf doit donc être distingué d'un autre Aouf ben Mohhallem, désigné aussi sous le nom de الشيخ (*Hamasah*, p. 254), et dont la fille était la mère de Alharith ben Amr, bisaïeul d'Amroulkays. (Voyez Eichhorn, *Mon. ant.* p. 133. Vie d'Amroulkays, à la tête de son *Divan*, p. 5. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 266).

P. 86, l. 3. Lisez اَلثَّنَا. — L. 10. Mètre *thawil*. — L. 12. *Coran*, LVI, 74, 75. — L. 15. Mètre *saria*. — L. 17. Mètre *thawil*.

P. 87, l. 1. La première édition portait كما à la place de فيما. — L. 18. Voyez *Mochtarik*, p. 401 ; Ibn Khallican, I, 49. D'après Chérichi, *Alnoman* est le nom d'une montagne qui domine *Maarrah*. Le même auteur donne, au nom de son maître, Ibn Djobair, quelques détails sur la grande fertilité de ce pays que ce voyageur apercevait à une distance de deux parasanges en suivant la route de Kennesrin à Émesse. — L. 20. *Prov. ar.* I, 507. — L. 22. Mètre *thawil*.

P. 88, l. 9. Voyez le *Tarifat*, p. 42. — L. 17. Les deux manuscrits du Divan des six poëtes portent : تظلّ الطيرُ تتبعه ; voici le vers qui précède et qui complète le sens de celui qui est cité par Motharrézi :

رَدَّ الإِمَآءُ جمالَ الحَىّ فاحتملوا
فكلّها بالتزيديات معكوم

Les servantes ramènent (des pâturages) les chameaux de la tribu ; ils sont chargés ; tous sont liés avec des couvertures précieuses en étoffes rouges et rayées qui paraissent teintes du sang de cadavres, au point que les oiseaux de proie voudraient s'abattre sur elles.

Le mètre est *basith*. Lisez مدموم. (Voyez *Mille et une Nuits*, édit. de Loiseleur Deslongchamps, p. 298, note.) — L. 25. Mètre *wafir* :

Le serpent à la langue agitée occupe à l'égard d'elle la place qu'occuperait quelqu'un de caché qui voudrait écouter une conversation secrète.

P. 89, l. 8. Mettez une virgule après رعنه. — L. 12. Lisez جرعٍ. — L. 14. Nasifi (*Ep. crit.* p. 22) croit qu'il faudrait renverser l'ordre des deux hémistiches qui composent ce vers, et le commencer par ارقت. On ne saurait nier que le vers ne fût ainsi plus correct (voy. *Gr. ar.* II, p. 626, n° 32), mais comme Nasifi ne cite aucune autorité à son appui, nous devons dire que les manuscrits de Djauhari donnent sous la racine خدع le vers tel que nous l'avons imprimé. — L. 20. *Prov. ar.* I, 741. — L. 26. Voy. le *Tarifat*, s. v. ارش.

P. 90, l. 1. Chérichi : الدرن وسخ الحديد والشين المعيب اى مصقول معتدل ليس فيه اعوجاج ولا عيب. — L. 8. *Gramm. ar.* II, 919 et *Hamasah*, p. 3. — L. 10. En l'appliquant à l'esclave, cela veut dire : son rang est celui de la prunelle dans l'œil. Comp. *Deutéron.* XXXII, 10. — L. 20. Le sens véritable de ومتى استزيد est celui-

ci : lorsqu'on lui demande plus, il donne plus. Cela a lieu à l'époque de la vieillesse. (Voyez plus bas, p. 547.) — L. 23. Voyez *Gramm. arabe*, I, 948. — L. 24. Voyez p. 547. — L. 27. Le commentaire, depuis بريد, se rapporte à وان لم يكن لخ du texte.

P. 91, l. 3. Avant فابتدر, quelques manuscrits portent فاطرق الشيخ واطال وابتدر… — L. 4. Mètre *monsarih*. — L. 16. Mètre *basith*. Le jeune homme, dont le poëte recherche l'amour, est comparé au faon, comparaison très-usitée chez les Arabes. — L. 26. Voyez *Chrestom. ar.* I, 45.

P. 92, l. 4. Mètre *monsarih*. — L. 9. Lisez والشمّ. — L. 17. سمّى به, c'est-à-dire que ce mot fait partie des اسماء الافعال. — L. 19. Mètre *thawil*. Quant à Omm Salem, voyez p. 323. — L. 20. Le poëte n'a pas mis le *tenwin*, bien que le mot ايه soit au milieu de la phrase, parce qu'il pensait à la pause. En effet, la seconde partie du vers (mais à quoi bon adresser la parole à ces demeures inhabitées) fait voir suffisamment l'hésitation du poëte à demander davantage sur son amie. Le mot نوى, dans le langage des grammairiens, est quelquefois opposé au mot حذف et indique qu'un mot *retranché* n'a pas tout à fait perdu son influence grammaticale, parce que le poëte, tout en supprimant le mot, y a *pensé* en exprimant celui qui est sous la dépendance grammaticale du mot retranché. Un tel mot, disent les grammairiens, est محذوف, et en même temps منوىّ. Il y a même deux sortes de منوى, qu'un exemple fera connaître. Le mot قبل, précédé de la préposition مِن, peut, selon Ibn Akil (*Comment. sur l'Alfiyya*, p. ١٥٣), être mis au génitif avec *tenwin* (*min kablin*), ou sans *tenwin* (*min kabli*), ou bien obtenir un simple *dhamma* (*min kablou*). Comme on suppose toujours l'ellipse du complément ذلك, dont le mot قبل serait l'antécédent, en mettant *kablin*, on a complétement négligé le complément retranché (محذوف). On y a, au contraire, *pensé grammaticalement*, en écrivant *min kabli*; car tout en retranchant le complément, on a privé l'antécédent du *tenwin*, et on l'a traité grammaticalement, comme si ذلك s'y trouvait. Le complément est محذوف et منوى اللفظ. Enfin, si l'on donne au mot قبل un *dhamma*, le complément n'est plus rappelé grammaticalement comme il l'est par la forme *kabli*; mais on y a eu égard *logiquement*, en rendant l'antécédent indéclinable, et en le traitant différemment des autres mots précédés d'une préposition, et non suivis d'un complément; ذلك est alors محذوف et منوى المعنى. Nous nous sommes étendus sur cette matière, parce que, d'après ce qui vient d'être dit, il faudrait remplacer les mots منوى المعنى, dans un passage de la Grammaire arabe (vol. II, p. 154), par ceux de منوى اللفظ. — *Ibidem*. Sur Ibn Alsora, voyez *Anthol. gramm.* p. 384. — L. 26. Voy. *Anthol. gramm.* p. 41 du texte; d'Ohsson, *Tabl. gén. de l'emp. ott.* IV, p. 15 et suiv.

P. 93, l. 12. La première édition portait الراجز, ce que nous avons remplacé, sur la foi d'un manuscrit de Motharrézi, par الاخر. (Voyez *Epist. crit.* p. 24.) — Le vers est du mètre *raml*. Lisez بنا. Quant à la mesure du mot انا au commencement du vers, voyez *Gramm. ar.* II, n° 646, note, et *Journ. asiat.* 1850, vol. I, p. 91. — L. 17. Voici le sens de ce passage : le mot ذات, féminin de ذو, est un des mots qui ne s'emploient qu'en rapport d'annexion avec un complément. Il peut avoir le sens propre de *possesseur*, de *contenant*, comme

dans *une femme* ذات مال *qui possède du bien.* Mais ce mot peut aussi être détourné de ce sens et désigner le *contenu* (المظروف), comme s'il possédait le *contenant* (الظرف); dans cette signification, ذو ou ذات peuvent être pris dans un sens propre, comme dans l'exemple suivant : « Il lui a tué ذا بطنها *le contenu* (le fruit) *de son sein;* » ou bien dans un sens détourné, exemple : « ذات يدى *le contenu de ma main,* » c'est-à-dire : « mon bien et ma fortune. »

P. 94, l. 20. Voyez *Chrest. ar.* II, 158 du texte arabe et p. 495 de la traduction. — L. 7. Chérichi : المعاملات المعاوضات والعوارى. — L. 24. *Prov. ar.* II, 515.

P. 95, l. 2. Voyez sur حدس, le *Tarifat,* p. 86 et 264. — L. 8. Mètre *redjz.* — L. 9. Mètre *camil.* — L. 15. *Coran,* II, 87. — L. 17. La fin d'un vers dont le mètre est *wafir,* ou bien la troisième espèce de *saria.* — *Ibidem. Prov. ar.* I, 710. Quelques corrections ont été faites dans ce morceau, sur la foi des manuscrits de Motharrézi. — L. 21. Voy. *Gramm. ar.* II, 848. — L. 26. Voyez le *Tarifat,* p. 36.

P. 96, l. 3. مغلول. C'est une allusion au *Coran,* XVII, 31. — L. 9. *Coran,* I, 3. — *Ibidem. Coran,* X, 23. — L. 10. *Coran,* XXXV, 10. — L. 12. *Coran,* XVII, 83. — L. 13. *Coran,* IX, 128. — L. 15. Mètre *wafir.* Ce vers est cité, *Gramm. ar.* II, 388. (Voyez *Kitab alaghani,* I, fol. 103 v. et Soyouti *Charh chawahid,* fol. 73 v.) — L. 17. Mètre *thawil.* — L. 20 La première édition portait بسط...وبسط; voyez plus haut, p. 53, l. 14. — L. 24. Chérichi ajoute au *hadith* : اى لست من باطل ولا باطل منى.

P. 97, l. 1. Allusion au *Coran,* XXVII, 94. — L. 2. بعدها. Le féminin, en arabe, a souvent la signification du neutre. — L. 5. *Gramm. ar.* II, 637. — L. 11. Mètre *saria.* Soyouti, dans le *Charh chawahid,* fol. 33 v. cite ces deux vers, dans l'ordre suivant :

واهًا لـرَيّـا ثُمّ واهًـا واهـا
هىَ المنى لو اننا نلنا منـهـا
يا ليت عَيْـنَـيْـها لنا وفاها
بـثـمـن نـرضـى بـه اباهـا

Ô que Reyya est belle! oui, elle est belle! Elle fait l'objet de tous les vœux; puissions-nous l'obtenir! Oh que ses yeux, sa bouche fussent à nous à un prix que nous accorderions volontiers à son père!

Voyez plus bas, p. 205. — L. 12. Sur صلة, voyez ci-dessous, p. 376, notes. — L. 15. *Coran,* LXXXVIII, 22. — L. 17. Voy. plus bas, p. 277. — L. 19. Mètre *motacarib.* — L. 22. Mètre *wafir.* Lisez التجار sans *techdid.*

P. 98, l. 1. La traduction de cette Séance, suivie d'un commentaire de de Sacy, se lit dans la *Chrestomathie,* III, p. 212 et suiv. — L. 3. Chérichi : ما هنا بمعنى الذى كانه قال جبت الذى بين فرغانة التى هى اقصى بلاد المشرق وغانة التى هى اقصى المغرب من البلاد والقفار الخ. — L. 15. Mètre *thawil.* Cet hémistiche est le commencement d'une *kasideh* d'Alkamah ben Abadah qui ouvre le *Divan* de ce poëte, et dont voici les deux premiers vers :

طحا بِكَ قـلبٌ فى الحسان طروبُ
بُعَيْدَ الشبابِ عصرَ حان مَشيبُ
يُـكَلِّـفُـنى لَيْلى وقد شطَّ وليُها
وعادَتْ عوادٍ بـيـنـنـا وخطوبُ

Un cœur, agité par les belles, t'a emporté, lorsque la jeunesse commence à s'éloigner et que la vieillesse s'avance; ce cœur me fait rechercher Leila; cependant il est difficile d'approcher d'elle, et des obstacles et des vicissitudes se sont entreposés entre nous.

La seconde moitié du deuxième vers est citée plus bas, p. 304. (Voyez aussi *Mokhtasar,* p. 165, 166.) Chérichi attribue ce vers à Tarafah. — L. 19. *Coran,* II, 187. — L. 21. *Prov. ar.* I, 79 et 103.

P. 99, l. 12, voyez *Gramm. ar.* I, 762. — *Ibidem.* للاخلاق paraît avoir le sens de ليكون فى وزن. — L. 19. *Prov. ar.* I, 224. *Anthol. gramm.* 331.

P. 100, l. 4. ما لى. Chérichi cite deux autres leçons, l'une حالى, dans le sens de غناى, et l'autre بالى, dans celui de خطر et de خَلَد. — L. 8. Voyez *Gramm. ar.* I, 744. — L. 18. *Prov. ar.* II, 245. — L. 21. *Ibidem,* II, 785. — L. 24. Mètre *thawil.* — L. 25. *Prov. ar.* II, 482.

P. 101, l. 1. De Sacy, dans sa *Chrestom. ar.* III, 536, préfère la leçon وآجتنى. — L. 2. Allusion au *Coran,* XXX, 40. — L. 5. Les manuscrits de Meidani donnent la leçon من غير قومها, ce qui est préférable (man. ar. suppl. n° 1630, fol. 292). On connaît la délicatesse que les Benou Odhra mettent dans leur amour (Voy. ci-dess. p. 540.) — L. 14. Voy. *Gr. ar.* II, 264 et 483. — L. 19. « Si l'on employait le singulier (sans l'état d'annexion), on dirait كُلّ, etc. — L. 21. Mètre *redjz.* Nous avons laissé le ت de كلت sans ponctuation, parce que cette lettre doit être pourvue d'un *fatha,* d'après l'opinion de Djauhari, et d'un *kesra,* d'après celle d'Alfarra.

P. 102, l. 5. Mètre *monsarih.* — L. 6. Nasifi (p. 24) prétend qu'il faudrait lire امرؤ; mais, dans ses notes, M. Mehren renvoie avec raison à la *Chrest. ar.* II, 532. — L. 11. Voyez *Gramm. ar.* II, 405. — L. 12. Lisez : ابرةً. — L. 15. Nous avons suivi les manuscrits de Motharrézi, en mettant pour فعلان le mot فعلال. En effet, les grammairiens arabes doublent le *lam* de فعل, lorsqu'il s'agit d'un verbe quadrilitère, tandis qu'ils introduisent dans le وزن même la lettre servile qui aurait été seulement ajoutée à la racine trilitère. Ainsi, برهان et دهقان sont de la forme *foulan* et *filan,* d'après la première opinion, et de la forme *foulal* et *filal,* d'après celle d'Ibn Djinni. — L. 19. Mètre *madid.* Ces deux vers se trouvent dans le *Hamasah,* p. 382 et 383. Les mots عقدته ما تحلّ ne sont pas expliqués par Tebrizi, et veulent probablement dire : « dont la colère ne s'apaise pas. » (Voy. *Prov. ar.* I, 251 et plus bas, p. 544.) — L. 22. *Prov. ar.* II, 30. — L. 24. Mètre *thawil.* Chérichi, qui cite aussi ce vers, fait observer que quelques-uns lisent لناباءً. En effet, ce vers est cité par les grammairiens à l'appui de ceux qui maintiennent au duel l'*élif* dans tous les cas. (Voyez Beidhawi, I, 599 (ad *Coran,* XX, 66); Hariri, *Molhat* (manuscrit), p. 31.)

P. 103, l. 9. Chérichi : معنى مَنْ استفهام. Nous croyons plutôt avec de Sacy (*Chrestom. ar.* III, 215) que من est dans le sens de الذى, et qu'il faut construire : الادبُ اكسد شى فى سوق الذى يعلق الخ. — L. 15. *Gramm. ar.* II, 1143. — L. 16. Comp. *Prov. ar.* III, P. I, p. 113. — L. 21. *Coran,* IX, 8. — L. 23. Ce vers est cité dans Beidhawi, I, 378, sous le nom de Hassan; il est du mètre *wafir.* — *Ibidem.* Lisez السقب. — L. 24. Voy. *Cor.* XI, 79.

P. 104, l. 11. De Sacy (*Chrestom. ar.* III, 229, note 26) pense qu'il faudrait peut-être lire بالحصان à la forme active. — L. 13. Mètre *thawil.* « S'il passe une nuit affamé, il ne perd pas courage; et le matin de ce jour ne le trouve point abattu. » —

L. 16. *Prov. ar.* II, 607. — L. 21. Voy. ci-dessus, p. 91, col. 2 et *Coran*, XII, 59. — L. 26. Voy. ci-dessous, p. 423, l. 3.

P. 105, l. 8. Mètre *basith*. Le vers se trouve, avec beaucoup d'autres, dans le *Kitab alaghani*, vol. I, fol. 283 v°. Nasifi (p. 24) veut avec raison qu'on lise الكَلِم, ce que le mètre exige, et qui est conforme à la leçon du *Kitab alaghani*. — L. 9. Quelques manuscrits de Chérichi portent وقال اخر. — L. 10. Mètre *thawil*. — L. 11. Les trois premières analyses de ce vers appartiennent à Motharrezi : la dernière, qui commence par قال راغم, est probablement de de Sacy lui-même. — L. 13. Le موصول est l'article de المشار, qui a ici le sens d'un relatif. — L. 14. « En lisant به, on a eu égard au mot ما, qui est masculin, au lieu de penser au mot حرفة, qui est sous-entendu. » — L. 15. *Coran*, XXVIII, 84. (Voyez Beidhawi, II, 90.) — L. 17. Voyez *Gramm. ar.* II, 404, fin. — L. 19. *Ibidem*. I, 1184. — L. 21. الجارّ والمجرور, « la préposition et son régime, » c'est-à-dire, le mot بها.

P. 106, l. 9. *Gramm. ar.* I, 1158. — L. 14. *Prov. ar.* I, 719, 730, 731. — L. 19. Voyez plus haut, p. 99, l. 7. — L. 22. Voy. le *Tarifat*, s. v. الزهد.

P. 107, l. 2. فعسى... عناء. Ceci est pris dans le *Coran*, v, 57. — L. 11. Voyez *Gramm. ar.* I, 693. — L. 23. Mètre *motacarib*.

P. 108, l. 9. Mètre *raml*. — L. 15. Mètre *motacarib*. D'après les manuscrits de Motharrézi, ce vers est d'Abd-allah ben Djafar ben Abou Taleb. (Voyez *Prov. ar.* II, 918.) — L. 21. *Coran*, XIX, 28. — L. 22. *Prov. ar.* II, 941. L'expression يخالف بين رجليه nous paraît avoir le sens de : « Il s'embarrassait dans ses propres jambes, » c'est-à-dire il marchait d'un pas désordonné comme un homme que la joie a rendu fou. Nous sous-entendons نفسه. — L. 23. « Les soufis se livrent à la danse. » (Voyez d'Ohsson, *Emp. ott.* IV, 636 et suiv.)

P. 109, l. 6. Allusion au *Coran*, XCIII, 4. — L. 10. Mètre *saria*. — L. 11. Chérichi lit دنينته, et dit : وهذه اللفظة انما وقعت فى المقامات بفتح الدال وكسرها ودنينـنـه هذه بنونين لتوافق سكينـنه والصحيح حذف دونها التثنية وكسر الدال .. وليست من كلام العرب انما هى من الالفاظ المستعملة فى العراق. — L. 15. Voyez *Prov. ar.* II, 376. — L. 17. Mètre *wafir*. — L. 18. Al-Dhirâr est le nom de l'ange qui chassa Adam. — L. 20. *Prov. ar.* II, 776. — L. 21. Quelques manuscrits de Motharrézi et de Meidani portent محارب بن قيس.

P. 110, l. 11. Ce morceau, tiré du commentaire de Chérichi, renferme une confusion manifeste entre la généalogie de مالك بن طوق بن مالك بن غياث الثعلبى, mort en 260 de l'ère musulmane (Aboulmahassen, manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 660, fol. 7 v°), et celle de l'ancien Amr' ben Kolthoum, qui vivait avant Mohammed (Caussin de Perceval, *Essai*, II, 373), et de qui le fondateur de la ville de Rahba prétendait tirer son origine. Il faut peut-être lire وكـنـيـتـه ابو كلثوم وهو ينتسب الى عمرو بن كلثوم بن مالك...; car cette généalogie est bien celle de l'ancien Amr' ben Kolthoum. L'auteur du *Mirat alzeman* (ms. ar. 640, fol. 191 r°) raconte l'entrevue qu'Abou Temam eut à Damas avec Malek. Il est superflu de faire observer, à cette occasion, que Habib, dont les vers se lisent l. 14, est le nom d'Abou Temâm. A voir le désir de Malek de faire remonter sa race jusqu'à ce vieux guerrier

si célèbre, on devrait supposer à la fin de son nom التغلبي, plutôt que التعلبي. Telle est, en effet, la leçon adoptée par l'éditeur du *Mochtarik* (p. 204), et qui paraît être juste, bien que les deux manuscrits que nous venons de citer et Aboulféda (*Géogr.* p. 281, éd. ar.) portent التعلبي. Les vers de *Dibil* (l. 18) prouvent, d'ailleurs, que Malek trouvait beaucoup d'incrédules dans les efforts qu'il faisait pour se forger des ancêtres nobles, et les noms de sa généalogie entre *Taouk* et *Amr* paraissent peu authentiques; il n'y a donc rien d'étonnant que la généalogie que donne Ibn Khaldoun soit incomplète. (Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 384.) — L. 14. Mètre *basith*. — L. 15. « C'est la bravoure d'Amr ben Kolthoum, c'est sa munificence. » — L. 18. Mètre *basith*. La traduction allemande de ces vers se trouve dans le *Hamasah* de M. Rückert, II, 239. — L. 21. *Prov. ar.* I, 59. — L. 24. Ces vers se lisent dans le *Diwan* de Bohtori (ms. ar. 1392, fol. 14 v°); le mètre est *camil*. En voici la traduction :

O Malek, descendant des anciens Malékites, chez qui jamais les actes généreux ne disparaissent.

Je suis venu vers toi en suppliant, et tu as rempli mes espérances, et ta libéralité a satisfait à ma demande.

Je suis rassasié de tes dons et de tes bienfaits; je suis désaltéré de vœux et de souhaits.

Tu as plus de soins pour ma personne que moi-même, tu es meilleur pour moi que mon père!

Tu m'as tant donné, que la richesse du cadeau m'a fait plutôt croire à un dépôt qu'à un présent.

Aussi Madhidj, fille de Madhidj, de la noble famille d'Auf et de Djondob, te voue de la reconnaissance!

Et lorsqu'une lutte s'engage pour la générosité et la noblesse, les plus généreux même sont vaincus par les Taghlébites.

Leur libéralité, lorsque leurs mains rencontrent ceux qui ont souffert d'une année de disette, fait oublier celle des nuages.

C'est une tribu qui, au cri : sauve qui peut, ne cherche d'autre refuge que la défense désespérée de leur famille.

Sous les pointes des épées, ils marchent à la guerre, comme marche l'homme altéré vers l'eau fraîche.

Le contact du casque sur leur tête a rasé leur chevelure, et leurs têtes nues resplendissent du même éclat que leurs casques dorés.

Ils se précipitent dans le combat sur les pointes brillantes des lances, comme fondent les premières lueurs du jour sur les étoiles de la nuit.

Certes, si la générosité était invitée à se choisir une généalogie parmi les hommes, elle voudrait prendre celle de Taghleb.

Dans le 8ᵉ vers, on a oublié de changer مجذب de la 1ʳᵉ édition en مجدب. Dans le 11ᵉ, le mot مثل est placé d'une manière absolue, et il faut, dans ce cas, sous-entendre احد ou رجل en parlant d'une personne et شى en parlant d'une chose. (Voy. le *Diwan* d'Amroulkays, p. 83, et la *Moallaca* du même poëte, v. 14 (comp. *Gramm. ar.* II, 254; *Chrest. ar.* II, 131 et 156 du texte arabe.) On se sert aussi quelquefois de la préposition ك de la même manière. (Voy. *Hamasah*, p. 66 et 482.)

P. 111, l. 20. On parle ici d'un مستعار المجاز, parce que le mot مستعمل s'applique, dans son origine, à l'outre; employé pour un chameau, le mot est déjà *détourné* de son sens primitif, mais le sens reste encore *propre*; dans sa dernière signification, enfin, le mot est au *figuré*.

P. 112, l. 5. Chérichi fait observer que le sens du mot فاستنطق était ici déterminé par la manière dont le même mot est em-

ployé plus bas, p. 434; il ajoute : لم يرد الوالى ان يستنطقه ليقول حجّته بل ليعلم ابن حلاوة [فصاحته] من صورته التى فتنته. — L. 8. Sur la suppression du *corrélatif* après la première proposition conditionnelle, voyez *Gr. ar.* II, 836. — L. 12. Quelques manuscrits de Motharrézi donnent l'explication suivante du mot تنافر : واصله من قولهم للحاكم ايّنا اعزّ نفرا ثم كثر حتى استعمل فى كل محاكمة. — L. 15. Voyez *Gramm. ar.* I, 838. — L. 18. Voy. *Chrestom. ar.* II, p. 349; *Prov. ar.* II, 152, 711; *Kitab alaghani*, IV, fol. 186 v. et M. Caussin de Perceval, II, 515. Sur Antara, voyez M. Caussin de Perceval, II, 514; et, sur Khofaf, *ibidem*, II, 557 *et passim*. Le nom de sa mère paraît être *Nadbah*, avec *a*, d'après Tebrizi, ad *Hamas.* p. 309. — L. 21. Voy. *Chrest. ar.* III, 100.

P. 113, l. 10. Voyez *Gramm. ar.* I, 127 et la note. — L. 17. Mètre *saria*. Voy. Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 168 v.

P. 114, l. 18. A la place de النقزى, il faut lire الثغرى, et le nom du poëte est donné en entier dans le *Yétimet eddahr*, fol. 187, v°, ابو الحسين محمد بن عمر الثغرى الكاتب, où sont rapportés aussi ces deux vers. Quelques manuscrits de Motharrezi portent : من قوله فى غلام التحى. — L. 19. Mètre *khafif*. Dans le second vers, il s'agit de la noirceur de la barbe, qui couvre la blancheur de ses joues. Le jeu de mots sur la double signification du mot سواد est clair. — L. 26. Voyez *Gramm. ar.* II, 159. La glose doit se traduire ainsi : « Le mot الاصطلاء est mis à l'accusatif, soit comme étant à l'état de *masdar* (et alors on lit comme s'il y avait : Que je sois brûlé de la brûlure de l'infortune), ou bien comme étant dans l'état de *mafoul*, et alors, on sous-entend le verbe اختار (de manière que le sens est : Je préfère la brûlure de l'infortune). Dans le اضمار, le verbe qui est nécessaire pour le sens n'est pas exprimé du tout; dans le تضمين, au contraire, le verbe est exprimé, mais on lui a donné le régime d'un autre verbe sous-entendu. (Voy. ci-dessus, p. 4, l. 12.) Le *idhmar* se distingue du حذف en ce que, dans celui-là, le verbe sous-entendu conserve son influence, au lieu que, dans celui-ci, toute influence disparaît.

P. 115, l. 12. Mètre *raml*. — L. 13. Mètre *redjz*. — L. 16. *Prov. ar.* II, 687. — L. 20. Mètre *basith*. Lisez متبولُ et مكبولُ. C'est le premier vers du poëme du manteau *Kacidat elborda*. (Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 281.) — L. 24. Un des manuscrits des Makamat porte cette glose اعنى بالاقوى المقتدر على العقوبة. — L. 25. *Coran*, II, 238.

P. 116, l. 9. « Ces deux mots sont indéclinables, parce que ce sont deux verbes auxquels on a laissé leur ancienne forme, et qui renferment le pronom de la troisième personne. Ou bien on leur donne la désinence, parce qu'ils ont la signification de noms privés de pronoms. . . ; pour la même raison, on les pourvoit aussi de l'article. » Pour le mot محكى, qui veut dire : « être traité comme حكاية », voyez surtout *Anthol. gramm.* 342. — L. 13. Il faut sous-entendre le mot عارضا, dont عرضا serait le *mafoul motlak*.

P. 117, l. 10. *Prov. ar.* I, 165. — L. 17. Voyez *Coran*, XVIII, 27. — L. 18. La vie d'Ibn Soreidj se trouve dans Ibn Khallican, I, 24. La première édition portait سريج, et السريجية dans le texte. — L. 19. المذهب est le titre de l'ouvrage du célèbre imam

Schâfeï. — L. 20. L'Imâm Alsarakhsi se nommait Abou Hamed Ahmed ben Mohammed de la ville de Sarakhs, dans le Khorasan, mort en 482 de l'hégire. (Voy. le *Nodjoum alzahiret* d'Abou'lmehassen Man. ar. anc. f. n° 660.)

P. 118, l. 15. Mètre *basith*. « Dans ton écriture, pardonne à celui qui en raffole, il y a des beautés, comme on en trouve dans les plus belles figures, etc. » — L. 16. Voy. *Journ. asiat.* 1838, I, 465 et 475. — L. 17. La première édition portait القنفش à la place de القفش ; la leçon que nous avons adoptée est conforme à quelques manuscrits et au Kamous. — L. 18. Mètre *redjz*. — L. 24. C'est-à-dire, le mot n'est usité dans ce sens que dans la deuxième forme, et se trouve aussi dans les dictionnaires avec une signification neutre; mais on en a dérivé la première forme avec une signification transitive.

P. 119, l. 1. وإذاق. Allusion au *Coran*, III, 177, *et passim*. — L. 2. Chérichi محكمة الالصاق متقنة الطى. — *Ibid.* اذا. « Lorsque (à la nouvelle de notre fuite) il aura été privé de son calme. » — L. 5. Mètre *khafif*. — L. 10. Voyez *Prov. ar.* I, 721. Rasmussen, *Additamenta*, p. 51. Le Tarafah en question est l'auteur de la *Moallaca* et le fils de la sœur de Motalammis. M. Vullers, dans son édition de la *Moallaca* de Tarafah (p. 5), a mal lu le passage d'Ibn Nobatah. (Voyez aussi M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 348.) — L. 16. Mètre *wafir*. — L. 17. Nous avons suivi la leçon des deux manuscrits du *Diwan* en mettant تنور pour تثور. Voici quatre autres vers qui suivent ceux-ci dans les manuscrits du *Diwan* :

فَقَمْتَ الدهرَ فى زمَنٍ رخِيٍّ
كذاك الحُكْمُ يقصِدُ او يجورُ
لنا يوم وللكروان يومٌ
تطيرُ البائساتُ ولا نطيرُ
فامّا يومهن فيومُ نحسٍ
تطاردُهُنَّ بالحَدَبِ الصُّقُورُ
وامّا يومنا فنَظَلُّ رَكبًا
وُقوفًا ما نَحُلُّ وما نسيرُ

P. 120, l. 1. « Il a prodigué l'*argent*, lorsque l'amour du jeune homme eut aveuglé ses *yeux*. » — L. 4. Motharrézi cite, à ce sujet, la sentence suivante d'Aktham ben Seifi : أمْ يَضِعْ مِن مالِك ما وعظك. — L. 10 *Prov. ar.* I, 321; II, 489. — L. 11. Quelques manuscrits de Motharrézi portent : ويروى تطلب, ce qui est conforme à la manière dont le proverbe est rapporté par Meidani. — L. 17. « En parlant du *piége*, on a eu égard (à l'oiseau) qui sert de métaphore; mais, en parlant de l'*argent* (comme leurre), on est revenu à l'objet réel (qui est le luxurieux). » — L. 19. Mètre *thawil*. Ce vers est le trente-huitième de la *Moallaca* de Zohayr. — L. 20. *Prov. ar.* I, 461, 539.

P. 121, l. 3. Chérichi : يريد ان اصل العشق مداومه النظر. — L. 9. *Prov. ar.* I, 502. — L. 11. Nasifi (p. 38) veut que شذرَ مذرَ soit une forme plus correcte que شذرا ومذرا avec la conjonction *waw*. Mais nous croyons que Motharrézi, qui est l'auteur de cette note, a très-judicieusement laissé de côté la conjonction, parce qu'il s'agit, non pas de deux mots qui ont chacun sa signification, mais d'un *itbaa*, et que deux mots, placés ainsi ensemble, restent sans conjonction, afin que l'assonance soit complète. — L. 21. بدا لى « Je me suis ravisé ». (Voyez plus bas, p. 649.)

P. 122, l. 1. Allusion au *Coran*, LXXVII, 25. — L. 5. لمثل *Coran*, XXXVII, 59. —

L. 9. Mètre *wafir*. (Voyez p. 640, dernière ligne.)—L. 11. Lisez اكفتوا صبيانكم بالليل. C'est le commencement d'un Hadith, dont Djauhâri donne la fin : فان للشيطان خطفة. —L. 16. Voy. plus haut, p. 109. — L. 23. Mètre *wafir*.

P. 123, l. 10. Voyez la vie de ce poëte, Ibn Khallican, *Dictionn. biogr.* I, 104. — L. 11. Mètre *camil*. Le premier et le troisième de ces vers, précédés de plusieurs autres, se lisent, *Kitab alaghani*, I, 220 v°, et ont pour objet le poëte على بن ثابت. Aussi y lit-on, dans le premier vers, يـا على, pour يـا اخى. — L. 13. La première édition portait لى حيـاوتك فى, ce que nous avons changé, sur la foi des manuscrits de Chérichi et du *Kitab alaghani*. Lisez: اوعظ. — L. 19. La *kerinet* signifie littéralement : « Il dissipe la séparation de son ami et des vers de cet ami », c'est-à-dire, il les laisse ensemble. — L. 26. *Coran*, LVIII, 5. On y lit فاطعام.

P. 124, l. 7, 8. Voyez *Coran*, CII, 3, 4. —L. 10. Sur l'usage du ولا, voyez plus haut, p. 45. — L. 13. Voyez *Gramm. ar.* I, 1244. — L. 16. Le mètre est *raml*, et le vers se trouve *Diwan des six poëtes*, fol. 82 r°, où il est précédé du vers suivant :

ورثـوا الـسُّـودَد عـن آبـائـهمْ
ثمّ سـادوا سـوددًا غـيْـرَ زَمِـرْ

Ils ont hérité de leurs ancêtres la puissance, et ils exercent à leur tour une puissance qui n'est pas petite. — Même dans l'hiver, nous faisons des invitations générales; jamais on ne verra chez nous un hôte qui ne convie qu'une partie de la tribu.

L. 19. Mètre *thawil*.

C'est comme si les cœurs des oiseaux, au fond de son nid, étaient les noyaux durs de dattes, jetés là à la suite de quelque repas.

Ce vers est, pour le sens, et en partie pour la forme, semblable à celui d'Amroulkays (*Div.* p. 22, v. 16, cité aussi chez Beidhawi et Zamakhchari, dans leurs *Comm. ad Coran.* II, 19, et *Mokhtasar*, p. 447); il offre ainsi un second exemple d'un emprunt que ces deux poëtes contemporains se seraient fait l'un à l'autre. (Voyez *Moallaca* d'Amroulkays, v. 3, et *Moallaca* de Tarafah, v. 2.) Pour le sens de ce vers, il faut se rappeler, avec les gloses du *Diwan* (p. 79), que les oiseaux de proie, en général, ou bien avec la glose d'un manuscrit du *Cachchaf* de Zamakhchari, que les corbeaux, en particulier, ne mangent pas les cœurs des oiseaux qu'ils attrapent. Le poëte veut donc dire que la quantité des oiseaux pris par cet aigle est telle que leurs cœurs sont jetés au fond du nid comme les noyaux de dattes sont entassés après un festin. Les deux manuscrits du *Diwan* des six poëtes ne renferment pas ce vers parmi ceux de Tarafah.

P. 125, l. 1. Mètre *hedjez*. — L. 12. Mètre *motacarib*. Les *waw* sont ici à rendre par « combien de ». (Voyez *Gramm. ar.* I, 1103, II, 111.) — L. 18. Mètre *saria*. — L. 20. Voy. *Gramm. ar.* II, 172 et *Cor.* XXXIX, 57.

P. 126, l. 2. النقش veut dire la légende de la monnaie d'or qui est indiquée par الاصفر. Le mot est choisi pour son assonance avec النعش. — L. 23. La première édition portait قارح, à la place de فارج, que donnent les manuscrits. — L. 25. Voy. *Gr. ar.* II, 849 et suiv. — L. 27. Cette ellipse se retrouve plus bas, p. 191, l. 1, et la locution se trouve entière p. 152. l. 4.

P. 127, l. 4. La première édition portait اعتَق; notre leçon est celle des manuscrits; voy. aussi Nasifi, p. 40. — L. 15. Mètre *thawil*. — L. 19. La première édition

portait تفاخم, pour تفاقم. — L. 20. Voy. *Coran*, LXXIX, 34. — L. 21. *Prov. ar.* I, 277. — L. 23. Sur le صلة المعنى, voy. ci-dessous, p. 377.

P. 128, l. 10. Chérichi : اى من لامك على العطاء لا تسمعه. — L. 15. Voyez plus haut, p. 80, et plus bas, p. 268. Quant au sens des mots اللهم الا ان, voyez p. 52, fin. — L. 19. *Coran*, XXXI, 17. — L. 24. Lisez جاوز. Voyez p. 51.

P. 129, l. 17. بالحاء المهملة. Chérichi ajoute : حلب ما عندهم كما تحلب الشاة. — L. 21. Voyez *Gramm. ar.* II, 152.

P. 130, l. 1. Lisez غير. — L. 4. Voy. *Gr. ar.* I, 1110. — L. 3. Nasifi (p. 10) fait observer que la vraie orthographe est متى ما en deux mots ; c'est aussi la leçon de quelques manuscrits. — L. 7. Voy. l'Introduction à la *Géographie* d'Aboulféda, p. 195 et suiv.

P. 131, l. 2. Allusion au *Coran*, XVI, 7. — L. 8. Mètre *basith*. Ces vers font partie d'une kasideh adressée au khalife Motawakkel, au moment où il allait se rendre à Damas. — L. 9. Le manuscrit du *Diwan* porte العين, pour الطرف. — L. 14. Voy. le *Tarifat*, p. 166. — L. 19. Lisez : عن القلب. — L. 16. Motharrézi ajoute : وقولهم ضاق بالامر ذرعا اذا لم يطق ولم يَقْوِ عليه وحقيقته انه اراد مدّ اليد اليه ولم ينله ضُرِب مثلا فى العجز

P. 132, l. 6. Voy. *Les oiseaux et les fleurs*, p. 157 et suiv. — L. 11. Mètre *thawil*. « Il s'est élancé d'un bond, au point que, lorsqu'on dit : Voici qu'il approche, les racines du mal l'ont atteint déjà, et il s'arrête. » — L. 26. Mètre *thawil*.

P. 133, l. 10. Chérichi dit que la porte Djeiroun est une des portes de la célèbre mosquée de Damas, dont il donne, à cette occasion, une description détaillée. (Voyez sur cette porte les notes de M. de Sacy, dans la *Description de l'Égypte* d'Abd-Allatif, p. 442 et 576.) — L. 12. *Moallaca*, v. 34. — *Ibid.* Voy. sur ces différents tissus, Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. Eyriès, III, 49. — L. 19. La première édition portait الخزرات. — L. 20. Mètre *thawil*. — L. 23. *Coran*, XV, 18. — L. 25. *Prov. ar.* I, 160.

P. 134, l. 5. Voy. M. Caussin, *Essai*, I, 97. — L. 7. Mètre *camil*. — L. 8. La première édition portait الكتمان, ce qui était contraire au mètre et aux manuscrits. — L. 10. Mètre *camil*. La première édition avait [illegible]; notre leçon s'appuie sur les manuscrits. — L. 12. Mètre *basith*. — L. 13. Un manuscrit porte peut-être plus correctement اخرجت, pour خرج. — L. 14. La première édition portait روعَك, avec un *fatha*. — *Ibid.* « Voici l'explication : on veut faire cesser l'événement que redoute celui qui craint, et aussitôt sa crainte se change en sécurité. L'événement redouté, qui se rattache au sentiment de la crainte (qui est son contenu) est, à ce sentiment, dans le rapport où le poussin est à l'égard de l'œuf. » Il faut donc traduire le proverbe : « Pullos « excludat timor tuus. » La traduction de M. Freytag (*Prov. ar.* II, 220) n'est juste que lorsqu'on lit رُوعك, avec un *dhamma* sur le *ra*. Voici, au surplus, le texte de Meidani : افرخ روعك يقال افرخت البيضة اذا انفلقت عن الفرخ فخرج منها يضرب لمن يدعى له ان يسكن روعه قال ابو الهيثم كلهم قالوا روعه بفتح الراء والصواب ضمّ الراء لان الرَّوع مصدر والرُّوع القلب وموضع الرَّوع وانشد لذى الرمة ولى لحِ. — L. 16. Ces mots paraissent être la fin d'un vers du mètre *thawil* auquel le premier pied (*faoulon*) manque. — L. 23. Sibouwaihi, dans

sa *Grammaire* (fol. 98 r° et v°) développe ainsi son opinion. Un *masdar* peut bien être mis à l'accusatif et indiquer *la raison pour laquelle* quelque chose a été faite; ex. حذارا « par précaution », مخافةً « de peur », mais non pas les circonstances dans lesquelles (موقع فيه) la chose a été faite, parce que, dans ce dernier cas, le nom d'action remplacerait le nom d'agent. Il faut donc se restreindre aux locutions de cette nature que l'usage a consacrées, sans qu'il soit permis d'en former de nouvelles, sur le modèle des anciennes; on doit même laisser à ces phrases la forme stricte dans laquelle la tradition nous les a transmises, et maintenir avec l'article la locution ارسله العراك, conserver le pronom à celle-ci, طلبته جهدك, et ainsi de suite. (Voyez aussi *Gramm. ar.* II, 147.)

P. 135, l. 6. Allusion au *Coran*, III, 145. — L. 21. *Hamasah*, édit. Freytag, p. 205.

P. 136, l. 18. واقيةً. L'accusatif est ici على المصدرية, comme plus haut, p. 114, et il faut suppléer قِنِى واقية الح « protége-moi, comme on protége un enfant ».

P. 137, l. 5. *Coran*, XXVII, 19. — L. 10. *Coran*, XVII, 82. — L. 24. Mètre *thawil*. Lisez : اميمَ. Voici ce qui se lit, à l'occasion de ce vers, *Kitab alaghani*, t. II, fol. 354 v° :

قال الخليل من عادة العرب ان
تنادى المؤنث بالترخيم فتقول يا اميمَ ويا
عزّ ويا سلمَ فلما لم يرخّم لحاجته الى الترخيم
اجراها على لفظها مرخّمةً واتا بها بالفتح

Les Arabes abrégent ordinairement les noms féminins au vocatif; ils disent *ya Omeima* (pour *Omeimathou*), etc. Lorsqu'ils n'abrégent pas les noms, le besoin d'abréger fait qu'on laisse encore au mot sa prononciation, comme si ce retranchement subsistait, et on prononce avec *fatha*. » Cette observation rectifie et complète les règles qu'on lit, à ce sujet, *Gramm. ar.* II, 175. Sibouwaihi (*Kitab*, fol. 12 v°) veut qu'on dise de même يا طلحةَ, en maintenant le *fatha*, bien que Talhha soit le nom d'un homme, parce qu'ordinairement on abrége et on dit يا طلحَ.

P. 138, l. 3. *Coran*, III, 33. — L. 6. بالسما. Allusion au Coran, LXXXV, 1. — *Ibid.* والارض. Voyez *Coran*, LXXI, 18, 19. — L. 7. Voyez *Coran*, LXXVIII, 13, 14. — L. 8. واغنى. C'est le comparatif : « Il vous protége plus que, etc. » — L. 8. Le sourire de l'aurore est une image très-poétique. — L. 9. « N'a rien de grave à craindre jusqu'au crépuscule. » — L. 23. Après خوذة, on lit, dans un manuscrit : وهى زرد يلبس تحت القلنسوة. — L. 24. Voici une note de Chérichi, au commencement de la VIII[e] séance, à l'occasion du mot صبور (p. 88, l. 5) :

وفعول بمعنى فاعل يمتنع من إلحاق الهاء به
اذا وقع به صفة للمؤنث قال عنترة • انى امرؤ
سمح الخليقة ماجد • لا اتبع النفس اللجوج
هواها • ومنه امراة شكور وصبور ولجوج ولحّن
ابو محمد خواصّ العراق بقولهم شكورة ولجوجة
وصبورة وقال ان هذه التاء انما تدخل فى
فعول اذا كان بمعنى مفعول نحو ناقة ركوبة
وشاة حلوبة قال وذكر النحويون فى امتناع
الهاء من فعول بمعنى فاعل للمؤنث عللا
اجودها ان الصفات الموضوعة للمبالغة نُقلت
عن بابها لتدل على المعنى الذى تخصّصت به
فاسقطت الهاء فى امراة صبور وفى فتاة معطار
ونظائره كما الحقت بصفة الذكر فى رجل
علامة ونسابة لتدل على تحقيق المبالغة
وتؤذن بحدوث مبالغة معنى زائدا فى الصفة
وامتناع التاء المذكورة اصل مطرد ولم يشذ

منه الا قولهم عدوّة الله فانهم الحقوا بها الهاء فقالوا عدوٌّ وعدوّةٌ ليماثل قولهم صديق وصديقه لان ليس فى اصول العربيه يحمل على ضدّه ونقيضه كما يحمل على نظيره ورسيله. Abou Mohammed, dont Chérichi fait mention ici, est notre Hariri, et le morceau est tiré du *Dorrat alghawwas* de cet auteur (ms. n° 1197, fol. 33 v°). Le vers d'Antarah est du mètre *camil* et se lit dans le *Diwan*, fol. 104 v°. Les observations présentées ici complètent les règles données, *Gramm. ar.* I, 740, 741, et expliquent la note de Motharrézi sur حمولة.

P. 139, l. 13. La première édition portait الحديث. (Voyez Aboulféda, *Géogr.* p. 287 du texte arabe.) — Ibid. *Gramm. ar.* II, 832. — L. 24. Sur le poëte Alferrar, voy. *Hamasah*, p. 89.

P. 140, l. 10. La vraie dérivation du mot حانوت est du mot חנות, qui, dans le syriaque et le chaldéen, désigne *boutique*, et dont on a formé, en chaldéen, le mot חנוני, comme le mot حانوت, en arabe, a donné origine à الحانوى. La terminaison ـُوت indique suffisamment que le mot n'est pas arabe. — L. 12. Mètre *thawil.* (Voyez ci-dessus, les notes sur p. 126, l. 25 et 27.) — L. 21. Mètre *basith.* Le vers est, selon un manuscrit, du poëte Dhou'lromma. Nous avons mis l'*élif* de prolongation à la fin du mot القمرا, sur la foi des manuscrits. « Tu brilles, tu n'es caché à personne, si ce n'est à celui qui ne connaîtrait pas même (l'éclat de) la lune. » (Voyez *Prov. ar.* I, 202.) — L. 25, *Coran*, LXXV, 34.

P. 141, l. 1. Voyez p. 133, l. 3. — L. 2. Mètre *motacarib.* — L. 11. أصفى et أحلى sont des أفعل التفضيل. — L. 27. Mètre *thawil.*

P. 142, l. 4. وشادٍ est la suite de بساقٍ du vers précédent. — L. 5. سمح. Un manuscrit a la glose suivante : تسامح المليح بالوصال. — L. 9. Chérichi : اذا تحنّت وايقنت بالموت فاضربْ باب التوبة فانه يُفتح لك اذ كل كريم بابهُ يفتح. — L. 11. « Nomme clairement qui tu aimes, et laisse-moi avec les désignations, etc. » Quelques manuscrits de Chérichi portent ستر, sans article, et Nasifi (p. 40) adopte cette leçon. — L. 22. Voyez plus bas, p. 324, l. 24, et la note sur ce passage.

P. 143, l. 3. Mètre *khafif.* — L. 13. M. Caussin de Perceval (*Essai sur l'histoire des Arabes*, I, p. 323) parle de *cinq* fils, et ce cinquième s'appelait العويص. (Voyez *Kitab alaghani* (éd. Kosegarten), I, 13, du texte arabe.) — L. 24. Voyez *Coran*, LVII, 15.

P. 145, l. 9. Voyez M. Caussin, *Essai*, I, 237. — L. 10. *Coran*, XCVI, 17. — L. 12. Voy. Yakout, *Mochtarik*, p. 235. — L. 13. Voyez *Gramm. ar.* I, 889. — L. 15. *Prov. ar.* II, 653. — *Ibid.* La première édition portait اى, pour لمن. — L. 20. Voy. *Coran*, II, 194, et Beidhavi, I, 109, qui explique la quatrième forme dans cette locution par l'omission du mot انفسهم. Le mot دفع, qui sert d'équivalent ici, ainsi que dans Beidhavi, a la signification du mot *pousser*, dans des phrases comme celles-ci : poussons aux ennemis, pousser jusqu'à un endroit.

P. 146, l. 5. Hariri a laissé, dans ce morceau, la rime de côté ; mais il termine chaque *harinet* par le nom d'un membre du corps humain, en le détournant de sa signification propre. Motharrézi, dans son commentaire, commence cette partie de son explication par les mots الالفاظ المخيّلة. — L. 6. Voyez p. 295. — L. 12. Mètre *basith.* Ce vers se trouve, *Diwan*, fol. 63 v°,

et fait partie d'une *kasideh* en l'honneur de Harim ben Sinâm (voyez M. Caussin, t. II, p. 529, 530). « Il est comme le lion d'Aththar, qui attaque les hommes; lorsque le lion même manque à ses compagnons d'armes, lui, il ne leur manque pas. » Les deux manuscrits du *Diwan* portent كذب الليث; mais la leçon, telle qu'elle est rapportée par Motharrézi, est confirmée par Djauhari, R. عثر. Aththar est, selon l'auteur du *Marasid*, un pays dans le Yémen, à une distance de dix journées de la Mecque, que les anciens poëtes ont nommé Aththar, et que les habitants du Yémen appellent Athr (عثْر). — L. 14. Voyez *Hamasah*, p. 47. — L. 16. Mètre *camil*. « Elles sont voilées du *lifam*, et nous leur mettons encore sur la figure les bords du mouchoir qui enveloppe leur tête. » — L. 18. Abou Taleb est le nom de l'oncle du prophète, et ce vers fait partie d'une *kasideh* dont le commencement est cité par M. C. de Perceval, *Essai*, I, 367. (Voy. le *Sirat elresoul* (suppl. ar. 613), fol. 69 r° et 73 r°.) — L. 20. Mètre *thawil*. « Le prophète est blanc; par l'intercession de sa face, on demande la pluie aux nuages, etc. » (Voy. sur la blancheur ou la figure éclatante du prophète, *Mon. arabes*, II, 76.) Les musulmans demandent son intercession dans les années stériles. (Voy. *Carmen mysticum Borda dictum*, v. 86 et 87 et *Sirat elresoul*, l. c.)

P. 147, l. 4. Les *karinet* qui suivent se terminent par des noms de couleur, pris dans un sens figuré. — L. 12. *Prov. ar.* II, 243. — L. 13. Voyez *Gramm. ar.* I, 1049, 1. — Ibid. *Prov. ar.* II, 202; *Chrest. ar.* II, 261. — L. 14. Lisez القرآن. Ces mots ne se trouvent pas dans le Coran; mais on a pensé à la surate III, verset 160. — L. 18. Mètre *wafir*. — L. 20. Mètre *camil*. (Voy. Ibn-Khallican, *Dict. biogr.* I, 498.) — L. 21. *Prov. ar.* I, 717. — L. 22. *Prov. ar.* II, 813. — L. 25. *Prov. ar.* III, 396.

P. 148, l. 6. *Prov. ar.* II, 848. — L. 9. C'est Obeid allah ben Kays. (Voy. Ibn Khallican, I, 369, 412 du texte arabe, et *Kitab alaghani*, I, fol. 303 v°.) — L. 11. Mètre *khafif*. (Voyez *Prov. ar.* I, 715; *Hamasah*, p. 14.) — L. 13. *Prov. ar.* II, 670. — L. 14. Dans la première édition, le mot سوداء manquait. — *Ibidem*. La première edition met partout زبيد, à la place de زبيد, qui est le vrai nom de ce poëte, contemporain d'Othman, et surtout célèbre par ses descriptions poétiques du lion. Les Arabes raillaient même la tribu de Taï de ce que Abou Zobéid ne consacrait sa poésie qu'aux combats des lions. (Voyez *Kitab alaghani*, vol. III, fol. 88 v°.) — L. 15. Mètre *thawil*. — L. 21. *Prov. ar.* I, 4. — L. 27. Voyez plus haut, p. 15.

P. 149, l. 3. Chérichi : استعارتها يريد ما استعارته من تسمية الاشخاص باسماء الاعضاء. — L. 4. Glose d'un manuscrit : يفجر اى الحامى يفجر العثر اى شقه. (Voyez Jérémie, XXIII, 29.) — *Ibid.* ولا فخر « sans me vanter. » — L. 5. L'art de l'écriture ne s'introduisit chez les Arabes que peu de temps avant Mohammed et pendant longtemps l'usage en fut peu commun. Les premières poésies des Arabes et le Coran lui-même furent d'abord confiés à la seule mémoire des hommes, et on ne songea qu'après coup à les mettre par écrit. Le goût de la poésie était général chez les nomades, et, indépendamment de la masse des amateurs, des hommes doués d'une heureuse mémoire faisaient métier d'apprendre par cœur les vers qui jouissaient

de quelque renom, et allaient les débiter partout où ils espéraient recevoir une rétribution. On les appelait du nom général de *ravi* ou narrateur, et celui pour qui ce genre d'occupation devenait une espèce d'industrie, était distingué par le titre de *ravia* (*Gramm. ar.* I, 744). Les ravi répondent à ce qu'on appelait chez les anciens Grecs du nom de rhapsodes, et chez nous, au moyen âge, de celui de jongleurs. Quand un poëte venait de composer une pièce de vers, il tâchait de se procurer un bon ravi; le choix d'un bon ravi pouvait contribuer au succès de la pièce. Il y a eu des ravi qui sont devenus célèbres par le nombre presque incroyable de pièces qu'ils étaient en état de réciter de mémoire. Tel fut Hammad, sur lequel on peut consulter le *Dictionnaire* d'Ibn-Khallikan, I, 240, et l'*Anthologie grammaticale*, p. 107. Le mot ravi n'a pas seulement servi à désigner les personnes dont la profession était de débiter des vers, on appelait ainsi celles qui prenaient à tâche de recueillir les traditions de l'ancienne Arabie et de les sauver de l'oubli. Pendant les premiers temps qui suivirent la mort de Mahomet, l'attention des nomades fut absorbée par les grands événements qui se passaient sous leurs yeux, en Arabie et dans les pays nouvellement conquis. Plus tard, la lassitude vint; d'ailleurs, la nouvelle religion, par sa tendance exclusive, fit tomber dans l'oubli l'état qui avait précédé. On vit alors, c'est-à-dire dans la dernière moitié du VIII^e^ siècle de notre ère, des hommes instruits et habitués aux douceurs de la vie des villes, s'enfoncer dans le désert et affronter les plus rudes obstacles, pour recueillir, de la bouche des nomades, les souvenirs qui ne s'étaient pas encore effacés. Voilà ce qui a fait la gloire des Asmaï, des Abou-Obeïd, etc. C'est ensuite avec ces vestiges qu'on a essayé de reconstruire le tableau de l'antique Arabie et des premiers temps de l'islamisme. — L. 6. Les femmes, en Orient, sont revêtues d'une espèce de manteau sans manches qui leur couvre le corps. La vieille, en soulevant son manteau, laissa voir le bout d'une manche usée. (Voy. M. Dozy, *Vêtements des Arabes*, p. 292.) — L. 8. Mètre *saria*. — L. 10. Voyez *Coran*, XII, 53. — L. 23. « Une petite vieille, édentée, décrépite; le diable est plus beau à voir qu'elle. »

P. 150, l. 6. Voy. *Gramm. ar.* I, 1083. C'est à la place de جودهم. — L. 14. La première édition portait زيد. (Voyez p. 148, l. 14.) — L. 16. Mètre *thawil*. — L. 18. Voy. M. Caussin, *Essai*, II, 105 et suiv.; *Kitab alaghani*, IV, fol. 259 r°; Rasmussen, *Additam.* p. 3. — L. 22. Ces vers sont rapportés ainsi, *Kitab alaghani*, IV, fol. 261 r°; les manuscrits du Commentaire de Chérichi et Beidhavi (*ad Coran*, XXXIV, 48) portent فاليوم لا, à la place de أصبح. Nous croyons que la bonne leçon est celle du *Kitab alaghani* (IV, fol. 260 v°), laquelle est suivie par M. Caussin, (*ibid.* p. 106), c'est-à-dire فليس يبدى. Le mètre est la sixième espèce de *basith*. — L. 26. *Prov. ar.* I, 340.

P. 151, l. 1. Lisez تَاتلى. — L. 2. Lisez لبيلِهِ avec les manuscrits et Nasifi (p. 42). — L. 10. Chérichi : الامتياح طلبُ المعروف يريد مشيخة الشعراء الذى قدم ذكرهم وعيش الشعرا انما من الاستجدا والطلب ومعلومٌ انه من كانت عادتُه ان ياخذ انه لا يعطى فى الغالب شيا ولذلك قال من لم تخله يرتاح اى من لم تحسب انه يهتز للعطاء ولذلك قال حبيب

لم يخلق الرحمن احمق لحية
من سائل يرجو الندا من سائل

Le mètre de ce vers est *camil.*

P. 152, l. 15. Mètre *basith.* Voici ce qu'on lit dans le commentaire de Motenabbi : يقول لا اتطلع الى شى ولا اتحسر على شى فلا اتطلع الى ما لم يفت ولا اتحسر على ما فات. — L. 19. C'est le titre de l'ouvrage d'Ocbari. — L. 20. Voyez *Gramm. ar.* I, 1150. — L. 23. *Hamasah*, p. 224.

P. 153, l. 3. Mètre *moudjtath.* — L. 18. *Prov. ar.* III, 196 et ci-dessus p. 603. — L. 21. *Prov. ar.* II, 628, III, P. I, 136. — L. 24. Nous avons ajouté le mot ابن, qui ne se lisait pas dans la première édition. (Sur *Sakhr,* voy. M. Caussin, *Essai,* II, p. 556 et suiv.) D'après Soyouti, dans le *Charh chawahid,* fol. 12 v°, الشريد était le surnom d'Amr

P. 154, l. 9. *Coran,* XVIII, 70.

P. 155, l. 9. *Prov. ar.* II, 263. — L. 19. *Gramm. ar.* II, 219, 1. — L. 20. Cette note, jusqu'au mot الاصل, est tirée de Motarrezi ; la remarque, depuis والله, jusqu'à صبيك, est probablement ajoutée par M. de Sacy, et le reste de la note, depuis يعنى, appartient à Chérichi. Nous faisons observer cela, parce que la dernière partie de la note suit une idée un peu différente de celle qui est indiquée au commencement. — L. 22. On s'attendrait plutôt à ادل علينا. — L. 24. Mètre *monsarih.* Ces vers se trouvent à la tête de la notice que l'auteur du *Kitab alaghani* a consacrée à ce poëte (fol. 218 v°). Seulement on y lit صادفت, à la place de لاقيت. — L. 27. *Gramm. ar.* II, 995, note.

P. 156, l. 11. Mètre *redjz.* — L. 12. *Coran,* XXVI, 22 ; et *Gramm. ar.* I, 995, note 2. — L. 20. *Prov. ar.* II, 309 et 621. Dans les caravanes, lorsqu'on s'arrête pour peu de temps et qu'on ne veut pas que les chameaux s'écartent ou se couchent, on leur attache le tarse de l'un des pieds de devant au-dessus du coude, de manière à ce qu'ils restent debout, soutenus par trois pieds seulement. (Voy. *Hamasah,* p. 742.) — L. 22. Djâr Allah est le surnom de Zamakhchari.

P. 157, l. 12. Chérichi : منقلبى مرجعى يقول عساكم تشفقون على وتميل قلوبكم بالرحمة الى حتى يحسن منقلبى من عندكم — L. 14. Voyez *Gramm. ar.* II, 231, 232. — L. 23. Mètre *monsarih.* — L. 28. Voyez plus haut, p. 45.

P. 158, l. 13, Voy. ci-dessus, p. 89, col. 1. — L. 19. Mètre *thawil.* — L. 21. La première édition portait اضيق. — L. 24. Voy. p. 4, l. 9. — L. 26. Une partie du poëme et ce vers se trouvent *Kitab alaghani,* I, fol. 293 v°. On y lit : بلغنا السماء مجدنا, et لنبغى وجدودنا, pour لنرجو ; une glose d'un manuscrit de Hariri porte مجدنا وعلاءنا ; un autre encore, وسناءنا.

P. 159, l. 3. Mètre *moudjtath.* — L. 19. Mètre *thawil.* La première édition portait جحيم. Voyez *Coran,* LXXXI, 12. — L. 20. Un manuscrit de Chérichi donne ce vers ainsi :

وقد جلدوها الحد وهى بريه

On lui a infligé la punition du fouet, et cependant elle était innocente.

Sans le dernier hémistiche (venez enterrer le *chehidé* en l'avalant), les deux vers pourraient s'appliquer à une femme accusée de libertinage, et à laquelle on aurait donné la bastonnade. — L. 26. Mètre *thawil*

P. 160, l. 6. Chérichi : اى ما طلبته منكم قليل فى اثناء ما توهبون. — L. 25.

14.

Prov. ar. I, 454, II, 685. — L. 26. M. Freytag (*Prov. ar.* III, P. II, p. 185) s'appuie sur ce passage pour en conclure que l'ouvrage d'Ibn Obeidah était disposé par ordre de matières.

P. 161, l. 10. Mètre *thawil.*—L. 12. Mètre *basith.* C'est le vers 11 du poëme de Caab ben Zohayr. — L. 15. *Coran,* XII, 63. — L. 17. Tout ce passage est presque littéralement tiré du *Cachchaf* de Zamakhchari sur le *Coran,* XII, 31. Ce sont donc les manuscrits de ce commentaire et les manuscrits de Motharrézi qui nous ont fourni les nombreuses corrections que nous avons faites dans ces lignes. A la place de اساء, la première édition portait اسادر. — L. 20. La première édition portait ابن ابى السماك ; mais le vrai nom de ce Mokri était قعنب بن ابى قعنب ابو السمال, que Dhehébi mentionne (ms. arabe, n° 742, fol. 43 r°), comme contemporain du célèbre grammairien Al-Kesaï. Le *Camous,* R. سمل, p. 1472, dit aussi : وابو السمال العدوى قعنبُ المقرى. — L. 21. لله, pour الله, qu'offrait la première édition. Le mot حاشا est regardé par les uns comme une préposition, et le nom qui le suit doit être pourvu alors d'un *kesré;* d'autres le prennent pour un masdar et le font suivre de la préposition *lam.* Ces deux opinions s'appuient sur les différentes leçons qui sont adoptées par les lecteurs du Coran dans le passage de la surate XII, 31. La première opinion se prévaut de la leçon حاشا الله, avec un *élif* à la fin du premier mot et un autre au commencement du second. La seconde, au contraire, fait tomber dans tous les cas l'*élif* du mot الله et s'appuie d'abord sur celui des lecteurs qui lit حاشًا, avec *tenwin,* ce qui ne permet point de déplacer l'*élif* de ce mot et de changer حاشا لله en حاش الله, et sur cet autre lecteur qui supprime aussi l'*élif,* à la fin de حاشا, et qui lit حاش لله, ce qui rend tout changement impossible. Zamakhchari, dans son Commentaire, cite encore une troisième version qui vient à l'appui de la leçon لله ; c'est celle du lecteur qui supprime le premier *élif* du mot حاشا, pour le changer en حشا; car, une fois cet *élif* retranché, le déplacement de l'autre *élif* devient aussi impossible. Motharrezi cite encore une troisième manière d'envisager ce mot; c'est celle d'Ibn Djinna, qui le prend pour un verbe, construit avec la préposition *lam.* (Voyez encore, sur ce mot, *Gramm. ar.* I, 1061; Ibn Akil, *Comment. sur l'Alfiyya,* p. 168.) Hariri luimême, dans son *Molhat* (ms. p. 40), cite un vers de Nabégha, où le mot se trouve au futur :

وما احاشى من الاقوام من احدٍ

Le mètre est *basith.* Beidhawi (I, 459) attribue à Abou Amr la leçon حاشا لله. — L. 24. « Parce que le contexte l'indique suffisamment. » — L. 25. *Prov. ar.* II, 354. *Hamasah,* p. 10, et le Commentaire de Tebrizi. — L. 26. *Coran,* XVI, 127.

P. 162, l. 1. Mètre *moudjtath.* — L. 2. Voyez ci-dessus dans l'Introduction, p. 13. — L. 12. Les Arabes des villes, beaucoup moins scrupuleux, quant à l'usage établi par la tradition des anciens, se permettent plus facilement de créer de nouvelles formes par analogie, que les Arabes du désert, qui s'abstiennent avec une grande rigueur de tout néologisme. — L. 13. On se rappelle que l'action se passe à la Mecque. — L. 21. Voyez le *Tarifat,* p. 172.

P. 163, l. 11. ادخلوها. *Coran,* XV, 46, L, 33. *Chrest. ar.* II, 261. — L. 17. Voyez plus haut, p. 45. — L. 20. *Coran,* VI, 76.

P. 164, l. 3. رجم. Voyez *Coran*, XVIII, 21. — L. 16. Comparez à cela *Job*, VII, 19. — L. 19. انقباض. Voyez plus haut, p. 155, l. 24.

P. 165, l. 4. Allusion au Coran, XXXIII, 23. — L. 5. Voyez p. 142, l. 7. — L. 7. Glose d'un manuscrit de Hariri : فجمع اى اجمع فى ذلك التمر صفاء الخمر وحمرة العقيق. — L. 11. *Prov. ar.* I, 270; II, 544. *Anthol. grammat.* p. 134, 398. — L. 12. *Camous*, p. 1839. — L. 18. *Prov. ar.* I, 296.

P. 166, l. 12. *Moallaca*, vers 65. — L. 14. *Chrest. ar.* I, 461. — L. 16. Mètre *camil*. — L. 22. *Prov. ar.* I, 408. — *Ibid.* Lisez : بحرة. — L. 23. *Prov. ar.* I, 408. — L. 26. *ibid.* I, 164.

P. 167, l. 3. أقدم. *Prov. ar.* II, 941. C'est un proverbe qui exprime l'hésitation et l'indécision. — L. 10. *Prov. ar.* II, 874. — L. 12. La première édition portait تبلغ. Notre leçon s'appuie sur les manuscrits de Motharrézi. Djauhari, R. برض, dit aussi : والتبرض التبلغ بالقليل من العيش. (Voyez aussi *Camous*, p. 894.) — L. 16. *Prov. ar.* II, 41, 436. — L. 22. *Prov. ar.* I, 330.

P. 168, l. 5. ولا a ici encore le sens indiqué plus haut, p. 45. — L. 12. C'est Abd-Arrahman fils d'Omar, qui a dit cela.

P. 169, l. 3. Mètre *khafif*. — L. 9. *Prov. ar.* I, 544. — L. 10. *Prov. ar.* I, 18. — L. 11. Mètre *wafir*. Les manuscrits de Meidani citent aussi ces vers, à l'occasion du proverbe من الخواطى سهم صائب (*Prov. ar.* II, 625). La première édition portait العمر. Quant à l'expression مطعم للصيد, voyez *Divan* d'Amroulkays, éd. de Slane, p. 38 du texte et la note, p. 111. — L. 15. Lisez ليذبحن, pour ان يذبحن (Nasifi, p. 42). Meidani ajoute : ويروى ليدجن. — L. 16. Après اذبحها, Meidani dit : ويروى ادجها. — L. 24. Voy. d'Ohsson, *Tab. de l'emp. ott.* V, 276 et suiv.

P. 170, l. 1. *Coran*, IV, 12, 175. — L. 2. Le féminin de شعرها, etc., se rapporte au papier (رقعة), mentionné p. 168, l. 3. — L. 9. *Prov. ar.* II, 109. — L. 11. M. Freytag (*l. l.*) et les manuscrits de Meidani portent جبير, pour جنى. (Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 513.) Un manuscrit de Motharrézi ajoute ce qui suit : ويروى انه سال حارثة بن عبد العزيز العامرى مالك بن جنى وكانت بينهما منافرة عن اول من قرعت لها العصا قال على الخبير سقطت وبالحكيم احطت وهو اول من قاله. Quant au bâton frappé, voyez plus bas, p. 655. — L. 12. Cette rencontre est racontée aussi par l'auteur du *Kitab alaghani*, IV, f. 243 r°; elle eut lieu à الصفاح. — L. 17. Mètre *wafir*. — L. 19. *Prov. ar.* II, 132. — L. 23. *Prov. ar.* I, 26. — L. 25. Mètre *camil*.

P. 171, l. 2. Sans doute Hariri fait allusion à la caisse dans laquelle Moïse fut exposé. *Coran*, XX, 39. — L. 3. Une glose d'un manuscrit de Hariri porte : فحكمنى اى جعلنى حاكما فى كل ما اريد من انواع الطعام. — L. 6. *Coran*, XXXIII, 53. — L. 7. *Coran*, XXIX, 40. — L. 10. *Coran*, XXIX, 32. — L. 11. « On se sert à peine du singulier, et, si on l'emploie, etc. » — L. 17. Il faudrait lire وقولهم, pour وقوله, et il s'agit d'un proverbe qui se trouve *Prov. ar.* I, 595. L'exception dont il est question ici fait partie de celles que de Sacy a fait connaître dans sa *Gramm. ar.* II, 509, note 2. — L. 20. « Les Arabes ont des mots dont ils ne se servent qu'à la voix objective, bien qu'ils aient un sens actif; par ex. : زُهِىَ الرجلُ, etc.; à l'impératif, on dit لِتُزْهَ. On forme ainsi les impératifs de la voix ob-

jective, parce que celui à qui l'on ordonne de faire l'action n'est pas alors celui à qui l'on adresse la parole pour qu'il la subisse; et, toutes les fois qu'on ordonne à la troisième personne, on se sert du *lam*, ex.: لِيَقُمْ. » (Voy. *Gr. ar.* I, 1056, II, 76.) — L. 25. « Car le *verbe admiratif* ne se forme pas de la voix objective. » (Voyez *Gramm. ar.* I, 588, II, 509, note.) — L. 28. Mètre *motacarib*.

P. 172, l. 6. وتخلق. Chérichi rapporte, au nom d'Abou Becr, le précepte suivant: اتّقوا الكذب فان الكذب يجانب الايمان. — L. 11. Voyez plus bas, p. 641, et *Prov. ar.* I, 687. — L. 18. *Prov. ar.* I, 211. — L. 25. Lisez اجرة.

P. 173, l. 3. Voyez *Coran*, II, 275. — L. 5. من ان اقبل équivaut à من إقباله. « Rien ne fut plus vite que. . . » — L. 10. Lisez تدبيها. — L. 12. *Gramm. ar.* I, 482. — L. 20. *Prov. ar.* II, 638. — L. 22. Mètre *khafif*. Ce vers est d'Ibn Kays Alrokayyat et fait partie d'un poëme adressé à Mosab ben Alzobeir, frère d'Abd-allah ben Alzobeir. (Voyez Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 135 v°.) — L. 24. *Prov. ar.* I, 133.

P. 174, l. 6. Mètre *khafif*. — L. 10. Mètre *saria*. — L. 13. Mètre *wafir*. — L. 25. La première édition portait تحرده. (Voyez Djauhari, R. لغز). — L. 18. Sur les discussions qui eurent lieu entre Kisâï et les autres grammairiens de son temps, voyez Ibn-Khallican, *Dict. biogr.* I, 457 et 536. D'après le *Dict. des grammairiens* (suppl. ar. 683), fol. 174 v°, on reprochait à Kisaï surtout d'adopter comme régulières des formes de langage rares et tolérées seulement comme licences poétiques (يسمع الشاذ الذى لا يجوز الا فى الضرورة فيجعله اصلا ويقيس عليه فافسد بذلك النحو). Aussi Alyezidy (ابو محمد يحيى بن المبرك بن المغيرة العدوى اليزيدى), un de ses adversaires, fit contre lui le quatrain suivant:

كنّا نقيس النحو فيما مضى
على لسان العرب الاوّل
فجاء اقوامٌ يقيسونه
على لغى اشياخ قطربّل
وكلهم يعمل فى نقض ما
به يُصاب الحقّ لا يأتلى
ان الكسآئى واصحابه
يرقون فى النحو الى اسفل

(Sur Katrabbol, voy. Aboulféda, *Géogr.* p. 301.)

P. 175, l. 1. Voici la solution: *A*, qui a un frère *B*, épouse en seconde noce une femme *b*, fille de la femme *a*, et cette belle-mère est encore assez jeune pour se marier avec *C*, fils d'*A*, de sa première femme. *C* a avec *a* un fils *D* qui devient ainsi le frère utérin de *b*, femme de son grand-père. Si *C*, d'abord, et *A*, ensuite, meurent, il est naturel que *B*, le frère d'*A*, soit exclu de l'héritage, en faveur de *D*, qui, en même temps qu'il est le frère de la femme *b*, est aussi le petit-fils du défunt. — L. 4. Pour que le mètre soit exaçt, il faut lire: *wāb-noŭ-lĭb-nīç*. — L. 5. *Coran*, IV, 14. — L. 6. La glose d'un manuscrit de Hariri fournit l'observation suivante: باقيه حقه النصب الا انه سكن لضرورة الشعر. En effet, باقيه est le complément direct de وحوى, et le *ya* devrait avoir un *fatha*. — L. 15. La leçon adoptée dans le texte fait allusion à un proverbe cité plus bas, p. 677, et *Prov. ar.* II, 665. Cependant, un grand nombre de manuscrits portent يسر ذويه, et l'un d'entre eux fait observer que c'est لضرورة الشعر. Motharrézi,

dans un passage qui est entré dans ce commentaire (p. 57, l. 24), se sert aussi du mot ذويه en prose; voyez un autre exemple d'Ibn Arabschah, *Fakihat alkholafa*, p. 5, l. 8. Voici d'ailleurs ce que Chérichi dit, à cette occasion : ذَوِيه قرابته واضاف ذوى وهى لغة قليلة ومنعها بعضهم وجوز جماعة من ائمة اللغة وقال ابو على الفارسى اللهم صلى على سيدنا محمد وذويه حملوا ذوى على الاصحاب [قال] الازهرى سمعت غير واحد من العرب يقول كنّا من ذوى عمرو ومعناه ذوو عمرو وهو كثير فى كلام قيس ومن جاورهم قال الحريرى فى الدرة ويقولون رايت الامير وذويه فيوهمون فيه لان العرب لم تنطق بذى الذى بمعنى صاحب الا مضافا الى اسم جنس كقولك ذو مال وذو نوال فاما اضافته الى الاعلام او الى اسماء الصفات المشتقّة من الافعال فلم يسمع فى غير ضرورة ولهذا لحن من قال صلى على محمد وذويه وكما لم يقولوا ذو عالم ولا ذو ظريف لم يقولوا ذووا نبى ولا ذووا امير وقصروا واوا على اضافته الى الجنس ولهذا لم يرفع السبب لانه ليس بمشتق من فعل يرفع كما يرفع الافعال فلا يجوز ان يقال مررت برجل ذى مال اخوه وتصحيحه ذو مال اخوه لان النكرة تختص بان توصف بالجملة. (Voy. *Dorrat alghawwas*, fol. 41 v°.) — L. 17. *Prov. ar.* I, 79. — L. 21. *Gramm. ar.* II, 717. — L. 22. L'*inchoatif* dont il est question ici est le mot هو sous-entendu. — L. 26. *Moallaca*, v. 8.

P. 176, l. 1. الرعد. Voyez *Coran*, XIII, 14. — L. 6. Un manuscrit de Hariri porte والت, pour ما دمت. — L. 14. *Moallaca*, v, 34. Mètre *camil*. La première édition portait دون; on peut voir Antarah, *Moallaca*, éd. Willmet, p. 178, et le vers cité plus haut, p. 40. — L. 16. Mètre *thawil*. Deux manuscrits du *Sihah* de Djauhari portent نائرًا, pour طائرًا. Quant au mot ضفاطا, Djauhari l'explique par قليل الراى. — L. 19. Mètre *thawil*. — L. 23. Voyez *Camous*, R. دنق. La même racine est mieux développée dans le *Sihah*; on y lit : ودنقت الشمس اذا دنت للغروب واصفرت .. ودنق الامرُ دنا

P. 177, l. 11. Il faudrait peut-être lire يعجز à la place de يعجب. L'origine de cette expression se voit *Coran*, VII, 105 *et passim*. (Voyez aussi *Monum. ar.* I, 155 et suivante.) — 18. Mètre *basith*. « Bien des gens qui, à l'aube du jour, venaient défendre un défilé (ont succombé par ma main); j'en ai fait un salut pour l'éternuement de l'aurore. » Il faut peut-être lire بُكور, qui serait alors un pluriel de بَكُرٌ, *qui se lève à l'aube du jour*. Une glose d'un manuscrit de Hariri porte مَنْ يكون, pour من بكور. — L. 20. Voy. Burkhardt, *Voyage en Arabie*, III, 129.

P. 178, l. 2. Mètre *khafif*. — L. 9. Voy. *Coran*, XIX, 16, où le verbe انتبذ est aussi suivi de l'accusatif du lieu, et Beidhawi, I, 578. — L. 12. Il faut donner le même sens au verbe عرج, ci-dessus dans l'Introduction, p. 38 et 40.

P. 179, l. 8. Cf. *Prov. ar.* II, 838. — L. 14. Mètre *redjz*. — L. 17. Mètre *khafif* — L. 18. La première édition portait علّنا Le sens et le mètre exigent علّنا, de علّ, pour لعلّ suivi du suffixe. Ce vers offre un exemple de لعل suivi du parfait, ce qui n'est pas correct. Voici ce que Hariri dit, à cet égard, dans son livre intitulé *Dorrat alghawwas*, fol. 9 r° : وقولهم لعلّه ندم ولعلّه قدم فيلفظون بما يشتمل على المناقضة وينبئ عن المعارضة ووجهُ الكلام ان يقال

لعلّه يفعل ولعلّه لا يفعل لان معنى لعلّ التوقّع لمرجوٍّ او مخوّفٍ والتوقّعُ انما يكون لما يتجدّد ويتأمّل ثمّ لما يتقّى ويتصوّر فاذا قلت خرج فقد اخبرت عمّا وقع الامر فيه واستحال معنى التوقّع له فبهذا لم يجز دخول لعلّ عليه. — L. 19. Voy. *Prov. ar.* II, 348, 713 et 881.

P. 180, l. 10. Chérichi : وجلس يرقب وقال قبل هذا فلم اجلس الا لمحة بارق وقال فى الثامنة والعشرين وجلس حتى ختم نظم الناذين واكثر ما صرف الجلوسَ فى مقاماته من قيام وقال فى الدرة يقولون للقائم اجلس والاختيار على ما حكاه الخليل ان يقال لمن كان قائمًا اقعدْ ولمن كان نائمًا اوساجدًا اجلسْ وعلّل بعضهم هنا (هذا.) الاختيارَ بانّ القعود هو الانتقال من علوّ الى سفل ولهذا قيل لمن اصيب برجله مُقعَدٌ وان الجلوس هو الانتقال من سفل الى علو ومنه قول عمر بن عبد العزيز قل للفرزدق والسفاهة كاسمها ان كنت تاركَ ما امرتك فاجلسِ اى اقصد نجدا (الكامل) وكان عمر واليا على المدينة فقال للفرزدق ان كنت تلزم العفاف والا فاخرج الى نجد… وهذا الذى ذكر هو الوجه ولهذا جعله على الاختيار ولم يجعله على اللحن لانه لقرب ما بين العينين يجوز ان يستعمل كل واحد من قعد وجلس موضع صاحبه ولهذا استعمل جلس فى المقامات من القيام يرقب ينتظر ويحرس. Les deux passages des Séances cités par Chérichi se trouvent p. 179 et p. 342. Le vers d'Omar se lit aussi plus bas, p. 584. (Voyez aussi le manuscrit du *Dorrat*, f. 43 r°.) Chérichi fait observer que Hariri a bien donné la préférence au mot قعد, mais que les deux termes ont assez de rapports entre eux pour que l'un puisse être employé pour l'autre, sans qu'il y ait une faute de langue. — L. 14. « L'usage de ce mot, tel qu'il est établi dans la loi, est qu'une *taslimeh* ait lieu pour deux *ricat ;* de cette manière, deux *taslimeh* équivaudraient à quatre *ricat*. Mais Hariri s'est servi du mot dans son sens ordinaire », c'est-à-dire, de façon à ce que les deux *taslimeh* égalent les deux *ricat*. — L. 21. *Prov. ar.* I, 6. La première édition portait deux fois الربئة, pour الرثية. — L. 25. *Gramm. ar.* I, 693.

P. 181, l. 4 et suiv. Les cinq personnes (suivant le nombre des doigts de la main, l. 6) formaient un cercle, de sorte que le premier, ayant composé trois mots, celui qui était à la droite du premier composait après lui quatre mots, et le troisième et le quatrième, ayant pris à leur tour la parole, le cinquième et dernier, qui était assis à la gauche du premier, avait la tâche de composer sept mots ou bien autant de mots qu'il y avait de compagnons dans la caverne. — L. 7. Voyez *Coran*, XVIII, 21 et *Monum. ar.* I, 184 et suiv. II, 59 et suiv. — L. 8. على رغمه. « Malgré lui », parce que c'était difficile. — L. 11. Les rabbins aussi prétendent que, pour se garantir contre la pauvreté, il ne faut laisser traîner aucune miette de pain. (Voyez le Thalmud, *Khoulin*, fol. 105 v°.) — L. 12. *Coran*, II, 119. Les mots يثوبون اليه forment une explication de مثابة. — L. 16. Mètre *camil*. — L. 25. Voyez Thaalebi, *Syntagma dictorum*, p. 15.

P. 182, l. 5. *Iyas* est le kadi de Bassora, dont il était question, p. 84. — L. 9. Voy. *Coran*, XII, 76.

P. 183, l. 4. Mètre *redjez*. — L. 17. Mètre *thawil*. Chérichi attribue ce vers à Tarafah ou à Adi ben Zayd. — L. 20. Mètre *camil*. Chérichi fait précéder ces vers de وقال

الخالدىّ. — L. 24. *Hamasah*, p. 571. Mètre *wafir*.

P. 184, l. 1. Chérichi : يقول لا تبادرْ الى الجدال والزم السكون حتى يتقوى نظرك ويظهر لك صوابك. — L. 5. Mètre *camil*. — L. 14. تراكدت. Voyez p. 6, l. 11. — L. 17. *Coran*, XXI, 19. — L. 21. Sur les *cayl*, voy. M. Caussin, *Essai*, I, 91. — L. 26. C'est plutôt au commencement de la cinquième séance. — *Ibidem*. *Prov. ar.* II, 111, 118, 146.

P. 185, l. 8. Il fait allusion à ce qu'il avait dit, p. 182, l. 3. Pour la construction du verbe اشار, voyez plus haut, p. 105, l. 2. — L. 9. Après لسانه, un manuscrit de Motharrézi ajoute يريد احد عشر درهما. — L. 11. Mètre *motacarib*. — L. 13. Freytag (*Pr. ar. l. c.*) écrit الىّ, p. الينا. — L. 14. C'est حُميد بن الارقط, comme porte un manuscrit de Motharrézi, ou bien الارقّط, sans بن, comme un autre manuscrit de ce commentaire le nomme, et comme le nom de ce poëte est cité, *Hamasah*, p. 795. — L. 15. Mètre *thawil*. — L. 16. La première édition portait عند, et les manuscrits de Meidani offrent منه, pour عنه. Lisez : حتّى. — — L. 19. *Coran*, XVII, 80. La première édition portait اذا. Le passage qui méritait plutôt d'être cité ici se trouve *Coran*, CXIII, 3. — L. 23. Abd alkahir Aldjordani est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de grammaire. (Voy. entre autres Hadji Khalfa, II, 624.)

P. 186, l. 7. Chérichi : على الاثر فى الحين وفى الطريق الذى امضى ارجع امشى على اثرى مسرعا فيه قبل ان يمشى عليه اخرا فيغيّره فهذا معنى ارجع على الاثر. — L. 18. Voyez *Gramm. ar.* II, 159.

P. 187, l. 3. Mètre *motacarib*. — L. 14. *Prov. ar.* I, 416. — L. 20. La première édition portait والتامور الابريق. Notre leçon s'appuie sur les manuscrits de Djauhari et le vers d'Acha. — L. 23. Mètre *camil*. (Voy. sur l'assassinat de Mondhir par la main de Chammir, fils d'Amr, de la famille de Souhaim, M. C. de Perceval, *Essai*, II, 114.) — L. 25. Mètre *wafir*. Pour comprendre ce vers, il faut se rappeler que le mot *tamour* a la signification de *sang* et celle de *vin*, et que le mot حبّة peut s'entendre du *grain de blé* et du *sang noir* qui est contenu dans le cœur. Ainsi le poëte dit : « J'ai versé du *tamour* qui n'était pas du vin (mais du sang), et j'ai moulu un *hibba* qui ne devait pas donner de la farine. » — L. 27. *Camous*, p. 454.

P. 188, l. 13. La sécheresse de la tête est, chez les Orientaux, l'équivalent de la folie. (Voy. *Chrestom. ar.* I, 204.) — L. 20. *Coran*, XLVIII, 29. (Cf. *Isaïe*, III, 9.)

P. 189, l. 5. Comparez *Coran*, XLIII, 4 — L. 6. Mètre *thawil*. Ce vers se lit, *Hamasah*, p. 696. Il faut changer سيمياءُ en سيمياءٌ et البَصْرِ en البَصْرُ. — L. 15. La première édition portait وللشاقّ. Ce vers se lit un peu différemment dans le *Divan* d'Amroulcays, éd. de Slane, p. 24, v. 20. Tel qu'il est cité ici, il se trouve dans le commentaire de Motharrézi. Les manuscrits de Djauhari le donnent sous cette forme : وللسوط الهوب وللساق درة وللزجر منه وقع اخرج مهذب. — L. 16. اشتد. Cela paraît se rapporter de nouveau à l'explication d'après laquelle le mot الهوب est au singulier. — L. 19. La première édition portait والمجادلة, à la place de والمكاثرة, que donnent les manuscrits de Motharrézi et de Djauhari. Ce dernier dit, à la racine كثر : ويقول كاثرناهم فكثرناهم اى غلبناهم بالكثرة. — L. 20. *Prov. ar.* II, 41 et 436. A ce

dernier endroit, le premier hémistiche du premier vers est changé. — L. 22. Mètre *wafir*.

P. 190, l. 2. Hariri, dans le *Dorrat alghawas*, blâme ceux qui se servent de mots tels que مقراض, مقصّ, جلم, autrement qu'au duel, parce qu'ils désignent des outils composés de deux pièces. Chérichi fait observer que notre auteur n'en a pas moins employé ici un de ces mots au singulier et il justifie cet usage par plusieurs vers. — L. 8. Lisez لأن ou bien فالاحجية. — L. 9. Rœdiger (*Allgem. Literatur Zeitung*, an. 1848, n° 150) propose التمكث pour التمكن. Cependant, quatre manuscrits qui donnent cette note confirment notre leçon; elle se trouve de même dans les manuscrits du *Sihah* et du *Camous*. — L. 10 Mètre *basith*. La première édition offrait قومٌ et omettait le mot القوم. — L. 16. Voy. le *Tarifat*, p. 237. — L. 17. Le verbe حاضر a ici le sens qui a été développé, p. 189, l. 17. — L. 18. Voy. ci-dessus, p. 92. — L. 20. Un manuscrit de Motharrézi et Meidani ont الحصين. (Voyez *Proverbes arabes*, I, 14.) — L. 21. Après le mot الكذب, une glose d'un manuscrit de Hariri ajoute : وحقيقته ان تذهب بالمعنى الى عرض اى ناحية. (Voy. le *Tarifat*, p. 65.) Un manuscrit du *Tarifat*, qui a appartenu à feu M. Jaubert, porte à la marge la glose suivante : والفرق بين التعريض وبين الكناية ان التعريضَ تضمّنُ الكلامِ دلالةً ليس لها فيه ذكر كقولك ما اقبح البخل تعرّض به البخيل والكناية ذكر الردف ارادة المردوف كقولك فلان طويل النجاد يعنى طويل القامة.

P. 191, l. 5. Voyez *Coran*, x, 96. — L. 12. Un manuscrit porte او pour اى. « Car on donne au complément de la préposition *lam* la valeur qu'exige le passage; ici, c'est le mot يضمن ou يكفل. » (Voy. *Gr. ar.* II, 853.) — L. 15. *Coran*, VII, 203. — L. 19. Voy. le *Hidayat*, vol. I, p. 359 et suiv. D'Ohsson, *l. c.* V, 242. — L. 24. *Prov. ar.* I, 717. — L. 25. « Nous agissons avec vous, en cherchant à vous porter secours, de même qu'agit celui qui demande du feu à un briquet; en d'autres termes, nous donnons nos inspirations comme matériaux à votre esprit pour qu'il puisse produire facilement et que le feu puisse s'allumer à volonté. » Nous avons remplacé le mot الاشيا de la première édition par الانشاء. A cette remarque se rapporte la réponse : « Nous ne saurions nager dans la profondeur de cette mer, ni marcher librement sur son rivage », ce qui veut dire, nous ne saurions ni produire seuls, ni même nous servir habilement de tes idées.

P. 192, l. 3. *Gramm. ar.* II, 159. — L. 10. Mètre *motacarib*. (Voy. sur le sens de زنة وزنده, p. 142, l. 13.) — L. 12. Voy. le *Tarifat*, p. 63, l. 4. — L. 25. *Prov. ar.* I, 1.

P. 193, l. 11. Mètre *basith*. Ce vers est cité avec quelques variantes, Ibn Khallican, *Dictionn. biogr.* texte arabe, I, 297. (Voyez d'ailleurs Hariri, dans son *Dorrat*, fol. 41 r°.)

P. 194, l. 9. La première édition offrait المعونة يسنى المؤونة. La phrase retournée admet aussi deux sens : vaincre les difficultés fraye le chemin au secours; ou bien le suivant : soulager les peines d'autrui te fait obtenir facilement des secours. — L. 10. *Prov. ar.* II, 742.

P. 195, l. 8. Lisez : المنازل. — L. 12. Mètre *motacarib*. — L. 13. « Ne reste pas loin de lui, ni ne l'éloigne. » — L. 24. Voy. *Journ. as.* 1839, II, p. 168 et suiv.

P. 197, l. 1. Voyez *Coran*, LVII, 29. — L. 3. Pour le refus d'Abou Zayd d'accepter le don de Harith, il faut se rappeler que celui-ci avait déclaré (p. 189, l. 4) qu'il voulait rester simple spectateur de la lutte — L. 4. على doit être rendu par *malgré*. — L. 8. Mètre *camil*, avec ترفيل. — L. 11. *Coran*, XV, 94. — *Ibid. Proverbes arabes*, II, 218. — L. 14. Peut-être faudrait-il lire مُرَزًّا; voyez *Hamasah*, p. 325, l. 20. — L. 18. Sur l'expédition de Tabouk, voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, III. 282 et suiv. — L. 21. Djar-allah la gloire du Kharizm, est le nom de Zamakhchari. — L. 23. Ajoutez après بعده le mot عجق.

P. 198, l. 17. *Prov. ar.* I, 497. — L. 18. Chérichi donne encore cette autre explication : وقيل فيه انهم كانوا مجتمعين يدا واحدة فلما مزقهم الله وفرقهم صارت يدهم ايادى متفرقة واخذ كل واحد منهم طريقا على حدة. — L. 21. Voyez Aboulféda, *Géographie*, texte arabe, p. 278, et Sibouwaihi, fol. 306 v°. — *Ibidem*. Une glose ajoute : لان الكلمتين صارتا كالكلمة الواحدة لتلازقهما فسكنت لطولهما ومثله معديكرب. — L. 22. Mètre *monsarih*. Quant à la digue dont il est question dans ce vers, voyez M. Caussin, *Essai*, I, 16, 85, et les ouvrages cités par ce savant.

P. 199, l. 3. Les Benou-Nomayr font partie des tribus arabes connues sous la dénomination de جمرة العرب. — L. 5. Chérichi : سنجار بلد بينه وبين قرقيسيا نيف وثلاثون فرسخا وقرقيسيا على الفرات وهى كورة من كور ديار ربيعة وفى سنجار فوهة نهر الخابور فيمرّ حتى يصبّ فى الفرات وهو على اميال من نصيبين وعن يمين طريق الموصل. — L. 12. *Prov. ar.* II, 634. — L. 19. Ce vers a été déjà cité, p. 124.

P. 200, l. 10. *Prov. ar.* III, P. I, 371. — L. 25. Voyez *Gramm. ar.* I, 1049, 5. — L. 26. Mètre *basith*. La première édition portait لتستمعن ; عثمانا est pour عثمانَ à la fin du vers. Le vers se trouve dans le *Divan* de Hassan ben Thabit, fol. 44 v°, et fait partie d'une petite élégie sur la mort violente du khalife Othman

P. 201, l. 8. *Prov. ar.* I, 574. — L. 10. *Coran*, XII, 23. — L. 11. La glose d'un manuscrit de Hariri commence cette note par les mots : وهو الذى يقال له احمر عادٍ ; et c'est bien l'opinion qui forme la base de la première partie de cette remarque. — L. 13. *Prov. ar.* I, 689, II, 333. — L. 14. *Moallaca*, v. 32, et M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 534; I, 25. — L. 15. Un manuscrit de Motharrézi porte القتبى. — L. 20. *Coran*, IX, 60. — L. 24. *Prov. ar.* II, 780. — L. 25. Le surnom de النظام appartient à ابو اسحق ابرهيم بن سيار البلخى, chef d'une des sectes musulmanes. (Voy. Charestani, p. ٣٧.) — L. 26. *Prov. ar.* II, 779. — *Ibid.* Peut-être faudrait-il lire سمر, pour سرّ. Chérichi fait observer que l'introduction de cette séance, jusqu'à l'endroit où Abou Zayd raconte l'histoire de son voisin, est imitée de la *Makamat* البصرية de Hamadany.

P. 202, l. 8. *Prov. ar.* I, 90. — L. 9. *Camous*, R. سمل : وابو السمال ... شاعرٌ اسدىٌّ. — *Ibidem*. Lisez : ناقته. — L. 13. *Prov. ar.* I, 552. — L. 19. Lisez : قاربه. — L. 24. « Lorsqu'on fait abstraction du régime, et qu'on n'a en vue que l'attribut même (contenu dans le verbe). » Ainsi, en français, en disant, par exemple : « Cet homme lit, » je puis me passer d'indiquer le régime du verbe *lire* et me contenter d'énoncer simplement que cet homme est

occupé de la lecture. (Voyez d'ailleurs, pour l'intelligence du reste de la note, *Gramm. ar.* I, 632.)

P. 203, l. 3. Chérichi : سفرت كشفت وجهها فافتضحت الشمس والقمر ببديع حسنه واخترقت القلوب بنيران حبها . — L. 10. L'explication du mot وعاقرته est empruntée à Motharrézi; Chérichi a lu وعاقدته. — L. 14. *Coran*, II, 96. — L. 17. *Coran*, LXXXI, 8. — L. 22. Mètre *thawil.* — L. 24. Voyez *Kitab alaghani*, I, p. 30, 31. — L. 25. Une notice sur Djamila se trouve, *Kitab alaghani*, t. II, fol. 154 v° et suiv.

P. 204, l. 7. Mètre *thawil.* Dans le *Kitab alaghani* (éd. Kosegarten), p. 31, est cité un vers dont le second hémistiche est le même que le nôtre. Le mot قصيات, qu'on y lit, est probablement une faute typographique. — L. 8. Voyez, *ibidem*, p. 29. — L. 10. *Gramm. ar.* I, 159. — L. 12. Ce passage se trouve dans le *Kitab alaghani*, t. I, fol. 338 r°. — L. 19. Cela paraît être l'ouvrage de Thaalebi qui porte le titre de ثمار القلوب فى المضاف والمنسوب ; c'est le n° 5 parmi les ouvrages cités par M. Flügel, *Der vertraute Gefährte des Einsamen*, p. XXV; Hadji Khalfa, *Dictionn. bibliogr.* II, 493. — L. 22. Mètre *thawil.*

P. 205, l. 7. Lisez : حبيبك. — L. 8. Nous avons ajouté le mot مليا, qui manquait dans la première édition. — L. 16. Voyez p. 97. — L. 19. Motharrézi : واسمه ربيعة بن عدى بن مسعود بن مازن بن ذئب بن عدى بن مازن بن غسان. (Cf. M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 97.) — L. 24. *Prov. ar.* II, 845.

P. 206, l. 9. Chérichi : نجواه حديثه مع الملك. — L. 11. On lisait dans la première édition : عُذوله. Nos manuscrits marquent un *fatha* sur l'*aïn*, et l'un d'eux ajoute : بفتح العين. — L. 24. *Prov. ar.* II, 764.

P. 207, l. 10. « Ne vois-tu pas que (cette locution) est employée à la place de إِذًا, etc. » — L. 19. Il vaut mieux lire للخرز, comme porte le manuscrit d'Ocbari, qui a fourni les autres corrections, peu importantes, de cette note. — L. 21. Au mot انتهى finit la portion de la note empruntée à Ocbari; les mots عن صاحب القاموس ne se rapportent qu'aux significations données au mot جِرم (p. 1589, l. 12); le dernier sens proposé pour تجرّم se lit encore *Camous*, *ibid.* — L. 24. Ce vers est cité en entier dans le *Sihah*, R. أرم, et on y lit : غِضابا « par colère », à la place de جميعا, que portait la première édition. Le mètre est *redjz*, et le verbe حرق, par conséquent, est à la première forme, ce qui nous a décidés à mettre dans le texte de Hariri حـرَق pour حرّق, qu'on lisait dans la première édition. (Voyez, cependant, *Prov. ar.* I, 54.) — L. 25. Mètre *redjz*. Aussi nous avons remplacé حَرِدٍ de la première édition par حَرْدٍ. Voici, d'ailleurs, ce qu'on lit dans le *Sihah*, R. حرد : والحَرد الغضب قال هو محقّق وانشد... يلوك الخ

P. 208, l. 5. Comparez, p. 201, l. 24. — L. 7. Mètre *thawil.* — L. 8. Voy. *Coran*, XXI, 31. Le mot وطارف est pour وطارفى, à la fin du vers. Nasifi (*Epist. crit.* p. 44) veut, au contraire, supprimer le pronom de la première personne dans تـلـيـدى; mais c'est sans raison, et la plupart des manuscrits ajoutent même le pronom au dernier mot du vers. — L. 9. الّا est l'énonciatif de ما. — L. 17. Après le mot معاوية, on lit dans Motharrézi : قاله لسعيد بن عثمن بن عفان حين قال له ألستُ خيرا منه يعنى يزيد. — L. 22. *Prov. ar.* I, 124. — L. 24. Voy. *Journ. as.* 1839, vol. I, p. 169.

P. 209, l. 6. Nous avons ajouté له, sur

la foi des manuscrits. — L. 10. Le mot أَمْ manquait dans la première édition. (Voy. Beidhawi, t. II, p. 421; M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 370.) — L. 11. *Coran*, CXI, 4. — *Ibid.* La première édition portait عليها. — L. 22. C'est Abou Zayd, le grammairien, dont la vie se trouve dans Ibn Khallican, I, 295 (éd. arabe).

P. 210, l. 9. Mètre *khafif.* — L. 16. *Coran*, VII, 17; XVII, 19. Le passage cité ne répond exactement ni à l'un ni à l'autre verset. — L. 18. *Gramm. ar.* I, 1245. — L. 21. Cette note est tirée du commentaire de Chérichi. Les mots خلق.....عجل sont tirés du *Coran*, XXI, 38, et c'est à l'occasion de ce passage qu'Abou Ali et Alzadjadj ont supposé une inversion; l'autre verset du Coran, cité l. 23, se lit, XVII, 12; seulement, il faut mettre وكان à la place de وخلق, erreur que Chérichi lui-même a commise. — L. 24. *Coran*, XVIII, 43.

P. 211, l. 6. Les manuscrits portent بهُبّ. — L. 20. Mètre *motacarib.* (Voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* p. 14, texte arabe; *Kitab alaghani*, II, 293 v°.) — L. 25. Chérichi : وكتب المعتصم صاحب المرية الى ابن عمار. Abou-Becr Mohammed Ibn Ammar et Abou-Iahya Mohammed, surnommé المعتصم بالله الواثق بفضل الله معزّ الدولة سراج الدولة, ont chacun une notice dans le *Dictionnaire biographique* d'Ibn Khallican. (Voy. la traduction de M. de Slane, III, p. 129 et 204.) Ibn Khallican a cité les trois vers adressés par Motasem à Ibn Ammar. (Voy. aussi la *Relation du scheikh Abdalwahid*, publiée à Leyde par M. R. Dozy, p. 77 et suiv. et *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne, pendant le moyen âge*, par M. R. Dozy, Leyde, 1849, t. I, p. 81.) — L. 24. Mètre *thawil.*

P. 212, l. 7. Voyez *Coran*, LIX, 20. — L. 9. *Prov. ar.* II, 779. — L. 10. La première édition portait الويل. *Prov. ar.* II, 443. — *Ibid.* Chérichi, ainsi que l'auteur du commentaire sur le *Divan* de Motenabbi que nous citerons plus bas, nomme ابن المعتز comme auteur de ces deux vers. (Voy. aussi M. Dieterici, *Motanebbi*, p. 47.) — L. 11. Mètre *khafif.* — L. 12. Nasifi (*Epist. crit.* p. 46) fait observer avec raison qu'il faut lire لاقَى الاحبةَ. — L. 13. *Prov. ar.* II, 291 et 292. — L. 14. Mètre *khafif.* — L. 17. Mètre *thawil.* Le manuscrit du *Divan* porte عندِىَ pour عندك « combien l'obscurité de la nuit n'a-t-elle pas été bienfaisante pour moi ! » — *Ibidem.* Commentaire du *Divan* (manuscrit, Supplément arabe, n° 1485): المانوية قوم ينسبون الى مانى وهو رجل يقول الخير من النهار والشر من الليل (Voy. Charestani, *Kitab elmilal*, p. 188, éd. arabe.) Nasifi (*Epist. critica*, p. 46) veut qu'on lise المانَوية avec un *fatha* sur le *noun.* — L. 18. Commentaire du *Divan* : الضمير فى فيه للّيل وكذا الضمير فى وقاك المعنى قال ابن جنى وقاك ظلامُ الليل العدوَّ ويسرى عليهم ولا يبصرونك وزارك فيه طبقَ مَنْ تحبّه. Le manuscrit du *Divan* porte اليهم pour عليهم.

P. 213, l. 3. Chérichi : بعادٍ عادُ قوم هود واراد لا تساوِ بين هود وبين قومه وهم كفارٌ فهم اضدادٌ كالبرى والمتهم فقد خرج من نوعهم وإن كانت جنسية الادمية والقرابةُ يجمعهم وكذلك الزجاج والغرب يجتمعان فى انيه والوعاء ويختلفان فى الاحواء على ما فيهما بالاخفاء والاظهار. — L. 5. سورة الفتح est le nom de la surate XLVIII du Coran; le jeu de mots d'ailleurs est clair. (Voyez ci-dessus, p. 37, l. 25.) — L. 6. وعسى. Voyez *Coran*, II, 213. — L. 18. *Gramm. ar.* I, 1211. — L. 19. *Prov. ar.* II, 349, 881.

P. 214, l. 12. *Prov. ar.* I, 561. — L. 14. Voyez plus haut, p. 78, col. 2.

P. 215, l. 10. *Coran*, VIII, 1. — L. 14. On appelait d'abord *Nou* le *coucher* à l'ouest d'une des étoiles des vingt-huit mansions lunaires, et le *lever* de son *rekib*. Dans cette signification, le mot est un *masdar* et n'a pas de pluriel. Puis on nomme *Nou chacune des vingt-huit constellations*, parce qu'elles se *couchent* et se *lèvent* dans l'ordre indiqué. Dans ce sens, *Nou* a un pluriel. Enfin, *Nou* désigne l'*influence* que ces étoiles devaient exercer sur la température, la pluie, la sécheresse, etc. Le *Nou véritable* (النوء الحقيقى), c'est-à-dire l'apparition de chacune des vingt-huit constellations à l'ouest pour s'y coucher, durait treize jours, à l'exception de l'*Al-djabha*, dont la durée était de quatorze jours, ce qui fait un total de trois cent soixante-cinq jours. Mais l'*influence* de chaque astre ne s'exerçait que pendant trois, quatre ou cinq jours. (Voyez M. Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, introduction, p. 186, et le *Journ. as. d'Allemagne*, t. III, p. 97 et suiv.) — L. 17. La première édition portait الجميل (Voy. le *Hamasah*, 159, 226.) L'amour malheureux de Djemil pour Bothainah est célèbre parmi les Arabes, et on lit encore des vers que Djemil adressait à celle qu'il aimait, dans la Notice sur Djemilah la chanteuse, *Kitab alaghani*, II, 157 v°. (Voy. aussi Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 169.) — L. 18. Mètre *thawil*. « Vraiment, ô serviteurs de Dieu, ne dois-je donc plus rencontrer Bothainah, à moins que les Pléiades ne se rencontrent avec leur *rekib!* » — L. 21. Mètre *motacarib*. Ce vers se lit dans le *Divan* de Hassan ben Thabet, fol. 59 v°. Il est précédé du vers suivant :

ويثرب تعلم انا بها
اذا التبس الامرُ ميزانها

et suivi du vers :

ويثرب تعلم انا بها
اذا خافتِ الاوسُ جيرانها

Le mot ميزان y est expliqué par قوام, et la dernière phrase par cette glose : يقول اذا غدرت اخرجناهم منها. — L. 22. *Prov. ar.* I, 447. — L. 23. La première édition offrait الشريطين ; mais le nom de cette constellation doit être écrit sans *ya*, et est الشرطان, au duel, lorsqu'on ne considère que les deux étoiles principales de cette constellation, ou bien الاشراط, au pluriel, quand on y ajoute encore une troisième petite étoile qui en fait partie; voyez ci-dessous, p. 216, l. 9.

P. 216, l. 3. Peut-être faudrait-il lire مثل ? — *Ibid.* La première édition portait من pour بين. — L. 5. Mètre *camil*. *As-simak al-azal* est encore le nom d'une des vingt-huit mansions. — L. 7. Mètre *thawil*. ولا زال est ici للدعاء ; les mots مسبل متبطح doivent être regardés comme le sujet de زال ; autrement, il faudrait l'accusatif. (Voy. *Gramm. ar.* II, 123.) Ibn Akil, *Comment. sur l'Alfiyya*, p. 55 : « Qu'une pluie abondante, se repandant dans la plaine, sous l'influence du *simak*.... ne cesse point pour vous ! » — L. 8. Dans le vers qui précède, *Nou* peut à la rigueur être rendu par l'*astre*, tandis que, dans le vers suivant, انواء est tout à fait synonyme de امطار. — L. 9. Mètre *thawil*. « Des nuages matinaux, alimentés par les *achrat*, et que renouvellent les nuages vespéraux de pluies des Pléiades. » — L. 10. Voyez sur Al-Dainawery et son ouvrage sur les *Anwa's*, M. Reinaud, *Géogr.* introd. p. 187. — L. 13. Le *Modhaf* est le mot امطار, et la phrase entière لاخلاف امطار انواء الغيم. — L. 20. La note sur la ville de Nisibe est

empruntée à Chérichi. (Voyez cependant, sur le nom du général qui prit cette ville sous Omar, M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 521.) — L. 27. Cette note se trouve dans la glose d'un manuscrit de Hariri qui faisait partie du cabinet particulier de M. de Sacy. Mais il est probable que le nom de خندق doit être remplacé par حيدان. (Voy. plus bas, p. 495.)

P. 217, l. 11. A la place de باطن, que donnent Chérichi et Ocbari, Motharrézi porte مقدم. Le *batin* désigne d'ailleurs ici la portion du cou qui se trouve entre le menton et le poitrail, et n'exclut que la partie du cou qui est en haut. — L. 12. Djauhari : وجران العود لقب شاعر من نمير واسمه المستوردة وانما لقب بذلك لقوله يخاطب امراتيه خُذَا الخ. (Voy. aussi *Hamasah*, p. 542.) — L. 13. Mètre *thawil*. La première édition portait كان pour كاد ; notre leçon repose sur les manuscrits du *Sihah* ; mais celle de de Sacy est confirmée par Tébrizi, *Comm. sur le Hamasah*, *l. c.* Nasifi (*Epist. crit.* p. 46) adopte aussi notre leçon. — L. 16. وهو ; la glose d'un manuscrit porte : وكنى بها عن الاقامة. — L. 20. Dans les manuscrits du *Sihah*, on lit avant les mots وتعاهدت فلانا وتعهدت. — L. 27. La première édition offrait اتحلت. Chérichi fait observer que la phrase de notre texte, dans lequel le verbe est construit avec la préposition عن, a le sens : « la nuit n'avait pas encore suivi le jour *qui l'a précédée ;* » mais si ce même verbe est construit avec la préposition ب, et qu'on dise بيوم, cela veut dire que « la nuit a, pour ainsi dire, enfanté le jour *qui suit.* » C'est là le sens de ce verbe dans l'exemple cité par Motharrézi : تمخض الزمان بالفتن, et dans le vers suivant cité par Chérichi :

تمخضت المنون له بيوم
اتى ولكلّ حاملة تمام

« Le sort a enfanté pour lui un jour qui est venu ; chaque femme enceinte arrive au terme de sa grossesse. »

P. 218, l. 10. Ce vers précède, dans le *Divan*, celui qui a été rapporté plus haut, p. 146, l. 12. On y lit رحم pour نسب. Voici le commentaire : قوله ولا معدما من خابط يريد ولا معدما خابطَ ومن زائدة لاستغراق الجنس والخابط طالبُ المعروف والورقُ هاهنا المعروف وهذا مثلٌ واصله ان الرجل يضرب الشجر ليحتّ ورقه فيعلفه الماشية فسمّى كل من طلب بغير يدٍ ولا معروف خابطا والمعدمُ المانع يقول اعدمت الرجل اذا منعته وجعلته ذا معدم لما طلب وَصَفَه باعطاء القريب والبعيد. D'après cette explication, il faudrait traduire le second hémistiche : « Il ne donne jamais de refus à quiconque lui demande un bienfait. » Mais Tébrizi, dans son *Comment. sur le Hamasah*, p. 695, l. 8, cite ce vers en substituant معدمٍ à معدمًا ; ce mot serait alors encore sous la dépendance de مانع, et la seconde partie du vers devrait être rendue par : « Ni à un pauvre qui demande un bienfait. » — L. 13. Plus haut, p. 55. — L. 24. Mètre *thawil*. « Excuse-moi ; car les jours qui se déroulent me montrent la face de celui dont la main raye et efface, et font apparaître sur ma tête (des signes) dans lesquels je reconnais les traits d'Abou Iahia dirigés contre moi. Voici donc ici un trait noir qui défend l'amour, et là des cheveux blancs qui commandent la résipiscence. » Pour le mot عذيرى, voyez plus bas, p. 510.

P. 219, l. 4. Mètre *motacarib*. La glose d'un manuscrit porte : جبارى على الحال اى متحيرين. — L. 6. Le pronom de سالمته se

rapporte à Abou Zayd. — L. 14. Après ممه, les manuscrits portent : فقيل غلق الرهن بما فيه. C'est là aussi la forme du proverbe. *Prov. ar.* II, 178.

P. 220, l. 3. On lisait dans la première édition فكانّ. (Voyez Nasifi, *Epist. crit.* p. 46, et surtout la note de M. Mehren, *ibid.* p. 124 et suiv.) — L. 10. La première édition portait وحال pour فعال, et بنى pour بيني. — L. 11. *Prov. ar.* II, 44. — L. 14. *Ibid.* II, 45. — L. 16. *Gramm. ar.* I, 1111, et II, 145. — L. 18. *Prov. ar.* I, 437. — L. 19. Les mots كما, etc. forment la fin d'un vers du mètre *camil* qui est cité en entier par Beidhavi, *Comment. sur le Coran,* I, 320, et expliqué par Soyouti, *Charh chewahid Almoghni,* fol. 3 v. — L. 21 La première édition portait جرة. — L. 23. *Gramm. ar.* I, 1249.

P. 221, l. 4. Mètre *saria.* Sur l'accusatif de وشكرا, voyez *Gramm. ar.* I, 1110. — L. 18. Voyez plus bas, p. 250 ; *Prov. ar.* II, 145 ; *Hamasah,* p. 420 ; M. Caussin de Perceval, *Essai,* II, 276. — L. 26. Mètre *redjez.* Les trois premiers vers sont attribués aussi à Kolaib par Tébrizi, *Hamasah,* p. 421, l. 13 ; ils se trouvent augmentés de trois autres vers et cités sous le nom de Tarafah, Vullers, *Prolegomena ad Tarafæ moallacam,* p. 2, et M. Caussin de Perceval, II, 344. Dans cette note, tirée du commentaire de Motharrézi, le quatrième et le sixième vers ont été ajoutés aux trois premiers, et, conformément à la première opinion, tous étaient mis dans la bouche de Kolaib. M. Rückert (dans sa traduction allemande du *Hamasah,* I, p. 343) a fait ressortir cette difficulté, et croit que les trois premiers vers seulement appartiennent à Kolaib, et que Tarafah, encore jeune, appliqua les vers de son compatriote en les augmentant de plusieurs autres. Les trois premiers vers ont été aussi adressés par Abd Allah ben Abbas à Abd Allah ben Zobéir, au moment où Hossein quitta la Mecque. (Voyez M. Quatremère dans le *Journal asiatique,* 1831, I, 329.) Seulement, il s'est glissé une erreur dans la traduction de ce dernier, qui a pris *moammer* pour un nom propre, tandis qu'il faut lire *mamer,* et traduire par « vaste plaine ». (Voyez *Gramm. ar.* I, 1050.) Pour قنبرة, d'autres lisent قبّرة, et Tébrizi, *l. c.* حُمّرة.

P. 222, l. 10. La première édition portait عنك الصياد. — L. 15. Mètre *camil.* Ces vers se lisent aussi, *Hamasah,* p. 420, et *Prov. ar.* II, 145. La première édition portait واستتبّ. Sur le sens de ce mot : « se dire des injures, » voy. Zamakhchari, *Lexic. ar. pers.* (éd. Wettstein), p. 101. — L. 16. Dans le *Hamasah* et les *Proverbes ar. l. c.* on lit شاهِدَهم بها. — L. 18. Mètre *thawil.* — L. 21. Lisez : اى تحرّك. — L. 24. *Pr. ar.* II, 804.

P. 223, l. 3. Allusion au *Coran,* XVIII, 10. — L. 18. Lisez : ينامها.

P. 224, l. 15. *Coran,* XXXVI, 13.

P. 225, l. 3. De Sacy a changé lui-même, dans son exemplaire, le mot دنت de la première édition en اذنت. — L. 7. Mètre *camil.* — L. 24. La première édition offrait وافاف pour وافان ; notre leçon repose sur les manuscrits de Motharrézi, sur le *Sihah,* R. اف, et sur le *Camous,* p. 1134.

P. 226, l. 8. *Coran,* XVIII, 10. — L. 12. Voyez, sur la récitation à voix basse pendant ces deux époques de la prière, M. Perron, *Jurispr. musulm.* I, 126. — L. 15. *Coran,* XXXIII, 18.

P. 227, l. 8. لمدنى « à un habitant de Médine ». (Voy. *Lob allobab,* p. 239.) — L. 9.

Chez les Arabes, comme chez les Hébreux, le foie est considéré comme le milieu, et par suite, la partie la plus intime du corps humain. — L. 13. Lisez حريق.

P. 228, l. 5 et 12. Voyez *Chrestom. ar.* III, 209. — L. 16. C'est-à-dire qu'on a les trois formes سَرْوَ , سَرًا et سَرِىَ. — L. 19. *Coran*, IV, 46. — L. 20. *Tarifat*, p. 75. — L. 21. Motharrézi et Chérichi, d'accord avec Aboulféda, *Géographie*, p. 279 (texte arabe), disent que ce sont les ديار بكر. — L. 23. Mètre *thawil*. Pour la complète intelligence de ce vers, nous ajoutons les mots suivants, tirés d'un commentaire du *Divan*: لان فيها قبر والدته.... وذلك لبركة مَن فيها يريد ام سيف الدولة

P. 229, l. 5. *Géogr.* p. 279. — L. 9. On peut se demander si cet Aboul khair n'est point Ahmed ben Fares qui portait ce surnom. (Voy. ci-dessus la note p. 75, col. 2.) — L. 14. Plus bas, p. 490. — L. 15. Mètre *hezedj*. — L. 19. C'est Abou Othman alnadjim alchâir, contemporain d'Ibn alroumi. — L. 20. Mètre *basith*. — L. 22. Voyez p. 181. — L. 24. Mètre *raml*. — L. 26. Mètre *motacarib*. — L. 28. Voy. p. 183.

P. 230, l. 7. Mètre *saria*. — L. 17. *Mon. arabes*, II, 325 et suiv. — L. 18. *Coran*, CXIII, 4. (Voy. Beidhavi, II, 423.) — L. 21. Ce sont les surates CXIII et CXIV. — L. 24 Mètre *redjz*. On lit dans le *Sihah* : والنقد بالتحريك جنس من الغنم قصار الارجل قباح الوجوه تكون بالبحرين الواحدة نقدة يقال اذل من النقد وقال الاصمعى اجود الصوف صوف النقد. Meidani répète ce passage avec des vers qu'on retrouve, *Prov. ar.* I, 513, et dont ceux qui sont dans notre commentaire font partie.

P. 231, l. 2. خضيب « teinte du sang de l'ennemi. » — L. 5. Le mot هذا est souvent placé d'une manière absolue à la tête d'une phrase ; il termine alors un récit de faits ou de réflexions avant d'en aborder un autre. Ici, on le rendrait ainsi : « Voici qui est de sa bravoure ; mais combien de nuits, etc. » (Voyez *Grammaire arabe*, II, 833.) — L. 6. La glose d'un manuscrit porte : المفدى يعنى تقول النسآءُ فدينالك انفسنا. — L. 9. On lit dans le même manuscrit : يعنى لا يقدر الراقى والطبيب ازالة ما به من الداء لان داءه الهَرَمُ ولا يقدر احدٌ على ازالة الهرم. — L. 10. On y lit encore : الحجاب اذا دعى النساء يُجِبْنَهُ. — L. 11. Allusion au *Coran*, XXXVI, 68. — L. 15. Voy. le *Tarifat*, p. 33. Le passage du *Coran* est LXI, 13. — L. 18. Mètre *redjz*. — L. 21. *Prov. ar.* II, 677. — L. 23. Mètre *camil*. « Bien que celui qui m'a renversé de cheval m'ait pris mes habits. »

P. 232, l. 13. *Proverbes arabes*, t. II, 572 et 903 ; III, P. I, 127 et 337. — L. 17. Mètre *basith*. « Ô toi, volonté et résolution de l'âme, que ne te reste-t-il quelque force ! Alors supporte, supporte patiemment les coups du sort ! Ce que Dieu fait est bien fait. Des choses grandes commencent quelquefois petitement, et mainte pluie a commencé par une bruine. » (Pour la construction du premier vers, voy. *Gr. ar.* I, 1050 et 1175.) — L. 22. Mètre *wafir*. La première édition portait محبس. Notre leçon s'appuie sur le manuscrit d'Ocbari, qui a, en outre, إن à la place de لو. Voici, du reste, ce qu'on lit dans le *Sihah* de Djauhari : وخيّسه تخييسا اى ذلّله ومنه المخيّس وهو اسم سجن كان بالعراق اى موضع التذليل...... وكل سجن مخيِّس ومخيَّس ايضا — L. 25. *Prov. ar.* II, 381.

P. 233, l. 23. *Prov. ar.* II, 38.

P. 234, l. 11. Mètre *thawil*. (Voy. *Hamasah*, p. 373.) — L. 16. *Prov. ar.* II, 244. — L. 17. « Il a frappé avec son fouet sur la tige de sa botte, pour stimuler le cheval. » — L. 19. Mètre *basith*. La leçon كنا est celle de Djauhari dans son *Sihah*, R. ظنب ; mais Meidani, dans ses *Proverbes*, *l. c.* Tébrizi, *Commentaire sur le Hamasah*, p. 7, et les manuscrits de Motharrézi portent إنّا.

P. 235, l. 7. Voy. *Moallaca*, vers 31 et 32. — L. 9. *Prov. ar.* II, 525. — L. 16. Voyez le *Tarifat*, p. 75.

Page 236, ligne 6. *Prov. ar.* II, 605. — L. 17. Mètre *thawil*. « Chasser le naturel de l'homme est chose impossible, difficile pour celui qui n'a pas d'astuce ; il veut une chose, la nature s'y refuse ; eh bien ! le naturel est plus enraciné dans l'homme que l'éducation. » — L. 22. *Prov. ar.* II, 636. — L. 26. *Chammir* est le nom d'un des auteurs que Meidani a mis à contribution. M. Freytag l'a oublié dans son travail sur Meidani. — L. 27. *Gr. ar.* I, 596, 898 et 1026, note.

P. 237, l. 5. Voy. *Gr. ar.* I, 898, note. — L. 8. Le nom d'Abou Zayd, qui se trouve aussi dans la première édition, doit être changé en celui d'Abou Zobeid. (Voy. plus haut, p. 105, col. 2.) — L. 9. Mètre *khafif*. Ce vers est cité dans la Notice sur Abou Zobéid (*Kitab alaghani*, I, fol. 315 r°), et fait partie d'une kasideh composée par ce poëte après qu'Alwalid ben Ocbah lui eut enlevé les biens qu'il devait à la protection de ce général. Seulement, à la place de منى لـوّا on y lit لـوّا عناء, et cette leçon se retrouve aussi dans le *Molhat alirab* de Hariri, p. 5 (ms.), et Freyt. *Prov. ar.* I, 136, et avec سوفًا à la place de لوّا, *Anth. gramm.* p. 33. Le poëte veut dire qu'il est fatigué de former des vœux et de dire des *plût à Dieu* et des *si*. — L. 15. Voy. Ibn Khallican, I, 689. — L. 18. La première édition portait قال لى عبد العزيز, et mettait ainsi cet homme en rapport direct avec Motharrézi, ce qui est impossible de la part d'un disciple d'Ibn Simoun, qui est mort en 378. Dans le texte du *Commentaire* de Motharrézi, plusieurs docteurs sont cités à cet endroit, et les mots قال لى qui s'y lisent se rapportent au dernier docteur qui précède Abd alaziz. Une fois que ces noms étaient retranchés, le mot لى ne pouvait plus rester.

P. 238, l. 9. Mètre *motacarib*. — L. 18. Voy. M. Dozy, *Vêtem. des Arab.* p. 278 et 366.

P. 239, l. 5. Voy. *Coran*, LXXV, 36. — L. 8. *Coran*, LXXIX, 40. — L. 10. Mètre *wafir*. Ces deux vers ne se lisent pas dans le *Divan* de Bohtori. — L. 13. Mètre *saria*. Nasifi (*Epistola critica*, p. 48) propose عائب à la place de عابث, ce qui paraît, en effet, préférable. — L. 14. Nasifi (*ibid.*) adopte منك pour منه. — L. 16. *Prov. ar.* II, 908. — L. 18. *Ibid.* I, 466. — L. 22. Mètre *thawil*. La première édition portait ذاتك. Notre leçon s'appuie sur les manuscrits du *Commentaire* de Chérichi et le *Sihah* de Djauhari. — L. 24. Lisez : يقال برّ.

P. 240, l. 1. Voy. *Coran*, LIII, 40 et 41. — L. 3. Mètre *thawil*. — L. 8. Le mot عقاب est pris ici dans le sens de « punition. » — L. 9. Lisez الوبل. — L. 13. Voy. *Chrest. ar.* II, 353. — L. 19. Voy. plus bas, p. 276.

P. 241, l. 6. Chérichi : يريد انّ رجلا تشكّى للامير من عامل لـه وَلّاهُ عليهم فجار فمال الامير مع الـوالى وتـرك المشتكى. — L. 10. Mètre *camil*. — L. 13. On appelle, en terme de jurisprudence, عول le cas où les portions de l'héritage fixées par la loi dépassent l'unité du capital, de sorte que chaque héritier soit obligé de subir une di-

minution. Cela a lieu, par exemple, lorsqu'il y a trois héritiers, dont l'un a droit à la moitié, le second au tiers, et le troisième au quart de la succession; les portions réunies dépasseraient d'un douzième la totalité du capital, et, pour que la distribution puisse se faire, chacune de ces trois personnes doit renoncer à une partie de ce qui lui est dû. Le contraire peut aussi avoir lieu. Il se peut, par exemple, qu'il n'y ait que deux héritiers, dont l'un ne peut exiger que le quart, et l'autre le tiers, et qu'il reste ainsi un excédant de cinq douzièmes, qui sont distribués de nouveau entre ces héritiers. Ceci s'appelle رَدّ. (Voy. le *Tarifat*, p. 115 et 165, et plus bas, p. 581.) — L. 21. Voy. plus haut, p. 190.

P. 242, l. 3. On lit dans une glose لمّا نافية واللام جواب لو. Il en est de même du mot لما dans la ligne précédente. — L. 4. La glose du manuscrit porte : فانقد اى كُنْ مطيعا ايها المظلوم. Les trois vers qui suivent recommandent la résignation à celui qui se plaignait. — L. 7. Le pronom de منه se rapporte à l'émir. — L. 10. On lit encore, à la marge d'un manuscrit : هذا له اى الذى ما ذكرنا ثابت له. — L. 11. *Ibid.* النقيصة والشغا القليل والكثير. — L. 19. Mètre *thawil.* — L. 21. *Prov. ar.* I, 512. — L. 22. La première édition avait بالرجل. — L. 24. Mètre *khafif.* Nabegha ayant encouru la colère du roi Noman, quitta la cour. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 503. Ce vers ne se trouve point dans les manuscrits du *Divan*. — L. 25. La première édition portait ici, et lig. 27, كشوت; mais notre leçon se trouve dans le *Commentaire* de Motharrézi, les *Prov. ar.* de Freytag, et dans le *Sihah*, R. كشث. — L. 27. Mètre *basith*.

P. 243, l. 1. On lit dans le livre d'Ocbari : بما اجتنى ومن اجتنى يريد بما جنى على نفسه بفعله ومن اجتنى اى يُسأَل عن اهمال رعيته بجناية بعضهم على بعض. Ce commentateur lisait donc les deux verbes avec un *noun*. Chérichi, au contraire, mettait les deux fois un *ba*. Il dit : اجتبى جمع اموال الناس وضبطها لنفسه اجتبى اخبار يريد انه يطالب بما اخذ من الدنيا ويحاسب على الوالى الذى اختاره. Les manuscrits du texte de Hariri se partagent entre la leçon d'Ocbari, celle de Chérichi et celle de notre texte. On se rappelle que la plainte portait contre l'agent de l'émir qui dépouillait les sujets, et contre l'émir qui laissait faire son agent sans l'arrêter. — L. 2. A la place de بالورى بل, d'autres lisent بل اشدّ وابلغا. — L. 7. Voy. *Coran*, LXXV, 20, 21. — L. 8. Ce karinet est pris dans *Coran*, II, 201. — L. 10. Voy. *Prov. ar.* II, 354, et plus haut, pag. 161. — L. 20. Mètre *motacarib.* — *Ibid. Camous*, p. 1447. — L. 21. Dans le *Camous*, les deux premiers mots de cette ligne se lisent ainsi : ودالولاؤُها تدلُّها, et c'est là, sans doute, la bonne leçon.

P. 244, l. 9. Mètre *redjz.* — L. 12. *Gr. ar.* I, 276. — L. 16. *Prov. ar.* II, 411.

P. 245, l. 6. *Gramm. ar.* I, 218. — L. 18. Voy. plus haut, p. 45. — L. 19. Voyez sur Amr ben Obeid, le *Dict. biogr.* d'Ibn Khallican, I, 535; *Charestani*, p. 34; le *Tarifat*, p. 163. — L. 21. Sur le sens de تنغض, voy. plus haut, p. 217, l. 27. — L. 22. Mètre *basith.* — Voy. sur la deuxième forme du verbe نغص, p. 273. — L. 24. La vie de ce *Khatib* se lit, *Dict. biogr.* d'Ibn Khallican, I, 38. — *Ibid.* الحسن. Sur Hasan albasri, voy. plus bas, p. 519. — L. 25. *Wasil ben Ata* était le chef célèbre des

Moutazélites. (Voy. *Charestani*, p. 31.) — L. 26. Sur *Morran*, v. Édrisi, *Géogr.* I, 155.

P. 246, l. 1. Mètre *saria*. — L. 8. Mètre *camil*. Ces vers se lisent avec quelques changements, Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 536 du texte arabe, et II, 395 de la traduction anglaise. — L. 9. La première édition portait مُخَيَّفا. — L. 15. *Prov. ar.* II, 509. On lit, à la marge d'un manuscrit de Hariri : والاصل ان الجراد اذا وقع على زرع استاصله ولم يبق منه شى اصلا. — L. 19. *Coran*, XVIII, 9. — L. 21. Voyez *Chrest. ar.* II, 274.

P. 247, l. 4. C'est probablement le كتاب الخراج, cité aussi plus bas, p. 253. — L. 6. La première édition portait : يستقرّ بها طسوجا وطسوجا. — L. 7. Voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 518-522. — L. 8. C'est Abou Becr Mohammed ben Yahia alsouli. (Voy. Ibn Khallican, *Diction. biogr.* I, 714, et Hadji Khalfa, *Diction. bibliogr.* I, 192, l. 2.) — L. 12. Mètre *wafir*. Lisez الوزارةْ. — L. 17. *Prov. ar.* I, 325; II, 390, 540 et 867. — L. 21. Mètre *wafir*. — L. 24. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 113.

P. 248, l. 11. Mètre *basith*.

P. 249, l. 2. Ce karinet est pris du *Coran*, XXVII, 90. — L. 3. Quelques manuscrits portent : ثم دعوني الى المرافقة، فلبيتُ، بلسان الموافقة. — L. 12. *Coran*, LV, 24, et le *Commentaire* de Beidhavi, II, 302. — L. 16. *Coran*, II, 66.

P. 250, l. 11. Mètre *motacarib*. La première édition avait اطفاها من, ce qui est contraire au mètre. « Ton histoire en aurait éteint la flamme. » — L. 19. *Coran*, XXII, 59. — L. 20. Voyez le *Tarifat*, p. 69. — L. 22. Mètre *basith*. Le second hémistiche fait partie des Proverbes de Meidani. (Voy. *Prov. ar.* II, 344.) Le vers tout entier est cité, *ibid.* I, 684; seulement on y lit : المستجير et كالمستجير. C'est ainsi que ce vers est rapporté aussi par l'auteur du *Mokhtasar almaani*, p. 678. Il y sert d'exemple pour une autre espèce de *talmih*, savoir, pour le cas où dans un vers on a fait allusion à un autre vers très-connu. Un poète, en disant :

لعمرو مع الرمضاء والنار تلتظى
ارقّ واحفى منك فى ساعة الكرب

Amr, sur un terrain brûlant et au milieu d'un feu ardent, est encore plus doux et plus compatissant au moment des malheurs, que toi ;

a eu en vue le vers cité dans notre commentaire. Taftasani, en expliquant ce vers (*Mokhtasar*, p. 679), a commis une erreur en ajoutant وعمرو هو جساس بن مرة ; on voit ici que ce sont deux personnages différents. (Voy. aussi M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 278, et *Prov. ar.* I, 684.) — L. 24. Voy. p. 435.

P. 251, l. 10. *Prov. ar.* I, 350. — L. 15. *Ibid.* I, 601. — L. 16. Lisez عكاظا sans *techdid*. (Voy. Nasifi, *Epist. crit.* p. 50.) — L. 21. *Prov. ar.* I, 599.

P. 252, l. 6. *Prov. ar.* II, 671. La première édition portait حاطب. — L. 10. Voy. plus bas, p. 253, l. 21. — L. 13. *Prov. ar.* II, 71. — L. 16. Lisez قال. — L. 21. Le nom de مراج se trouve écrit chez Freytag et dans un manuscrit de Meidani مراح ; d'autres l'écrivent مزاج. (Voyez *Prov. ar.* III, P. II, 460.) — L. 22. D'après Chérichi, صخرة était la sœur de الحصين. — L. 25. Mètre *wafir*. Ces vers se trouvent, dans un ordre un peu différent, *Prov. ar.* II, 72 et 73. Le quatrième vers y est placé après le premier, de manière que les mots « comme Sakhra » se rapportent au mot عرس qui

précède. — L. 26. La première édition porte فلاة, ce qui est contraire au mètre.

P. 253, l. 2. Lisez الحكمة. — L. 9. Chérichi remplace مراج وانهار par مراح مراح وجرم قبيلتان, et ajoute وفى جرم. — L. 21. « Il parle du registre des pensions à payer aux gens de guerre et des différentes sortes de dépenses et recettes dans les provinces; le mot نظم veut alors dire « arrêter « et fixer ce compte dans le livre. » Codamah, dans son *Livre de l'impôt*, dit: « Les *Djamaat* sont les livres de pensions et de perceptions, etc. Le contenu de ces livres est ensuite transporté dans le grand-livre. » Nous n'avons pas pu nous fixer sur l'objet du premier et du troisième livre dont parle Codamah. Le cheikh Altounsi veut qu'on écrive *djemaat* avec un *kesré*, lorsque ce mot doit avoir le sens de « registre ».

P. 254, l. 2. Chérichi : الاتاوة الخراج والجباية الى بيت المال توطيف تقسيط وظف على الناس العرم قسطه عليهم والوظيفه نصيبك الذى تغرمه. D'après cette note, le mot *Itawé* aurait aussi la signification du *Masdar*, et répondrait ainsi parfaitement au mot تلاوة dans le second karinet. Nous traduisons : « Entre la perception de l'impôt fixé sur les transactions, et la lecture, etc. » Le verbe غرم, dans l'explication de Chérichi, veut dire *payer un tribut*, et le nom غرم, *tribut*, *impôt*. (Voy. M. Quatremère, *Hist. des Mamlouks*, vol. I, part. I, p. 55.) Notre commentateur ajoute encore ici : المعاملات انواع من علم الحساب واصلها مصدر من عاملت الرجل معاملة اذا اوقفته على بيع او كرا او تجارة او غير ذلك مما يتعامل به الناس بعضهم مع بعض. — L. 12. Mètre *wafir*. — L. 13. Mètre *thawil*. — L. 21. Le dictionnaire persan qui porte le titre d'*Alborhan alkati*, a été imprimé à Calcutta, 1818.

P. 255, l. 5. Allusion au *Coran*, LXIV, 9. — L. 13. Mètre *thawil*. Ce vers se trouve dans le *Kitab alaghani*, vol. I, fol. 73 r°, et y est attribué au *Madjnoun-beni-Amir*, ou bien *Madjnoun-Leila*.

P. 256, l. 1. Chérichi : التناصى اخذ الحق واعطاوه واستعار له عنقا وجعله مغلولا اى محبوسا بغلّ. — L. 4. Ce karinet est pris du *Coran*, XXXVIII, 23. — L. 11. *Prov. ar.* I, 409, et *Chrest. ar.* III, 499. — L. 14 Mètre *camil*. (Voy. quelques variantes pour ce vers, *Prov. ar. l. c.* et Djauhari. R. برقش.)

P. 257, l. 11. *Coran*, XII, 45. — L. 12. *Coran*, XI, 11. — L. 15. Mètre *thawil*. Cette note est tirée du *Sihah* de Djauhari. Omm Malik était le surnom de Leila, l'amante de Medjnoun. — L. 19. *Prov. ar.* II, 314. — L. 21. *Coran*, XIX, 28. — L. 23. Voy. le *Divan* d'Amroulcays, éd. de Slane, p. 91, pour le passage du *Marasid alittila*, qui y est cité. — L. 25. On voit par le hadith, cité en entier par Chérichi, qu'il s'agit d'une vision qu'avait eue Mohammed pendant son sommeil. Après عَبقريا, on y lit : من الرجال.

P. 258, l. 4. Mètre *camil*. — L. 17. Mètre *camil* avec un ترفيل au dernier pied. — L. 19. L'aoriste conditionnel du verbe dépend de l'impératif qui précède. (Voyez *Gramm. ar.* I, 422; II, 1118.) — L. 21. Mètre *basith*. La première édition portait تذمن, ce qui est contraire à l'exigence du mètre. (Voyez *Prov. ar.* II, 485, et Rückert, *Hamasah*, traduit en allemand, II, 44.) L'auteur de ce vers est الخارق بن عبد الله, nommé النابغة الذهلى. (Voyez Soyouti, *Charh chavahid almoghni*, f. 21 r°, où se trouvent réunis les noms des poëtes

qui ont été surnommés *Alnabegha.*) L'auteur du *Kitab alaghani*, II, fol. 72 r°, le nomme Abd Allah ben almokharik et Nabegha beni Cheiban. Il vivait sous le règne d'Abd almélik et de ses successeurs. — L. 23. Mètre *thawil.*

P. 259, l. 22. Mètre *thawil.* En scandant, lisez أَنَّا. — L. 26. Voy. plus haut, p. 175.

P. 260, l. 3. Chérichi : ارقت هرقت وجعل للكرى وهو النوم كاسًا مجازا وكنّى بهريقها عن ازالة النوم عن عينه. — L. 17. Voy. *Chrest. ar.* II, 369. — L. 20. *Prov. ar.* II, 896. — L. 21. Mètre *thawil.*

P. 261, l. 21. Voyez plus haut, p. 12.

P. 262, l. 1. « Au moment où il fut sevré. » — L. 13. وان لم. « Bien que Hariri ne l'ait pas entendue, » c'est-à-dire, que la 8e forme de ce verbe n'ait pas été en usage avant Hariri. — L. 15. Voyez *Gramm. ar.* I, 308. — L. 19. Voyez *Prov. ar.* I, 688. — L. 23. Mètre *wafir.* Ceci est tiré du *Sihah* de Djauhari.

P. 263, l. 5. Voyez le *Tarifat*, p. 126. Freytag, *Metrik*, p. 530. — L. 7. Mètre *basith.* — L. 8. Le Deinavary est le célèbre Ibn Koteibah; *Dict. biogr.* I, p. 352. — L. 9. Mètre *wafir.* Lisez وإ. — L. 10. La première édition portait أشجع; mais le vrai nom est أشجع السلمي. (Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 105.) On trouve une notice très-étendue sur ce poëte, *Kitab alaghani*, IV, fol. 86 r°. Le *Djafar* en question est Djafar ben Yahia, un des Barmécides. Le poëme d'où ce vers est tiré fut adressé à Djafar, lorsque Alrachid lui confia le gouvernement du Khorasan (*Ibid.* f. 84 r°; Weil, *Chalifen*, II, 136.) — L. 11. Mètre *motacarib.* Par les vers qui précèdent et qui se lisent dans le *Kitab alaghani*, on reconnaît que le poëte comparait l'opulent vézir avec les rois. « Il n'est pas plus riche que les rois, mais il est plus généreux. » — L. 14. Mètre *basith.* — L. 16. Même mètre — L. 20. « Les épées sont leur vêtement d'honneur. » L'épée, chez les Orientaux modernes, a été remplacée par le *teilsan* vert. — L. 23. Mètre *basith.* — L. 24. La première édition portait الهَرَم. Haram ben Sinan était en effet le héros d'un grand nombre de poëmes que renferme le *Divan* de Zohayr. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 529.)

P. 264, l. 3. Mètre *camil.* — *Ibid.* Chérichi : شرك مصايد والردى الهلاك وقرارة موضع يستقرّ به الماءُ. — L. 4. Voyez *Gr. ar.* I, 1086. — L. 6. Chérichi : اراد ان الدنيا تهلك مَن فيها فكنّى بالاسر عن ذلك. — L. 7 et 8. Chérichi : اراد ان الدنيا لما بسطت الارزاق للانسان فاعجب بها وركب راسه في الفساد تحوّلت عليه وسقت سكينها من دمه. — L. 16. Ce vers, tel qu'il est là, est du mètre *camil*, 1er genre, 1re espèce; en le terminant au mot والمناصل, on finirait le premier hémistiche à la syllabe *sin* du mot بالاسنّة; le *bahr* resterait le même, mais ce serait la 6e espèce. « Ta droite tient toujours..... et les ennemis reculent devant toi. » Pour le sens du mot زُور, voyez *Hamasah*, p. 492, l. 3. — L. 18. Ces deux vers sont du *bahr alcamil*, 2e espèce; en retranchant du premier vers les mots après تبير, et du deuxième ce qui suit le mot الدهور, on a encore la 6e espèce du même mètre. Le mot ودمت exprime un vœu, et ما est à traduire par « tant que. » — L. 20. *Prov. ar.* I, 661, et *Kitab alaghani*, I, fol. 159 v°.

Pag. 265, lig. 1. « Donne un but plus élevé à la vie, pour qu'elle ne se passe pas perdue dans les choses de ce monde,

négligente, sans aucune préparation (pour l'autre monde). » — L. 2. Voyez *Gramm. ar.* II, 1118. — L. 3. حرب est le complément de وارقب. Chérichi : يقول اذا امتنك الدنيا من مكرها فلا تامنها فخطوبها تاتى على غفلة بعد امن طويل. — L. 9. *Prov. ar.* II, 258. — L. 11. Voyez ci-dessus, p. 20. — L. 17. *Gramm. ar.* II, 679. — — L. 19. *Gramm. ar.* II, 271. — L. 23. *Coran*, II, 98.

P. 266, l. 12. برئت ; c'est le commencement d'un serment.

P. 267, l. 5. Voyez *Hamasah*, p. 586, et *Kitab alaghani*, I, fol. 112 v°. — L. 6. Mètre *thawil*. Pour le sens des deux premiers mots de ce vers, voyez plus bas, p. 312, l. 4. — L. 7. Dans le *Kitab alaghani*, I, fol. 114 r°, la rencontre a lieu à l'occasion d'un autre vers, et se répète ensuite pour trois autres vers, ce qui permettrait de douter un peu de la bonne foi du poëte. — L. 11. *Hamasah*, p. 503. — L. 15. Voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 485, et *Kitab alaghani*, II, fol. 326 v°. — D'après le commentateur du *Divan* de Motenabbi, le vers d'Ali ben aldjohm se rapportait à une coupole élevée par Motavakkil, probablement dans le château qui, avec ses dépendances et les autres édifices, formait la ville d'Aldjafariya, fondée par ce khalife. Voici ce qu'on lit dans ce commentaire : واخذه على بن الجهم فى قبة المتوكل وقبةِ ملكٍ كأنَّ النجوم تصغى اليها باسرارها اذا اوقدت لخ. — L. 16. Mètre *motacarib*. — L. 18. Mètre *khafif*. Ce vers fait partie de la kasideh citée ci-dessous, p. 303, l. 18. — L. 26. On sait qu'on a reproché à Motenabbi les nombreux emprunts qu'il a faits aux autres poëtes, et que des critiques arabes l'ont vivement attaqué, tandis que d'autres se sont chargés de sa défense. (Voyez sur ce poëte, *Chrest. ar.* III, 27 et suivantes.)

P. 268, l. 8. *Coran*, VIII, 44. — L. 13. Mètre *basith*. C'est le premier vers du poëme publié par Pococke. — L. 20. Ci-dessous, p. 662. — L. 25. Voyez plus haut, p. 80. — L. 27. Voyez plus haut, p. 75, l. 4.

P. 269, l. 7. Voyez plus bas, p. 284, l. 3. On y lit حين pour لمّا. — L. 10. *Coran*, XVIII, 104. — L. 11. Lisez فاخش. — L. 14. Voyez p. 389, l. 2. — L. 15. Voy. p. 185, l. 5. La citation n'est pas tout à fait exacte. — L. 16. *Coran*, C, 7, 8. — L. 17. Voyez p. 42. — L. 18. Voyez p. 77. — L. 23. Mètre *raml*. — L. 28. Chérichi ajoute : وذلك ان المعشوق يحسب كل ما يفعله عاشقه ذنبا عليه وجناية ليتوصل بذلك الى هجره

P. 270, l. 4. Mètre *thawil*. Chérichi : وغدرتى وتركتنى صاحب سهد بقلّه وفاته Il est à observer que les manuscrits portent بغدره. — L. 5. Chérichi : باسره بجملته. — L. 14. Tébrizi, dans son *Commentaire sur le Hamasah*, p. 46, compte dix chevaux. (Voy. aussi Masoudi, *Moroudj*, I, fol. 472 r°.) — L. 15. Lisez le premier mot sans *tenwin*. — L. 21. Les lèvres rouges figurent parmi les qualités que le juge avait particulièrement désignées, p. 269, l. 2.

P. 271, l. 11. Amroulcays, dans sa *Moallaca*, v. 13, désire aussi puiser l'eau de la bouche de son amante, en l'embrassant. — L. 14. Mètre *camil*. Lisez اشتملتْ. — L. 18. *Prov. ar.* II, 333. — L. 24. Mètre *thawil*. La première édition portait مع au lieu de فى.

P. 272, l. 1. Allusion au *Coran*, LXV, 7. — L. 9. Mètre *camil*. — L. 13. *Prov. ar.* I, 585. — L. 22. *Prov. ar.* I, 27. — L. 25. Mètre *camil*. Ce vers est d'Antara, et se lit

dans le *Divan*, fol. 97 v°, où il est précédé du vers suivant :

فأَجَبْتُها انّ المنيّة منهل
لا بدّ أن أُسقى بكاس المنهل

P. 273, l. 4. Chérichi : يريد ان الخير والشرّ قد نظما فى سلك واحد فاذا اتى يومٌ يرضى اتى بعده يوم يسخط. — L. 9. Allusion au *Coran*, LXXII, 7. — L. 17. Mètre *khafif*. Ce vers est d'Adi ben Zayd, selon Tebrizi, *Hamasah*, p. 11, l. 2, et de سوادة بن عدى, selon Sibouwaihi, *Alkitab*, fol. 15 r°. — L. 18. C'est-à-dire, à la place de يسبقه. — *Ibid. Coran*, III, 105. — L. 26. Chérichi dit plus clairement : المطل على فريسته.

P. 274, l. 17. Mètre *thawil*. (Voy. ci-dessous, p. 312, l. 4.) — L. 22. Voy. *Gr. ar.* I, 284. — L. 25. *Moallaca*, v. 3.

P. 275, l. 6. On lit dans une glose : اليوم المخوف اى الى ان يدنو من القيمة او الموت. — L. 19. Tarafa, *Moallaca*, v. 16. Mètre *thawil*. — L. 22. *Gramm. ar.* II, 219, 1.

P. 276, l. 10. Les mots depuis فما كنية jusqu'à بابي زيد, manquent dans les manuscrits et interrompent mal à propos la parole vive et courroucée du Wâli. — L. 12. *Prov. ar.* I, 44. — L. 15. Sur Alroha ou Édesse, voy. Aboulféda, *Géographie*, p. 276. — L. 17. Nasifi (*Epist. crit.* p. 50) fait observer avec raison qu'il faut lire شامى en maintenant le *ya* à la fin. — La première édition portait عمرو. Omar était lui-même amoureux d'Althorayya, et le *Kitab alaghani* (I, fol. 128 et suiv.) donne d'assez longs détails à ce sujet. On y voit aussi que العبلى était le surnom qui appartenait à cette branche de la famille des Omayades. — L. 18. La première édition portait عون pour عوف. — L. 20. Mètre *khafif*. Ces vers se lisent aussi, *Anthologie grammaticale*, p. 140, et Ibn Khallican, *Dict.* I, 527. — L. 22. اللباس. Cela se rapporte à ce qu'Abou Zayd avait dit de lui, page 275, l. 3 : وصاحب ملبوس.

P. 277, l. 10. La première édition porte السَّمَوْءَل. Mais les bons manuscrits donnent ce nom avec la ponctuation que nous avons mise dans notre texte. Cette façon de lire et celle de Khalil, qui adopte سَمَوْءَل, peuvent seules satisfaire à l'exigence du mètre dans le vers cité plus bas dans le commentaire ; notre leçon a, en outre, l'avantage de répondre plus exactement à la forme de ce nom en hébreu. — L. 12. Voyez plus bas, p. 501. — L. 17. *Prov. ar.* II, 828 ; Rasmussen, *Additamenta*, p. 14 ; M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 323. Le *Kitab alaghani*, IV, fol. 263 r°, contient une courte notice sur Samuel, son frère سعيه, et شريح, fils de Samuel. Le nom du frère est incontestablement identique avec ישעיה, et عاديا paraît bien répondre à עדיה.

P. 278, l. 11. Mètre *wafir*. (Voyez ces vers, *Prov. ar.* II, 829 ; Rasmussen, *Additamenta*, p. 10 ; *Kitab alaghani*, II, 45 r°, IV, 263 v°.) — L. 14. Mètre *basith*. Au lieu de القين, la première édition portait القدم ; notre leçon est confirmée par le *Kitab alaghani*, IV, 264 v° ; on lit القنّ, *ibid.* II, 45 v° et 226 r°. Le second vers seulement se trouve à la tête des douze vers que cite Meidani, *Prov. ar.* II, 829. Pour la circonstance dans laquelle Acha a adressé ces vers au fils de Samuel, voyez *Chrest. ar.* II, 475. « Choraih ! ne m'abandonne pas, maintenant que les liens de ton amitié m'attachent à toi, après que les courroies ont garrotté mes ongles. » — L. 17. Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 266.

P. 279, l. 4. Allusion au *Coran*, x, 25.

— L. 12. Voyez ci-dessous, p. 502. — L. 14. Voyez, sur ces deux frères, *Hamasah*, p. 370-372; *Kitab alaghani*, III, f. 354 v°; Soyouti, *Charh chawahid*, f. 125 v°; M. C. de Perceval, *Essai*, II, 22. — L. 16. Mètre *thawil*. — L. 20. Chérichi ajoute après الهذلى les mots يرثى اخاه; nous savons que ce frère était Orwa ben Morrah. (Voy. *Hamasah*, p. 365.) — L. 21. Mètre *thawil*. Ce vers est précédé, chez Chérichi, de deux autres que voici :

تقول اراهٔ بعد عروةَ لاهيًا
وذلك زورٌ لو علمتِ جليلُ
فلا تحسبى ان قد تناسيتُ عهدَه
ولكنّ صبرى يا أُمَيْمَ جميلُ

Elle dit : « Je le vois gai encore après la perte d'Orwa. » Ah! si tu savais, tu reconnaîtrais que c'est un grand mensonge. Ne crois point que j'aie déjà oublié sa société; seulement, ma patience, ô Omaima, est inaltérable. Ne sais-tu pas, d'ailleurs, qu'avant nous déjà Malic et Okail, deux amis purs, se sont séparés.»

La première édition portait نديما pour خليلا, qu'on lit dans deux manuscrits de Motharrézi, Meidani, Soyouti et le *Kitab alaghani*. — L. 23. En effet, le mot كميت se dit aussi, dans son origine, du cheval, et une métaphore soutenue comme celle-ci, dans laquelle aucun mot ne rappelle le sens réel à côté du sens figuré, s'appelle الاستعارة التخييلية. (Voy. le *Tarifât*, p. 21, l. 1.) — L. 24. Voy. le *Tarifât*, p. 215, l. 5. Cet *isnad* a lieu toutes les fois où, des deux termes d'un rapport logique, on emploie l'un à la place de l'autre. Ainsi, on aurait nommé ici le vin, chancelant, bien qu'il ne chancelle pas lui-même, parce qu'il *fait* chanceler ceux qui le boivent. (Voyez ci-dessus, p. 78, col. 2.)

P. 280, l. 7. Mètre *wafir*. — L. 17. Mètre *thawil*. « Ne fronce pas les sourcils, ô Omm Amr; nous ne sommes pas plus malades qu'une gazelle que ses pieds n'ont pas trompée! » c'est-à-dire, n'ont pas fait tomber entre les mains du chasseur. — L. 18. Voyez *Prov. ar.* I, 148 et 155. — L. 21. Les antilopes se cachent dans les *arta*; ainsi le poëte Alkama, en parlant d'une antilope, dit :

تعفّق بالارطى لها وارادها رجالٌ
فبدّت نَبْلَهم وكليبُ

Elle s'est cachée dans les *arta*; chasseurs et meute la poursuivirent, mais elle échappa aux flèches.

(*Divan*, fol. 50 r°). — L. 23. Mètre *basith*. La première édition portait وتُنَقَّب, ce qui est contraire au mètre. Djauhari, dans le *Sihah*, R. لطم, donne وينتهب; Nasifi (*Ep. crit.* p. 52) propose وتنتقب. « Comme si ces *arta* étaient la maison d'un parfumeur où l'on a déposé des sacs de musc; la maison les renferme, mais les sacs sont percés. »

P. 281, l. 4. Hariri a expliqué ces subtilités grammaticales plus bas, p. 286. — L. 10. Voyez *Coran*, XII, 45. — L. 17. Voyez *Anthol. gramm.* p. 40 *et passim*.

P. 283, l. 1. On se rappelle que leur nombre égalait celui des mois de l'année, p. 279, l. 3. — L. 11. *Gramm. ar.* I, 962 et 1081, 3. — L. 12. Mètre *redjz*.

P. 284, l. 8. Mètre *basith*. « Comment réunirais-je le vin à ma main? » — L. 15. La première édition porte aussi الرجل. Mais probablement il faut lire الرحل. Voici ce qu'on trouve dans le *Sihah*, R. غرض : والغرضة بالضم التصدير وهو للرحل بمنزلة الحزام للسرج والبطان للقتب. — L. 18. *Prov. ar.* II, 690. — L. 25. جملة. Le *tadjnis* qui existe entre les mots *chaib* et *chebab*, a engagé Hariri à donner au mot *isbah* une

signification empruntée à la couleur des cheveux pendant la jeunesse.

P. 285, l. 1. *Gramm. ar.* I, 377. — L. 5. قابغض, forme admirative. — L. 11. Djauhari, R. سلق, dit plus clairement: والسلاف ما سال من عصير العنب قبل ان يعصر. — L. 25. Dans la dix-huitième Séance. — L. 27. Mètre *hezedj*.

P. 286, l. 6. Voy. *Gramm. ar.* II, 831. — L. 8. Mètre *basith*. Le commentateur du *Divan* explique le second hémistiche, en faisant observer que l'épée coupe les cheveux tout à fait, ou bien qu'en touchant la tête, elle les teint d'une couleur rouge. — L. 9. Voy. sur ce vers et sur l'explication du comparatif, *Anthol. gramm.* p. 75. — L. 13. Mètre *redjz*. La première édition portait أبي au lieu de بنى. Le vers se trouve cité en entier dans le *Sihah*, R. باض, et dans le *Commentaire du Divan* de Motenabbi. — L. 16. Mètre *basith*. Lisez نزلْ et رحلْ. L'hôte qui vient est la vieillesse, et le camarade qui s'en va, c'est la jeunesse. — L. 17. Quelques manuscrits portent عبد الرحيم, et on lit à la marge d'un exemplaire de Hariri, après ces quatre vers, ce qui suit: انشدها الفنجديهي وقال عند انشادها ولعبد الرحيم ابيات كانها روضات حسنات. — L. 18. Mètre *wafir*. — L. 23. *Coran*, IV, 80.

P. 287, l. 1. C'est fol. 69 v° et suiv. du manuscrit de la Bibliothèque nationale. (Voy. aussi *Gramm. ar.* II, 831.) — L. 17. *Gramm. ar.* II, 122. — L. 18. *Coran*, II, 280. — L. 20. *Coran*, II, 267.

P. 288, l. 17. Mètre *thawil*. — L. 21. Mètre *basith*. C'est le vingtième vers de la *Casida* de Caab ben Zohayr. (Voy. *Gramm. ar.* II, 817.)

P. 289, l. 5. Un exemple du premier cas est شوابّ, pluriel de شابّة; du second cas, tous les pluriels de la forme فواعل, comme عجائب; du troisième cas, les mots comme طواحين et autres. Lorsque la seconde des trois lettres qui suivent l'*élif* n'est pas quiescente, le nom est déclinable. Exemple: فلاسفةٌ, اساقفةٌ, et ceux qui se trouvent plus bas, l. 9 et 11, pour l'explication de la question suivante. — L. 15. *Gr. ar.* II, 52. — L. 18. *Coran*, LXXIII, 20.

P. 290, l. 1. Voyez la même observation faite par Hariri, *Anthol. gramm.* 73, et *Gramm. ar.* I, 1095. — L. 4. *Gramm. ar.* II, 262. — L. 21. Mètre *thawil*.

P. 291, l. 10. *Gramm. ar.* II, 58, 491. Les mots وادوات العطف se rapportent probablement au cas où le *waw* est suivi de l'accusatif (*Gramm. ar.* I, 1211), parce qu'il a le sens de حتى العطف. (*Ibid.* I, 1059, 2°). — L. 15. *Coran*, LXIX, 7.

P. 293, l. 3. Voyez sur le froid excessif de ce pays Aboulféda, *Géographie*, p. 423. — L. 4. On lit à la marge d'un manuscrit: جهد البلا هو الحالة التى يمتحن بها الانسان حتى يختار عليها الموت ويتمناه وفى الدعاء الماثور اللهم انى اعوذ بك من جهد البلاء « L'homme est éprouvé au point de préférer la mort à l'état où il se trouve, et de la désirer.... » — L. 10. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 591. — L. 16. Voy. ci-dessus, p. 279, l. 24. — L. 19. Voy. Édrisi, *Géographie*, II, 49 et 52, et Aboulféda, *Géogr.* trad. II, 253. — L. 20. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 371. — L. 21. Mètre *thawil*.

P. 294, l. 5. Mètre *redjz*. Le mot اصدقُ « plus véridique, » est le sujet. — L. 12. Lisez الجردةَ. — L. 14. Voy. *Hamasah*, p. 496, 504 et 506; M. Dozy, *Vêtements des Arabes*, p. 191 et suiv.

P. 295, l. 11. *Proverbes arabes*, II, 160. — L. 14. Mètre *thawil*. — L. 16. Mètre *motacarib*. (Voy. *Hamasah*, p. 647.) — L. 17. M. Freytag, *Hamasah* et *Prov. ar.* : يُكسّى. — *Ibid.* Dans le *Hamasah*, on lit ولا يعرى, ce qui est contraire au sens et au mètre. — L. 19. Ces jours sont nommés *dies vetulæ* dans le calendrier publié par M. Libri dans son *Hist. des mathématiques*, I, 410; II, 511; IV, 491. La note du commentaire suppose au commencement une autre étymologie du mot عجوز. — L. 20. Un manuscrit ajoute, après le mot الظعن, ce qui suit : جمع ظعينة وهى الهودج ويجمع ايضا على اظعان وظعاين. — L. 22. Mètre *camil*.

P. 296, l. 3. Voy. *Coran*, II, 272; et LXV, 7. — L. 18. *Prov. ar.* I, 630. — L. 19. C'est Abd allah ben Choborma. (Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* trad. angl. I, 539). — L. 21. وللصاحب. « On cite au nom d'Alsahib, » c'est-à-dire d'Ibn Obad. — L. 22. *Prov. ar.* II, 239.

P. 297, l. 4. Mètre *thawil*. — L. 10. *Pr. ar.* I, 628. — L. 18. *Coran*, XL, 62, et IV, 36. — L. 22. *Prov. ar.* II, 745. — L. 23. Mètre *redjz*. La première édition portait الكبر pour الكِبَرّ. Notre leçon est confirmée par quelques manuscrits de Motharrézi; Freytag, *Prov. ar. l. c. Kitab alaghani*, II, 354 r°. Alwahidi, *Commentaire sur Motanebbi* dans le recueil intitulé : *Orientalia*, vol. I, p. 212. (Voyez d'ailleurs *Chrestom. ar.* II, 532.) — L. 25. Sur Isam, voyez M. C. de Perceval, *Essai*, II, 507.

P. 298, l. 5. Mètre *wafir*. Ce vers est le second des quatre vers qui se lisent dans le *Divan* de ce poëte et *Kitab alaghani*, II, fol. 357 r°. Les trois premiers ont été rapportés par M. Caussin de Perceval, *Essai*, *l. c.* Nous ajoutons ici le quatrième et dernier vers :

ونمسك بعده بذناب عيش
اجبّ الظهر ليس له سنامُ

Si (Noman) est mort, nous tenons (à peine) encore aux restes d'une vie qui ressemble à un chameau dont le dos est coupé, et qui n'a plus de bosse.

L. 26. Mètre *wafir*. La première édition portait بأجر, ce qui rompt le mètre. — L. 27. La première édition avait يرجّون; le sens est : « des gens qui passent l'hiver sans vêtement ».

P. 299, l. 16. *Prov. ar.* II, 513.

P. 300, l. 3. Mètre *saria*. — L. 11. *Coran*, XVII, 38. — L. 20. Voyez *Gramm. ar.* II, 374 note 1; *Anthol. gramm.* pag. 88, l. 19. On voit que le mot ما, représentant un mot indéterminé (نكرة), est considéré en même temps comme étant à l'accusatif. — L. 24. *Prov. ar.* II, 448. Sur وى, voy. *Gr. ar.* I, 1257. — L. 26. *Coran*, XVII, 38.

P. 301, l. 14. Mètre *thawil*. « Je leur dis : ne me blâmez pas ! voyez comment est l'homme qui soupire après son pays et qui ne peut pas satisfaire son désir ». — L. 16. Lisez : فوّته. — L. 18. Ceci est tiré du *Sihah*. M. Weil (*Geschichte der Chalifen*, I, 312) nomme le général qui devait emprisonner Houssein, عمرو بن سعد. — L. 21. *Prov. ar.* II, 385. — L. 24. Mètre *basith*. Nasifi (*Epist. crit.* p. 52) fait observer avec raison que le mètre exige le mot انت après فانك. D'ailleurs le même vers a été bien rapporté plus haut, p. 263, l. 7. — L. 25. La première édition portait يقال كَسِىَ للعريان ولا يقال كساء. Mais la différence qui existe entre les deux grammairiens revient à ce que le premier soutient que كَسِىَ veut dire *se revêtir*, et par conséquent *être couvert*, et qu'Al-

farra n'accorde cette signification qu'au passif, tandis que le verbe, dans sa forme active كَسَى, qu'il admet seule, signifie *revêtir, couvrir.* Aussi, selon ce dernier grammairien, la forme comparative اكسى est irrégulière (voy. plus haut, p. 171) ; mais elle est parfaitement conforme à la règle, selon Ibn Djinni. Un manuscrit a : يقال اكتسى العريان ولا يقال كسى, ce qui revient à l'opinion d'Alfarra, si ce n'est qu'on attribue à la huitième forme du verbe la signification de la forme passive.

P. 302, l. 7. Mètre *basith.* — L. 10. Voy. Hadji Khalfa, *Dictionn. bibliogr.* I, 264. — L. 14. *Coran,* LXXIV, 36 ; on y lit : اذا ادبر. — L. 15. Mètre *camil.* Ce vers s'adresse à la tribu de Mourra, qui avait tué Moavíyya, le frère de Sakhr et d'Alkhansa. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai,* II, 557 et suiv. *Kitab alagh.* III, fol. 313 r°.) « Certes, je vous ai massacrés deux à deux et un à un, et j'ai laissé la tribu de Mourra comme la journée d'hier, qui a tourné le dos ». — L. 19. Aboulféda, *Géographie,* p. 306. — L. 20. Ibn Khallican, *Diction. biograph.* I, 740 et 741, l. 22. — L. 22. Le titre du livre de Thaalébi est *Yetimet eddahr,* et forme le n° 1370 des manuscrits de la Bibliothèque nationale. — L. 23. *Coran,* XVI, 83.

P. 303, l. 8. Mètre *thawil.* Ces vers se lisent avec le nom de leur auteur, Ibn Khallican, *l. c.* I, 335. — L. 9. Voyez *Prov. ar.* II, 316. — L. 14. C'est sans doute Hodeifa ben alyeman. (Voy. ci-dessous, p. 144, col. 2.) — L. 15. Voy. Aboulféda, *Géogr.* p. 316. — L. 17. Les manuscrits du *Divan* ajoutent بدمشق après الكاتب. — L. 18. Mètre *khafif.* « L'attrait des grandeurs occupe plus son cœur que celui des belles personnes... » — L. 19. On lit dans le *Commentaire du Divan :* وسام عطف على اسما كأنّ والخبر فى الجارّ والمجرور. — L. 20. La première édition portait aussi قُمِّ avec *dhamma ;* mais Nasifi (*Ep. cr.* p. 52) fait observer avec raison qu'il faut lire قَمِّ avec *fatha,* et que ce mot est le *mafoul moutlak* de يقصمون. Cela est surtout vrai d'après l'explication dont de Sacy accompagne ce vers.

P. 304, l. 7. Nasifi (*Epist. critica,* p. 54) veut qu'on dise اهلها كانوا au pluriel. (Voy. *Gramm. ar.* II, 397.) — L. 14. Tel que ce demi-vers est cité ici, le mètre est *camil,* et tout le contexte démontre que Motharrézi, dont le *Commentaire* a fourni cette note, l'avait écrit ainsi. Mais la vraie leçon paraît devoir être وعادت, et l'hémistiche est emprunté à deux vers d'Alkamah que nous avons rapportés plus haut dans nos notes, p. 95, col. 2. — L. 23. *Coran,* XXXVIII, 41. — L. 26. *Coran,* XXVI, 61. — L. 27. *Coran,* VIII, 50.

P. 305, l. 14. *Coran,* XIX, 25. — L. 15. Nasifi, *l. c.* fait observer que ألا est ici plutôt une particule destinée à réveiller l'attention, qu'une particule interrogative. (Voyez *Gr. ar.* I, 1158.) — L. 21. Mètre *raml.* — L. 23. Mètre *motacarib.* — L. 25. *Prov. ar.* II, 84.

P. 306, l. 9. Voy. *Gr. ar.* II, prosodie, 95. — L. 24. *Prov. ar.* II, 238. — L. 25. Le second complément remplace la préposition *lam.* Les mots أمرتك الخير forment le commencement d'un vers, sur lequel voy. plus bas, p. 362.

P. 307, l. 6. *Prov. ar.* I, 476. — L. 8. *Ibid.* I, 683 ; *Hamasah,* p. 420-423 ; Rasmussen, *Additamenta,* p. 9 du texte arabe ; M. Caussin de Perceval, *Essai,* II, 279 et suiv. — L. 11. La première édition portait شراب ; mais cette chamelle est nommée partout *Sarab* avec *sin.* — L. 12. Lisez

ابل sans *techdid.* — L. 13. Colaib avait épousé الجليلة, sœur de Djesas. — L. 17. Mètre *thawil.* Nous avons conservé ici et ci-dessus, l. 9, le nom منقذ, tel qu'il se trouvait dans la première édition, et chez Freytag, *Hamasah, l. c.* et *Prov. ar.* I, 684. Mais le vrai nom de la branche des Temim dont Basous tirait son origine, est منْقر. (Voy. Eichhorn, *Monumenta*, p. 96; M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 573 *et passim.*)

P. 308, l. 14. *Prov. ar.* I, 695. — L. 17. Mètre *thawil.* « Lorsque le matin le corbeau par ses cris annonce la séparation, je dis : Que les filets ne te manquent pas! Pourquoi m'effrayer tous les jours du départ des amis? Puisse celui qui partage ton nid te haïr! ne ponds jamais, tant que tu vivras, un œuf dans la verdure, et que les routes les plus larges soient trop étroites pour toi! » — L. 23. Mètre *thawil.* M. Freytag, *Prov. ar.* I, 696, lit أُصاح.

P. 309, l. 1. ظنّ, *Coran*, XLVIII, 6. — L. 12. Voy. Hadji Khalfa, *Diction. bibliogr.* IV, 411. — L. 17. Mètre *thawil.* C'est le vers 68 de la *Moallaca.* — L. 18. Voy. *Gr. ar.* II, 896. — L. 19. Mètre *redjz.* — L. 22. *Prov. ar.* II, 38.

P. 310, l. 19. *Coran*, XVIII, 72. — L. 24. *Coran*, II, 280.

P. 311. l. 7. Chérichi : خلّته نسب اى هو الصديق بمنزلة النسب قيل لبزرجمهر مَنْ احبّ اليك اخوك ام صديقك قال ما احبّ اخى الّا ان كان صديقى. — L. 12. C'est dans le *Dorrat alghawas*, fol. 25 v°. On y lit après le mot واشتقاقه من اخلصته : بالكسر اخلاصا بالسبك. — L. 13. Lisez : الشبيبة. — L. 18. الإثر signifie « beurre frais et pur ». M. Freytag, dans son dictionnaire, s'est trompé en donnant au mot خلاص le sens de *vestigium*, parce qu'il avait attribué par erreur cette signification au mot اثر qu'il trouvait dans le *Sihah.* — L. 24. *Coran*, IV, 5.

P. 312, l. 1. Chérichi : قويم اى مستقيم طريقه تبيّن. — L. 3. Mètre *khafif.* — L. 19. Mètre *thawil.* — L. 21. Mètre *thawil.* « J'y ai dirigé ma chamelle lorsque la nuit avait déjà teint les collines de la sombre couleur d'une poussière noire. (Je vais) chez ce prince qui en frappant les forts, se précipite sur eux comme un rocher, comme un lion qui brise tout; chez cet homme intelligent de la tribu de Tay, qui semble porter sous son manteau le cœur de Zayd et de Hatim; il est généreux et fort comme la foudre et la pluie, lorsqu'elles se réunissent dans le nuage épais ». La préposition الى dans le deuxième vers, est placée d'une manière absolue, et le verbe qui devrait servir d'antécédent à la préposition est omis. (Voy. *Gr. ar.* II, 849 et suiv.) Les mots ام الردى, « mère des pierres énormes », signifient probablement rocher. Dans le troisième vers, كانّ لها veulent dire littéralement : « comme si son manteau était boutonné sur, etc. ». Zayd est le célèbre Zayd alkhail, et Hatim le chef si renommé pour sa générosité; tous deux étaient de la tribu de Tay. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, vol. II, *passim.*)

P. 313, l. 9. Mètre *thawil.* — L. 11. Mètre *khafif.* Ce vers s'adresse probablement à Djafar ben Yahia le Barmecide. — L. 12. Voy. *Gr. ar.* I, 127, 189. Voici le sens de cette note : lorsque l'*élif* a cessé d'être *hamzé*, il ne devrait rester qu'un *élif* doux qui, d'après ceux qui tiennent compte seulement de l'*adoucissement*, est parfois remplacé par *waw* ou *ya*, exemples : حباوه, حبايه, حباءه. Les hommes de plume lui ont cependant donné le signe de *hamza* dans ces

trois cas : حباؤه، حبائه، حباءه, mais sans ajouter les points diacritiques pour le *ya*, parce qu'ils regarderaient cela comme un signe d'ignorance.—L. 26. La première édition avait مِن avec *kesré*. — L. 27. *Coran*, XI, 45.

P. 314, l. 4. Mètre *camil*. — L. 7. Mètre *thawil*. La première édition portait زبّان. Notre leçon s'appuie sur Eichhorn, *Monumenta*, p. 139; *Kitab alaghani*, II, 327 v°. M. Caussin de Perceval (t. I, tableau III) a *zeyyan* ou *rabban*. Cette dernière leçon est confirmée par le *Camous* et par Dhehébi (manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 862), qui dit au mot ربان : وبراء وموحّدة رَبّان في قضاعة والد جرم. Seulement l'auteur du *Camous*, p. 1754, le donne sans *techdid*, omission que le mètre ne permet pas ici. — L. 10. *Pr. ar.* II, 685. — L. 12. *Pr. ar.* I, 51. — L. 20. *Les deux choses mentionnées* sont le عفاق même, et le pronom ه, qui se rapporte à سبّي; dans le mot فلبابه, au contraire, le suffixe se rapporte à عفاق. —L. 23. La première édition portait رقّاق; nous avons omis le *techdid* et pensons que c'est un hémistiche du mètre *monsarih*. (Voy. pour la même comparaison des dents, ci-dessus, p. 27. l. 7.)—L. 25. Voy. en dernier lieu, sur cette fameuse journée, Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 210-213.

P. 315, l. 10. Mètre *wafir*. — L. 20. Voy. *Hamasah*, p. 33. — L. 24. Hariri fait la même distinction dans son *Dorrat alghawas*, où il blâme ceux qui disent ارتضع بلبنه.

P. 316, l. 5. L'histoire de cette lutte se trouve chez M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 564 et suiv. — L. 12. M. C. de Perceval, *l. c.*, écrit سيار au lieu de سنان. Voy. aussi *Hamasah*, p. 124. — L. 15. *Prov. ar.* II, 361. Lisez : تحاكما. — L. 19. Mètre *redjz*. Ces deux vers, ainsi que celui qui suit, l. 22, sont empruntés à une longue satire dirigée contre Alkamah, et qui se lit dans le *Charh chavahid almoghni* de Soyouti, fol. 182 v° et suiv. (Voyez aussi *Chrestom. arab.* II, 475.)

P. 317, l. 1. Mètre *redjz*. Pour l'accusatif de إذًا, voy. *Gramm. ar.* II, 123, et surtout Ibn Akil, *Comment. sur l'Alfiyya*, p. 55, l. 9. — L. 16. Lisez : فاتني. — L. 18. Mètre *thawil*. — L. 19. « vient quelques lignes plus bas (318, l. 2), ce qui ferait une répétition du même mot. . . » — L. 22. Voy. le *Tarifat*, p. 182.

P. 318, l. 5. « En arrêtant le créancier par les dons de ses mains ».—L. 12. Sur Koss, voy. *Pr. ar.* I, 189, et M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 159. Chérichi fait observer qu'ordinairement on met plutôt *Sahban* en opposition avec *Bakil;* mais la loi que Hariri s'est imposée dans cette épître, ne lui permettait pas d'employer ce nom. —L. 15. Ces principes, que le demandeur a les preuves à fournir, et que le serment est toujours déféré à celui qui nie, se retrouvent déjà dans l'ancienne jurisprudence rabbinique. Le premier est ainsi formulé : המוציא מחבירו עליו הראיה ; « c'est à celui qui veut obtenir quelque chose de son prochain, de fournir les preuves ». Voici le second : אין התובע נשבע ומשלם ; « ce n'est jamais au demandeur que l'on permettrait de prêter serment pour obtenir payement ». — L. 18. Voy. *Prov. ar.* II, 775, l. 12.— L. 19. *Gramm. ar.* II, 833. — L. 27. L'observation d'Ibn Fares repose sur l'emploi constant en mauvaise part, que le *Coran* fait de ce verbe à la première forme.

P. 319, l. 12. Mètre *basith*. Ce verbe fait partie de la *kasideh* que M. de Sacy a donnée dans sa *Chrestomathie arabe*, II, 154,

du texte arabe. — L. 13. La première édition portait مَلّ pour حَلّ. Le mètre est *khafif*, et le vers se lit en entier *Prov. ar.* tome III, P. I, 568. Sur *Badoula*, voyez Soyouti, *Marasid*, p. 116. — L. 22. Voyez ci-dessous, p. 493. Comparez *Prov. ar.* II, 664. D'après cette note, le mot ذيله, dans le texte de Meidani, serait à la place de ذيل ابيه, et se rapporterait au proverbe précédent. Les mots واما المثل الاخر فى قولهم, qui, dans le manuscrit de Meidani, précèdent ce proverbe, prouvent que les n^os 268 et 269 se faisaient suite.

P. 320, l. 13. Les mots وتحمله عليه manquent dans la première édition. — L. 19. *Coran*, VII, 81.

P. 321, l. 7. Voy. ci-dessus, p. 44, l. 20. Lorsqu'on fait dériver d'un verbe les deux formes de *faloun* et de *filoun*, la première seule est traitée de nom d'action, tandis que la seconde est regardée comme un vrai nom. Si, dans ce cas, la forme *faloun* a reçu exceptionnellement la signification d'un nom, les grammairiens indiquent cela par les mots مصدر سمّى به, ou bien par على لفظ المصدر. — L. 8. Le mot بنو manquait dans la première édition. — L. 15. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, p. 102 *et passim*.

P. 322, l. 18. *Pr. ar.* II, 420. — L. 19. Voy. ci-dessous p. 334. — L. 22. Mètre *thawil*. « J'allai à l'abreuvoir pendant la chaleur, lorsque le soleil nous couvrait la tête ». — L. 23. Voy. Burkhardt, *Voyage en Arabie*, I, 128, 237. — L. 26. Un manuscrit de Meidani porte جبله.

P. 323, l. 2. Mètre *thawil*. « Omayyoun, sans ménager leurs yeux, les poussa vers l'heure de midi, lorsqu'il n'y avait de l'ombre que sous leurs pieds. » La Mecque étant située entre les tropiques, le soleil tombe perpendiculairement à une époque de l'année. — L. 5. *Pr. ar.* II, 420. — L. 6. Les manuscrits de Motharrézi ont قُلْتُ avant وعلى. En effet, le raisonnement qui suit est de ce commentateur, et se rapporte à l'opinion émise par Hariri lui-même, dans le *Tafsir* qui suit cette Séance. — L. 10. Mètre *raml*. — L. 13. Mètre *thawil*. Ce vers est de Aous ben Hodjr, et fait partie d'une *kasideh* qui se lit dans le *Charh chavahid* de Soyouti, fol. 94 v°. Le second hémistiche est ainsi conçu : ليبلغه حتى يكل ويعمل. « Un peu au-dessus d'une montagne escarpée où l'on n'arrivait pas sans fatigue et travail ». — L. 16. Voy. la vie de Dhoulrouma, Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 563. — L. 27. Mètre *thawil*. La première édition portait النقآء, ce qui est contraire au mètre. Les circonstances qui se rattachent à ce vers sont racontées d'une manière différente dans le *Kitab alaghani*, IV, fol. 46 v° et 49 v°.

P. 324, l. 1. *Prov. ar.* II, 43. — L. 24. Il faut traduire : « On appelle سانح celui qui vient vers toi du côté droit ». (Voy. plus bas p. 486; Djauhari, *Sihah*, R. سنح; *Camous*, p. 284, et *Kitab alaghani*, II, 353 v°.) Dans tous ces passages, on nomme سانح l'oiseau qui va de notre gauche à notre droite et qui par conséquent nous tourne son côté droit, et برح celui qui fait le contraire. Voici ce que dit Chérichi dans son *Commentaire*, p. 486 : والسانح من الطير والوحش ما مرّ على ناحية يمينك والبارح ما مرّ على ناحية يسارك وقيل السانح ما اولاك ميامنه والبارح ما اولاك مياسره. On lit dans un très ancien manuscrit de Hariri : السانح ما جاء من الطير عن يمينك والبارح ما جاء عن يسارك ومن العرب من يعكسه

P. 325, l. 3. Un manuscrit porte مضطبنا au lieu de مضطغنا. L'appareil de voyage c'est le bâton. — L. 6. Mètre *khafif*. — L. 9. Allusion au *Coran*, II, 58. — L. 17. « Ces deux mots sont mis à l'accusatif, conformément à ce qui se pratique dans la réponse, lorsqu'on dit : نعم وكرامة ». Sur l'accusatif, dans ce dernier exemple, voyez *Grammaire arabe*, I, 1110. — L. 24. Voyez un exemple de cette habitude, dans cet ouvrage même, au commencement de la septième Séance. — L. 26. *Gramm. arabe*, I, 693.

P. 326, l. 4. Le mot من a la signification indiquée, *Gramm. ar.* I, 1084, et le sens est : « Ni de ce que le goût doux est en comparaison avec le goût âpre ». — L. 15. Mètre *basith*. — L. 16. Lisez : جرّاها. « Je dors sans me soucier des paroles qui m'échappent, tandis que le monde veille et se bat pour elles ». — L. 20. Mètre *thawil*. Les trois manuscrits de Cherichi portent الخلال; mais la première édition avait الزلال, qui paraît mieux convenir. C'est un père qui adresse la parole à son fils, et lui dit : « Tandis que les enfants sont pour les hommes un sujet de chagrin, toi, tu es comme l'eau douce, comme une boisson fraîche et agréable. » — L. 26. Voy. plus haut, p. 301.

P. 327, l. 7. *Prov. ar.* II, 670. — L. 9. Mètre *saria*. — L. 10. *Gramm. ar.* II, 159. — L. 11. Chérichi : قال اوس بن حارثة يا ملك المنية ولا الدنية فى وصية طويلة. Il est question d'un autre fils de Aus, *Hamasah*, p. 279. Voy. aussi M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 495. — L. 16. *Prov. ar.* I, 424; M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 36 et suiv. — L. 21. *Prov. ar.* II, 147. — L. 26. Mètre *redjz*. Ce sont les vers 38 et 39 de la *Macsoura*. (Voy. le *Commentaire* de Scheidius sur ce poëme, p. 14.) — L. 28. *Prov. ar.* II, 450.

P. 328, l. 11. Voy. ci-dessus, p. 6, l. 11. — L. 12. *Coran*, VIII, 48; et Beidhawi, I, p. 329. — L. 17. *Prov. ar.* I, 170. — L. 18. Le mot أم manquait dans la première édition. — L. 25. *Gr. ar.* II, 852.

P. 329, l. 13. Cet accusatif est cependant contraire à la *Gr. ar.* II, 128 et 733. — L. 17. Mètre *thawil*. Ce vers fait partie de la *Casideh* dont quelques vers se trouvent *Chrestom. ar.* II, 413. — L. 19. Voyez plus haut, p. 137, l. 24.

P. 330, l. 14. Cette ligne est prise du *Sihah* de Djauhari, et c'est lui qui nous a fourni la leçon التَّوَدَّة au lieu de التَّوَدّة, que portait la première édition. — L. 20. اللبث est le nom d'un grammairien. — L. 23. *Pr. ar.* II, 50.

P. 331, l. 5. Chérichi : الامسيّة المنسوب الى امس قال الفخر يحى رايت بخط الحريرى النسبة الى امس امسىّ وهو من شاذ النسب

P. 332, l. 2. Nasifi (*Ep. crit.* p. 56) fait observer avec raison qu'il faut lire منجا sans *hamza*. — L. 5. Voyez *Coran*, IX, 52. — L. 10. Mètre *raml*. — L. 18. Ibrahim ben Alabbas alsouli adressait ces vers à محمد ابن الزيات. Le mètre est *motacarib*. « Sois comme tu veux, et parle à ton aise! lance l'éclair à droite et tonne à gauche; il ne reste pas plus de ton blâme que d'une mouche qui se sauve, parce que son impureté la préserve, en sorte que personne ne veut la prendre. » La première édition portait يبالى. — L. 19. *Prov. ar.* I, 537. — L. 20. Mètre *wafir*. (Voyez *Divan*, édit. de Slane, p. 33 du texte.)

P. 334, l. 7. Voy. la note, p. 138, l. 24. — L. 18. *Coran*, XXXVI, 72.

P. 335, l. 3. Mètre *thawil*. Le vers et le

nom de son auteur se lisent, *Hamasah*, p. 559, et *Prov. ar.* II, 43.—L. 12. Mètre *thawil.* — L. 18. *Prov. ar.* II, 295.

P. 337, l. 4. Voy. p. 329, l. 17.—L. 6. *Prov. ar.* I, 219. — L. 10. Mètre *basith.* « Elle fait souffrir son amant, et se plaint lorsqu'elle est dans son tort; elle ressemble à l'arc qui rend un gémissement lorsqu'il frappe ceux qu'il atteint ». — L. 11. *Prov. ar.* I, 216. — L. 13. *Ibidem.* I, 660, II, 417. — L. 15. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai,* I, 209. — L. 18. *Prov. ar.* I, 378, II, 483.

P. 338, l. 2. Mètre *thawil.* Sur Colaib, voy. ci-dessus, p. 221. — L. 7 *Prov. ar.* II, 201.—L. 10. *Ibid.* II, 820. C'est le *minima de malis* des Romains. (Cicer. *De officiis*, III, 29.)—L. 12. Mètre *thawil.* (Voy. *Prov. ar.* I, 158; Vullers, *Commentaire sur le Moallaca de Tarafa*, v. 9.)—L. 13. *Prov. ar.* I, 69.—L. 22. Mètre *raml.*

P. 339, l. 3. *Prov. ar.* I, 152, 288, et *Anthol. grammat.* p. 64. — L. 18. *Prov. arabes*, II, 350. — L. 20. Mètre *thawil.* Avant le mot خبيرا, il faut ajouter le mot أرض avec M. Freytag, *Hamasah*, p. 631, ou bien le mot أهل, avec de Sacy, *Anth. gr.* p. 129. Les poëtes arabes, en s'accordant sur le second hémistiche, ont souvent varié sur le premier. (Voy. un vers de Nabégha Aldjaadi, *Anthol. gramm. l. l.* et un autre de Hassan ben Thabit, dans son *Divan*, fol. 77 v°: فانا ومن يهدى القصائد نحونا.)

P. 340, l. 15. « Parce qu'il cherchait un rapport entre l'objet auquel on demande le secours (la jeunesse comparée à l'eau), et celui contre lequel on désire le secours (les illusions comparées au mirage) ».—L. 16. *Coran*, XXIV, 39. — L. 18. C'est un nouvel exemple de la confusion des Nabatéens à l'égard de l'*ain* et de l'*élif* (voyez Reiske, *Notes sur Aboulféda, Ann. mosl.* II, not. 234; M. Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, p. 100); car le mot عروبة, dont les Arabes ne se rappelaient plus l'origine, vient sans doute du mot עֶרֶב ou עֶרֶב שַׁבָּת, ou même עֲרוּבְתָא, qui chez les juifs désignait le vendredi. (Voyez Buxtorfi *Lexic. talmudicum*, col. 1660, l. 2.)—L. 22. Sur Caab, voy. M. Caussin, *Essai*, I, 230. — L. 24. C'est comme nous disons : j'ai mon *chez moi.*—

P. 341, l. 4. Voy. *Coran*, CX, 2.—*Ibid.* فرادى, allusion au *Coran*, XXXIV, 45. — L. 5. Les grandes mosquées ont deux *imams;* le premier fait la prière, et le second, nommé *khatib*, est chargé du prône. (Voy. M. Lane, *Manners and customs*, I, p. 117.)—L. 12. فبها. Voy. *Gramm. ar.* I, 1195. — L. 21. *Camous*, p. 278.

P. 342, l. 1. Chérichi : عصبته جماعة المؤذنين.—L. 3. Voy. sur cet *Adan* M. Lane, *Manners and customs*, I, p. 122. — L. 16. La première édition avait سبّة; mais voy. Ibn Khallican, *Diction. biogr.* I, 474, l. 20. —*Ibid.* Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 11.—L. 17. *Essai*, I, 14.—L. 18. Mètre *basith.*—L. 19. من عادٍ كلاكله الخ, inversion pour كلاكل عاد: « Et ce sont aujourd'hui des chouettes et des chats-huants. » (Voy sur cette croyance des anciens Arabes, Charistani, *Kitab almilal*, p. 433; et M. de Slane, *Divan* d'Amroulcays, p. 8, not. 4.)—L. 20. Le nom de ce poëte est Abou Othman Saad ben Yousouf ben Saad Alalbiry. (V. Casiri, *Bibl. Escur.* I, 78.) — L. 21. Mètre *camil.* — L. 23. Ce vers a été traduit en allemand par M. Dieterici, *Motenabbi*, p. 75; on y explique l'emploi de la préposition من dans ce vers.

P. 343, l. 17. Voy. le *Borda*, éd. Uri, v. 14. Lisez ضرورةً, et comparez *Gr. ar.* I, 1256. — L. 21. *Coran*, IV, 1.

P. 344, l. 8. *Coran*, VIII, 62. — L. 14. Mètre *hezedj*. Ces vers sont cités dans le *Kitab alaghani*, I, fol. 213 v°, comme preuve de la force poétique d'Aboulathahiya. — L. 19. Mètre *monsarih*. L'auteur de ce vers est, selon Chérichi, Mahmoud Alwarrak. — L. 25. *Coran*, L, 18; et XV, 72. — L. 27. Sur les deux anges qui interrogent l'homme après la mort, ainsi que sur les croyances des musulmans à l'égard de l'avenir de l'homme après cette vie, voy. les *Dissertations* d'Édouard Pococke, *Miscell.* p. 235 et suiv.

P. 345, l. 4. Pour والمسود, voy. *Gr. ar.* I, 759. — L. 7. Les mots فى الدعا manquaient dans la première édition. — L. 8. Les mots على الحقائق se trouvaient dans la première édition placés plus haut, l. 7, après le mot الاطلاع; la place que nous leur assignons est la seule qui leur convienne. — L. 17. Mètre *thawil*. Le vers fait partie de la même *casideh* que celui cité plus haut, p. 319, l. 12. Les manuscrits du *Divan* donnent le commencement suivant : أتانى أبيتَ اللعن انك لح. Quant à l'accusatif de خَيْرٌ, voyez *Gramm. arabe*, II, 174. — L. 19. Mètre *basith*. Obeid était poëte des Benou Asad. « Il a appelé des tribus, elles ont été étourdies; quel malheur s'il appelait les Benou Asad! »

P. 346, l. 5. Voy. *Coran*, LIV, 46. — L. 7. Mètre *thawil*. « Je me dis, lorsque je me laisse aller à mon inclination pour des aventures qui donnent quelque sécurité : Eh bien, que j'eusse obtenu tout ce que je désire, etc. ». — L. 9. Lisez : القَرون, avec *fatha*. — L. 11. Mètre *basith*. — L. 17. *Gr. ar.* II, 832, et *Journ. asiat.* 1838, II, 101. — L. 19. Mètre *basith*. Dans la première édition il manquait أَنْ, ce qui rompait le mètre. — L. 23. Voy, *Coran*, LXXIX, 14. — L. 26. *Coran*, LXXIX, 34.

P. 347, l. 8. *Coran*, CIV, 4. — L. 8. *Gr. ar.* I, 744. — L. 9. *Ibid.* I, 1158. — L. 15. Abou Chodja est né en 324 et mort en 372. (Voy. Aboulféda, *Annal. Moslem.* II, 401, 551; Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 581.) — L. 16. Mètre *saria*.

L'homme doit toujours finir par ce gîte, où, une fois placé, il ne change plus de côté!

Dans ce gîte, il oublie ce qu'un jour il a admiré, et l'amertume que la mort lui a fait goûter.

Nous sommes les fils des morts; pourquoi donc alors cette aversion du calice qu'il faut boire?

Nos mains sont avares de nos âmes à l'égard du temps, dont elles sont cependant l'œuvre;

Ces âmes sont de l'air du temps; ces corps, de sa poussière!

Oh! si celui qui aime pensait à ce que devient la beauté qui le captive, elle ne le captiverait plus!

Et cependant en voyant les rayons brillants du soleil à son lever, nous ne doutons jamais de son coucher.

Le berger, dans son ignorance, doit mourir, comme Galien avec sa médecine;

Quelquefois même celui-là vit plus longtemps, et se fie encore davantage à la route qu'il suit.

L'ignorance du berger de brebis a passé en proverbe chez les Arabes. (Voy. *Prov. ar.* I, 335, 404.) Le commentateur de Motenabbi que nous avons déjà cité plusieurs fois, dit au sujet du dernier vers : يريد ان راعى الضان ربما زاد عمرا على جالينوس وكان امنًا نفسًا وولدا على جهله وقلة علمه — L. 26. Mètre *motacarib*.

P. 348, l. 5. Chérichi : والسلام الذى هو من اسماء الله تع المسلم لعبده او على حذف ومعناه ذو السلام اى صاحب السلامة ويحتمل ان يريد به اللفظة التى يقطع بها الكلام

كما تقول لمن تقطع كلامه والسلام اى لا زيادة عندك على هذا واردتَّ والسلام عليكم فحذفت اختصارا. — L. 13. Voy. la note p. 74, l. 18. — L. 14. Mètre *basith*. — L. 22. *Coran*, LXII, 10. — L. 24. Voy. ci-dessus, p. 306, l. 12.

P. 349, l. 9. Mètre *monsarih*. — *Ibid.* Chérichi : ولا دارا بلدًا. — L. 11. *Prov. ar.* II, 690. — L. 18. *Gramm. ar.* I, 1122. — L. 23. On sait qu'Abou Dowaib était de la tribu de Hodail. Le mètre est *thawil*. — L. 24. Mètre *redjz*. Peut-être : « des chevaux d'une belle taille qui écoutent un berger zélé ». — L. 26. Mètre *redjz*. Djauhari qui cite ce vers dans son *Sihah*, R. راح, ajoute : والرياح حيّ من يربوع

P. 350, l. 7. *Camous*, p. 287. — L. 10. Si tel était le sens de دار, il y aurait un ايطا, ce qui est généralement évité par les poëtes. — *Ibid. Coran*, VII, 76 *et passim*. — L. 11. *Coran*, XI, 68. — L. 15. Nous avons imprimé le mot أُشَرَّخ comme il se trouvait dans la première édition; mais le mètre, qui est *wafir*, exige أَوِ آشْرَخْ, et une glose explique très-bien ce mot par كُنْ شابًّا. Le sens est : « Vieux ou jeune, tu mourras sans faute ». — L. 29. « Les jurisconsultes se servent de ce terme pour désigner un serment prêté au sujet d'une chose passée et où l'on se parjure à dessein ». (Voy. le *Tarifat*, 281, l. 3.)

P. 351, l. 6. *Prov. ar.* II, 932. — L. 9. Si Alfodhail était de Samarcand, ce *karinet* aurait plus d'à-propos, puisque la scène se passe dans cette ville; la biographie d'Alfodhail se lit dans le *Dictionn.* d'Ibn Khallican, I, 580. — L. 12. *Coran*, LVII, 15. — L. 21. On voit dans le *Tarifat*, p. 57, que le mot *tadlis*, appliqué à une tradition, signifie une erreur qu'on commet sciemment au sujet des appuis qu'on donne faussement à un *hadith*, ou à l'égard des noms des autorités qu'on altère, afin de les rendre méconnaissables.

P. 352, l. 9. *Coran*, LXXII, 15. — L. 12. Voy. Aboulféda, *Géographie*, p. 306. Selon Tabari, cité par Chérichi, la ville aurait été fondée en 83. — L. 20. *Coran*, VIII, 50.

P. 353, l. 12. *Gramm. arabe*, I, 1188. — L. 13. Le mot معنى manquait dans la première édition. — L. 16. *Coran*, XIX, 85. — L. 24. Mètre *thawil*.

P. 354, l. 21. Mètre *thawil*. (Voy. ci-dessus, p. 308, l. 10, où il paraît que l'acte de lancer des cailloux aux oiseaux et celui de les exciter à prendre leur vol à droite ou à gauche, forment la même espèce de divination.)

P. 355, l. 12. Voy. *Pr. ar.* II, 108, n° 81. — L. 15. Le nom de ce grammairien est ابو بكر محمد بن عزيز السجستاني, qui fut appelé *Alozaizi*, d'après le nom de son père. L'explication du mot عفريت est probablement empruntée au livre de cet auteur, qui avait pour titre غريب القران, à l'occasion de la surate XXVII, verset 39. Ce livre, à ce qu'il paraît, était le fruit d'un travail de quinze ans. (Voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 692, l. 5; Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* IV, 331, l. 5; *Dict. des Gramm.* fol. 27 v°.) D'après ce dernier, il est mort en 533. L'orthographe du nom العزيزى, suivie dans le *Commentaire*, n'est pas hors de contestation; plusieurs auteurs arabes soutiennent que le nom de l'auteur du غريب était العُزَيْرِى. (Voyez Soyouti, *Lobb allobab*, p. 179, et *Dict. des Gramm. l. c.*) — L. 20. Voyez *Chrestom. arab.* II, 143 du texte, et p. 430 de la traduction.

P. 356, l. 5. Voy. *Coran*, XLI, 47. —

L. 7. Voyez *Coran*, xii, 18. — *Ibid.* Nasifi, *Epist. crit.* p. 56, veut qu'on lise أقْلَتْ au lieu de أفلتّ, parce qu'autrement la rime avec أجفلت serait trop faible. Mais tous les manuscrits du texte de Hariri confirment notre leçon, et la leçon de Nasifi donne à peine un sens. D'ailleurs, voyez une rime tout aussi faible, plus haut, p. 348, l. 9, où l'on a réuni المعمّن et الوقت. — L. 14. *Coran*, xviii, 17. — L. 19. *Gramm. ar.* I, 744. — L. 23. Voyez *Hamasah*, p. 517. — L. 25. *Coran*, ii, 237.

P. 357, l. 4. Sur le *wekil* et ses fonctions dans les mariages, voyez M. Lane, *Manners and customs*, I, 217. — L. 12. *Prov. ar.* II, 75. — L. 15. *Prov. ar.* II, 10. — L. 17. Mètre *wafir*. « Certes votre Ziyad est un vagabond, fils de vagabond ; nous n'avons rien à faire avec votre Ziyad ». — L. 18. *Prov. ar.* II, 868. — L. 22. *Coran*, xxii, 13. — L. 23. Ibrahim ben Adham est compté parmi les Soufis célèbres. (Voy. *Vie des Sofis* de Djami, fol. 14 v°, et Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 348.) — L. 26. Les mots فى امرة manquaient dans la première édition.

P. 358, l. 8. Sur *Sofian*, voy. Ibn Khallican, *Diction.* I, 294 ; et sur Alfodhail, ci-dessus p. 351. — L. 7. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 227 et 255. — L. 9. *Ibid.* p. 209. — L. 10. Le *Cotaby* est le célèbre Ibn Coteiba, et le passage cité ici se lit, Eichhorn, *Monum ant.* p. 170, et Ibn Coteibas *Handbuch der Geschichte*, p. 316. — L. 11. Voyez *Essai*, III, 506 et suiv. et *Journal asiatique* 1851, I, 130. — L. 13. Mètre *thawil*. La traduction de ces vers se trouve, *ibid.* p. 510. — L. 19. Mètre *camil*. Ces vers se lisent dans le *Divan* de Hassan, (suppl. ar. n° 1070), fol. 24 v°, et sont traduits par M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 496. — L. 24. *Ibid.* I, 329.

P. 359, l. 10. Lisez قوله. « On dit que ces mots indiquent une circonstance qui se lie au contexte, c'est-à-dire au mot زوجوك, que les mots لما زوجوه donnent à entendre. » — L. 14. « Lorsqu'on prétend que على a le sens de مع, (cela veut dire) que c'est là le résultat du sens. » En d'autres termes, la préposition على, qui a ici sa signification la plus propre, puisqu'elle donne l'idée de *surmonter* une difficulté et de se rendre ainsi maître d'une chose, présente cependant le même sens, comme si la préposition مع était mise à sa place. — L. 22. *Pr. ar.* I, 717.

P. 360, l. 8. Voy. *Coran*, lii, 1, 2. — L. 13. *Gramm. ar.* II, 854. — L. 14. Hariri dans son *Dorrat*, fol. 3 r°, attribue ce demi-vers à Nabégha. En parlant du sens du verbe ازف, il dit : وممّا يدلّ نصّا على ان ازفت بمعنى قربت قول النابغه أزِفَ التّرحُّلُ غير انّ ركابنا لمّا تزل برحالنا وكأن قدِ فتصريحُه بانّ الركاب ما زالت بعد بأنّ معنى قوله ازف الترحل اقترب اذ لو كان قد وقع لسارت الركاب ومعنى قوله وكأن قد اى وكأن قد سارت فحذف الفعل لدلالة ما بقى على ما ألقى ونبّه بقَدْ على شدة التوقّع له وتدانى الايقاع له والعرب تقول فى كل ما توقّع حلوله ويرصد وقوعه كأن قد اى كأن قد وجد كونه واظلّ وقعه. Le vers de Nabégha est du mètre *camil*, et en voici le sens : « Le moment du départ approche ; seulement nos chameaux sont encore là avec nos selles, mais c'est comme si c'était fait. » On le lit dans le *Divan* de ce poëte, fol. 38 v° ; seulement le mot أفد y a remplacé le mot أزف. En français on se sert de la même forme elliptique dans les mots « c'est tout comme ». — L. 22. *Coran*, xxxvii, 86, 87.

P. 361, l. 3. Chérichi : موطن الاطواد مثبت الاجبال ; voy. *Coran*, XVI, 15. — L. 8. *Prov. ar.* II, 667. — L. 9. *Coran*, LXXVIII, 6. — L. 10. *Coran*, LXXXVIII, 20. — L. 12. Voy. sur Alaswad, *Kitab alaghani*, III, fol. 148 v°, et *Hamasah*, p. 754. — L. 13. Mètre *camil*. Ce poëme, qui rime en *dal*, était particulièrement estimé, et on en cite souvent des vers détachés. (Voyez *Kitab alaghani*, *l. l.* Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 123 r°; Djauhari, *Sihah*, R. برق ; *Camous*, p. 372 ; Hamzæ Ispahensis *Annales*, p. 101, 130 et 137.) Ce dernier passage doit être lu ainsi : سنداد قلب الدال فى قافية شعره الى الدال ; car le *dzal* qui termine régulièrement les noms propres en *dad*, a été changé en *dal*, qui est exigé par le vers. — L. 14. Dans le *Kitab alaghani* ce vers est suivi de celui-ci :

اهل الخَوَرْنَق والسدير وبارق
والقصر ذى الشرفات من سنداد

Le *mouharrik* est par conséquent Imroulcays II, roi de Hira, dont le fils Noman fit bâtir les deux châteaux de *Khavarnak* et *Sedir*; les Iyadites sont ceux qui avaient leur temple à Sendad. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 53, 55 ; I, 269.) — L. 15. Le mot مُحِلّ, qui est nécessaire au mètre, manquait dans la première édition. (Voy. *Kitab alaghani*, III, 149 r°.) — L. 16. Ce vers est cité avec les mots بانعم عيشة, à la fin du premier hémistiche. — L. 18. Une autre opinion se trouve dans Hamzæ *Annales*, p. 130. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 105.) — L. 23. وتكوير الليل, ceci sert à expliquer *Coran*, XXXIX, 7, et le pronom suffixe de زيادته se rapporte à Dieu, qui est le sujet de la proposition dans ce verset. La première édition portait من هذا فى ذلك ; nous avons suivi les manuscrits du *Sihah* qui a fourni cette note. (Voy. *Gr. ar.* I, 974, note 2.) — L. 24. *Coran*, LXXXI, 1. — L. 26. *Coran*, XXIV, 43.

P. 362, l. 6. C'est la forme du vœu. — L. 7. *Cor.* XX, 37. — L. 8. *Gr. ar.* II, 682. — L. 9. *Cor.* VII, 155. (Voy. *Gr. ar.* II, 219, 8.) — L. 10. Mètre *basith*. (Voy. Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 155 v°.) — L. 11. *Cor.* IX, 115. — L. 16. Voy. Charestani, *Kitab almilal*, p. 434. — L. 23. Mètre *camil*. La première édition portait إبنى ; mais l'*élif* est ici une particule compellative.

P. 363, l. 12. Voy. Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* I, 222. — L. 14. *Coran*, XXIV, 39. — L. 21. Voici les trois interprétations : donnant sa personne à votre fiancée honorée ; ou : donné (par un autre) à votre fiancée honorée; ou bien : donnant à votre fiancée le cadeau de fiançailles. On lit à la marge d'un manuscrit : وبخطّ الحريرى المكرمة بالتشديد على الوصف للعروس وهو الصواب. — L. 25. Lisez يبعث. — L. 26. Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, III, 115.

P. 364, l. 1. On lit à la marge d'un manuscrit : مملكه اى الذى يدخل فى ملكه العروسَ. — L. 9. *Coran*, XVII, 108. — L. 15. *Prov. ar.* I, 170.

P. 365, l. 5. Voyez *Coran*, XVIII, 73. — L. 7. *Coran*, LXIX, 7. — L. 9. Beidhawi, II, 352. — L. 10. *Grammaire arabe*, I, 841. — L. 14. *Coran*, LXXIV, 38. — L. 19. La première édition portait قولهم ; mais il faut lire قوله, et ce qui suit est un demi-vers d'Abdallah Ibn Cays Alroccayyat, sur Mosab ben Alzobeir; le mètre est *khafif* et le vers commence par ces mots : يلبس الجيش بالجيوش ويُسقى. (Voy. Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 134 v°.) — L. 20. « *Fecit apparentes eas*, c'est-à-dire *stellas*, et le mot

zohr est le pluriel de *azhar*. Le pronom suffixe, qui est à l'accusatif dans le mot اطلعها, est indéterminé; de sorte que le *terme spécificatif* زهرا dévoile le mot *spécifié*, qui est le suffixe, parce que ce terme n'est pas connu. C'est ici le cas où un pronom remplace un nom réel, afin de faire ressortir de la proposition ce que le nom réel n'indiquerait pas. Voici l'avantage d'une telle construction. Ce qui suit le pronom suffixe s'attache d'autant plus solidement à l'esprit de l'auditeur, que, n'ayant rien compris au pronom, il attend le mot qui vient après ce suffixe afin d'y puiser un sens ». Le mot المفرد, que nous mettons au passif, nous paraît avoir ici le sens de المميَّز. (Voy. *Anthologie grammaticale*, p. 148 du texte : ولهذا سمّى تمييزا لانه يميّز الجنس الذى يريده ويُفرده الخ)

P. 366, l. 5. Voy. ci-dessous, p. 558, l. 26. — L. 11. Mètre *thawil*. « Puissé-je te perdre, âme brisée ! ne t'ai-je pas défendu cela, tant que tu étais intacte ? — L. 19. Mètre *basith*. « Est-ce parce qu'à Dhou Salam, tu t'es rappelé les voisins, que ton œil verse des larmes de sang ? ou bien le vent a-t-il soufflé du côté du Kadhimé, et les éclairs ont-ils brillé du côté d'Idham ? » Ce sont les deux premiers vers du *Borda*.

P. 367, l. 3. « La place serait toute disposée pour toi après mon départ », c'est-à-dire, tu peux consommer le mariage. — L. 10. *Hamasah*, p. 36. — L. 12. Il faudrait peut-être lire تلغط à la place de تلفظ. — L. 13. « Le sens est : J'en ai tué qui prétendaient avoir vaincu, qui élevaient la voix et parlaient beaucoup. » Nous n'avons pas admis la leçon ومنهم que donne Freytag, *Commentaire de Tebrizi sur le Hamasah, l. c.* Cependant cette leçon est confirmée par le manuscrit de Tebrizi que possède la Bibl. nat. — L. 16. Voy. *Anthol. gramm.* p. 338. — L. 18. *Coran*, VI, 161. — L. 21. *Coran*, II, 276.

P. 368, l. 3. « Je te marierai avec une autre belle ». Il faut lire مليحة. Nasifi, *Ep. critica*, p. 56. — L. 6. Chérichi : بصاعة اى الذى اعطاه من الهزل مثل ما اعطانى. — L. 8. Sur le sens du mot انقباض, voy. ci-dessus, p. 155. — L. 10. Mètre *camil*. — L. 12. « Le verbe همن a été formé de ce nom par erreur. » Aussi ce verbe ne se trouve-t-il pas dans le *Camous*. — L. 16. Voyez Aboulféda, *Géographie*, II, P. I, p. 53. — L. 19. *Coran*, XIX, 32. — L. 23. Voy. *Gramm. arabe*, II, 314 et 1043. — L. 25. La première édition portait ملبسًا نعما, ce qui est inadmissible, parce que التى ne peut se rapporter à un nom indéterminé. Aussi Nasifi (*Epist. crit.* p. 58), a proposé de lire ملبسَ النعمى ; mais de cette manière, il y aurait un *idhafé*, et ce vers ne pourrait plus servir de justification à la licence de Hariri. La vraie leçon qui se trouve à la marge d'un de nos manuscrits du texte, et qui est confirmée par le *Yetimet eddahr*, fol. 16 r°, est celle que nous avons adoptée. Le vers fait partie d'une *casideh* que l'auteur envoya à Sayf eddaulet, du lieu de sa captivité parmi les Grecs.

P. 370, l. 6. *Coran*, LXXXVII, 37. — L. 10. Mètre *thawil*. — L. 16. Mètre *basith*. Voy. *Coran*, II, 206. — L. 17. من احصى est le sujet de وحاسب. — L. 22. Mètre *camil*. — L. 24. Voy. *Coran*, VI, 63.

P. 371, l. 9. La première édition portait البحر. (Voy. *Divan* d'Amroulcays, éd. de Slane, p. 35 du texte arabe.) — L. 19. Aboulféda, *Géographie*, p. 314. — L. 21. Voici le sens de cette note : Ces mots signifient :

je comptais sur la récompense de Dieu à *cause du* khatib, c'est-à-dire, à cause des ruses qu'il m'avait fait supporter; ou bien: je comptais sur la récompense de Dieu *en l'invoquant contre* le khatib. Cette dernière opinion peut s'appuyer sur ceux qui expliquent la phrase احتسب الله على, par : Je dis: puisse Dieu compter avec lui, et le rétribuer à raison de ses actions honteuses; car les mots : puisse Dieu compter avec toi, ne disent autre chose que : puisse Dieu te punir. Ibn Alanbari dit: Dans cette phrase la forme est celle d'un récit, mais le sens est celui d'un vœu. Enfin, il se peut que Hariri ait voulu dire : Je comptais sur l'aide de Dieu *pour* le khatib, c'est-à-dire, je mettais sur son compte, en sa faveur, sa conduite envers moi, de qui il avait éloigné le mal. Le mot احتسب aurait alors le sens : Je dis: l'aide de Dieu *me suffit,* ou bien, Dieu me suffit comme aide; et le mot على dans على الخطيب dépendrait du mot نصر, qui est retranché, mais sous-entendu. Mais ceci est le langage des habitants des villes, tandis que les dictionnaires ne renferment pas cet usage du mot احتسب.

P. 372, l. 4. *Misr* est le nom que porte le Caire. — L. 10. *Coran,* XXXIX, 48; et LXV, 2.

P. 373, l. 9. Mètre *wafir.* « Au milieu d'une caravane, j'ai traversé la route sur un cheval rapide comme une jeune autruche ». — L. 14. *Prov. ar.* II, 151. — L. 19. La première édition portait جنبّا. Notre leçon s'appuie sur le *Sihah,* R. برد et قطف. — L. 20. Mètre *basith.* — L. 24. *Coran,* II, 143.

P. 374, l. 8. « *Malâk,* avec *fatha,* appartient au dialecte de la tribu de Kalb. » *Milâk,* avec *kesré,* paraît plus usité, et peut être regardé comme une forme détériorée de *Imlâk.* — L. 11. Voy. *Tableau de l'emp. ott.* I, 130.

P. 375, l. 2. Nasifi (*Epist. crit.* p. 58), soutient qu'il faut lire لَيعرفَنّ, parce que le *lam* est ici le *lam de la réponse du serment.* Mais plusieurs manuscrits de Hariri sont d'accord avec de Sacy, et nous croyons que, lorsque la personne qui fait le serment n'est pas la même que celle qui doit faire l'action, le *lam* qui suit le serment, peut être pris pour un *lam du motif.* — L. 5. « On ne peut former de pluriels irréguliers au delà de ce que l'usage des anciens Arabes a établi ». — L. 14. Le mot درزة est diptote. Voyez Djauhari, *Sihah,* R. درز, où est cité le vers اولادَ درزةَ اسلموك فطاروا, qui est du mètre *camil.* — L. 21. *Camous*, p. 1289. — L. 27. « Dans l'argot des mendiants, ce mot désigne celui qui récite les vertus des compagnons du prophète dans les mosquées ».

P. 376, l. 4. Chérichi : وجعل البيت بهذه الامتاع الكثيرة لانه بيت عرسٍ فهى تستعدّ له وان كان قد راى فى دهليزها مرقعات تدل على فقرٍ فان الغرباء فى البلاد يعلقون مرقعاتهم فى دهليز الفندق وبيته فى غاية الرفاهية والدار المذكورة انما كانت فندق الغرباء والمكدّين والجالس فى دهليزها خادم الفندق وحين ساله عنها اخبره انها ليس لها رب معيّن. — L. 5. Les manuscrits varient entre المِلك ، المَلك et المَلّاك. Le sens est toujours le même, c'est toujours *le fiancé.* (Voy. plus haut, p. 363, l. 21.) — L. 6. Voy. *Prov. ar.* III, P. I, p. 340. — L. 8. Le terme صلة المعنى se trouve aussi ci-dessus, p. 127, l. 23, dans un passage emprunté à Meidani. Comme on peut le voir dans l'*Anthol. grammat.* p. 13, l. 18 du texte, Beidhawi appelle صلة une pré-

position suivie du nom qu'elle *joint* ou *rattache* au verbe. On voit le même terme ci-dessus, p. 97, et plus bas, p. 562. On désigne par صلة المعنى le cas où la préposition *rattache* le nom à un verbe qui n'est pas exprimé, et qu'il faut sous-entendre. Une ellipse semblable doit surtout être admissible lorsque la préposition, comme cela a lieu avec le mot على, présente une racine et un sens complets. En allemand, les prépositions qui expriment une direction peuvent, d'une manière analogue, se passer du verbe qui renferme l'idée du mouvement; ainsi on peut supprimer le verbe *gehen* dans la proposition : *Ich will nach Paris gehen.* — L. 9. Cette formule se trouve *Coran,* II, 151. — L. 11. Chérichi fait observer fort bien que Hareth fait ici le métier d'un *Tofail.* (Voy. ci-dessus, p. 179). — L. 19. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai,* II, 73, 76. — L. 23. Après le mot الازدى, il faut ajouter ابوعمرو ; c'est la leçon d'un manuscrit de Motharrézi, et c'est ce que rapporte Chérichi sur l'autorité de Djauhari. (Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai,* I, 82, 83.) Cet Amr quittait le Yaman, et le mot الذى se rapporte à lui.

P. 377, l. 7. Voy. plus haut, p. 24, l. 6. — L. 11. Les mots فى كلام العرب, veulent dire : dans l'ancienne langue. (Voy. ci-dessus, p. 375, l. 6.) — L. 12. Voy. *Gramm. ar.* I, 377. — L. 19. Le mot نص a ici exactement le sens qui lui est attribué dans la définition du *Tarifat,* p. 260, l. 16, qui est celle de rendre la pensée de quelqu'un qui parle, mieux par une description qu'on ne le ferait par le mot propre. Comme le texte du Coran doit exprimer la volonté du législateur de la manière la plus claire, on l'appelle نص toutes les fois qu'on le cite à l'appui d'une opinion dans une discussion religieuse. — L. 26. Voyez, sur ce grammairien, la note, p. 355, l. 15. Le passage du *Coran* est LXXXVIII, 17.

P. 378, l. 1. On lit à la marge d'un manuscrit : السبلة بفتح الباء ما يسبل على الشفة من الشارب. — L. 6. Allusion au *Cor.* IV, 121. Les mots والذين et suiv. sont pris du *Coran,* LXX, 24, 25. — L. 11. Voyez *Moallaca,* v. 19, 20. — L. 14. *Coran,* XCIII, 10. — L. 15. *Coran,* XXII, 37. — L. 24. Mètre *saria.* « Mainte vieille, rouée et trompeuse, est bien prompte à payer le pauvre d'un refus ; elle croit qu'un *Dieu vous bénisse!* me suffit, lorsque je me mets en route en tendant la main ».

P. 379, l. 1. Voyez *Coran,* XXXIII, 35. — L. 2. Voy. *Ibid.* II, 277. — L. 5. Voy. *Ibid.* XVII, 25. — L. 24. Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* III, 110. Après le mot المعجم, Motharrézi ajoute : وانا اقتصرت هنا على ذكر المشاهير منهم وهى اسماؤهم ابو ذر الغفارى عمار بن ياسر سلمان الفارسى صهيب بلال ابو هريرة خبّاب بن الارتّ حذيفة اليمانى ابو سعيد الخدرى قشير بن الخصاصية ابو مويهبة مولى رسول الله صلعم. Abou Dharr est mort en 32 de l'hégire (Nawawi, *Dict. biogr.* p. 714 et *Madjma alahbab,* man. de la Bibl. nat. suppl. ar. n° 659, fol. 218 v°). Sur Ammar ben Yasir, voyez Nawawi, *l. l.* p. 485; *Madjma,* fol. 157 r°; il est mort à Siffin. Salman, le Perse, est mort en 35 ou 36. (Nawawi, p. 292; *Madjma,* f. 201 r°.) Sohaib ben Sinan, le Grec, est mort en 38. (*Madjma,* fol. 159 v°.) Belal ben Rabah, l'Abyssin, fut le mouezzin du Prophète. (Nawawi, p. 176; *Madjma,* f. 160 v°.) Sur Abou Horeira, un des plus célèbres familiers du Prophète, voy. Nawawi, p. 760; *Madjma,* fol. 211 v°. Khabbab ben Alaratt,

qui avait assisté à toutes les batailles du Prophète, mourut en 37. (Nawawi, p. 225; *Madjma*, fol. 158 v°.) Hodheifah Alyemani, qui s'était chargé d'épier les démarches des hypocrites parmi les *Ansar* (صاحب سرّ رسول الله صلعم فى المنافقين يعلمهم وحده, Nawawi, p. 200, et ci-dessous, p. 472, l. 28), et qui se préoccupait beaucoup des tentations auxquelles l'homme est exposé (Nawawi, *l. c.* et ci-dessus, p. 303, l. 15), est mort en 36. (Nawawi, p. 199; *Madjma*, fol. 221 r°.) Abou Said alkhodri qui, à la bataille d'Ohod, avait été renvoyé comme étant encore trop jeune, mais qui accompagna le Prophète à douze autres batailles, mourut en 64 ou 74. (Nawawi, p. 723.) Abou Mowaihiba est ce serviteur auquel Mohammed parla le premier de la maladie dont il mourut. (M. C. de Perceval, *Essai*, III, 314.) Sur Cochair, nous n'avons rien pu trouver. Sur le titre du *Madjma alahbab*, cité dans cette note, ou bien, selon d'autres, du *Madjma alakhbar*, voyez Hadji Khalfa, *l. c.* et V, 389. Notre man. porte, fol. 4 v°: وسميته مجمع الاحباب وتذكرة أولى الالباب — L. 25. *Coran*, XVIII, 27. — L. 26. *Coran*, VI, 52.

P. 380, l. 1. لتعقّفوا est pour لتتعففوا, comme le portent plusieurs manuscrits. — L. 2. *Cor.* XLIX, 13. — L. 3. Les mots ولّاج بن خرّاج, veulent peut-être dire un homme qui se trouve à l'aise dans toutes les conditions. Voy. plus bas, p. 393, l. 1. — L. 4. « L'homme à la figure impudente, au mensonge éhonté, qui sait aboyer, crier, insister, importuner ». — L. 9. L'auteur du *Commentaire* sur le *Coran* qui a pour titre الكشاف, est Zamakhchari. (Voyez *Anth. gramm.* p. 301.) — L. 14. Lisez : والسعى. — *Ibid.* « C'est la forme d'intensité ». (Voyez *Gramm. ar.* I, 741.) — L. 24. Comparez *Prov. ar.* II, 455.

P. 381, l. 2. Voy. *Coran*, IX, 28. — L. 5. Chérichi fait remarquer que la *Khotba* est composée, presque exclusivement, de phrases ayant trait à ce qu'il faut donner aux pauvres. — L. 13. La première édition portait العجلى au lieu de الخزرجى, et cette erreur vient de Motharrézi lui-même qui a confondu ici l'Abou Dolaf, contemporain d'Abou Temam (voyez ci-dessus, p. 293, l. 10), avec le contemporain d'Abou Obad, Abou Dolaf le voyageur, qui a composé la *casideh Sassanide* dont il a été déjà question, p. 24, l. 9. Le vers suivant, que nous avons rétabli en remplaçant بكل par فى كل, se trouve *Yetimet eddahr*, f. 336 v°. — L. 14. Mètre *hezedj*. — L. 23. Le mot لغة manquait dans la première édition. — L. 24. *Coran*, XI, 100.

P. 382, l. 5. *Coran*, LXVII, 3. La construction est exactement la même que celle qui a été expliquée ci-dessus, p. 365, l. 20. — L. 9. Nasifi (*Epist. critica*, p. 58) préfère السَّمْع à notre leçon أسمع, parce que le nom d'action rime mieux avec الجمع, et M. Mehren fait observer que l'édition de Calcutta est d'accord avec Nasifi. Comme tous nos manuscrits confirment notre leçon, nous serions bien portés à croire que السمع n'est qu'une correction faite par un copiste et n'est pas de la plume de Hariri. Le mot الجمع rime avec الدمع, et il arrive souvent que les *karinet* qui précèdent les vers et qui renferment des mots tels que : « il récita, il dit, etc. » ne présentent pas de rimes. (Voy. p. 18, 20, 27, 29, 31, 50, 80, 108, 153, 225, etc.) — L. 12. *Gramm. ar.* I, 679. — L. 17. C'est qu'Abou Zayd soupçonnait Hareth d'avoir voulu s'échap-

per, afin de ne pas payer son écot à la dépense générale. — L. 22. Mètre *wafir*.

P. 383, l. 1. Mètre *raml*. — L. 15. Voyez le *Tarifat*, p. 203. On y cite les mêmes exemples, et il faut y remplacer le mot واعترف par le mot واغترف. Ce genre de construction se trouve aussi en grec; en voici un exemple, tiré d'Élien, *Histoires variées*, 9, 40 : Ἄτοπον λέγοντες εἶναι.... *την ἀρχὴν ἔχοντα τῆς νεὼς ἔρημον εἶναι καὶ μόνον διαδοχου καὶ κοινωνου*. — L. 18. Mètre *basith*. — L. 20. Voyez ci-dessous, p. 645. — L. 22, *Gr. ar.* II, 376. — L. 26. Voyez l'*Introduction*, p. 14. — L. 27. *Coran*, L, 5.

P. 384, l. 5. Chérichi : واغتنمت حسبتها غنيمة الاكل معه. — L. 11. *Coran*, LVI, 65.

P. 386, l. 18. *Pr. ar.* II, 885. — L. 21. Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 500. — L. 22. Mètre *camil*. La première édition avait الفلآك avec un *medda*, ce qui est contraire au mètre. « Pousse les chameaux vers le désert et laisse les palais pour les jeunes filles. »

P. 387, l. 2. Mètre *monsarih*. — L. 3. Comparaison empruntée au jeu d'échecs, dans lequel le pion devient reine s'il peut arriver aux derniers carrés de l'échiquier. — L. 5. Ce sont les vers 35 et 36 du poëme. — L. 15. Mètre *camil*.

P. 388, l. 4. « La mère des villes », c'est le nom que les musulmans donnent à la Mecque. — L. 6. Mètre *wafir*. — L. 7. Même mètre. Ces vers sont du père de Motharrézi. — L. 9. Sur le sens du mot الثنيا voy. p. 339. — L. 12. Mètre *camil*. Ces vers se lisent *Yetimet eddahr*, fol. 15 v°. — L. 15. Sur l'*istikhara*, voy. M. Perron, *Jurisprud. musulmane*, I, 509. — L. 20. Le mot اصعد doit ici avoir le sens de *se diriger*, parce que, en allant vers la côte, il descendait nécessairement.

P. 389, l. 10. Voy. Aboulféda, *Géogr.* traduction française, t. II, p. 100. — L. 15. *Coran*, LIX, 6. — L. 17. Voyez Aboulféda, *ibid.* p. 107. Chérichi dit : ميعات اهل الشام ومصر وغرب وبينها وبين البحر ثمانية اميال. — L. 22. *Coran*, XL, 34.

P. 390, l. 14. *Coran*, XXI, 96. — L. 18. La première édition portait لعاداته. — L. 21. Le sens est : s'il s'agit ici de l'ihram, les manches sont placées pour l'habillement en général ; car, pour mettre l'ihram, il faut que le musulman se dépouille complétement. — L. 22. *Gramm. ar.* II, 462. — L. 23. كهي, voy. *Gramm. arabe*, I, 1042.

P. 391, l. 3. Sur les différentes cérémonies du pèlerinage auxquelles l'auteur a fait allusion dans ce qui suit, voy. Burkhardt, *Voyage en Arabie*, t. I, p. 363 et suiv. — L. 9. Sur le *khaif*, voy. Aboulféda, *l. c.* — L. 10. Lisez : الحجة. — L. 11. Chérichi : الصفا صخرة بمكة — L. 20. *Coran*, VI, 164.

P. 392, l. 4. Mètre *basith*. — L. 5. « Pour le pèlerinage seul, non pas afin d'y soigner tes affaires ». — L. 7. « Et afin que tu soulages, selon ce que tu as reçu de fortune, celui qui tend, etc. » — L. 9. « Les hypocrites sont assez trompés, en ce qu'ils sèment sans récolter ». — L. 12. *Coran*, II, 196. — L. 21. Djauhari ajoute, après الخلقة, les mots وان كانت ايامها تامة. La première forme du verbe خدج, au contraire, signifie : accoucher avant le terme, sans égard à la forme plus ou moins parfaite du petit. — L. 22. V. le *Tarifat*, p. 119. — L. 23. *Coran*, IV, 47. — L. 27. Le sens est : le mot هاجا est à la première forme, et l'*élif* à la fin n'y est qu'en vertu de la rime (voy. *Gramm. ar.* II, *Prosodie*, 70), ou bien

c'est la troisième forme, et l'*élif* fait partie du corps du verbe.

P. 393, l. 1. Chérichi : القرب افعال البرّ التى تقرب من الله تع واحدها قربة. — *Ibid.* « En entrant et en sortant », c'est-à-dire dans toutes les conditions et toutes les démarches. — L. 2. Voy. *Coran*, LXIX, 18. — L. 5 et 6. Chérichi : يقول لا تخدعْ بما يكون له ظهور فى ملبسه وهيئته فقد يخيب ظنّك ويقلّ فائدته او يكون مضرّا لا نافعًا كما قد ينادى فتظنّ النداء المنفعة فاذا سمعته فاجاك مصيبة. — L. 16. Comme le verbe قنى veut dire *s'approprier*, et qu'il renferme ainsi l'idée de خلق, ce mot peut être considéré comme le *masdar corroboratif* du verbe, parce qu'il est مرادف لمصدر الفعل. (Voy. Ibn Akil, *Commentaire sur l'Alfiyya*, p. 113; éd. de M. Dieterici, p. 149); *Gramm. ar.* II, 213, n° 1. — L. 20. *Coran*, XXII, 39 et IV, 37. Dans les deux passages, les lecteurs diffèrent et adoptent, les uns la première forme, les autres la troisième. (Voy. Beidhawi, *Comment.* à ces deux endroits.) — L. 28. *Prov. ar.* I, 216.

P. 394, l. 5. Nasifi (*Epist. crit.* p. 60), reproche à la leçon انشَدَها qu'elle constitue la faute contre la rime qu'il appelle اصراف, et que d'autres nomment اقوا, et dont on peut voir l'explication *Chrestom. ar.* III, 117, 118. Nasifi propose de lire أُنشَدُها à la première personne du futur passif, ce qui donne le sens : l'auteur des vers qui m'ont été récités. Mais nous ne croyons pas à cette sévérité excessive de la part de Hariri, pour la prose rimée, et de très-bons manuscrits confirment la leçon de de Sacy. Si cependant il fallait faire une correction, nous préférerions lire انشِدُها et traduire : l'auteur des vers que d'ordinaire je récitais. — L. 11. Lisez رحم. — L. 20. Mètre *basith*. — L. 23. Lisez احتقبت.

P. 395, l. 6. Mètre *khafif*. — L. 11. On lit à la marge d'un manuscrit : ذى القدم هو الله عزّوجلّ. — L. 19. *Prov. ar.* II, 840. La première édition portait عفر. — L. 23. *Coran*, VIII, 12.

P. 396, l. 11. La première édition portait للشى. — L. 13. *Prov. ar.* II, 346. — L. 14. Sur Alwelid ben Okbah, voy. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, *passim*. — L. 16. Mètre *wafir*. Dans la première édition on n'avait pas détaché le vers. On connaît surtout une lettre que Moawiyah adressa à Ali, dans la plaine de *Siffin*. (Voy. Weil, *l. l.* p. 223.)

P. 397, l. 1. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 51, cite cette Séance sous le nom de الطيبيّة, et nous apprend en même temps que Hariri a puisé les cent questions de législation religieuse, qui forment le fond de cette Séance, dans un livre du grammairien et jurisconsulte Ahmed ben Fares. La forme énigmatique sous laquelle Hariri a présenté ces questions est empruntée à Abou Becr ben Doreid. Voici ce que dit à cet égard Chérichi : ولقد احسن ابو محمد فى هذه الفتاوى واجاد وبلغ فى الاقتدار والاتساع فوق المراد وان كان لا يوصف فيها بالابتداع فلقد احسن فى الاتباع والسابق الى هذا المعنى ابو بكر بن دريد رحمه الله تع فى كتاب سماه بالملاحن وهو من اللحن وهى ان تورى بلفظ عن لفظ ثم تمّم تلك الاغراض وحسّنها احمد بن عبيد الله فى كتاب سماه المنقذ. Dans la vie d'Ibn Doreid par Ibn Khallican et par Soyouti, on trouve le titre du premier de ces livres parmi les ouvrages de ce célèbre grammairien. Hadji Khalfa a probablement eu en vue le dernier dans

l'article المنقذ من الايمان لمحمد بن احمد البصرى النحوى المعروف بالعجيج المتوفى سنة عشرين وثلثماية وهو يشبه الملاحن لابن دريد On pourrait même croire que les mots من الايمان, qui terminent le titre, proviennent de ce que l'auteur a commencé la série de ses énigmes par le mot *aimân*, qu'il prend dans le sens de *main droite*, et dans celui de *serment*. C'est du moins le premier que Chérichi nous communique dans l'extrait assez long qu'il donne de ce livre, et qui paraît emprunté aux commencements. Mais, malgré nos recherches, nous n'avons pas pu fixer notre choix entre les deux différents noms d'auteur qui nous sont fournis par Hadji Khalfa et Chérichi. Pour le sens du mot لحن dans le passage de Chérichi, voy. ci-dessous, p. 589, l. 24. — L. 12. Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, III, 247; et Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 93 v°. — L. 13. La première édition portait المطّلب. — L. 18. *Prov. ar.* I, 681. Après le mots احد, Motharrézi ajoute من شغر الكلب اذا رفع احدى رجليه ليبول. (Voy. aussi Djauhari, R. شغر.) — L. 19. *Coran*, IX, 46.

P. 398, l. 1. والرفقة, voy. *Gramm. ar.* I, 1211. — L. 16. Mètre *thawil*. (Voy. *Pr. ar.* I, 410.) — L. 17. Voy. sur ce poëte, *Anthologie gramm.* 453 et 454; *Hamasah*, p. 549. — L. 18. Mètre *thawil*. Le pluriel de سواكم est à la place de سواكِ, et c'est un exemple d'un *pluriel de respect* plus frappant que celui que cite de Sacy, *Gramm. ar.* II, 395. En effet Zamakhchari rapporte ce vers dans son *Commentaire* sur la Surate XXIII, vers. 101. On trouve d'autres exemples du pluriel masculin mis à la place du singulier féminin, *Hamasah*, p. 23, l. 28, où بعدكم nous semble être à la place de بعدكِ; et *ibidem*, p. 613, l. 5, où عنكم et الاقكم, ذكركم, tiennent lieu de ذكركِ, الاقكِ et عنكِ. (Voyez aussi Zouzéni, *Commentaire sur la Moallaca* d'Amroulcays, v. 1.) Dans le *Kitab alaghani*, I, fol. 205 v°, ce vers fait partie d'un poëme attribué à الحرث بن خالد. — L. 20. *Coran*, LXX, 43. Dzchebi, dans son *Histoire des lecteurs* (ms. ar. n° 742), fol. 14 v°, raconte que Moslim ben Djandab avait expliqué le mot نصب, dans un passage du *Coran*, par غاية. Ce Moslim vivait dans le 1er siècle de l'hégire. — L. 25. *Coran*, XI, 80. — L. 26. La première édition portait يسرعون. Notre leçon s'appuie sur les manuscrits de Motharrézi. — *Ibid.* On lisait dans la première édition عبيد; nous avons suivi les manuscrits de Motharrézi et Djauhari dans son *Sihah*.

P. 399, l. 6. Voyez, sur الحسين بن مطير, *Hamasah*, p. 425. — L. 8. Mètre *thawil*. Ce vers se lit dans le *Hamasah*, p. 552. — L. 9. Dans la première édition il manquait le mot له. — L. 15. Voy. *Prov. ar.* I, 162; et ci-dessus, p. 56. — L. 21. *Prov. ar.* I, 309. — L. 23. *Camous*, p. 580. — L. 25. *Pr. ar.* II, 129. — *Ibid.* Les manuscrits de Motharrézi portent, au lieu de قيل, les mots قال صاحب الزاهر; l'auteur de cet ouvrage est Abou Becr Mohammed ben Abou Mohammed Alcasim Alanbari; Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* III, 529. — L. 28. *Coran*, LXXV, 25.

P. 400, l. 3. Voy. *Coran*, VI, 79, et II, 29. — L. 9. *Gramm. ar.* II, 213, 1. — L. 13. Dans le *Sihah* on lit: فذكر ابو عبيد. Les jurisconsultes s'occupent de cette définition parce que Mohammed avait défendu cette manière de se vêtir. — L. 24. A la place de منكبًا, la première édition portait منكيا; mais notre leçon est confirmée par les manuscrits du *Sihah*, et par

ces vers que Djauhari cite à cette occasion :

ولو نكحت حرهما وكلبا
وقيس عيلان الكرام العليا
ثم جلست القرفصا منكبا
ما كنت الا نبطيا قلبا

Il est d'ailleurs dans la nature des choses, qu'un homme assis sur ses genoux et pressant son ventre contre ses cuisses, ait la figure en avant. Les vers que nous venons de rapporter sont du mètre *saria*, et veulent dire : « Si tu épousais même une femme des plus nobles et plus anciennes familles, et que tu fusses assis la figure en avant comme un Arabe, tu ne serais encore de cœur qu'un Nabateen ». — L. 27. Voy. *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 6.

P. 401, l. 8. Mètre *basith*. « Je l'ai frappé de mon épée ; puis je lui dis : prends-le, Hoheifa, puisque tu es le maître vers lequel tout se dirige ! » La première édition portait حذيفُ ; mais il faut un *fatha* à la fin du mot, puisque le nom est حذيفَةُ. (Voy. *Gr. ar.* II, 175.) — L. 16. Voy. ci-dessus, p. 399, l. 21. — L. 18. Mètre *wafir*. — L. 21. *Coran*, xv, 94. — L. 24. Voyez d'Ohsson, *Tableau de l'Empire ottoman*, II, 23 ; M. Perron, *Jurisprudence musulmane*, I, 46. La question débattue entre les deux docteurs est celle de savoir si le simple embrassement ou l'attouchement d'une femme altère la pureté légale, et oblige le croyant à renouveler l'ablution.

P. 402, l. 1. *Tableau de l'Empire ottoman, l. c. Jurisprudence musulmane, l. c.* — L. 2. Voy. le *Tarifat*, p. 226, l. 8 ; *Tableau*, II, 20 ; *Jurisprudence*, I, 29, 35. — L. 3. *Tableau*, II, 37 ; *Jurispr.* I, 12. — L. 5. On ne voit pas si *l'eau de l'aveugle* veut dire son urine, ou l'eau dont il se serait servi pour se bassiner les yeux. — L. 6. *Tableau*, II, 36. — L. 9. *Ibid.* II, 27. — L. 10. *Ibid.* L'autre sens serait : le voyageur doit-il laver sa pelisse ? — L. 12. Le *ghousl* suppose la lotion du corps tout entier. (*Tableau*, II, 25.) — L. 14. *Coran*, LXXVIII, 24.

P. 403, l. 1. Sur le *tayammoum*, voyez *Tableau*, II, 46, et le *Tarifat*, p. 75. — L. 3. *Jurisprudence*, I, 95. — L. 4. *Tableau*, II, 81 ; *Jurisprudence*, I, 135. — L. 9. Voyez Édrisi, *Géographie*, II, 176. — L. 10. *Tableau*, II, 72. — L. 20. Voy. Aboulféda, trad. II, 104.

P. 404, l. 1. *Tableau*, II, 71. — L. 6. *Ib* II, 124. — L. 10. *Ibid.* II, 72. Il est à observer qu'on n'aime pas à prendre pour imam un Arabe nomade, *ibid.* II, 118. — L. 16. Plusieurs manuscrits de Motharrezi portent الخصية au lieu de البيضة. — L. 20. Voyez Zouzéni, *Commentaire sur la Moallaca* d'Amroulcays, v. 14 41

P. 405, l. 3. *Jurisprudence*, I, 232. La prière du soir n'a jamais plus de deux *reka*. — L. 5. *Tableau*, III, 15. — L. 9. *Pr. ar.* II, 219. — L. 15. Mètre *camil*. — L. 17. *Coran*, II, 181. — L. 22. « De cette manière le jeu de mots et l'ambiguïté n'existeraient qu'à la quatrième forme, parce qu'elle seule permettrait les deux sens, bien qu'en prenant alors le mot dans le *sens voulu*, on l'employât dans la forme moins usitée, mais néanmoins correcte. D'un autre côté Ali ibn Fares, dans son livre qui a pour titre المجمل, rapporte au nom d'Alkhalil, que celui-ci dans son livre avait dit : le mot عروس s'applique également à l'homme et à la femme, tant que dure *leur état de fiançailles*. Si le mot تعريس (qui sert à exprimer cette dernière idée) est de la plume d'Alkhalil lui-même, ce serait là une

preuve concluante pour l'emploi de la seconde forme, dans le *sens qui doit produire l'équivoque.* »

P. 406, l. 5. « Qu'il s'empresse à remplacer le jeûne. » Sur le jeûne satisfactoire, voy. *Tableau*, III, 7. — L. 7. Abou Temam, dans sa *casideh* qui rime en *ba* (البائيّة,) emploie cependant cette construction ; voy. *Journ. asiat.* 1846, II, p. 320 et 570, de même que Ferazdak dans un vers cité ci-dessous, p. 513, l. 26. — L. 12. Voy. sur ce poëte, M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 110. Comme on voit, ce vers aussi se rapporte aux soins que le poëte donnait aux chevaux. — L. 13. Mètre *motacarib.* — L. 19. قلت. C'est Alrazi qui reprend pour répondre à l'attaque d'Ibn Elkhachab. — L. 22. Voy. Hadji Khalfa, *Dict. bibl.* III, 260.

P. 407, l. 3. *Tableau*, III, 13. — *Ibid.* ومن. Voy. *Coran*, v, 1, 3. — L. 6. *Tableau*, II, 39, et III, 15. — L. 7. *Cor.* xi, 74. — L. 10. *Tableau*, II, 412. — L. 16. *Comm. sur le Cor.* I, 440. — L. 19. Mètre *thawil.* M. Fleischer *l. c.* écrit لبابة, et cette leçon est confirmée par le *Commentaire* sur Beidhawi (edition de Boulac, en 4 vol. in-fol.) III, 53, qui explique ainsi ce vers : يقول وصلتى بسلمى وقعت حال ما حدث لها الحيض فى ابتدا بلوغها داخلة فى جملة نساء لبابة اى خالصة عما يكدّر الوانهن وابدانهن من نوائب الزمان فانّ لباب كل شى خالصه ومنه سميت المرأة لبابة. — L. 20. La première édition portait الشجرة pour السمرة. Voy. M. Fleischer, *l. c.*

P. 408, l. 1. *Tableau*, II, 412. — L. 4. *Jurisprudence*, I, 437. — L. 6. *Tableau*, III, 107, 111. — L. 8. *Ibid.* III, 68 ; *Jurisprudence*, II, 109. — L. 9. *Ibidem*, III, 124. Sur cette gradation dans l'achat expiatoire auquel la loi soumet le croyant, voyez *Jurisprudence*, II, 119. — L. 14. أيجب. Ici il ne s'agit pas d'une obligation que la loi impose, mais d'un acte de prévoyance que la prudence conseille.

P. 409, l. 4. *Tableau*, VI, 77. Les objets défendus sont considérés comme étant sans valeur غير متقوم. V. le *Tarifat*, p. 49, l. 12. — L. 5. *Jurisprudence*, III, 226. — L. 11. *Ibid.* II, 178. — L. 19. *Tableau*, II 430.

P. 410, l. 1. *Tableau*, VI, 74. — L. 2. *Jurisprudence*, III, 228. Le suc de dattes fraîches, et ces dattes mêmes, sont regardés comme formant le même genre de marchandise. — L. 4. « On peut hériter de lui à sa mort », c'est-à-dire, il est bon musulman. — L. 11. Voy. *Chrest. ar.* I, 257. — L. 13. *Cor.* LXXXIII, 2. — L. 15. La première édition portait الداعى المراد, ce qui nous a paru inadmissible. Nous ne savons pas où de Sacy a puisé cette note; mais nous trouvons à la marge d'un manuscrit la portion qui commence قيل الداعى الديك, et qui se termine au mot وجبرا. Comme on voit, on n'y lit pas le mot المراد. — L. 20. « Parce que c'est une chose inconnue », qu'il est défendu de vendre. — L. 23. « Mais à la condition d'une prise de possession immédiate », c'est-à-dire que la vente ne soit pas faite à terme. *Jurisprudence*, III, 224.

P. 411, l. 1. *Jurisprudence*, III, 173. — L. 12. *Camous*, p. 579. (Voy. aussi M. Reinaud, *Extraits des histor. arabes*, p. 574.) — L. 18. « Les jurisconsultes nomment *chofa* (retrait vicinal) le droit de réclamer de force la possession d'un lot de terre, en en payant l'équivalent, contre un associé dont la prise de possession est encore récente ». Ce droit peut être exercé par les anciens coassociés et par les voisins, mais pour les immeubles seulement, et non pas

pour des biens meubles (منقولات). (Voy. le *Tarifat*, p. 133; *Hidayeh*, III, 561.) « Le *Chaaby* dit : le *chofa* s'exerce par tête, c'est-à-dire, si la maison appartient à une société à parts différentes, et que l'un des associés vende sa part, les coassociés divisent cette part entre eux par tête, et non pas en proportion de leurs différentes parts. » (Voy. *Tableau*, VI, 93.)

P. 412, l. 1. Sur la communauté de toutes les eaux, voy. l'article de M. Ducaurroy, *Journ. asiat.* 1849, t. I, 123. — L. 2. *Coran*, II, 168 *et passim*; *Jurisprudence*, II, 151. — L. 4. *Ibid.* II, 168 ; *Tarifat*, p. 29, l. 10. — L. 7. *Jurisprudence*, II, 170; *Tableau*, II, 427. — L. 9. Ce jeu fait partie des choses qui sont réputées مكروه. (Voy. le *Kifayeh sur le Hidayeh*, p. 1088.) Sur cette espèce de divination, voy. ci-dessus, p. 308 et 354.

P. 413, l. 3. Voy. plus bas, p. 452, l. 11. — L. 6. On lit à la marge d'un manuscrit : الخامل الساكن الذكر والنبيه الشريف. L'autre sens du mot عمارة est donné par Chérichi : ما كان ابوه يعمره من دار ليسكنها ومال يعمره. — L. 7. *Cor.* VII, 156. — L. 8. L'autre sens est : de supporter patiemment le malheur. — L. 17. Mètre *thawil*. — L. 20. Un manuscrit porte, à la place de هذا في, le mot هذين, ce qui paraît préférable. — L. 23. « Ce serait une compensation quant au mot, mais non pas quant au sens ».

P. 414, l. 1. L'autre sens du mot السفير est *parlementaire*, ou bien, comme dit un manuscrit : الذى يصلح بين القوم. — L. 2. والحمل est à la place de وحمله, si سفير signifie le feuillage qui tombe des arbres. L'autre sens est indiqué ainsi par Chérichi : والحمل على اهانته وظلمه. Le second sens de مستشير, est *celui qui demande un conseil*. — L. 12. Chérichi : الخجل الاستحياء واراد بسوء احتمال الغنى ان تكون مبذرة لمالها سفيهة — L. 13. Chérichi : تحت اثلة تجر شجرة — L. 15. *Coran*, XLVIII, 9.

P. 415, l. 2. *Tableau*, VI, 116. — L. 3. Le sujet, dans cette question et dans celles qui suivent sur cette page, est الحاكم. — L. 5. *Tableau*, V, 263 et 266. — L. 6. *Ibid.* V, 316. — L. 23. *Jurisprudence*, I, 519, note 24. (Voy. *The thousand and one nights*, ed. Lane, I, 34, et *Mishkat almasabih*, I, 84, II, 341.)

P. 416, l. 4. Il veut dire qu'un juge qui n'a pas des habitudes de luxe et s'habille simplement, fait preuve de bon sens. — L. 9. *Tableau*, VI, 224. — L. 11. Le sens caché est donné à la marge d'un manuscrit : غربل الحنطة او غيرها بالغربال نسفها. — L. 15. *Prov. ar.* II, 889.

P. 417, l. 1. *Coran*, V, 49. — L. 5. Cette décision n'est pas conforme au *Tableau*, VI, 283. En effet, les jurisconsultes arabes ne regardent pas ce cas comme un cas de *kefareth*. M. d'Ohsson s'est d'ailleurs aussi trompé en parlant de *la moitié du prix* du sang, ce qui ferait 5000 drachmes; la peine n'est que la *moitié du dixième* de ce prix, c'est-à-dire 500 drachmes. (Voy. le *Kifayeh sur le Hidayeh*, p. 1325.) — L. 12. Mètre *thawil*. C'est à cause du mètre que nous avons adopté, avec le *Sihah*, la leçon الالآئك au lieu de اولائك. Le changement de تجبنى en تجُنَّنى a été fait par de Sacy lui-même, à la marge de son exemplaire. — L. 13. La première édition portait عمر. — *Ibid.* *Coran*, XLIII, 81. — L. 17 et 20. Voy. l'opinion de Chaféi à cet égard, dans le *Tarifat*, p. 123, l. 10. — L. 21. Voyez cependant notre note ci-dessus, p. 42. — L. 25. « On

appelle *ghadhib* celui qui prend un bien à son propriétaire, sous les yeux de celui-ci, de vive force. » Pour que le coupable soit condamné à avoir le poing coupé, il faut que le vol ait été commis clandestinement (خفية). (Voy. le *Tarifat*, p. 123, l. 5, et 168, l. 3; *Tableau*, VI, 309, 310, 314.)

P. 418, l. 2. *Tableau*, V, 145. — L. 4. *Jurispr.* II, 468; *Tableau*, V, 241.—L. 15. *Pr. ar.* I, 172.— L.17. Mètre *camil.* Ce vers se lit *Divan*, fol. 33 r°, et une glose du manuscrit donne l'explication suivante : نفس نوافر عن الفاحشة اذا طلبت عندهن — L. 22. La première édition portait ولا pour ای لا.

P. 419, l. 5. Mètre *raml.*—L.11. Mètre *redjz:* Dans un manuscrit ce vers est appelé بيت الاصلاح, c'est-à-dire, vers cité dans le livre de Sikkit qui a pour titre *Islah.* (Voy. plus bas, p. 488, l. 19.) —L.18. *Gr. ar.* II, 1064 et suiv.

P. 420, l. 5. Mètre *motacarib.*— L. 10. Chérichi : ارعف اسال الاقلامَ بالمداد — L. 18. Sur Beihas, voyez *Prov. ar.* I, 265 et 403; *Hamasah*, p. 322. — L. 20. Mètre *redjz.*

P. 421, l. 3. Le sujet de ce vers et des vers suivants est الزمان. — L. 14. Les quatre mots, depuis الحبيس jusqu'à يعنى, manquaient dans la première édition et se trouvaient à la marge de l'exemplaire de de Sacy. — L. 24. *Gramm. ar.* II, 59.

P. 422, l. 2. On doit se rappeler, d'après le commencement de la Séance, que les pays entre la Mecque et Médine qu'ils devaient traverser, étaient peu sûrs, et qu'on y craignait toujours les invasions et les attaques de quelques tribus nomades. — L. 4. Quelques manuscrits portent بالسول, avec et sans *hamza* sur le *waw;* ce sont les mêmes variantes que celles qui se présentent, pour ce mot, *Coran*, xx, 36. — L. 10. Celui qui appelle à la prière, c'est le *mouezzin*, et celui qu'on imite pendant la prière, c'est l'*imam.* — L. 19. Lisez : حزّور.

P. 423, l. 3. Sur la construction de عزم, voy. ci-dessus, p. 2, 22 et 104. Le verbe عزم a, comme زمّ، عصم، صمّ, etc. le sens de *lier, attacher.* Il est d'abord intransitif, et se construit avec على de la personne ou de la chose à l'égard desquelles on est *fixé, décidé,* ou bien on prend une *décision.* Prendre une *décision* au sujet d'une chose, devient l'équivalent de *décider* la chose, et le verbe, en adoptant l'idée de la direction, devient transitif, et l'on dit عزم على الامرِ et الامرَ. Se *lier* ou se montrer *décidé* au sujet d'une personne, c'est rendre sa décision invariable, comme si l'on s'était engagé par un serment. De cette manière, عزم عليه prend le sens d'*adjurer,* et est suivi de إلّا, qui, comme אם לא (voy. *Isaïe*, xiv, 24), en hébreu, est la particule du serment. Vouloir ensuite, comme le fait Beidhawi (*Coran*, ii, 236), que عزم, parce qu'il signifie *décider,* comme قطع, prenne aussi la signification de *rompre*, comme ce dernier verbe, c'est dénaturer tout à fait le sens de ce mot. — L. 21. *Gramm. ar.* I, 693.

P. 424, l. 8. Mètre *saria.* — L. 11. *Gr. ar.* I, 1203. — L. 13. *Coran*, v, 42. — L. 14. *Coran*, xxiv, 3. — L. 16. *Prov. ar.* II, 263. Ce *Ziyad* paraît bien être celui dont il est question ci-dessous, p. 633. — L. 19. *Coran*, v, 46. — L. 24. *Gramm. ar.* I, 693.

P. 425, l. 1. Voyez plus haut, p. 274, l. 18. — L. 11. *Divan*, p. 21, v. 10. — L. 12. *Moallaca*, v. 28. — L. 15. *Tarifat*,

p. 62. — L. 17. *Coran*, XXVII, 22. — L. 18. Voy. ci-dessous, p. 567. — L. 20. Mètre *camil*. Lisez : غداة. « Certes, ces gazelles (femmes), au moment où nous nous trouvions au pied d'une montagne pierreuse, excitèrent l'ardeur de notre flamme et un souvenir éternel ! C'est qu'elles ont l'œil langoureux, etc. » — L. 24. Voyez plus haut, p. 218.

P. 426, l. 7. Mètre *motacarib*. — L. 14. Les mots بمعنى مفعول manquaient dans la première édition. — L. 19. *Coran*, XVI, 60. — L. 23. Les mots من الحساد manquaient dans la première édition.

P. 427, l. 3. « Par son adresse à faire le malade. » — L. 5. p. 423, l. 1. — L. 7. Mètre *basith*. — L. 9. *Coran*, II, 203. — L. 10. *Ibid.* IV, 76. — L. 11. *Ibid.* XII, 20. — L. 12. Selon Razi, le sens de la phrase est : 1° vends chaque chose comme on la vend ; 2° vends à chacun comme on lui vend ; 3° achète chaque chose comme on l'achète. — L. 20. Mètre *wafir*. (Voy. *Pr. ar.* II, 440.) Djauhari ajoute avant le vers : واغمزت فى فلان اذا عِبْتَه وصغّرت فى شانه. — L. 26. مصنوع, « fabriqué », c'est-à-dire ce mot est un néologisme.

P. 428, l. 8. Voy. *Gramm. ar.* II, 852. — L. 25. Le dernier mot de cette ligne manquait dans la premiere edition.

P. 429, l. 5. Mètre *motacarib*. — L. 8. — *Prov. ar.* II, 326. — L. 9. *Coran*, XIX, 47. — L. 11. *Ibid.* XIX, 17. — L. 12. *Pr. ar.* II, 610. — L. 14. Mètre *basith*. La première edition portait الخلبة à la fin du premier hémistiche, et فى القلب au lieu de بالقلب. Djauhari cite la première partie de ce vers, R. خلب. Voici ce qu'il y dit : والخلبة من النساء الخداعة قال النمر اودى الشباب وحبّ الخالة الخلبة ويروى بفتح اللام على انه جمع وهم الذين يخدعون من النساء وامراة خالة اى مختالة. La seconde partie se trouve dans le *Sihah*, R. قلب, et le vers est suivi des mots : اى برئتُ من داء الحب. La leçon بالقلب a d'ailleurs l'avantage d'être plus conforme à la construction du proverbe. — L. 20. *Coran*, XII, 18. — L. 23. Le mot ما a fait perdre à la conjonction son influence sur le verbe. (Voy. *Gr. ar.* I, 1182.)

P. 430, l. 3. « En route, en route ». (Voy. *Gramm. ar.* II, 832.) — L. 17. Cette différence d'opinion a lieu au sujet du passage du *Coran*, VI, 153. — L. 21. Voy. *Prov. ar.* II, 510, et III, P. II, 493. M. Freytag écrit constamment يلتاظ ; notre leçon ne se trouve pas seulement dans nos manuscrits de Hariri, mais aussi dans ceux de Meidani.

P. 431, l. 4. « de prendre des coquillages à la place de la perle ». Il compare l'esclave qui était mort à une perle, et celui qu'il devait acheter, à des coquillages sans valeur. — L. 8. Cet *Acha* de la tribu de *Bahila* ne doit pas être confondu avec l'*Acha* de *Cays*, dont de Sacy a donné un poëme dans sa *Chrestomathie*, ni avec d'autres du même nom enumérés par Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 59 v°, et *Camous*, p. 1917. — L. 9. Djauhari, R. صفر, cite ce vers avec les mots : قال اعشى باهلة يرثى اخاه ; à la R. أرى, il en donne la première partie : لا يتأرّى لما فى القدر يرقبه اى لا يتحبس على ادراك القدر لياكل. Le mètre est *basith*. — L. 10. Mètre *basith*. (Voy. *Pr. ar.* I, 432.) — L. 12. La signification de *pied* ne se trouve point ci-dessus, p. 373. — L. 13. Mètre *camil*. Le commencement de ce vers est : ويكون مركبَكِ القَعودَ ورحلَهُ (*Divan des six poëtes*, fol. 100 r°). Le com-

mentaire du *Divan* ajoute : وابن النعامة فرس عنترة وقيل هو الطريق وقيل صدر القدم. — L. 18. Aux diverses significations données dans cette note, nous ajoutons ce que dit Chérichi : شالت نعامته اى ارتفع نعشه ويقال فى المصلوب شالت نعامته اى رتفعت خشبته وشالت نعامة القوم اى رحلوا منهزمين وهو مثل يضرب للانهزام وللهلاك وللتفرّق قال نلقى خصاصة بيننا رماحنا شالت نعامة ايّنا لم يفعل يحاط اعداء وقد واقعهم بقول ثمّ نلقى فى الفرجه التى بيننا ارماحنا ونضرب بالسيوف هلك او انهزمَ مَنْ لم يفعل يدعى عليه ونسب ذلك للنعام لان النعام موصوف بالخفّ والموق والشراد فاذا قالوا شالت نعامتهم وخفت نعامتهم ورق رالهم فمعناه اذا تركوا مواضعهم بجلاء او موت. Le vers cité dans cette note est du mètre *camil;* pour l'accusatif du mot خصاصة, voyez ci-dessus, p. 220, l. 16. — L. 21. « A la quatrième et à la deuxième forme. » — L. 26. *Prov. ar.* I, 616.

P. 432, l. 18. Le sens est : ces phrases ont la forme active, mais le sens passif, parce que le verbe, sans être mis au passif, est cependant *attribué* au régime, à cause du rapport intime qui existe entre ce régime et le sujet réel. (V. le *Tarifat*, p. 214.) — L. 25. Mètre *camil.* Ce vers fait partie d'une *casideh* en l'honneur de Harim ben Sinan, *Divan*, fol. 67 v°. — L. 26. *Prov. ar.* II, 602.

P. 433, l. 1. Chérichi : بالصفر والبيض الدنانير والدراهم. — L. 4. Mètre *redjz.* — L. 9. Chérichi : ولا اجابَ لم يدعُه الطمعُ قطّ فاجابه. — L. 11. Chérichi nous apprend que l'auteur de ce vers est le célèbre Chaféi. — L. 12. Mètre *camil.* La fin est ce qu'on appelle مرفل, et il faut partout supprimer la voyelle du *caf*, et la remplacer par un *djezm.* — L. 23. Mètre *basith.* Ce vers est cité aussi par Tebrizi, *Comment. sur le Hamasah*, p. 5. l. 19, et on y lit فالنعس au lieu de فالنعش. De Sacy, dans ses notes manuscrites, remarque à cet égard qu'il fallait lire فالنعش, et traduit : « Citius « assurget quam ut liceat mihi dicere frus- « tra ipsi precando, adsit tibi Deus ». Mais nous croyons que la vraie leçon est celle que M. Freytag a adoptée dans son édition du *Hamasah;* car nous voyons partout l'opposition entre le vœu تعسا et le vœu لعا. (Voy. *Pr. ar.* II, 440 et 508.) Voici au surplus ce que dit Hariri dans son *Dorrat al-ghawas*, fol. 25 r° : والمعس الدعآء على العاثر بان لا ينتعش من صرعته وعليه فسّر قوله بع فتعسا لهم وتعرب تقول فى الدعا على العاثر تعسا له وفى الدعاء له لعا قال الاعشى بذات الخ يقول انها تستحق ان يدعا عليها لا لها. Les manuscrits varient encore entre اقول et يقال. — L. 27. Mètre *motacarib.*

P. 434, l. 4. *Coran*, XII, 31, et sur l'accusatif de بشرا, voy. *Gramm. ar.* II, 129 note. — L. 11. *Coran*, XX, 123. — L. 13. Mètre *thawil.* « Le besoin, ô Omm Malik, fait abandonner des objets précieux à un maître qui autrement en serait avare. » (Voyez *Anthol. gramm.* p. 42 du texte, et p. 85 de la traduction, où ce vers est cité d'une manière un peu différente.) — L. 14. Voyez *Gr. ar.* I, 1085. — L. 21. *Coran*, XLIII, 4.

P. 435, l. 1. Mètre *camil.* — L. 2. Allusion au *Coran*, XII, 90.

P. 436, l. 5. Le mot ولا a ici le même sens que ci-dessus, p. 45. — L. 7. Mètre *wafir.* — L. 18. Voy. *Prov. ar.* I, 59; et ci-

dessous, p. 647, fin. — L. 21. Voyez *Hamasah*, p. 170. — L 22. Mètre *wafir*.

P. 437, l. 4. « Le temps ne m'a pas dévoilé un crime pour lequel on déclare se séparer de moi. » Chérichi dit : وكشفت فى الامر القناع اذا جاءت فيه وبالـعـت. — L. 8. Chérichi : يوم جدّ اى فى هذه الساعة التى تريد ان تودعنى فيها. — L. 10. Chérichi : يقول لست انا دون ذلـك الـفـرس لكن طباع مالكه افضل من طباعك حيث كان يجيع عيالـه ويشبعه ولم يهنه بالـبـيـع كما اهنتنى له. — L. 24. *Hamasah*, p. 101. Ces vers sont traduits, *Chrestom. ar.* I, 76. — L. 27. *Gramm. ar.* I, 913. Ce qui est nommé العلمية dans ce paragraphe, est désigné dans la note par التعريف.

P. 438, l. 8. La première édition portait عمر بن عفان. (Voy. sur ce poëte, *Anth. gr.* p. 453.) — L. 9. Sur Omar ben Abou Rabia, voyez la notice du *Kitab alaghani*, édit. Kosegarten, t. I, p. 47 et suivantes du texte. — L. 11. La première édition avait بـالشمس. — L. 13. Mètre *wafir*. — L. 14. Le *waw* est pour la *concomitance*. *Gr. ar.* I, 1211. Ibn Khallican, qui cite ces vers dans la vie de النضر بن شميل, lit : وصبر عند معترك. — L. 15. Nous avons ajouté le second hémistiche de ce vers, et le premier du vers suivant, qui manquaient dans la première édition; Ibn Khallican, *l. c.* place le quatrième vers avant le troisième, ce qui vaut mieux. — L. 23. On lisait dans la première édition : وابن عم امير, ce qui est une faute matérielle; il était le petit fils d'Othman. — L. 26. Chérichi : المناغاة تكلم الطفل بما يهوى ويفرح به فاذا ردّ الصبى كلامك او حاكاك فقد ناغاك

P. 439, l. 1. Le اقالة, ou la résiliation des ventes, forme un chapitre particulier dans la législation concernant les ventes. — L. 3. D'après Chérichi, ce *hadits* est d'Abou Horeirah. — L. 7. Mètre *redjz*. — L. 10. Allusion au *Coran*, VIII, 41.

P. 440, l. 1. Mètre *redjz*. — L. 5. Il veut dire qu'en se servant des mots انا يوسف (p. 435, l. 2), il lui a suffisamment indiqué qu'il était libre. Ce sont là les avertissements dont il est parlé encore plus bas, l. 9 et suiv. — L. 23. *Pr. ar.* II, 119.

P. 441, l. 7. Voy. plus haut, p. 433, l. 2. — L. 11. *Gramm. ar.* I, 355. — L. 14. « Si une mine s'écroule sur le mineur, et que celui-ci périsse, celui qui l'a pris en gage n'est pas puni pour cela. » — L. 23. Lisez : راسى. Dans le texte on lit : طرفى; cependant la note paraît se rapporter à la leçon راسى.

P. 442, l. 11. *Prov. ar.* I, 435.

P. 443, l. 1. Voy. *Gramm. ar.* II, 822. — L. 3. Mètre *camil*. — L. 4. Chérichi : يريد ان لومه انفذ من السهم. — L. 21. *Coran*, XLVI, 8. — L. 24. Mètre *saria*. (Voy. Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 196 r°.

P. 444, l. 18. *Coran*, XI, 94; Beidhawi, I, 445.

P. 445, l. 3. *Gramm. ar.* I, 1084. — L. 25. Antara, *Moallaca*, v. 5. — *Ibid.* Mètre *wafir*.

P. 446, l. 5. *Prov. ar.* II, 653 et 922. — L. 7. *Prov. ar.* I, 223. — L. 10. Almondhir avait tant aimé le père, qu'il donnait au fils une preuve d'affection en lui conférant le nom de son père. (Voy. sur la famille de ce Dhomra, Tebrizi, *Comment. sur le Hamasah*, p. 255 et 256.) — L. 12. Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 347. — L. 13. Mètre *thawil*. — L. 14. « Combien vois-tu de personnes qui te plaisent lorsqu'elles se taisent, et qui gagnent ou perdent par la parole ? » — L. 17. *Coran*, LXXVIII, 1; voy. Beidhawi, II, 380. — L. 20. *Cor.* XXXVIII,

19. — L. 21. Voy. ci-dessus, p. 27, l. 16. Le verset du Coran s'adresse à David, et ce roi ayant été regardé par la tradition comme le modèle du juge parfait, on lui attribue les deux principes de la législation auxquels, comme nous l'avons vu ci-dessus, p. 315, l. 15, les Arabes attachaient une grande importance, et qui avaient pour but de trancher les contestations qui pouvaient s'élever entre deux adversaires. Pour la même raison, d'autres traduisent les mots وفصل الخطاب « et le chapitre de la contestation », et en font ainsi un titre de jurisprudence en général. Une troisième opinion voit dans ces mots l'art de l'éloquence ; une quatrième, plus spécialement l'art d'adapter chaque fois le style au sujet qu'on traite ; une cinquième, enfin, les applique aux mots أما بعد, qui, dans les préfaces (*khotba*), *séparent* l'allocution à Dieu de l'exposition du sujet de l'ouvrage.

P. 447, l. 5. Lisez : الحديث. — L. 4. La première édition portait aussi فما أفاض ; mais il faut lire فما فاض. — L. 13. *Camous*, p. 1782 ; voy. *Gr. ar.* I, 1066, et suiv. — L. 15. *Cor.* II, 45. — *Ibid. Cor.* XLVII, 40. Lisez : فانما. — *Ibid. Coran*, IX, 115. — L. 16. *Coran*, XXIII, 42. — *Ibid.* الظرفية veut dire que عن aurait le sens de فى. Le vers cité est du mètre *thawil*, et a pour auteur Acha. (Voyez Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 101 v°.) — L. 17. *Cor.* XX, 44. — *Ibid. Coran*, XLII, 24. — L. 18. *Coran*, LIII, 3. — *Ibid.* Voy. *Gr. ar.* I, 1036, 3°, et *Anth. gramm.* p. 371, note 9. — L. 20. Mètre *thawil*. « Une âme s'effrayerait-elle lorsque la mort vient la trouver ? Que ne te défends-tu de celle qui est entre tes deux flancs ? » D'après cette explication, التى عن serait à la place de عن التى ; mais nous pensons que التى est le régime de تدفع, que عن بين équivaut à من بين, et que le sens est : Repousse, si tu le peux, celle qui est devant toi. (Voy. d'ailleurs une autre leçon, Soyouti, *l. c.*) — L. 21. Voy. *Anth. gr.* p. 42, 110. — L. 22. Le commencement de ce vers se trouve dans Soyouti, *l. c.* fol. 102 v° ; le voici : فَلَقَدْ أرانى للرماح دريّة. « Déjà on m'expose comme la bague que les lances doivent percer ; c'est tantôt à ma droite, tantôt devant moi ! » Le mètre est *camil*, et l'auteur en est القطرى بن الفجاة, sur lequel voy. ci-dessus, p. 88, col. 1. — *Ibid.* Mètre *thawil*. « A ma droite les oiseaux ont passé comme un bon augure. »

P. 448, l. 9. *Coran*, III, 71. — L. 19. Voy. ci-dessus, p. 95. — L. 23. *Prov. ar.* II, 647 et 878.

P. 449, l. 5. « Les verbes de la forme فعُل ont ordinairement, pour nom d'action, la forme *fooulat* et *faalat*, et ceux qui, tout en étant de la forme فعِل avec *kesré*, ont les mêmes noms d'action, ont emprunté ces formes aux verbes qui ont au prétérit فعُل. » (Voy. *Gr. ar.* I, 633, 634, et ci-dessous, p. 684.) — L. 16. Voy. *Anth. gramm.* p. 198 et suiv. Les grammairiens de Bassora considèrent le second pronom comme un énonciatif qui doit toujours rester au nominatif. (Voy. *Gr. ar.* II, 956.) Ceux de Coufa, au contraire, le regardent comme un *hal*, puisque ces grammairiens n'exigent point, comme ceux de Bassora, que le terme circonstanciel d'état soit indéterminé et dérivé d'un verbe. (Voy. *Gr. ar.* II, 974.) Une fois que ce pronom, bien que déterminé par sa nature, peut servir de *hal*, il ne s'agit plus que de l'expliquer. La valeur de اياها peut alors être celle de موجود اياها, c'est-à-dire la morsure de l'une est *trouvée* être celle de l'autre, et le vrai énonciatif (*est trouvée*) est retranché. Ou bien

le اذا المفاجاة (voy. *Gr. ar.* I, 1036, 10) qui s'appelle aussi اذا المكانية, pour le distinguer du même mot lorsqu'il est adverbe de temps اذا الزمانية, n'a pas besoin d'un autre *énonciatif*, puisqu'on peut dire فاذا زيدٌ « voici Zayd », et par suite aussi فاذا زيدٌ قائمًا, en ajoutant le *hal;* et par conséquent, le mot اياها occuperait alors, dans cette proposition, la place de قائمًا. Enfin le mot اياها, comme *hal*, est à la place de كَهِيَ, puisque la comparaison se rend aussi par l'accusatif. (V. *Gr. ar.* II, 155, et comparez deux analyses, semblables à la première et à la troisième que nous venons de présenter, ci-dessous, p. 479, l. 19.) Quant au reproche qu'Ibn alkhachab fait à Hariri, il faut se rappeler que notre auteur ne tenait aucunement à justifier par son exemple toutes les locutions dont il se servait; il lui importait beaucoup plus de prouver sa vaste érudition, en faisant entrer dans son livre des locutions qui étaient devenues célèbres par les discussions savantes qu'elles avaient soulevées. Aussi les phrases de cette nature ne reparaissent-elles qu'une fois dans les Séances. — L. 23. Sur le nom tout entier de ce *roi des grammairiens*, ainsi que sur les deux autres, voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 291, 377 et 389; *Dict. des gramm.* fol. 126 r° et 150 v°.

P. 450, l. 13. V. *Gr. ar.* I, 1010 et 1249. — L. 26. C'est Safwan, fils d'Omeyya, qui a dit ces mots avant la bataille de Honayn. (Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 249, et Nawawi, *Dict. biogr.* p. 320.)

P. 451, l. 2. « Il me faudrait pour son trousseau, en me contentant même d'un homme de la basse classe, au moins cent drachmes. » — L. 9. Chérichi s'exprime différemment et dit : لئلا يفسدها الهوا. — L. 13. *Prov. ar.* II, 907. — L. 15. Mètre *wafir.* Djauhari, qui cite ce vers, R. رضّ, le fait précéder des mots قال ابن احمر يذم رجلا ويصفه بالبخل. Le sens du vers est : Lorsqu'il a bu le lait caillé, il dit (à sa femme) : garde ce qui est encore dans ton outre; nous sommes désaltérés. » — L. 17. Lisez : الخاثر. — L. 23. Mètre *motacarib.*

P. 452, l. 4. Mètre *khafif.* — L. 8. Le filet qui devait surmonter les mots وكان, etc. est tombé. — L. 13. Mètre *thawil.* عنكم, « pour qu'il ne vous tue pas ». La première édition portait وحَبّ avec *fatha.* Mais Djauhari, dans son *Sihah*, R. حبّ, observe qu'il faut lire حُبّ avec *dhamma.* C'est l'impératif de la première forme qui a remplacé celui de la quatrième forme (احبِبْ), qu'il faudrait pour exprimer l'admiration. (Voy. *Gr. ar.* II, 376, fin.) — L. 14. Sur le mot خليع, voyez ci-dessous, p. 649, l. 10. — L. 15. Mètre *wafir.* La première édition portait تخشّى, ce qui serait peut-être préférable à notre leçon qui se trouve dans le *Kitab alaghani*, II, 177 r° et 179 v°. — *Ibid.* La première édition portait بها. — L. 18. Mètre *camil.* Le *lam* qui forme la rime dans ces deux vers avait un *djezm* dans la première édition; mais de Sacy avait déjà corrigé cette erreur dans son *Anthologie grammaticale*, p. 52 du texte arabe. Nasifi (*Epist. crit.* p. 62) a fait la même observation. Ces vers font partie du poëme qui commence par اسالت رسم الدار (voy. ci-dessus, p. 358), et se lisent dans le *Divan* de Hassan, fol. 26. — L. 19. D'après le *Kitab alaghani*, t. II, 268 r°, on lit للمفصل avec *fatha* ou *kesré* sur le *sad.* — L. 20. Nasifi, *l. c.* veut qu'on lise على الذى pour للذى; mais les manuscrits du *Commentaire* de Chérichi sont d'accord avec notre leçon. — *Ibid.* Ce pas-

sage du *Dorrat alghawas* se trouve parmi les extraits que de Sacy en a donnés dans son *Anthol. grammat. l. c.* — L. 22. Lisez : حوج. — L. 23. Ce Mouslim ben Alwelid était l'auteur d'un *Divan* de poésies. (Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 14; comparez aussi *Elnawabig*, p. 34.) — L. 24. Mètre *thawil.* — L. 25. Pour rétablir le mètre, nous avons changé l'*elif* d'union du mot الدم en *élif prononcé* ou *hamzé* (voy. *Gr. ar.* II, *Prosodie*, 4); mais Nasifi (*Epist. crit.* p. 62) veut qu'on lise منا à la place de من, ce que confirment les manuscrits de Chérichi; il faut, par conséquent, mettre le verbe à l'actif et traduire : dans nos couleurs, le sang (qui rougit notre figure) a fait reconnaître le sang (du vin). — L. 27. Mètre *thawil.* « Depuis le temps d'Adam, (le vin) s'était caché aux yeux, de peur que l'eau ne devînt un jour (pendant le déluge) son camarade. »

P. 453, l. 10. Mètre *thawil.* Nasifi, *l. c.* veut qu'on lise تهينها au lieu de تميتها, et croit que ce vers fait partie du même poëme que les deux vers précédents. Nous ignorons si cette correction repose sur l'autorité d'un manuscrit; nos exemplaires du *Commentaire* de Chérichi portent تميتها. — L. 14. Mètre *camil.* — L. 15. *Prov. ar.* II, 747.

P. 454, l. 7. Aucune de ces leçons ne justifie le texte, qui porte ملطية, avec un *djezm* sur le *lam*. Aussi les manuscrits que nous avons pu consulter portent ملَطية avec *fatha.* — L. 9. Mètre *thawil.* — L. 19. Mètre *wafir.* L'émir des croyants dont il est question ici est probablement Abd almélic. (Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 150; Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 485.) — L. 22. D'après Hariri, dans son *Dorrat* (*Anthol. gramm.* p. 42 du texte), le mot رهط ne se dit que de personnes qui descendent du même père, tandis qu'ici Hariri le dit de ces hommes que le hasard seul avait réunis. Hariri se serait-il servi de ce mot ici, avec allusion à ce qu'il dit plus bas, p. 456, l. 1? Nous serions assez portés à le croire. — L. 24. *Coran*, XXVII, 49. — L. 27. Ce sont les vers 56-58. (Voy. l'édition de de Sacy, p. 307.) Dans la première édition, il manquait لا.

P. 455, l. 9. Voy. *Coran*, II, 267. Chérichi ajoute : فاما ذكر الجربى الربوة لان النبات فيها احسن واسلم من نبات الانخفاض لان نبات الانخفاض وخم. — L. 16. *Moallaca*, v. 50. — L. 20. Mètre *saria.* — L. 21. Mètre *raml.* — L. 22. *Coran*, XII, 30. — L. 23. *Commentaire*, I, 458.

P. 456, l. 3. « Ils parurent comme une proposition dont les parties sont en parfait rapport. » Chérichi croit qu'il s'agit plutôt d'une comparaison tirée de l'arithmétique, et, selon lui, il faudrait traduire : comme un nombre dont les fractions se combinent, c'est-à-dire, ne laissent aucun reste. Il ajoute que le plus petit nombre de cette nature est 2520, qui peut être divisé par les nombres depuis 2 jusqu'à 10. — L. 14. Sur l'origine de cette détermination, voy. M. Reinaud, *Mém. sur l'Inde*, p. 365. — L. 17. Djauhari, à qui cette note est empruntée, porte حمارا, et c'est sans doute la vraie leçon. — L. 18. Mètre *camil.* « C'était comme si les ânesses étaient des faisceaux de flèches, et l'ânier, l'homme chargé de les mêler et de les distribuer. » Djauhari ajoute : يعنى بالقداح وحروف الجرّ ينوب بعضها مناب بعض. — L. 19. Il manque le filet sur واستشفى.

P. 457, l. 9. *Prov. ar.* I, 527, 528. — L. 16. Voy. Hadji Khalfa, *Diction. bibliogr.* IV, 349.

P. 458, l. 7: *Pr. ar.* I, 111. — L. 8: *Pr. ar.* II, 627. (Voy. *Hamasah*, p. 71.) — L. 12. M. Freytag, *l. c.* a imprimé متواة, ce qui serait un nom de lieu, de توى, verbe qui revient souvent dans ce récit. Un manuscrit de Meidani porte متاوّه, de la racine أوه. — L. 15. *Prov. ar.* I, 399. — L. 18. La première édition portait تُنضبة avec *dhamma*; mais Djauhari, R. نضب, dit expressément que ce mot est un nom d'unité de تنضب, avec *fatha*, qui désigne le bois dont on fait les flèches. Le mètre est *basith*. — L. 21. *Prov. ar.* I, 7.

P. 459, l. 1. « Du vin à la couleur d'or ». On se rappelle que les neuf personnes rencontrées par Hareth avaient acheté du vin, p. 354, l. 6. — L. 4. *Coran*, XXI, 78, 79. — L. 13. Cet Alhasan est Abou Nowas. — L. 15. Mètre *wafir*.

P. 460, l. 4. Voy. *Coran*, XXIX, 47. — L. 6. Mètre *moudjtath*. — L. 9. Mètre *moudjtath*. — L. 12. Mètre *camil*. — L. 15. Mètre *raml*.

P. 461, l. 1. Mètre *camil*. Nasifi (*Ep. crit.* p. 64), observe qu'il faut lire أخا pour أخو, parce que ce nom est l'antécédent d'un rapport d'annexion qui sert d'appositif à un autre nom qui dépend d'une particule compellative (voy. ci-dessus, p. 49, l. 19); mais tous nos manuscrits confirment notre leçon, et il ne faut pas perdre de vue que le mot ذا étant regardé ici comme le *monada* ou *celui qui est appelé*, le mot الألمعى est déjà un appositif qui se met au nominatif (voy. Ibn Akil, *Commentaire sur l'Alfiyya*, p. 199, 201), et le second تابع prend peut-être alors le cas du premier. — L. 4. Mètre *camil*. — L. 7. Mètre *basith*. — L. 10. Mètre *camil*. Le vers est مرفّل. — L. 13. Même mètre. — L. 16. Même mètre.

P. 462, l. 5. Mètre *basith*. — L. 8. Mètre *redjz*. — L. 11. Mètre *camil*. Asmai: c'est le nom du célèbre grammairien et conteur. (Voy. ci-dessus, p. 59.) — L. 18. *Prov. ar.* I, 614. — L. 22. *Coran*, IX, 12.

P. 463, l. 2. Mètre *moudjtath*. — L. 5. Mètre *basith* et مرفّل. — L. 8. Mètre *khafif*. — L. 11. Mètre *moudjtath*. — L. 18. Mètre *thawil*. « Zobarkan et Harith l'ont dirigé vers la tombe, et il y avait déjà avant toi, sur cette terre, du malheur pour le monde. » Sur Zobarkan ou Zibirkan, chef de la tribu de Temim, voy. M. Caussin de Perceval, *Essai*, *passim*. — L. 23. *Prov. ar.* I, 535.

P. 464, l. 2. Mètre *camil* et مرفّل. — L. 5. Même mètre. — L. 8. Mètre *camil*. — L. 16. *Prov. ar.* II, 644. — L. 17. *Prov. ar.* II, 493. — L. 19. Mètre *camil*. « Occupe-toi de ce que tu peux accomplir. » — L. 21. *Pr. ar.* II, 544. — L. 23. Mètre *wafir*. — L. 25. *Gramm. ar.* II, 239.

P. 465, l. 2. Voyez *Coran*, II, 146. — L. 6. Voyez *Hamasah*, p. 600. — L. 11. Mètre *thawil*. — L. 13. Mètre *thawil*. Après le mot ونفس, il faut suppléer un qualificatif, par exemple أبيّة, et les suffixes des deux verbes doivent être rendus par *celle-ci* et *celle-là*. — L. 18. *Cor.* v. 4. La première édition portait تقسموا. — L. 19. Voy. Pococke, *Spec. hist. Ar.* p. 324; Rasmussen, *Additamenta*, p. 67 du texte; M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 265. — L. 23. *Coran*, CVII, 7.

P. 466, l. 4. Mètre *raml*. — L. 13. Voy. *Anthol. gramm.* p. 52, l. 3. — L. 15. *Coran*, X, 25. — L. 19. C'est le vers 4 de ce poëme. — L. 21. المهب est alors à la place de مهبّ. On lit à la marge d'un manuscrit cette autre explication : اى ذلك البلد بلد طيّب كثير الرياح الطيبة

P. 467, l. 12. *Gramm. ar.* II, prosodie,

11, et le *Tarifat*, 171. — L. 16. « Il y a là une difficulté, parce que le mot *dia* est un terme plus général que 1000 *dinar;* » car le *dia*, comme on va l'expliquer, peut se payer de trois manières différentes. (Voy. *Tabl. de l'emp. ott.* VI, 260 et suiv.) — *Ibid.* Kodouri est le célèbre auteur du *Mokhtasar*, ou *Précis du rite hanéfite*. Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 30.) — *Ibid.* « Dans un meurtre involontaire, la famille tout entière est responsable du *dia*, ou du prix du sang; mais le meurtrier seul doit le *cofara* ou la peine expiatoire. » Ainsi, s'il est mort, les héritiers ne sont pas obligés de payer cette dernière amende. Pour la définition de خطأ, v. le *Tarifat*, p. 104. — L. 18. La première édition portait deux fois محاض. — L. 21. *Camous*, p. 1975. Hariri a employé ici le mot ها sans *hamza* ni *medda*, et il a fait de même plus bas, p. 481, l. 3. Cependant Hariri condamne cela lui-même dans son *Dorrat*, fol. 42 r°. — L. 23. Ces trois mots paraissent être la fin d'un vers du mètre *redjz*. — L. 24. *Coran*, LXXXVIII, 1.

P. 468, l. 3. Sur ce prélèvement, voyez M. Perron, *Jurisprudence*, I, 368. — L. 10. سمى, c'est-à-dire que c'est un des mots que les grammairiens arabes appellent اسماء الافعال. — L. 20. Voy. *Gr. ar.* I, 917; *Anth. gr.* p. 279. — *Ibid.* فى, « Dans l'énigme et dans sa solution. » — L. 22. Lisez فرازين. — L. 24. *Prov. ar.* II, 316.

P. 469, l. 4. *Coran*, XLVIII, 12. — L. 6. « Tu m'écoutes si peu, que tu prêterais plutôt l'oreille aux pierres qui bordent les rives du ruisseau. »

P. 470, l. 6. *Coran*, VIII, 35. — L. 18. Le verbe اصعد peut bien avoir ici le sens de monter, puisqu'il s'agit du Yaman. (Voy. ci-dessus, p. 388, l. 20.) — L. 20. Ibn Bathouta, dans son *Voyage*, raconte aussi des merveilles de la beauté des femmes de cette ville.

P. 471, l. 8. Mètre *raml*. La première édition portait تميلها الريح, ce qui rompt le mètre. Nasifi (*Epist. crit.* p. 64) propose de substituer تمِلْ بها à تميلها, ce qui laisse subsister l'irregularité du mètre. Notre leçon nous a été fournie par Djauhari dans le *Sihah*, R. صعد. — L. 14. Ces différentes explications, ainsi que ces variantes se produisent au sujet du *Coran*, XXVIII, 29. — L. 20. Voyez ci-dessus, p. 437, l. 14. Le mètre est *wafir*. — L. 25. Mètre *wafir*.

P. 472, l. 2. Mètre *wafir*. — L. 6. Voyez *Prov. ar.* I, 396, et *Essai*, III, 274. Sur Cays et Actham, voyez *Essai*, II, 579 et suiv. — L. 7. Lisez: لا يضرها. — L. 9. Mètre *thawil*. — L. 11. Mètre *wafir*. Ces vers se lisent *Prov. ar.* I, 332 et *Essai sur l'hist. des Arabes*, II, 577. — L. 13. Voy. plus bas, p. 554, et comparez ces deux passages avec M. Dozy, *Vêtements des Arabes*, p. 55 et 384. Ce savant, par une singulière méprise, a confondu Abdallah, le père du prophète, avec cet Abdallah qui porte le nom de دليل النبى, ou صاحب النبى, mais surtout celui de ذو البجادين. Cet Abdallah était Mozanite (مُزَنِى) ou bien descendant de Mozainah, fille de Calb; il mourut dans l'expédition de Tabouk, et fut enterré par Mohammed lui-même assisté d'Omar et d'Abou Becr. L'auteur du *Sirat*, fol. 240 r°, ajoute, sur l'origine de ce surnom, ce qui suit : وانما سمّى ذا البجادين لانه كان ينازع الى الاسلام فيمنعه قومه من ذلك ويضيقون عليه حتى تركوه فى بجاد له ليس له غيره والبجادُ الكساء الغليظ الجافى فهرب منهم الى رسول الله فلما كان قريبا منه شقّ بجاده

بانثنين فأتزر بواحد واشتمل بالاخر ثم اتى رسول الله فقيل له ذو البجادين لذلك قال ابن هشام والبجاد ايضا المسح. Comparez avec le mot بجاد, le mot hébreu בגד qui prend aussi la signification d'un morceau de drap, *Nombres*, IV, 6, 8. — L. 22. *Pr. ar.* I, 587. — L. 24. *Prov. ar.* I, 163, 184. — L. 26. Mètre *thawil.* La première édit. portait وهو à la place de او هو ; notre leçon convient seule au mètre. — L. 27. *Pr. ar.* I, 647. — L. 28. *Ib.* II, 899. Sur Salman, voy. Aboulféda, *Vie de Mohammed*, p. 51, 52 ; quant à Hodeifa, voy. ci-dessus, p. 145.

P. 473, l. 11. Sur *Belal*, voy. *Essai*, III, 33 et *passim*, et ci-dessus, p. 144, col. 2.

P. 474, l. 8. Chérichi : ولا لبّى اذا صاح النوادر. — L. 12. لبيك لبيك صرت محرما. Il est extraordinaire que la première forme ait une signification transitive, et que la quatrième soit neutre. — L. 16. *Prov. ar.* I, 657. — L. 21. *Prov. ar.* II, 92. — L. 24. Nous avons ajouté les mots ان ينال.

P. 475, l. 6. *Prov. ar.* II, 148. — L. 8. Mètre *thawil.* — L. 10. Même mètre. — L. 12. *Coran*, II, 235. — L. 15. Mètre *khafif.* Dans la première édition ce vers n'avait pas été détaché. (Voy. *Prov. ar.* II, 29.) — L. 23. Cette note est empruntée au *Sihah* de Djauhari, et on y lit à la place de اعرابى, le mot الاعرابى, ce qui nous fait supposer qu'il s'agit peut-être de ابن الاعرابى. Djauhari rapporte ensuite trois vers dans lesquels le mot النّخمة se lit avec un *djezm.* — L. 27. Mètre *basith.* La première édition portait من دونه à la place de من خلفه. Plusieurs manuscrits de Chérichi portent فى القلب pour فى الحلق.

P. 476, l. 2. Mètre *saria.* — L. 12. *Proverbes arabes*, II, 714. — L. 14. *Coran*, XLVI, 34. — L. 20. Le mot ديباجة, qui a le sens de *satin*, est d'origine persane, et paraît provenir de la dénomination romaine *dibaphus.* (Voy. *Solwan al Mota'*, versione italiana di Michele Amari, p. 312.) Les Orientaux l'ont employé dans un sens figuré, pour désigner la surface lisse du visage de l'homme, et l'éclat qu'il jette quand il a conservé sa sérénité ; le mot signifie alors *honneur.* Les Arabes emploient dans le même sens l'expression ماء الوجه, et les Persans l'expression آب روى ; l'une et l'autre sont l'application du mot *eau* employé pour désigner l'éclat que jettent un diamant et une lame d'épée bien fourbie. — L. 26. Sur Afwah alawadi (الاودى, car c'est ainsi qu'il faut lire à la place de الازدى que portait aussi la première édit.), poëte antéislamique de la tribu de اود بن الصعب بن سعد العشيرة (voy. Ibn Coteiba's *Handbuch der Geschichte*, p. 52), voyez une notice dans le *Kitab alaghani*, III, fol. 99 r°. — L. 27. Mètre *wafir.*

P. 477, l. 7. Mètre *khafif.*

Certes, s'abaisser à la demande et à l'excuse, est un acte pénible pour l'homme libre.

Si l'homme s'y soumet, cela ne provient pas d'une chose futile, mais des destins antérieurs.

Sois donc indulgent pour le mendiant qui s'humilie, et pour celui qui, pour racheter une faute, a recours à l'excuse.

Si tu te détournes (fermes les yeux) en usant d'indulgence, tu es le meilleur de ceux qui pardonnent les grands péchés ;

Mais si tu punis, tu as une connaissance étendue de Dieu, et tu sais qu'une punition venant de toi ne sera pas une honte.

Dans le second vers, la construction est : ليس الحُ المرءُ توردُها, ce qui revient à قلَّ توردُ المرء اياها. — L. 18. « Le mot « ô homme » est un des mots qui s'emploient particulièrement avec le compella-

tif; il en est de même des mots لَوْمان et نومان. On emploie toujours pour blâmer au féminin la forme يا خَبَاثِ, qui est aussi la forme des trilitères pour l'impératif (par exemple : نزالِ pour انزل, ضرابِ pour اضرب, etc.). Pour blâmer au masculin, on trouve bien la forme فُعَلُ; mais on ne peut imiter cette forme pour tous les mots. Enfin, le mot فُلُ se trouve en poésie aussi au génitif (par exemple عن فُلِ pour عن فلانٍ). » (Voy. Ibn Akil, *Comm. sur l'Alfiyya*, p. 202 et 203; *Alfiyya*, éd. de de Sacy, v. 596 et suiv.) — L. 27. *Prov. ar.* II, 325.

P. 478, l. 9. Mètre *basith*. — L. 14. *Pr. ar.* I, 609. — L. 17. *Coran*, XVII, 25 — L. 21. Cet adage, qui répond tout à fait à notre : « Nécessité n'a point de loi », est justifié, selon Chérichi, par le *Coran*, V, 5. — L. 22. La plupart des manuscrits ont وقال ou فيما قال à la place de اذ قال, ce qui vient à l'appui de l'opinion de M. Rückert (*Die Verwandlungen des Abu Seid*, II, 96), que le sujet de قال est le fils, et non le père. La traduction de ces deux karinet serait alors : « N'est-ce pas toi qui t'es opposé à ton père en disant (les vers suivants), dans lesquels tu ne l'as pas traité avec indulgence. » On comprend de cette manière seulement l'indignation du kadhi au sujet de la contradiction qu'il remarquait entre la conduite du jeune homme et ses paroles. (Voy. p. 479, l. 4.) — L. 24. نسيا منسيا « d'un oubli complet », locution très-usitée et empruntée au *Coran*, XIX, 23.

P. 479, l. 15. *Cor.* XVIII, 76. — L. 19. La première édition portait وانتصابه. — L'analyse de Sibouwaïhi se trouve dans son *Kitab*, fol. 91 r°, dans le chapitre *Des substantifs qui ne dérivent pas des verbes, et sont cependant traités comme tels*. (*Gramm. ar.* II, 156.) — L. 20. Dans la seconde analyse, on supplée le verbe وجد. — L. 23. Mètre *basith*. La première édition portait اولاد العلات et اولاد الواحدة, ce qui rendait tout mètre impossible. « Pendant les repas, vous vous conduisez comme des enfants issus d'une même mère; mais lorsqu'il s'agit de réunions, vous êtes comme des enfants de mères différentes ». Trois manuscrits de Chérichi et Sibouwaïhi, *l. c.* portent العيادة pour المحافل; cette leçon donnerait le sens : « Mais lorsqu'il s'agit de visiter les malades ». — L. 25. Dans la première édition, on lisait avant ومما les mots ومثله jusqu'à اخرى, que nous avons placés p. 480, l. 3, après les vers de Hamadani. Ce déplacement se justifie par les changements que nous avons dû faire dans cette ligne, et qui y sont indiqués. — L. 26. Mètre *khafif*. Ces trois vers se lisent dans les extraits des Séances de Hamadani, *Chrestomathie arabe*, III, 81 du texte.

P. 480, l. 3. La première édition portait: ومثله ايضا قول رقة بن الحرث لعمر بن الخطاب ازيديا مرّة وقال, et, à la place de عمران, on y lisait وقال اخر; ces derniers mots, avec les deux vers qui les suivent, se trouvaient après les vers de Hamadani. Mais il n'y a pas le moindre doute qu'il ne s'agisse de Zofar, fils d'Alharith, l'un des chefs les plus braves du parti d'Abd Allah ben Zobeir, et d'Amran ben Hittan, sur lequel on lit une notice dans le *Kitab alaghani*, IV, 64 v° et suiv. Cet Amran, trop faible pour faire la guerre avec les Kharidjites, les excitait du moins par sa parole vive et poétique contre les Omayyades. Aussi Alhadjadj le fit-il rechercher activement. Amran s'enfuit en Syrie, et descendit chez Rouh ben Zinbaa (روح بن زنباع), de la tribu de Djodham. Sur la question

de Rouh, de quelle tribu il était, Amran répondit de celle d'Azd. Rouh, qui était admis dans l'intimité d'Abd almélic et qui, le soir, l'entretenait, vantait au khalife les qualités de son hôte, qu'il désirait lui présenter. Mais Abd almélic reconnut dans la description du courtisan celui dont Alhadjadj lui avait écrit comme d'un ennemi acharné qu'il poursuivait. Lorsque Rouh voulut l'amener auprès du prince, Amran s'était déjà échappé, en laissant un morceau de papier couvert de vers, dont les deux qu'on lit dans notre *Commentaire* font partie. L'auteur du *Kitab alaghani* continue : ثم اتى عمران بن حطان الجزيرة فنزل بزفر بن الحارث الكلابى بقرقيسيا فجلس شباب بنى عامر يتعجبون من صلاته وطولها وانتسب لزفر اوزاعيا فقدم على زفر رجل من اهل الشام قد كان راى عمران بن حطان بالشام عند روح بن زنباع فصافحه وسلم عليه فقال زفر للشامى اتعرفه قال نعم هذا شيخ من الازد فقال له زفر ازديا مرة واوزاعيا مرة ان كنت خائفا امنّاك وان كنت عائلا اغنيناك فقال ان الله هو المغنى وخرج من عنده. De là il alla dans l'Oman et dans le رود ميسان, dans l'Irac, où il mourut. Rouh fut plus tard chef de la garde de Wélid, fils d'Abd almélic. (Voyez M. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. I, p. 551.) Un recuiel de poésies d'Amran ben Hittan est cité par Tebrizi, *Commentaire sur le Hamasah*, p. 181, l. 14. (Voyez d'ailleurs surtout *Kitab alaghani*, t. IV, fol. 65 r° et v°.) — L. 4. Mètre *basith*. — L. 6. Voy. p. 471, l. 22. — L. 12. La première édition avait aussi خفصة, ce qui doit être changé en خصفة. (Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, I, tableau X, A; Eichhorn, *Monum. antiq.* p. 97 et *passim*.) — L. 18. Mètre *basith*. C'est le vers 8 du poëme de Caab ben Zohayr. — L. 24. Mètre *motacarib*. Ces vers ont été traduits en allemand par M. Rückert, *Hamasah*, I, 187, et ils se lisent, augmentés et entremêlés de quelques autres, *Kitab alaghani*, IV, fol. 220 r°. — L. 26. Le *Kitab alaghani* porte وأصبحتِ الغولَ لى جارةً, ce qui paraît préférable. — L. 29. Voyez ci-dessus, p. 464.

P. 481, l. 9. *Coran*, VII, 87. — L. 16. *Prov. ar.* II, 625. — L. 19, Sur Douraïd, fils de Simma, voyez M. C. de Perceval, *Essai*, II, 539 et suiv. *Hamasah*, p. 377, et Reiske, *Historia regnorum arabicorum*, p. 243 et suiv. Pour ce vers, il faut particulièrement comparer *Essai*, II, 554, et nous croyons que بمعبد est ici à la place de بأمّ معبد. Omm-Ma'bad est le nom de la femme de Douraïd, qu'il avait répudiée, parce qu'elle avait blâmé son mari de ce qu'il pleurait trop la mort de son frère Abd Allah. Les Benou Carib font partie des Benou Ghatafan, que Douraïd combattait. Le sens de ce vers est, par conséquent : « Les jours et les temps ont beau se suivre, sachez, ô Benou Carib, que nous sommes courroucés contre (Omm) Ma'bed ». M. Fresnel (*Troisième lettre sur l'hist. des Arabes*, p. 42) a traduit ce vers bien différemment. — L. 22. La première édition met le mot شئت entièrement dans le premier hémistiche. Nous croyons que le mètre est le *camil;* le premier pied est مخزول, et la fin est مرفّل. Au surplus, on pourrait se demander si le *ya* qui est retranché à la fin de فارم, ne rend pas la dernière syllabe douteuse.

P. 482, l. 1. Mètre *saria*. Sur la montagne *Radhwa*, voyez Aboulféda, *Géogr.* II, part. 1, p. 109. On y voit que c'est une

montagne à grandes ramifications, ce qui explique la comparaison que Hariri fait entre elle et la science et la haute raison du kadhi. (Voy. aussi *Maracid alittila*, p. 473.) — L. 24. Mètre *thawil*. La première édition portait المنصل; nous avons ôté l'article d'après le *Sihah*, R. نصل et دادا. — L. 25. Probablement il faudrait plutôt أخرة que آخرة, car ce n'est pas le dernier jour du mois seul qui porte ce nom.

P. 483, l. 3. Voy. *Gramm. ar.* II, 219, 9. — L. 6. *Gramm. ar.* I, 632. — L. 7. *Coran*, XVIII, 10. — L. 9. *Gramm. ar.* II, 854, et *Anthologie grammat.* p. 31 du texte. — L. 11. *Prov. ar.* I, 604. Voici le sens de cette note : le verbe سقط étant un verbe intransitif, on ne peut employer la voix objective qu'à la 3ᵉ personne du singulier, qui a alors pour sujet grammatical le régime indirect du verbe (الجار والمجرور). C'est comme on dit en latin : « Sic « itur ad astra ». Donc Abou Nowas, en se servant de la 1ʳᵉ personne du passif, et Hariri, en donnant au verbe un sujet réel dans le mot الفتى qu'il a placé après سقط, ont commis une erreur qu'Abou Hatim seul ne désapprouve pas. Quant à la locution même, elle a pris son origine dans le *Coran*, surate VII, verset 148, où la plupart des lecteurs s'accordent à maintenir la forme passive, excepté Abou Soumanfah, qui lit فَسَقَطَ, et sous-entend comme sujet le mot الندم « le repentir ». Si Hariri avait écrit aussi le verbe à la voix active, on pourrait expliquer notre texte en suppléant de même le mot الندم; mais avec la voix passive, la phrase, pour être correcte, aurait dû être tournée ainsi : فاذا الفتى سقط فى; car alors الفتى serait un nominatif absolu, sans être le sujet du verbe. Jusque-là, la note est prise moitié dans le commentaire de Motharrézi, et moitié dans celui de Razi. Mais Hariri a déclaré lui-même mauvaise la locution à la voix active dans son *Dorrat*, fol. 39 r°, où, après avoir parlé d'une faute semblable, il ajoute : ويقيض هذا الوهم قولهم فى النادم المخيّر سقط فى يده بفتح السين والصواب ان يقال فيه سقط فى يده بضمّها. Aussi croyons-nous qu'ici encore Hariri pèche, non pas par ignorance, mais parce qu'il veut faire entrer dans son livre des locutions rares, contestables, il est vrai, mais qui ont eu l'honneur d'occuper les grammairiens. (Voy. plus haut notre note sur p. 449, l. 16; comparez enfin, sur la locution elle-même, M. Quatremère, *Hist. des Mamlouks*, t. I, P. I, p. 48.) — L. 17. Mètre *redjz*. « Combien il y a de femmes dont je me suis repenti. » — L. 19. C'est Abou Hatem alsedjestani, sur lequel voy. *Anthol. gramm.* p. 143.

P. 484, l. 2. Mètre *saria*. — L. 13. Dans la première édition le mot لا manquait, ce que de Sacy avait corrigé à la marge de son exemplaire. (Voy. *Tarifat*, p. 32.) — L. 15. *Cor.* XCIII, 9 et 10. — L. 19. Mètre *thawil*. — L. 23. Même mètre. Les deux vers ont été traduits par de Sacy, *Pend-nameh*, p. 262. — L. 28. *Gramm. ar.* II, prosodie, 73.

P. 485, l. 3. Une glose porte : فنبذت رميت ورآء العلق جمع علقة وهى ما يعلق به الشى فيمنعه. — L. 9. *Gramm. ar.* II, prosodie, 82. — L. 11. *Ibid.* 81. — L. 12. *Ibid.* 80. — L. 17. *Pr. ar.* II, 207 et 256. (Sur le bois de *Markh*, voyez Niebuhr, *Voyage en Arabie*, I, 211.) — L. 23. Mètre *motacarib*. (Voyez M. Freytag, *l. c.* p. 208, où il faut mettre يخالط au lieu de خالط.)

P. 486, l. 10. *Prov. ar.* II, 667. (Voy. plus haut, p. 324, l. 24.) D'après Chérichi,

A. Alhmad's Chalef al ahmar's Gaside

il y a des Arabes qui tirent un bon augure du بارح, et en tirent un mauvais du سانح; il ajoute que ce sont surtout les habitants du Nedjd. — L. 19. « Ou bien cela désigne la plume de la responsabilité morale qui marche à son égard, » c'est-à-dire, depuis que l'ange chargé de noter les bonnes et les mauvaises actions a commencé de tenir la plume à mon égard, parce que l'âge de raison m'a rendu responsable de ce que je fais. — L. 23. *Coran*, v, 52.

P. 487, l. 4. Ceci se rapporte à ce qu'on dit ordinairement d'un proverbe : المثل السائر. — L. 9. *Coran*, L, 35. — L. 13. *Prov. ar.* I, 660. — L. 14. *Ibid.* III, P. I, p. 541. — L. 16. Il manque ici une circonstance qui est nécessaire pour l'intelligence du troisième vers, et qui se trouve ainsi racontée dans le *Kitab alaghani*, II, fol. 286 r° : وقد تبدّلت حتى فرغت منه ثم نضت عنها ثيابا فاغتسلت. (Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, II, 548, où l'on trouve la traduction des trois vers, augmentés de trois autres.) — L. 17. Mètre *camil*.

P. 488, l. 13. Chérichi : قالوا ما الفال قال كلمة طيبة. — L. 19. Voy. sur cet ouvrage célèbre Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* I, 328. — L. 24. La première édition portait ضهيل, mais c'est bien ضهيد qu'il faut lire. (Voy. *Sihah*, R. ضهد : وضهيد الصلب الشديد ولا فَعْيَل سواه.) Ce mot même est d'ailleurs douteux, puisque Djauhari, R. عثر, dit à ce sujet : وهو مصنوع, et *le Camous*, p. 1074, fait observer de même : ليس فى الكلام فعيل واما ضهيد فمصنوع. On trouve ce mot مصنوع très-souvent appliqué à des vers cités à l'appui d'une observation grammaticale, et qu'on soupçonne d'avoir été *fabriqués* pour ce but. Quant au mot ضهيد, ce terme signifierait donc que le mot n'existe pas réellement dans la langue.

P. 489, l. 3. On trouve à la marge d'un manuscrit la parole suivante de Mohammed : من اتّصلت نعم الله عليه كثرت حوائج الناس اليه فمن لم يحتمل تلك المؤن عرض تلك النعم للزوال. — L. 4. Chérichi : النعم اعطا الصنائع والمعروف النَعم الابل والشاة. — L. 7. « On pousse les chameaux vers ta cour », c'est une expression très-répandue parmi les Arabes pour indiquer que tout le monde aime à se rendre auprès d'un homme connu pour sa générosité. — L. 9. *Coran*, IV, 113.

P. 490, l. 1. *Coran*, XXVIII, 77. — L. 9. Nous avons supprimé, avant عرض, le mot يفرح, qui se lisait dans la première édition. — L. 21. *Coran*, XVIII, 31.

P. 491, l. 3. Mètre *basith*. — L. 15. Mètre *camil* et مرفّل. Motharrézi ajoute fort bien, en expliquant le mot التحية : اى الملوك. Djauhari cite ce vers R. حى, et l'attribue à Zohayr ben Djanab alkelbi. (Voyez, sur ce poëte guerrier, M. C. de Perceval, *Essai*, I, 116, et surtout II, 274.) — L. 16. Voy. sur l'*itiradh*, le *Tarifat*, p. 31. — L. 17. La première édition portait الحكم. (Voy. sur ce vers, ci-dessus, p. 86.) — L. 20. Nous avons ajouté le mot سائلا, qui manquait dans la première édition. — L. 24. Le mot نطاق manque dans la première édition.

P. 492, l. 2. Voy. *Gramm. ar.* II, 123. — L. 5. Chérichi : الرائعة الشيبة لانها تردع الانسان اى تفزعه وتعلمه انها تاتيه بالهرم والكبر والعود المنحوت اراد به الجسم اليابس لان الهرم يذهب نعمة الجسم. — L. 9. Mètre *monsarih*. Il faut lire فأصرم avec un *wesla* sur l'*élif*. — L. 11. Lisez محوقا. — L. 13. *Prov. ar.* I, 574. — L. 16. Mètre *redjz*.

Djauhari, R. صرد et عرد, fait précéder ces vers par les mots قال الساجع, ce qui veut probablement dire la même chose que قال الراجز, parce que le *redjz* est considéré comme de la prose rimée. — L. 25. Nous avons ajouté les mots فى نفسه.

P. 493, l. 15. Mètre *basith*. (Voy. *Pr. ar.* I, 50.) — L. 16. Voy. l'Introduction, p. 36, note 2. — L. 19. Mètre *camil*. La première édition avait تُطوى au passif, et منها sans points-voyelles, et comme si c'était la préposition من. Le mètre s'oppose à cette leçon, et Nacifi (*Epist. crit.* p. 64) propose بينها ou دونها à la place de منها. Nous avons préféré lire متّها, et nous traduisons : « Les nuits sont pour les hommes des abreuvoirs, dont la destinée resserre ou étend le bienfait. » — L. 22. Mètre *basith*.

P. 494, l. 2. Mètre *khafif*. Les deux propositions sont considérées comme si elles étaient dans un rapport conditionnel : « tandis qu'un tel a obtenu », etc. — L. 11. Mètre *khafif*. — L. 13. De Sacy, à la marge de son exemplaire, avait proposé de lire قويلا pour فيولا ; mais les manuscrits de Motharrézi confirment la leçon قيولا. (Voy. surtout *Gramm. ar.* I, 762, note 1, et *Anthologie grammat.* p. 437.) — L. 18. Mètre *thawil*. « Ô toi, visage ovale, langage doux et forme qu'on ne pourrait critiquer qu'à l'aide de prétextes. » (Voy. *Gr. ar.* I, 1050, et Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 134 r°.,

P. 495, l. 2. Le *Nedjd* et le غور ou le *Tehama* forment la partie élevée et la partie basse ou la plus rapprochée de la côte de l'Arabie. — L. 8. D'après M. Lane, *Modern Egyptians*, I, 340, le mot الاخضر signifie quelquefois la couleur grise, et الاحمر, la couleur brune. — L. 11. Voyez *Journ. As.* 1839, I, 169. — L. 13. La première edition portait بن جبدان ; mais Djauhari, R. مهر, a حيدان, et cette leçon est confirmée par Dhéhébi, qui, dans ses *Ansab* (man. arabe, n° 862), dit : وبالفتح مَهرة بن حيدان بطن من قضاعة واليه ينسب المهريّون. (Voy. aussi M. C. de Perceval, *Essai*, I, 209.) — L. 21. Voy. Aboulféda, *Géogr.* trad. part. I, p. 137.

P. 496, l. 2. Chérichi : عاذل وعاذر يريد انه يعدل نفسه على العبور بدخول البحر ومقاساة اهواله ويعذرها لكثرة المتاجر. — L. 4. Allusion au *Coran*, XVII, 68. — L. 5. *Coran*, VI, 96. — *Ibid. Coran*, LXI, 10. — L. 10. La prière, quand on monte sur un vaisseau, est recommandée par Mohammed, en ces termes : Cette prière est un امان لامتى من الغرق اذا ركبوا فى السفن. — L. 24. Chérichi fait observer qu'il fait aussi allusion au *Coran*, III, 184.

P. 497, l. 8. *Cor.* XI, 43. — L. 21. Cette variante se rapporte au passage du *Coran*.

P. 498, l. 2. *Coran*, XXIV, 40. — L. 9. La première édition portait دثيل, et M. Freytag, *Prov. ar.* I, 46, a *watsir*. (Voy. sur ce poëte, *Hamasah*, p. 16, l. 12, 131 et 474, et Soyouti, *Charh chawahid*, fol. 105 r°.) Eichhorn (*Monum. antiq.* p. 94, l. 16) omet à la fin, après بن, les mots واثل الرياحى. — L. 11. Mètre *wafir*. Le mot عمامة veut dire ici le casque. Chérichi dit : قال ثعلبة العمامة تلبس فى الحرب وتوضع فى السلم. Deux autres vers du même poëme sont cités par Tebrizi, *Hamasah*, p. 6, l. 19, où, selon Soyouti, *l. c.* il faut donner au *noun* du mot الاربعين un *kesré*, soit لغةً, ou bien ضرورةً. (Voyez, sur une autre signification de ابن جلا, que ce mot a empruntée à ce vers, Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 78.) — L. 12. Voy. M. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 429. — L. 25. *Cor.* XLIV, 23. — L. 18. Mètre *redjz*. Ce vers se

lisait ainsi dans la première édition. Mais d'après Soyouti, dans son *Charh chawahid*, il faut le lire et le compléter comme il suit : نُبِّئتُ اخوالى بنى يزيدُ ظلما علينا لهم فديدُ. « J'ai été averti que mes oncles, les Benou Yezid, méditent une injustice contre nous ; ils poussent des cris violents. » Soyouthi, qui nous apprend en même temps que le poëte Rouba est l'auteur de ce vers, l'accompagne des différentes analyses dont il est susceptible. Quant au mot يزيد, on devrait le prononcer avec un *fatha* sur le *dal*, si, dans le nom de cette tribu, on n'avait pas voulu maintenir la forme telle qu'elle était dans la 3e personne du futur. — L. 26. *Comm. sur le Coran*, II, 246. On y lit واسعة.

P. 499, l. 3. Voyez *Coran*, x, 23. — L. 12. On lit à la marge d'un manuscrit : وعسفت الجنوب هو تحقيق والرواية بالخاء المعجمة وباءين معجمتين بواحد وهى اضطراب الامواج وتلاطم الواحد خبّ

P. 500, l. 10. *Coran*, xvii, 5. — L. 12. *Ibid.* xvi, 50. — L. 15. *Ibid.* xxii, 44. — L. 20. Mètre *thawil*. — L. 23. *Prov. ar.* I, 454 ; II, 343 ; III, P. I, 28.

P. 501, l. 8. Mètre *thawil*. Les deux manuscrits du *Divan* portent وتوقد. Le commentateur dit : وقال ابو عبيدة قوله وتوقد بالصفاح يعنى الخيل تضرب بحوافرها الحجارة فتقدح نارا وقال الاصمعى وغيره انما يعنى السيوف لا الخيل. — L. 9. Mètre *thawil*. « Certes, dans l'hiver, les feux de Kays ne dirigent pas mieux le voyageur pendant la nuit, que les étincelles qui jaillissent de la pierre sous le sabot du cheval. » — L. 11. Lisez : الخَبَر. — L. 14. Voyez *Vie de Mohammed*, p. 49, l. 3. — L. 15. Voy. ci-dessus, p. 477. — L. 17. Mohammed, en cherchant son petit-fils Hasan, disait : « Est-il là, le لكع ? » — L. 18. *Coran*, xxviii, 42. — L. 22. من المظهر. Cela veut dire qu'en prenant l'accusatif comme *spécificatif*, il se rapporte au verbe exprimé, tandis que, comme *masdar*, le verbe doit renfermer le même sens que celui qui est exprimé par ce *masdar*. — L. 23. Cette explication se rapporte à la leçon خِناق, avec *kesré*, qui se trouve dans plusieurs manuscrits. La leçon خُناق, avec *dhamma*, que de Sacy a adoptée dans le texte, et que nous n'avons pas changée, est expliquée dans la glose d'un manuscrit, par les mots مرض معروف. — L. 25. Mètre *thawil*.

P. 502, l. 12 *Coran*, ii, 183. — L. 18. Il a déjà été question plusieurs fois de Djodaïma. (Voy. *Prov. ar.* II, 319 ; M. C. de Perceval, *Essai*, II, 17 et suiv. *Kitab alaghani*, III, fol. 358 r° et suiv.) — L. 22. *Rakach* est la vraie prononciation de ce nom. (Voy. *Camous*, p. 833, et Wüstenfeld, sur *Reiskii primæ lineæ*, p. 21, note o.)

P. 503, l. 5. Mètre *khafif*. Ces vers sont traduits *Essai*, II, 20. — L. 13. Mètre *saria*. « Voici ma cueillette, ce sont les meilleurs ; les autres qui en cueillent, les portent de leurs mains à leur bouche. » Quant aux truffes qui se trouvent dans le désert, voyez Burckhardt, *Voy. en Arab.* III, 44, et *Journ. as.* 1838, II, 484. — L. 14. Le *Kitab alagh.* a plus clairement : ثم الجنّ استطارته. — L. 15. Le nom du père de ces deux frères est écrit par M. Freytag, *l. c.* فارج, dans le *Kitab alaghani*, فالج, et par Rasmussen, *Additamenta*, p. 3, فارخ. — L. 16. D'après le *Camous*, السماوة est un endroit entre Coufa et la Syrie. — L. 17. La mère d'Amr était la fille de Malic altanoukhi. (Rasmussen, *l. c.* p. 2 ; *Essai*, II, 16.) — L. 18. Cette filles'appelait, selon le *Kitab alaghani*, امر عمرو. — L. 22. *Kitab alaghani* : وجعلت فى عنقه طوقا كانت تلبسه اياه وهو صغير

والمرته بالدخول على خاله فلما لج. — L. 27. Mètre *basith.* (Voy. de Sacy, *Calila*, p. 112.) Le mot نسكى paraît être pour نسكى.

P. 504, l. 14. *Prov. ar.* II, 295. — L. 16. Mètre *thawil.* Nous avons mis حين indéclinable d'après *Gr. ar.* II, 258, note. « Au moment où ils avaient le plus besoin de sommeil. » — L. 18. Mètre *thawil.* « Ils n'approchent pas une selle de l'autre » veut dire qu'ils ne prennent pas le temps de desseller. Quelques manuscrits de Motharrézi portent الركب pour القوم. — L. 21. « Le mot فال, dans la locution ولم يفل فاله, ressemble seulement au mot فال de فال الراى »; mais ils ne sont pas de la même racine. — L. 26. Voy. M. Reinaud, *Relation des voyages*, I. 21.

P. 505, l. 1. Mètre *khafif.* — L. 17. *Cor.* XVII, 55. — L. 21. *Ib.* LXXXI, 24. Plusieurs lecteurs lisent بضنين. (Voy. Beidhawi.)

P. 506, l. 8. *Prov. ar.* II, 602. — L. 12. Sur le *Cha'abi*, voy. ci-dessous, p. 519. — L. 13. C'est الاحنف بن قيس, dont il a été question plus haut, p. 65 et 84, et dont la biographie se lit dans Ibn Khallican, I, 323. — L. 14. La vie d'Ibn Sirin se trouve *ibid.* I, 635. — L. 16. Il faut peut-être lire فـاـلـ. (Voyez Yakout, *Mochtarik*, p. 343, où l'on lit قرّن.) L'histoire de cet Oways et de sa rencontre avec Omar est racontée de différentes manières par Chérichi et dans le man. arabe n° 767, fol. 8 r° et v°. — L. 18. Voyez sur cette tache وضح, comme signe d'une mission extraordinaire et d'un certain don de prophétie, *Mon. ar.* II, 79.

P. 507. l. 14. Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 257 et l'Introduction, p. 26. Les deux leçons dont il est ici question sont peut-être de la main de Hariri, qui après l'avénement de Dobays (en 501), peut avoir changé والاسدى en والامير. M. Dozy, dans l'introduction qu'il a placée à la tête de sa belle édition d'Ibn-Badroun, prétend qu'Abou Becr Azem de Badajoz, mort dès l'an 494, avait composé un *Commentaire* sur les Séances de Hariri. M. Dozy a probablement trouvé, dans la source à laquelle il a emprunté cette notice, le mot المقامات pour المعلقات. En effet, comme on peut voir dans le *Dict. des gramm.* f. 146 v°, Abou Becr a commenté les *Moallacas.* — L. 16. Ibn Khallican ajoute, après منصور. les mots بـن دبـيـس. — L. 24. Mètre *thawil.* « Des jeunes filles sans expérience, et qui inspirent le respect, et des femmes nobles qui s'enveloppent dans des étoffes rayées du Yémen. » — L. 25. *Cor.* XLIII, 35.

P. 508, l. 1. On se souvient que le but du voyage était *Sohar.* — L. 8. Mètre *camil.* — L. 11. Par cette orthographe l'Oman se distingue d'*Amman.* (Aboulféda, *Géogr.* p. 246). — L. 17. *Gramm. ar.* I, 1194; II, 851. — L. 21. Mètre *raml.* « Ce qui a fait méconnaître ma valeur, c'est que je ne suis pas des gens du pays; ils ne portent que haine et envie aux gens qui ont du cœur; ils ont garde de me rencontrer, comme on a garde de rencontrer un lion; mon apparition pèse plus à leurs yeux et à leurs âmes que la bataille d'Ohod; ils me verraient au milieu de la mer, et personne ne me tendrait la main. » Pour le troisième vers, voy. *Prov. ar.* I, 271.

P. 509, l. 9. Le manuscrit du *Divan* ajoute : يقال له سعيد بن معوية. — L. 10. Mètre *wafir.* — L. 11. « Le goût des voyages m'a conduit loin de Nisibin; un homme casanier seul y arrêterait son chameau. » Le manuscrit du *Divan* porte أَبْلَةٌ, pour

«إيلد»; ce serait alors une licence poétique pour أَيْلَهُ, et le verbe devrait être mis à la première forme. La traduction serait: «Un homme sans esprit, stupide, s'y arrêterait.» — L. 12. Le mot بها manquait dans la première édition, et, pour remplir le mètre, de Sacy, à la marge de son exemplaire, avait conjecturé وَأَرَى آلْنَجَ; Nasifi (*Epist. crit.* p. 66) propose نَعَمْ. Notre leçon est celle du manuscrit du *Divan*. — L. 14. La première édition portait وبالساجور. *Sâdjour* est le nom d'un endroit, dont le pluriel, سواجير, se trouve aussi dans un vers de Bohtori, cité par Yakout, *Mochtarik*, p. 415.

Dans le Sadjour, il y a, au sein de la famille de Thoal ben Amr, des héros généreux, des chasseurs

Qui, lorsque les colombes roucoulent, disent: Où est Alwalid (Bohtori)?

Où peut-il être, celui que le temps a pris pour otage, qu'il a associé à ses vicissitudes, qu'il a exilé?

La fortune m'a fait passer devant des hommes au front et à la main de fer;

Leurs vêtements sont beaux et blancs, leurs actes sont laids et noirs;

Leur caractère est celui des mulets, et chaque jour fait paraître un nouveau trait de leur caractère;

La plupart du temps, lorsqu'on leur demande quelque chose, on obtient pour réponse: Revenez.

— L. 13. *Prov. ar.* II, 756.

P. 510, l. 9. Mètre *saria*. — L. 13. Mètre *wafir*. Ce vers se lit *Kitab alaghani*, II, 287 r° et III, 339 r°; la première moitié du vers se trouve aussi Sibouwaihi, *Kitab*, 74 v°, et Soyouti, *Charh chawahid*, 112 v°; dans tous ces passages, le mot حياته est remplacé par حباءه. «Je veux le favoriser, et lui, il veut me tuer! Sois en garde contre ton ami de (la tribu de) Mourad!» L'auteur du *Kitab alaghani* (*l. c.*) raconte ainsi les circonstances auxquelles se rapporte ce vers: Abdallah ben Maadi-carb, frère d'Amr, fut le chef des Benou Zobeid. Un jour, il était à boire avec les Benou Mazin, lorsqu'un esclave abyssin appartenant à ces derniers se mit à chanter son amour pour une femme des Benou Zobeid. Abdallah le souffleta en lui disant: «N'est-ce pas assez que tu boives avec nous, faut-il encore que tu prennes feu pour nos femmes?» L'Abyssin appela à son secours les Benou Mazin, qui se jetèrent sur Abdallah et le tuèrent. Amr, devenu chef de sa tribu après son frère, s'adjoignit Obayy, de la tribu de Mourad, et tous deux attaquèrent les Benou Mazin, et firent un riche butin. Obayy en demanda sa part, qu'Amr lui refusa. Ne voulant pas faire la guerre à son ancien allié, Obayy se retira de lui. Amr apprit plus tard qu'Obayy avait proféré des menaces contre lui, et c'est alors qu'il fit la casideh dont ce vers fait partie. Amr paraît s'être contenté plus tard d'une rançon pour le meurtre de son frère, et essuya pour cet acte de réconciliation des reproches de sa sœur Kabcha. (Voyez *Hamasah*, p. 106.) Le courage d'Amr n'allait jamais jusqu'à la témérité, et souvent il préféra la paix à une guerre chanceuse et incertaine. (Voy. *Essai*, III, 395.)

P. 511, l. 8. Voy. ci-dessus, p. 269, l. 9. — L. 14. *Pr. ar.* II, 347, III, P. II, 480. — L. 23. Lisez: وقيل. — L. 25. *Pr. ar.* II, 436.

P. 512, l. 2. Sur la suppression de la proposition qui devrait répondre à فإن, voy. *Gr. ar.* II, 836. — L. 3. *Prov. ar.* I, 288. — L. 12. La première édition portait حجرة. — L. 14. *Coran*, XVIII, 34 et XXVI, 228. — L. 16. *Cor.* XLIV, 41. Lisez: مولى. —

L. 24. *Coran*, xxiv, 9. — L. 25. Chérichi : العرب تسمى الفرج الجار ودبر المراة جار الجار

P. 513, l. 1. Chérichi : السباخ الارض ذات الملح والرشح وهى لا تنبت شيئا لملوحتها وقلة جفوفها واراد بزرع نطفتك فى موضع لا يقبل الولد. — L. 2. *Camous*, p. 207 : العرف الحالُ والشانُ والذَكَرُ. Hariri a certainement fait allusion à ce dernier sens. — L. 3. On lit à la marge d'un manuscrit : عنى بالخوف خوفه للولد كما فى شعر ابى الحسن

البطن لا اسلكه فاننى احذر مِنْ
واركب الظهر يلى مَنْ ركب الظهر امِنْ

Nous avons rapporté ce vers à cause de l'ellipse extraordinaire du complément de la préposition مِنْ, qui est à la place de من ولد. Peut-être faudrait-il lire فى شعر ابى على الحسن, et l'auteur serait le poëte spirituel, mais licencieux, Abou Nowas. Sur la crainte d'avoir des enfants, voyez plus bas, p. 600, l. 9. — *Ibid.* ومرسل, *Coran*, vii, 55 *et pass.* — L. 10. *Prov. ar.* II, 747. — L. 11. M. C. de Perceval, *Essai*, III, 353. — L. 12. *Prov. ar.* I, 595. — L. 13. Voy. *Essai*, III, 311. — L. 23. « Car Mouslim rapporte dans son *Sahih*. » Sur ce Mouslim ben Alhadjadj, qu'il ne faut pas confondre avec Mouslim le lecteur, dont il a été question ci-dessus, p. 148, col. 1, et sur son recueil de traditions qui avait pour titre *Sahih*, voy. Nawawi, *Dict. biogr.* p. 548. — L. 26. Mètre *thawil.* « Que de femmes mariées auxquelles nous avons donné de nouveaux maris à l'aide de nos lances, femmes qui étaient permises à ces derniers, sans avoir été répudiées ! »

P. 514, l. 6. *Prov. ar.* II, 296. Il faut peut-être lire الحصرى. Ibn Khallican donne la vie de deux poëtes qui portaient ce nom, I, 18 et 474. — L. 7. Mètre *thawil.* — L. 13. *Prov. ar.* I, 406. — L. 15. Voyez Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, p. 268, texte ; M. Quatremère, *Chrestomathie turk-orientale*, p. 104. — L. 20. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 271. — L. 24. *Coran*, xxvii, 22 et suiv. — L. 27. Quelques manuscrits ajoutent après ابرويز, les mots : بن هرمز بن انوشروان العادل. (Voy. *Hist. des Sassanides*, p. 274 ; *Essai*, III, 457.) M. Quatremère, (*Chrest.* p. 108) l'appelle توران.

P. 515, l. 2. On lit dans quelques manuscrits : والفرش والعرش. — L. 3. Voyez Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 137. — L. 8. Mètre *basith.* فواقع, plur. de فاقعة, a ici le sens de فقاعة, pl. فقاقيع. « Comme si les grandes et petites bulles de ce vin étaient un gravier de perles sur une terre en or. » (Voy. *Anthol. gramm.* p. 40 du texte.) — L. 10. *Prov. ar.* II, 147. (Voy. sur Zabba, M. C. de Perceval, *Essai*, II, 28 et suiv. *Mines de l'Orient*, II, 366.) — L. 15. *Prov. ar.* I, 218. — L. 17. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 263. — L. 18. La première édition portait كام ابى ايوب. (Voyez *Madjma alahbab*, fol. 193 v° et 283 r°, et Nawawi, *l. c.* p. 859.) — L. 23. Voy. *Essai*, I, 192 et suiv. — L. 28. C'est Yezid, fils de Moawiyah, le meurtrier de Hossein, fils d'Ali ; c'est pour cette raison que son nom est accompagné des mots : « Qu'il obtienne ce qu'il mérite. » — L. 29. Mètre *raml.* « Que je ne descende pas de Khindif, si je ne venge pas sur les Benou Ahmed ce qu'il a fait. »

P. 516, l. 2. *Essai*, II, 511 et suiv. *Proverbes arabes*, II, 617. — L. 6. Mètre *basith.* — L. 7. Plusieurs manuscrits portent مكروه pour مجهول. Sur هامر, voyez ci-dessus, p. 342, l. 19. — L. 10. Mètre *thawil.* — L. 11. « Mes amis. » — L. 13. Mètre *basith.* — L. 14. Voy. *Chrestomathie ar.* II, 413. — L. 16. Mètre *wafir.* — L. 18.

Le premier الجليل est aussi pour الخطب الجليل. — L. 21. Mètre *wafir*. — L. 23. Chérichi cite ce vers plus bas, *ad* p. 523, l. 11, et explique le mot تاسى par : اقتدى بفعل غيره وتصبر. — L. 25. Voyez *Essai*, II, 561 et suiv. — L. 29. Dans les vers cités, *Essai*, II, 562, la femme de Sakhr est appelée سليمى. Sakhr lui aurait-il donné ce nom, lorsqu'il en eut fait son épouse? (V. aussi Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 194.)

P. 517, l. 2. Voy. p. 528, l. 4. — L. 3. Il paraît que M. C. de Perceval, *l. c.* a lu فينسى pour فينعى. La première édition portait الامرين, sans *techdid*. — L. 12. *Pr. ar.* I, 190. — L. 15, Mètre *thawil*. « Ceux de la tribu de Hilal ben Amir ont couvert de confusion tous les Benou Amir par le fait de Mader; malheur à vous, Benou Amir! dorénavant ne pensez plus à la gloire, vous n'êtes que le rebut des familles arabes. » Meidani nous apprend que ces vers ont été prononcés par un homme des Benou Fezarah, dans une lutte, ou تنافر, qui avait lieu entre cette dernière tribu et celle des Benou Amir, lutte dans laquelle ceux-ci reprochaient aux Fezarites d'avoir mangé de la verge d'un âne (اير حمار). (Voy. ci dessous, p. 582, l. 17.) — L. 19. Voy. sur Abd Allah ben Zobeir, la monographie de M. Quatremère, *Journ. asiat.* 1832, t. I, p. 330 et suiv. et Weil, *Gesch. der Chalifen*, I, dans les règnes de Moawiya et Yezid. — L. 23. Cet homme s'appelait عبد الله بن شُريك بن فضالة, et les vers qu'il composait à cette occasion ne sont pas perdus, comme le prétend ici Motharrézi; ils se lisent, ainsi que l'histoire à laquelle ils doivent leur origine, *Kitab alaghani*, I, p. 13 du texte et p. 248 et 249 de la traduction. — L. 26. Sur Harith ben Caladah, le médecin des Arabes, voy. *Hamasah*, p. 232, *Prov. ar.* II, 767, et *Tarikh alhokama*, p. 140. — Sur Malic ben Zaydmanat et Honaif alhanatim, voy. *Prov. ar.* I, 132, 133. — L. 28. Ceci se rapporte à une tradition du Prophète, citée par Tebrizi, *Commentaire sur le Hamasah*, p. 107 : انما بطن ابن ادم شبر فى شبر. « Le ventre de l'homme n'a qu'un palme carré », à quoi bon donc faire tant d'efforts pour le satisfaire! Ibn Alzobeir qui, malgré son ambition immodérée et son avarice excessive, désirait se faire passer pour un homme d'une abstinence sévère, s'appliquait ce mot du Prophète, en ajoutant : « et je possède ce qui peut me suffire ». Dans le *Kitab alaghani* (t. I, p. 17 de l'éd. de Kosegarten), les paroles d'Ibn Alzobeir sont citées un peu différemment : وما عسى أن يسع الشبر, et, sous cette nouvelle forme, l'explication en a été débattue entre de Sacy (*Chrest. ar.* II, 445; *Journ. as.* 1832, II, 309) et M. Quatremère (*Journ. asiat.* 1832, I, 320 et suiv.). M. Fleischer, dans une note qu'il a communiquée à M. Kosegarten, et qui est insérée dans les notes de ce dernier sur le *Kitab alaghani* (*l. c.* p. 254), prouve que ما, dans ما عسى, n'a jamais le sens négatif, mais le sens interrogatif, et qu'il faut traduire : « et que peut contenir un palme ». La manière dont Masoudi, dans son *Moroudj* (suppl. ar. n° 715, fol. 238 v°), rapporte ces mêmes paroles, confirme complétement cette dernière opinion. La voici : وقال انما بطنى شبر فما عسى ان يسع ذلك من الدنيا وانا العائذ بالبيت والمستجير بالربّ. « Qu'est-ce qu'un palme peut contenir des objets de ce monde! Je cherche donc mon refuge vers la maison sainte, et je demande la protection de mon seigneur. » Le poëte qui a tourné

en ridicule la feinte sobriété d'Abdallah, s'appelle Abou'l-Abbas l'aveugle, d'après l'*Aghani*, et Abou Horrah, chez Masoudi.

P. 518, l. 4. Mètre *basith*. Meidani écrit للمساكين pour للبراذين. — L. 6. *Prov. ar.* I, 326. — L. 12. *Prov. ar.* I, 740. — L. 14. Mètre *wafir*. « Le vice serait laid », c'est-à-dire « tout le monde le verrait ». — L. 18. *Prov. ar.* I, 416. (Voy. le morceau tiré du *Kitab alaghani*, dans la *Gramm. ar.* I, 98.) — L. 27. Mètre *basith*.

P. 519, l. 3. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 188. — L. 9. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 344 et *Pr. ar.* I, 413. — L. 10. وسعيد. Ce nom est écrit ainsi dans quelques manuscrits de Motharrézi et chez Aboulféda. La première édition portait وسعد. — L. 14. Voy. sur كم suivi de l'accusatif, *Gr. ar.* II, 135; Sibouwaihi, *Kitab*, f. 156 r°. — L. 20. Voy. Ibn Khallican, I, 252, et M. Freytag, *Metrik*, p. 17 et 18. — L. 26. Un manuscrit porte أزكى pour اذكر.

P. 520, l. 5. La première édition donnait حزرة. Voy. *Anthol. gramm.* 455 et suiv.; Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 150. — L. 10. M. C. de Perceval a publié un mémoire sur ces trois poëtes, *Journ. asiat.* 1834, t. I, p. 289 et suiv. — L. 16. Voyez, sur ce poëte du temps des Barmécides, *Kitab alaghani*, II, fol. 296 v°; *Chrest. ar.* I, 45, et III, 518. — L. 17. Mètre *camil*. Sur l'expression حلو الكلام ومرّه, voy. la note ci-dessous, p. 678, l. 20. — L. 22. Mètre *khafif*. La première édition portait تفتّنت. Nous avons rétabli le mètre en suivant le manuscrit du *Diwan*. — L. 24. Mètre *raml*. — L. 27. Voy. Ibn Khallican, I, 16. 17, où l'on voit qu'il faut lire الصابئ, avec *hamza* à la place de *techdid*. Ces vers se lisent dans la notice donnée sur ce poëte, *Yetimet eddahr*, f. 144 v°. — L. 28. Mètre *camil*. Le premier فصول signifie les chapitres des livres. — L. 29. La première édition portait رسائل. Dans tous les cas, il faut changer un nom diptote en un triptote, par une licence poétique. Voyez *Gramm. ar.* II, 306, note 1.

P. 521. l. 4. Voyez, sur cet Abd alhamid, Ibn Khallican, *Dict. biogr.* dans la vie du vizir Ibn el Amid, et M. de Hammer, *Ueber die Ländvertheilung unter dem Chalifate*, p. 207 et suiv. — L. 5. Merwan, le dernier khalife des Omayyades. — L. 6. Almansour Saffah, le premier des Abbassides. — L. 18. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 538. Dhehebi, *Marifat alkora*, fol. 21 v°. On y voit l'incertitude qui régnait sur l'orthographe de ce nom, mais Dhehebi finit par dire : والذى لا اشك فيه انه اسمه زبان بالزاى. — L. 21. Abd Allah ben Abi Ashak, comme il faut lire ce nom, fut disciple de Yahya ben Yaa'mar, élève du fondateur de la grammaire arabe, Abou'l-aswad. (Dhehebi, *l. c.* fol. 10 v°; *Dict. des gramm.* fol. 219 v°.) La vie d'Abd Allah manque dans notre man. du *Dict.* mais on y lit celle de son arrière-petit-fils يعقوب بن اسحق بن زيد بن عبد الله الحضرمى, f. 220 v°, et Dhehebi, *l. c.* f. 41 v°. (Voy. aussi Ibn Khallican, I, 548, l. 5.) — L. 22. Ibn Khallican, I, 403.

P. 522, l. 12. *Prov. arab.* II, 675. — L. 16. Chérichi : قوله العرجات الثلاث هى الطلاق والعتاق والمشى الى مكة وقيل هى الطلاق الثلاث. — L. 25. *Pr. ar.* I, 444.

P. 523, l. 4. *Coran*, III, 11. — L. 6. Mètre *redjz*. — L. 8. ولا عدت. Ce vers se rapporte à ce qui a été dit plus haut, p. 512, l. 10. — L. 20. Motharrézi, à qui cette note est empruntée, a oublié que Hariri ne se borne pas précisément, dans ses allusions obscènes, aux choses chré-

tiennes; l'*imam* et le *mihrab* lui servent aussi bien de texte, p. 521, l. 1, qu'ici le *moine* et son *couvent*. — L. 22. Voyez ci-dessus, p. 516, l. 23.

P. 524, l. 6. Mètre *saria*. — L. 11. Nasifi (*Epistola critica*, p. 66, 68) blâme de Sacy d'avoir dit ici : التى لقّنتُ ذا, et veut qu'on mette à la place de ces mots : التى لقّنَتِ السّجع, parce que, les pronoms relatifs étant regardés en arabe comme de vrais noms, le verbe doit être d'accord avec ces pronoms, et non pas avec les noms qui les précèdent. Nous croyons que Nasifi a parfaitement raison, et en effet tous les manuscrits que nous avons pu consulter confirment sa leçon. Cependant M. Mehren, dans ses notes, p. 138 et suivantes, a entrepris de justifier de Sacy. Mais nous croyons que les exemples qu'il cite à l'appui de son opinion ne présentent pas le même cas que le nôtre. Ces exemples se divisent en deux parties : les premiers sont tirés du *Coran*, VII, 60, avec la première explication de Beidhawi, I, 329, l. 24, du *Hamasah*, p. 51, l. 11, et du *Divan des Hodseïlites*, cité par Wenrich, *Dispu. de poesi hebr. et arab.* p. 194. Mais, dans tous ces endroits, les substantifs qui precedent les propositions qui s'y rattachent sont indéterminés, et il n'y a pas de relatif, de sorte que ces propositions peuvent très-bien présenter le cas que les grammairiens arabes appellent استئناف. Les autres exemples se trouvent *Hamasah*, p. 51, l. 14, de Sacy, *Gramm. ar.* II, 607, et *Wasit alnahwi*, cité par M. Mehren, p. 140. Dans ces passages, il y a bien des relatifs, seulement l'irrégularité ne frappe pas le sujet, mais le régime, ou le عائد الى الموصول (signe de rappel). Dans une langue dans laquelle le pronom relatif n'existe qu'au nominatif, on comprend que la proposition qui suit ce pronom soit considérée comme étant indépendante, au point que le suffixe de cette proposition se mette à la même personne que l'antécédent de l'adjectif conjonctif. Aussi longtemps qu'on n'aura pas apporté un exemple d'un pronom relatif qui devrait être le sujet du verbe qui le suit, et auquel on aurait préféré un autre sujet, pris dans l'antécédent de ce pronom, nous croirons que la phrase de Hariri est incorrecte, et qu'il faut suivre la leçon de Nasifi. En hébreu, le pronom relatif a une signification beaucoup plus large; il exprime l'idée de la relation de la manière la plus absolue; ainsi on dit aussi bien dans cette langue : אשר הוצאתיך, *Exode*, XX, 2, qu'on dit אשר בחרתיך, *Isaïe*, XLI, 8. — L. 14. Nous avons suivi la première édition, en imprimant فعلى; mais il faut lire فُعلى, avec *dhamma*. (Voy. *Coran*, LIII, 22; Beidhawi, II, 293, et les extraits du *Dorrat*, dans l'*Anthol. gramm.* p. 40 du texte.) — L. 17. Sur la règle d'orthographe du *ya*, voyez ci-dessous, p. 621, l. 8. — L. 18. Voyez sur le اطلاق, *Gramm. ar.* II, prosodie, 70.

P. 525, l. 2. Voyez *Grammaire arabe*, II, 873. — L. 9. *Coran*, XI, 75. — L. 14. Ce Ghaïlan était frère d'Abou Khirach le Hodseïlite; ce dernier mourut du temps d'Omar, et Ghaïlan l'avait précédé dans la tombe. (*Hamasah*, p. 365 et 370, l. 2.) — L. 15. Mètre *thawil*. La première édition donnait طالبي الدين. — L. 16. Un manuscrit de Motharrézi porte عمرو pour عمير. — L. 17. Mètre *thawil*. — L. 18. Voy. ci-dessus, p. 405, l. 3; d'Ohsson, *Tableau de l'emp. ott.* II, 105. — L. 20. Voy. Bei-

dhawi, *Commentaire sur le Coran*, I, 471, l. 14.

P. 526, l. 9. Les manuscrits varient entre كُلّ et كَلّ. En effet, les deux leçons sont admissibles. (Voy. Nasifi, *Epist. crit.* p. 68 et 141.) — L. 19. *Coran*, LV, 32.

P. 527, l. 3. *Coran*, III, 184. — L. 6. *Gramm. ar.* I, 913. — L. 7. *Prov. ar.* II, 630. — L. 17. Mètre *wafir.* Sur le mot قعيدة, qui a le sens de *femme*, voyez ci-dessus, p. 517, l. 6. — L. 18. Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, II, 393, III, 353 et suiv.

P. 528, l. 4, *Pr. ar.* I, 690, et *Essai*, I, 102. — L. 7. *Pr. ar.* I, 326. — L. 14. *Hamasah*, p. 36. — L. 15. *Cor.* LXXXVI, 6. — L. 17. *Cor.* XVII, 47. — L. 18. *Prov. ar.* II, 52.

P. 529, l. 3. *Prov. ar.* II, 800, 835. — L. 4. M. C. de Perceval, *Essai*, tabl. VIII, s'arrête à Abdelkays, dont il nomme le père Aksa. M. Freytag (*l. c.* p. 801) ne cite que le fils de cet Abdelkays; mais il l'appelle Afsa. Cette divergence d'opinion se trouve déjà entre Reiske et Eichhorn. (Voy. *Monum. ant. hist. Arabum*, p. 122, note 161). Soyouti (*Charh chawahid*, f. 48 r°), en donnant la généalogie de المثقب العبدى, dit expressément : بن افصى بالفاء.

P. 530, l. 2. Lisez : الزرع. — L. 10. *Pr. ar.* I, 356. — L. 11. *Gr. ar.* II, 175. — L. 19. Voyez *Essai*, tableau II. — L. 22. Mètre *thawil.* Le vers est de Tarafah, qui descend de Saad ben Malic, et se lit dans le *Divan des six poëtes*, fol. 85 r°. Voici ce que dit le commentateur d'un manuscrit de ce *Divan* : واراد بالسعود سعد بن زيد مناة وسعد بن الحارث من بنى اسد وسعد بن بكر من هوازن وهم الذين ارضعوا النبى صلعم والسعود فى العرب كثير وقال ثابت كان بنه سعد بن مالك لا يرى مثلهم فى برهم ووفآئهم — L. 23. *Prov. ar.* I, 82; Djauhari, R. سعد et Eichhorn, *Monumenta*, p. 96 (Ibn Coteiba, éd. Wüstenfeld, p. 38), écrivent بكل pour فى كل. Sur Aladhbat ben Koreia', voy. *Hamasah*, p. 168, et *Kitab alaghani*, t. IV, fol. 68 r°.

P. 532, l. 2. *Coran*, XXXIX, 57. — L. 4. Mètre *basith.* — L. 10. Mètre *camil.* — L. 11. « Combien sont courts les nuits et les jours de la jeunesse. » Lisez ونهارَه. — L. 23. *Hamasah*, p. 175. Mètre *wafir.* — L. 25. Lisez رُزِئْنا, avec *dhamma.* — L. 27. Le mot تفصيل a le même sens que le mot تبعيض. (Voy. *Gr. ar.* I, 489.) — L. 28. « Il serait possible que le *min* fût ici explétif dans une proposition affirmative, d'après l'opinion d'Alakhfach, et d'après la locution qu'il met dans la bouche des Arabes, qui disent, etc. » (Voy. *Gr. ar.* II, 1082, note, et *Anth. gramm.* p. 40, l. 17.)

P. 533, l. 14. Mètre *thawil. Moallaca*, v. 30. — L. 19. Voy. *Journ. asiat.* 1839, I, 175.

P. 534, l. 2. « L'amour de ce monde le tue sans couteau. » Chérichi s'exprime un peu autrement, en disant : لان السكين تذبح المذبوح من ساعته ومن يذبح بحجر او عود او غير ذلك فهو فى تعذيب ; le sens serait donc : « le tue lentement ». — L. 11. « Parce que les idées exprimées par les deux termes de l'*isnad* ont réellement pour le sens les mêmes limites », c'est-à-dire, elles sont égales. — L. 12. « Lorsque اىّ est mis en état d'annexion avec le mot qui est le nom qualifié lui-même, il fait ressortir d'une manière impropre la perfection de la créature désignée par le nom qualifié. » — L. 15. Hariri aurait-il pensé à l'adage des Arabes : الدنيا جيفة وطلابها كلاب. Il est remarquable que Saadia, dans sa traduction arabe de la Bible, rend tou-

jours le mot רדף par كلب. — L. 20. La *pierre de Jérusalem* se rapporte à la célèbre coupole connue sous le nom d'*Alsakhra*, et qui fait partie de la mosquée d'Omar. — L. 22. *Gr. ar.* II, 172. — L. 23. *Coran*, IX, 34.

P. 535, l. 3. Mètre *saria*. — L. 5. Chérichi : يريد انه يركب اللهو فيلتذّ به ويجده وطنا. — L. 9. Mètre *wafir*. — L. 12. Mètre *basith*. Après ces trois vers, Chérichi rapporte encore le suivant :

فاستغنِ بالله عن دنيا الملوك كما
استغنى الملوك بدنياهم عن الدّين

L. 16. Mètre *wafir*. — L. 17. « Nos biens ne sont qu'un prêt, qu'un jour le prêteur redemandera à l'emprunteur. » — L. 21. La première édition porte او pour ای. — On lit dans le man. de Chérichi, à la place de وقال الاديب المامونى, ce qui suit : وانشد ابو ظاهر (lis. الطاهر) السلفى قال انشدنا القاضى ابو محمد نصر (al. ابو محمد بن نصر) بن مرهف النهاوندى انشدنى الاديب المدنى لنفسه فى نفسه. (Voy. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 43.) — L. 23. Mètre *khafif*. Les trois vers renferment ce que les Arabes appellent des *tadjnis*. Dans le premier vers, le mot اباه doit être rendu d'abord par « noluit id », et puis par « patrem ejus » ; dans le second vers, قفاه وقفا sont à traduire par « occiput ejus et occiput », et puis وقفاه par « eumque sequitur » ; enfin, dans le troisième vers, le second hémistiche veut dire : « et que son intelligence préserve de l'absurde ». Un manuscrit de Chérichi présente pour le premier hémistiche de ce vers, pour محالا, la leçon محلّا, qui est peut-être préférable.

P. 536, l. 6. Voyez ci-dessus, p. 128, l. 7. Aussi croyons-nous que حصّه veut dire حص الجناح « si le temps l'a dégarni de ses plumes ». — L. 12. Sur le mot عرض, dans ce sens, voy. Tarafah, *Moallaca*, v. 75, et le *Commentaire* de Zouzeni. Il nous paraît curieux de comparer ici le verset 6 du ch. XLIX de la *Genèse*, où le parallélisme des membres amène כבוד après נפש.

P. 537, l. 5. Chérichi : واخذ الشيخ يريد انه اخذ فى كلام يحنّ به للصبىّ قلوب الناس — L. 11. Mètre *thawil*. Voyez *Hamasah*, p. 632, et *Divan des six poëtes*, 84 v°. On lit dans le commentaire du *Divan* : يقول لسان المرء دليل على عوراته اذا لم يكن له عقل يرشده ويردّه عن القبيح. — L. 17. L'*isnad* est un اسناد مجازى, parce que le verbe est *appuyé* sur un nom d'action (حفر au lieu de l'être sur un nom d'agent الحافر, (Voy. le *Tarifat*, p. 215, l. 7.) — L. 18 Voyez, sur cette espèce de puits, Aboulfeda, *Géographie*, trad. II, 150, note 3.

P. 538, l. 6. *Cor.* II, 41. — L. 9. Voy. *Cor.* LIX, 23. La vie de cet Abou Becr se lit dans Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 685. — L. 10. *Coran*, III, 16. — L. 11. Voy le *Tarifat*, p. 193 et 234 ; de Sacy, *Pend-Nameh*, p. 157. — L. 17. Voyez Beidhawi, *Commentaire*, I, p. 532, l. 19 et suiv. — L. 20. Voyez, sur cet Almansour ben Ammar, M. de Slane, dans la trad. anglaise du *Dict. biogr.* d'Ibn Khallican, II, 545 — L. 22. Mètre *basith*. — L. 24. « La chose la plus grave, après l'idolâtrie, qu'on puisse imputer à l'âme, c'est son aveuglement etc. »

P. 539, l. 1. Mètre *saria*. — L. 10 *Gr. ar.* I, 1164, 6. — L. 11 *Gramm. ar.* I, 1008. — L. 14. *Coran*, II, 39. — L. 15. *Coran*, XI, 49. — L. 17. Mètre *thawil*. — L. 21. *Coran*, XXVII, l. 11. — L. 24. Mètre *khafif*.

P. 540, l. 13. A la place de الحرب il faut lire الخاف. (Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, tableau III; Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 168; *Kitab alaghani*, II, 133 v°.) Sur la tribu d'Odhra et la violence de sa passion, voyez M. Kosegarten, *Chrestom.* p. 46, et M. Lane, *The thousand and one nights*, III, 247. — L. 14. Mètre *thawil*. — L. 18. Sur Djemil, voy. Ibn Khallican, *l. c.* et quant à Orwa ben Hazâm, on peut voir sur lui *Kitab alaghani*, IV, 359 r°, et on lit un de ses vers *Prov. ar.* II, 556. — L. 21. Mètre *thawil*. جمل pour جملى.

P. 541, l. 3. Sur Almohalleb, voyez Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 365 et suiv. Dans le même ouvrage, p. 493, note 2, M. Weil nomme, d'après Tabari, un des fils de Mohalleb *Merwan;* ce Merwan aurait fait échapper ses frères Yézid, Mofaddhal et Abd elmalic de la prison où Hadjadj les tenait enfermés. Il faut probablement lire مدرك au lieu de مروان. Almohalleb mourut vers la fin de l'an 82 (M. Weil, *ibid.* 461), ou bien en 83, d'après Chérichi. Il est curieux qu'un proverbe le désigne comme menteur (*Prov. ar.* II, 383.) — L. 6. C'est Mousab ben alzobeir; de son temps, Almohalleb attaqua le chef des Kharidjites (M. Weil, p. 395); mais il ne tua Alkatriyyé que du temps d'Alhadjadj (*ibid.* 446; voy. ci-dessus, p. 66, l. 15). — L. 7. Ce Caab ben Maa'dan alachcari a chanté la guerre d'Almohalleb contre les Kharidjites dans un grand poëme que Tabari a conservé. (Voy. M. Weil, *ib.* p. 447, note 1; voyez aussi *Kitab alaghani*, III, fol. 273 r° et v°.) — L. 12. Cette expression est proverbiale. (*Prov. ar.* II, 871.) — *Ibid.* يقيل « qui fait ressortir la faiblesse de l'avis de Khalid, et loue Almohalleb. » — L. 14. Mètre *thawil*. — L. 17. Mètre *basith*. Les trois premiers vers seulement se retrouvent *Hamasah*, p. 779. Dans les manuscrits du *Commentaire* de Motharrézi, on ne lit que le quatrième de ces vers, suivi du troisième, et ces deux vers sont attribués à un المغيرة, dont le père est nommé حنبا, ou حنسا, ou bien جينا. — L. 18. La première édition portait وخَلّهم. — L. 22. Nous voyons par un vers du *Kitab alaghani*, III, fol. 276 v°, que ce Dhalim portait aussi le nom de سباس بن مردادا بن فخرا. — L. 27. Aboulféda, *Géographie*, page 92. On y lit من اليمن à la place de من العرب. — L. 29. L'édition imprimée porte عدن pour صنعا; cependant ce dernier nom paraît mieux convenir. (Voyez *Géographie d'Aboulféda*, traduction, part. I, p. 126, note 2.)

P. 542, l. 10. *Gram. ar.* I, 936, 1188. Nasifi (*Epist. crit.* p. 68) fait observer avec raison qu'il faut lire عشر. — L. 19. *Pr. ar.* II, 255. — L. 21. *Coran*, II, 282. — L. 23. Cotaila était la petite-fille du الحارث, qui est appelé ci-dessus, p. 517, le médecin des Arabes. (*Hamasah*, pag. 436.) La première édition portait نضر sans article. Cet Alnadhr exerçait la médecine comme son père. — L. 24. Mètre *camil*. La première édition avait منيت; nous avons préféré la forme régulière qui est donnée par Djauhari et par le *Hamasah*, p. 438.

P. 543, l. 2. On lit à la marge d'un manuscrit والحق يعنى قال هذا النوع من اللغز من الانواع الرديّة. — L. 5. « Ils répondaient favorablement à celui qui les appelait au combat. » — L. 17. Quelques manuscrits de Motharrézi portent دريد à la place de زيد. — L. 22. La même définition se lit dans le *Tarifat*, p. 237, et en voici la traduction : « *Almo'amma* veut dire : cacher le

nom d'un ami ou d'un objet quelconque dans les vers d'une pièce de poésie, soit que ce nom ne diffère du mot dans lequel il est caché que par les points diacritiques, le corps des lettres restant le même, soit que l'un des deux mots soit l'inversion de l'autre, soit que les lettres des deux mots, considérées comme signe de numération, aient la même valeur, soit par tout autre moyen semblable. » Pour le sens de تصحيف, voy. ci-dessus, p. 269, l. 9; un exemple du *kalb* est fourni par le *Tarifat*, *l. c.* Quant au troisième moyen, on sait que les lettres arabes peuvent présenter une valeur numérale (voy. *Gr. ar.* I, 173), et que deux mots d'un sens bien différent peuvent quelquefois donner le même nombre.

P. 544, l. 5. Mètre *thawil.* — L. 10. Mètre *wafir.* — L. 11. *Prov. ar.* I, 251.

P. 545, l. 2. Chérichi : الجانى واوهم انه الذى يجنى جناية. — L. 5. Mètre *wafir.* — Les كرام sont peut-être une allusion au *Coran*, LXXX, 15. — L. 6. Quelques manuscrits portent طَيَشان, ce qui est plus conforme à la *Gramm. ar.* I, 637. — L. 8. « Voici une énigme d'un sens évident. » Les deux prepositions sont prises ici dans un sens un peu différent de celui qui est indiqué dans la *Gr. ar.* I, 1065. — L. 10. Metre *thawil.* — L. 14. Le commentaire semble vouloir établir un rapport étymologique entre عكر et كَرّ. (Voyez *Antholog. grammat.* p. 449 et suiv.) — L. 17. *Coran*, XVII, 73. Il faut lire اناس بامامهم. — L. 25. *Coran*, IX, 92.

P. 546, l. 5. Mètre *wafir.* — L. 8. *Coran*, XLI, 31. — L. 17. Voy. *Coran*, XXXII, 16. — L. 23. La première édition portait تجفيها. « Qu'elles tendent le cou ou qu'elles le retirent, qu'elles se plaignent, puissions-nous faire cesser ces plaintes! Les selles restent toujours attachées : rarement nous les relevons. »

P. 547, l. 1. Chérichi : غريق بارز يريد انه بعضه يغرق فى الماء وبعضه يبرز منه وهو معنى راسب طاف لانك تقول رسب الشى فى الما اذا هبط فى قعره وسفل فيه وطفا اذا ارتفع على وجه الماء. — L. 22. *Cor.* XVII, 66.

P. 548, l. 2. Mètre *thawil.* — L. 8. Mètre *raml.* — On lit à la marge d'un manuscrit : اى مرهوب الحدّ يرهب من خدشه. — « Qui grandit sans manger ni boire. » — L. 17. Voyez ci-dessus, p. 493, l. 17. — L. 25. Mètre *basith.* « Approche l'allumette de ma bouche, et tu verras si mes soupirs n'y mettent pas le feu; si tu ne crois pas à l'amour que tu m'inspires, la guérison de ma maladie sera difficile à trouver. »

P. 549, l. 1. Mètre *wafir.* — L. 5. Même mètre. — L. 11. Chérichi : وجعلها ضدّين لان هذا فى طرف وهذا فى طرف فقد تباعدا وضدّ الشى يعبد عنه وجعلهما مسبهين لان شكل الطرفين وهما الراسان شكل واحد. — L. 18. Mètre *thawil.* — L. 20. Voy. *Hamasah*, pag. 457 et 459. — L. 21. Mètre *khafif.* — L. 23. Mètre *raml.* Nasifi (*Epist. crit.* p. 70) fait observer avec raison qu'il faut lire عقاراً, parce que la proposition qui suit ce mot le qualifie. Les manuscrits de Chérichi portent aussi cette leçon.

P. 550, l. 1. Mètre *motacarib.* Chérichi : فيريد بالظاهر وذى حمق وخفّة اصابه خَدَر وفلج فيبس جنبه فمال على جانبه الصحيح ومع هذا لا يُرى ابدا الا فى مكان مرتفع عالٍ كما يفعل الملك والتجارة والذهب عنده سواء واذا نظرت اليه نظركيّس حاذق رايت فى وصفه عجبا حين كان الناس يتراصون بحكمه مع معرفتهم بانه ناقص الخلقة لا يعدل

في حكمه انما هو ميّال مع احد الخصمين. Le duel de بهما se rapporte aux deux défauts de الخفة والميلان. — L. 13. C'est le χαρισΊίων d'Archimède.

P. 551, l. 5. Mètre *khafif*. — L. 20. *Coran*, II, 237. — L. 23. Mètre *basith*.

P. 553, l. 6. Voy. ci-dessus, pag. 465, l. 19. — L. 11. Mètre *motacarib*. Le pronom de بها se rapporte probablement à la chamelle qu'il a montée. — L. 26. Le mot دفئها paraît donner un sens opposé à celui auquel on doit s'attendre. Mais voici ce qu'en dit Djauhari, R. دفأ : وتقول اقعد في دفء هذا الحائط اى كنّه

P. 554, l. 12. Voy. ci-dessus, p. 472, l. 13. — L. 18. *Prov. ar.* I, 75. Abou Zayd, en apercevant Alharith, se disait : « Cet homme-là est-il ton frère ou ton ennemi ? » Chérichi ajoute que, par le contexte, et surtout par la réponse qu'Alharith lui donna, on voit que cette question implique en même temps cette autre, qui s'adresse directement à Alharith : « Es-tu mon ami ou mon ennemi ? » et Harith répond : « J'ai marché à l'aventure et j'ai manqué la route. » — L. 23. *Prov. ar.* II, 8. — L. 25. Dans la première édition, le mot للمساواة manquait. Un manuscrit de Motharrézi porte même للمواساة وللمساواة. — L. 27. La première édition avait عن ذلك pour عنك.

P. 555, l. 4. *Prov. ar.* I, 529 et 549. — Sur Lokman ben A'ad, voy. M. C. de Perceval, *Essai*, I, 16. — L. 11. *Pr. ar.* II, 70. La première édition portait والصبر. — L. 14. Voyez, sur cette expédition, *Essai*, III, 401. — L. 15. La première édition portait سلكها. — L. 20. Après رايتموها, il y a l'ellipse de la réponse à la condition, *Gramm. ar.* II, 836. — L. 22. Mètre *redjz*. — L. 24. On lisait dans la première édition غيابات. Les manuscrits de Chérichi et de Meidani appuient notre leçon. — L. 25. Voici ce qu'on lit dans le *Marasid alittila* sur ces deux localités : وقراقر ايضا وادٍ لكلب بالسماوة من ناحية العراق منه قطع خالد المفازة بينه وبين سوى من سوى بضم اوله والقصر ارض الشام, et puis : من ناحية السماوة فوّز اليه خالد بن الوليد من قراقر لما قصد الشام من العراق. — L. 28. البغلة *vulva*. Ce mot manque dans le *Dict.* de Freytag.

P. 556, l. 6. Un manuscrit porte ينخط avec une glose qui l'explique par يسقط ; d'autres lisent ينخَط avec *fatha* sur le *ha*, et, dans la note (l. 20), le mot بقال est précédé de وقد, ce qui indique que le futur se dit en *a* et en *i*. En effet, un manuscrit offre les deux voyelles avec le mot معًا. — L. 23. *Coran*, XXXVII, 92.

P. 557, l. 2. Sur le *Hadhramaut*, voy. *Géogr.* d'Aboulféda, trad. partie I, 111. — L. 6. Hariri, dans son *Molhat alirab*, donne la règle suivante quant aux prépositions مذ et منذ ; il dit : والاجود أن تجرّ بمنذ ماضى الزمان وحاضره وان تجرّ بمذ حاضر الزمان وترفع ماضيه فتقول ما رايته مذ اليومِ ولم أرَهُ مذ يومان. Pour bien comprendre cette règle, il faut savoir que, selon les grammairiens arabes, ces deux prépositions ont tantôt la valeur de في et se rapportent alors au temps présent, et tantôt celle de من avec le sens d'un temps passé. (Voyez Ibn Akil, *Comment. sur l'Alfiyya*, p. 140, l. 7.) Le premier des deux exemples cités par Hariri veut donc dire : « Je ne l'ai pas vu aujourd'hui », et le second : « Je ne l'ai pas vu depuis deux jours ». Le nominatif que Hariri emploie dans notre

texte est parfaitement conforme à la règle qu'il a posée. (Voy. aussi de Sacy, *Gramm. ar.* I, 1078.) — L. 8. Mètre *camil* et مرقّل. — L. 17. Mètre *basith.* — L. 20. Mètre *camil.* C'est le vers 23 de la *Moallakat.* — L. 24. Chérichi : تراهقها تدانيها وتقاربها وقد راهق الرجل اذا دانيته وذلك ان يذهب امامك فتتبعه فاذا قربت منه قلت رهقته فان ادركته قلت ارهقته ورواية ابن جهور توهقها بالواو ومعناها تواطئت المشى معها والمواهقة المعارضة في السير

P. 558, l. 8. En pensant à la signification de *soulier,* la qualité de حضرمية se rapporte à une espèce de souliers particuliers à ce pays, et célèbres pour leur qualité. (Chérichi, *Commentaire,* et *Kamous,* pag. 501.) — L. 13. La première édition portait الّا نوما ; le mot إلّا manque dans les manuscrits de Motharrézi, et se trouve seulement à la marge d'un manuscrit qui a appartenu à de Sacy. Mais, si l'on ne lit pas الا حثاثا, on ne peut pas non plus admettre ce mot dans l'explication. — L. 22. Ibn Khallican (*Dictionn. bibliogr.* I, 200) nous donne un autre exemple de quelques vers fort spirituels, dans lesquels on joue aussi sur la double signification de *soulier* et de *bête de somme,* dont le mot مطية est susceptible. Ibn Khallican dit, à cette occasion, que les exemples de cette nature abondaient chez les poëtes anciens et modernes, et que, notamment, Motenabbi s'était servi de ce double sens dans un grand nombre de poésies. — L. 26. Chérichi l'explique ainsi en le rapportant au soulier : يريد ان اثار الجرب التى كانت فى الجلد الذى صنعت منه هذه النعل قد قطعت وازيلت

P. 559, l. 7. Mètre *thawil.* Ce vers fait partie d'une *kasideh* adressée à Noman, lorsque Nabégha fut calomnié auprès de lui, et dont deux autres vers ont été cités plus haut, p. 337 et 345. Les manuscrits du *Divan* portent لَكَلَّفتنى. Le sens est : tu me charges de la faute d'un autre qui seul est coupable, et, en agissant ainsi, tu fais comme celui qui, pour guérir un chameau malade, s'aviserait d'en cautériser un autre qui se porte bien. — L. 19. D'après Ocbari, le mot الناشية signifie *les petits;* le sens de وتعين الناشية peut donc être que cette chamelle est chargée de manière à ce que les petits ne le soient pas; ou bien le féminin n'est qu'une forme énergique, et الناشية signifie *le jeune homme;* le sens serait alors : elle aide le jeune homme qui la monte. — L. 24. *Coran,* LXXIII, 6.

P. 560, l. 15. Cette note est empruntée à Aboulféda, *Géogr.* pag. 84 du texte. — L. 20. Voyez éd. Wüstenfeld, p. 442.

P. 561, l. 13. *Prov. ar.* I, 42, II, 32, 36. — L. 16. Mètre *basith.* Nous avions mis un *techdid* sur le *lam* du mot جلال, à cause du mètre; mais il faut lire إجلال (voy. *Hamasah,* p. 711, et cette même expression tournée en ridicule, *ibid.* p. 639, l. 4). Le mot منهم, dans ce vers, paraît nous offrir l'exemple d'un pléonasme du pronom au génitif. On connaît bien le pléonasme du suffixe à l'accusatif, par exemple, dans فاياى فارهبونى (*Cor.* XVI, 53; *Gramm. ar.* II, 643). Comme on peut dire منهم فوق الروس à la place de فوق روسهم (*Gramm. ar.* I, 1083), les mots منهم فوق روسهم présentent une répétition superflue du pronom, qui n'a pas même le mérite de donner plus d'énergie à la phrase. — L. 18. Lisez إلّا على.

P. 562, l. 4. A la marge d'un manuscrit, les mots واجعل للخير sont expliqués واشكر الله, ce qui nous paraît préférable à l'explication donnée dans la note. Le cadhi est un homme trop généreux pour se faire payer les soins qu'il a donnés au chameau qu'il a trouvé. — L. 6. Mètre *redjz*. — L. 7. Le mot خير et le mot شر, l. 11, ont le sens du superlatif. — L. 10. Mètre *redjz*. — L. 15. Voici le sens de cette note : Si par le nom de nombre indéterminé *vingt*, on doit entendre *vingt coups*, le *ba* du mot بها doit être rendu par « avec le soulier ; » seulement, la préposition se rapporte alors au verbe ضرب, dont le sens n'est pas suffisamment exprimé par le verbe اعطى. (Voy. ci-dessus, p. 144, col. 1.) On a pu beaucoup plus facilement supposer qu'il s'agissait de vingt drachmes ou de vingt dinars, et que la préposition avec le suffixe était à traduire « pour le soulier » ; car il est très-usité de mettre en arabe un nom de nombre, et de sous-entendre, selon le contexte, une monnaie d'argent ou d'or (Voyez, par exemple, ci-dessus, p. 49, l. 21.) Cependant, d'après Chérichi, dans une partie de l'Orient, on donne au verbe اعطى le sens de « frapper. » Ce commentateur raconte ceci sur l'autorité d'Ibn Djehouar : اعطى بمعنى ضرب لغة اهل المشرق وقد حدثت انا عنهم ان الرجل اذا كلم الاخر بما لا يرضيه ثم انصرف عنه صاح الاخر فى اثره اعطِه بمعنى اصفعه فهى لفظة متعارفة بينهم لهذا المعنى. — L. 16. Voy. ci-dessus, p. 144, col. 1. — L. 20. Pour la leçon فأُفعل, voyez *Coran*, XXII, 26.

P. 563, l. 3. Lisez : اتَّخذ. — L. 6. « Le *monada* est traité comme un suffixe, et la préposition *lam* a un *fatha* avec les suffixes », par exemple لَهُ لَكَ. — L. 8. La première édition portait لا بها. — L. 11 « اللهم est un mot qui est employé comme *corroboratif* lorsqu'il s'agit de répondre à une question négativement ou affirmativement. Celui qui parle, dans son désir d'assurer sa réponse, la met, pour ainsi dire, sous la garantie de Dieu, qu'il mentionne, afin que cette réponse atteigne mieux le but et pénètre plus en avant dans l'âme de celui qui le questionnait, et pour qu'il apprenne à ce dernier qu'il était certain de ce qu'il avançait, et qu'il n'a affirmé que d'après sa conviction. Il fait comme quelqu'un qui s'avancerait vers Dieu pour répondre sur une question que Dieu lui aurait adressée ; point de doute que, dans ce cas, on ne dise que ce qui est juste, sûr et d'une vérité évidente. Il y a une autre manière d'expliquer ce mot ; par exemple, si l'on dit : Par Dieu as-tu agi ainsi ? je t'adjure par Dieu, était-ce comme cela ? et qu'on emploie des appuis aussi solides que la mention de Dieu pour une question ; on en fait de même pour la réponse si l'on veut la rendre plus sûre. La réponse mérite même plus qu'on la fortifie et qu'on l'établisse solidement, et elle en a plus besoin ; car la réponse est exposée à être réfutée et niée. » — L. 18. Voy. *Journ. as.* 1844, II, 213. — L. 25. *Pr. ar.* I, 636.

P. 564, l. 11. *Coran*, VIII, 16. — L. 12. La première édition portait تلوه ; mais Motharrézi veut expliquer le rapport entre la première et la seconde forme, et comment celle-ci est suivie de deux accusatifs. — L. 15. Sur Alhakem ben Mohammed ben Kanbar, voy. M. de Slane, trad. angl. d'Ibn Khallican, I, 15, et *Kitab alaghani*, III, 252 r°. — L. 16. Mètre *basith*. — L. 22. Mètre *redjz*. — L. 24. *Hamasah*, p. 817. — L. 25. Mètre *basith*.

P. 565, l. 13. Voy. *Coran*, xxxvii, 47. — L. 15. Mètre *thawil*. C'est le vers 30 de la *Moallaca*. — L. 19. Le mot لابس fait allusion au *Coran*, ii, 183.

P. 366, l. 6. Mètre *camil*. — L. 9. Même mètre. — L. 11. « Celle qui donne à différentes reprises sa salive à boire à celui qui vient par amour sucer l'eau de sa bouche. » — L. 12. *Moallaca*, v. 13. المعين. Ceci revient à l'explication donnée à la marge d'un manuscrit : الطبيبة المروّضة. — L. 21. *Prov. ar.* II, 621.

P. 567, l. 18 *Prov. ar.* I, 535. — L. 22. Ibn Khallican (*Dict. biogr.* I, 564, l. 16) donne un sens un peu différent au mot خرقا ; on appelle ainsi une femme qui est trop fière pour faire œuvre de ses doigts. (Voy. aussi *Kitab alaghani*, IV, fol. 46 r°.) — L. 24. *Prov. ar.* III, part. I, p. 324. Comparez le proverbe contraire, *ibid.* II,

P. 568, l. 11. *Pr. ar.* I, 364. — L. 21. Mètre *sarüa*. La première édition portait ثَبِّت au lieu de تَبَّتْ. — L. 23. Mètre *saria*. — L. 24. بقتلكم paraît être pour بقتلك. (Voyez ci-dessus, p. 148, col. 1.) — L. 27. Mètre *wafir*.

P. 569, l. 6. *Gramm. ar.* I, 955, 1190. Chérichi : يقال شتان زيد وعمرو برفعهما بشتان وتفتح نونها لالتقاء الساكنين تشبيها بالادوات ويقال شتان ما زيد وعمرو فتجعل ما صلة او تنصبها على التمييز على حدّ نعم رجلا زيد والتقدير شتان شبها زيد وعمرو برفعهما بشتان بمعنى بعد شبهها زيد وعمرو ويجوز كسر نون شتان على انها تثنيه شت وهو الفراق وجمعه اشتات ويقال شتان ما بين زيد وعمرو فترفع ما بشتان على انها بمعنى الذى وبين صلتها ولا يجوز كسر نون شتان لانها اسم واحد. En mettant un *fatha* sur le *noun* de شتان, on le traite comme le *mim* de اللهم, p. 563, l. 18. Le mot ادوات « instruments », désigne les particules, حروف. — *Ibid.* وابن. (*Gr. ar.* I, 1084.) — L. 13. Mohammed donna cette réponse à un homme qui lui avait annoncé qu'il avait répudié sa femme.

P. 570, l. 7. *Prov. ar.* II, 175. — L. 9. *Coran*, xciii, 10. — L. 11. *Ibid.* vi, 40, et *Gramm. ar.* I, 1189. — L. 12. Beidhawi, I, 289, et *Gramm. ar.* II, 866, note. — L. 15. La première édition portait والمفعول; mais M. Fleischer a lu أو, et en effet, ce sont deux explications différentes. (Voyez *Gramm. ar.* II, 499, et surtout *Anthol. grammat.* p. 341, note 48.) — L. 19. Mètre *khafif*. Le vers se lit *Prov. ar.* I, 744 ; on y lit العلاب pour الحلاب. La même leçon se trouve *Kitab alaghani*, I, fol. 289 r°, qui porte aussi ابصرت pour عل ربت. L'auteur du vers est nommé اسمعيل بن يسار النساى. — L. 20. C'est Abou'l aswad الديلى, et ce vers se trouve avec plusieurs autres *Kitab alaghani*, III, fol. 137 r°. La vie de ce poëte se lit chez Ibn Khallican, *Dictionn.* I, 338. — L. 21. Mètre *motacarib*. — L. 23. Mètre *wafir*. « Penses-tu, en m'empêchant de parler à Leila, m'empêcher de pleurer sur elle ? » — L. 26. On trouve aussi le mot بتول pour désigner la Vierge Marie, et même pour Fatimeh, la fille de Mohammed. (Zouzéni, *Comment. sur la Moallaca d'Amroulkays*, v. 39 et *Mon. ar.* II, 201). Ce mot ne serait-il pas emprunté au syriaque ܒܬܘܠܐ ? — L. 27. Il faut prononcer Accaf, avec *techdid*. (*Camous*, p. 1206.)

P. 571, l. 10. *Vie de Mohammed*, édit. Desvergers, p. 116. — L. 17. *Prov. ar.* I, 472 ; III, P. II, 443 ; *Chrest. ar.* III, 67. — L. 23. Sur l'usage du cure-dent chez les musulmans et les autres peuples de

l'Orient, voyez M. Reinaud, *Relation des voyages*, II, 34, note 118. — L. 26. *Prov. ar.* II, 791.

P. 572, l. 21. Comparez *Prov. ar.* II, 393.

P. 573, l. 2. Mètre *motacarib*. — L. 12. « Le nom relatif العصبية a ici le sens du nom de la 5ᵉ forme du verbe عصب, qui signifie défendre la maison et la famille de son ami, faire des efforts pour le secourir, et prendre fermement parti pour lui. Le sens propre du nom relatif est : la qualité relative à l'*asbah*, c'est-à-dire à la parenté du côté du père ; car ce sont ces parents qui défendent la maison et la famille de ceux qui les concernent ; et la signification de la 5ᵉ forme du verbe est : un tel a fait voir dans sa personne cette qualité (de l'*asbah*). »

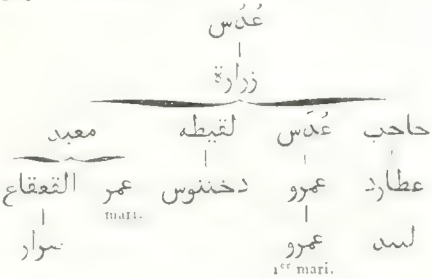
P. 574, l. 1. وعمّ pour وعن ما. (Voyez ce que dit Hariri dans son *Dorrat*, f. 61 r° ; *Anthol. gr.* p. 68.) — L. 19. Mètre *basith*. « A qui reprocherais-je ce que j'éprouve ? où mon esprit m'emporte-t-il ? » Ces vers se trouvent *Yethimet eddahr*, fol. 13 v°. — L. 22. *Prov. ar.* III, P. I, 262. — L. 25. Voy. sur l'*idhmar*, ci-dessus, p. 92, col. 2.

P. 575, l. 7. Pour bien comprendre cette note, il faut se rappeler qu'un mot qui sert de *hal* doit être dérivé d'un verbe, et que cependant il est permis aussi de se servir d'un mot primitif, lorsque ce mot s'explique facilement par un mot dérivé. (Voy. *Commentaire sur l'Alfiyya*, par Ibn Akil, p. 129, et Ibn Malic, *Alfiyya*, édition de Sacy, p. ٣٧.) En voici la traduction : « Le mot صبرة a une signification empruntée aux expressions : un *tas* de nourriture, de blé, de tout ce qui se *réunit* ; c'est ainsi qu'un monceau s'appelle aussi صبرة. Or comme ce mot a le sens de مجموع (c'est-à-dire d'un mot dérivé d'un verbe), il peut servir de *hal*, et c'est comme si Hariri avait dit : Prends cette réponse réunie en une seule (مجموعا pour صبرة), et contente-t-en. Le mot صبرة est d'ailleurs une forme *foula*, avec le sens de *mafoula*, du verbe صبر, dans le sens de *retenir* ; car ce qu'on retient, se réunit. De cette manière, ce mot (est lui-même dérivé d'un verbe, et) n'a pas besoin d'être expliqué (par un autre dérivé). Qu'on n'objecte pas à cela que l'usage lui a enlevé le sens du verbe, et que ce mot est maintenant un mot tout à fait primitif ; car, quelle que soit la force de l'usage, il lui est toujours resté une idée attributive (c'est-à-dire, on reconnaît encore dans le nom la signification du verbe qui contient l'attribut pour lequel l'objet a reçu cette dénomination). » — L. 14. Mètre *thawil*. Sur Sohban, voy. ci-dessus, p. 49 ; Ibn Moklah est le calligraphe célèbre qui portait le titre de واضع خط ; il est mort en 338, et parmi les trésors d'une ancienne bibliothèque du Caire on comptait des caisses remplies de *calams* taillés par Ibn Moklah et Ibn Elbawwab. (Macrizi, *Descript. de l'Égypte*, II, fol. 57 v°.) Ibrahim ben Adham est un soufi célèbre dont il a été déjà question ci-dessus, p. 357, et chez M. de Hammer, *Litteraturgeschichte der Araber* ; III, 220. — L. 15. On ajoute la condition qu'il soit libre, parce qu'alors il ne vaut même rien pour être vendu ; car la vente d'un homme libre est nulle. — L. 17. Mètre *thawil*. Mobarred est un grammairien célèbre. (Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 694.) Sur Khalil ben Ahmed, voyez ci-dessus, p. 519. Ibn Sirin jouissait d'une grande célébrité comme interprète des songes. (Ibn Khallican, *l. c.* p. 635.) Le traité qu'il composa à ce sujet, se trouve

à la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1210 et suiv. Amrou est le Moutazelite عمرو بن عبيد, auteur d'un traité في العدل والتوحيد. (Ibn Khallican, I, 535, 536.) Mohammed est le nom de l'imam Chafei. Alcomeit était le nom de trois poëtes. (Voy. ci-dessus, p. 60. Sur Djarwal, voy. l'Introduction, p. 41. Algharidh et Mabad étaient deux célèbres chanteurs : le premier vivait au 1^er^ siècle de l'hégire, et sur le second, on peut voir une notice dans le *Kitab al-aghani*, éd. Kosegarten, I, 29 du texte. — L. 24. Voy. *Géographie* d'Aboulféda, introd. p. CXXXII, note.

P. 576, l. 15. Les manuscrits de Motharrézi portent : وكانه من السَدَر او من تعاقب يحدو بتابع الراء واللام. — L. 16. Chérichi : الجرى وكل شى تبعته فقد حدوته. (V. M. Grangeret de Lagrange, *Anth. ar.* p. 123, où l'on lit des exemples remarquables de l'action que le chant du conducteur de chameaux exerce sur ces animaux.) — L. 22. Les deux exemples de cette figure sont des portions de vers. Les mots متقلدا الخ forment le commencement d'un vers du mètre *camil*, et les mots علفتها الخ sont la moitié d'un vers du mètre *redjz*, dont la seconde moitié se lit *Charh Chawahid*, fol. 191 v°.

P. 577, l. 8. *Prov. ar.* II, 197. Il y avait dans la première édition quelques erreurs que de Sacy a corrigées dans son *Anthol. gramm.* p. 105 et 146. Dans les extraits du *Dorrat* que de Sacy a donnés dans ce recueil, Hariri fournit quelques détails de plus sur cette famille. Dokhtenous était la fille de l'oncle du père, ou la cousine paternelle du père de son premier mari, et elle épousa en secondes noces son cousin Omar ben Mabad ben Zorareh. En combinant ces données avec Tébrizi, *Comment. sur le Hamasah*, 371, 468 et 496, nous avons établi le petit tableau généalogique suivant :



Sur *Oudous*, voyez *Essai*, tableau XI. M. C. de Perceval a écrit *Odas*. D'après le témoignage de Tébrizi, p. 371, c'est le seul de ce nom qui se soit fait appeler *Odos*, avec *dhamma* sur le *dal*. — L. 21. Voy. ci-dessus, p. 36, l. 23. — L. 16. Mètre *camil*. « M'as-tu abandonnée pour qu'au moment où de nouveaux liens m'attachent à un blanc, tu viennes redemander notre union ? Dans l'été, tu as perdu le lait. » Il paraît qu'elle appelle son nouveau mari أبيض, en opposition avec le premier, qui se nommait الاسود. — L. 17. Lisez ضيعتَ; la remarque de Meidani ne peut porter que sur la première explication, tandis que, d'après cette seconde explication, c'est une femme qui la première aurait adressé ces paroles à un homme. Le *Camous*, p. 1060, cite ces vers et les accompagne de ces mots : وعلى هذا التاء مفتوحة. (Voyez aussi *Prov. ar.* III, part. II, p. 467.)

P. 578, l. 7. Mètre *thawil*. — L. 11. *Cor.* XLIII, 35. — L. 18. *Prov. ar.* I, 743. — L. 20. *Prov. ar. l. c.* — L. 24. Le mot منه manquait dans la première édition. Le mot آل est pris dans le sens de *famille*, tandis que le sens de مستعار est celui d'*individu* (شخص).

P. 579, l. 1. Mètre *redjz*. Sur la préposition من, voyez *Gramm. ar.* I, 1086. —

L. 13. *Gramm. ar.* I, 744. — L. 18. على القلب « par métathèse. » — L. 27. D'après Hariri, dans le *Dorrat alghawwas*, la table n'est appelée مائدة que lorsqu'elle est chargée de mets ; autrement elle est nommée خوان.

P. 580, l. 16. *Pr. ar.* I, 180. — L. 20. *Prov. ar.* I, 662.

P. 581, l. 2. « Cependant nous lui partions doucement, de peur que [illegible] » — L. 4. *Coran*, VI, 25 *et pass.* — L. 8. Mètre *basith.* — L. 11. L'accusatif de ومسنتين, comme celui qui commence les vers suivants, dépend de رايت, l. 9. — L. 14. Voy. ci-dessus, p. 241. — L. 20. Il est probable que le *lam* et le *noun*, comme lettres liquides, ne forment pas une *barrière assez solide* entre le *kesré* qui les précède et le *waw* qui les suit.

P. 582, l. 17. Mètre *basith.* Voyez, sur ces attaques d'Ibn Darah contre les Fazarites, *Hamasah*, p. 191. Ce vers y est cité p. 193 ; seulement il y a plusieurs autres vers entre le premier et le second hémistiche. (Voy. aussi ci-dessus, p. 517, l. 15.)

P. 583, l. 1. On lit à la marge d'un manuscrit : كاظمة قرية بالحجاز وحلب مدينة بالشام وبينهما مسافات. — L. 7. *Coran*, XXI, 96. — L. 13. *Coran*, XXII, 15.

P. 584, l. 7. *Coran*, XXXVIII, 5. — L. 17. Mètre *camil.* Le vers est d'Omar ben Abd alaziz. (Voy. la note sur p. 180, l. 10.) Les mots والسفاهة كاسمها se lisent de même *Hamasah*, p. 117, et dans ce vers de Nabegha, *Divan*, fol. 32 v° :

نُبِّئْتُ زُرْعَةَ والسفاهةُ كاسمها
يُهْدِى اليَّ غرائبَ الاشعار

Ils sont expliqués, par le commentaire du *Divan*, ainsi qu'il suit : اى معناها قبيح كقبح اسمها قال الاصمعى الا ترى اذا قيل سفيه ما اقبح اسمه وقوله يهدى الى غرائب الاشعار يعنى انه غير مشهور بالشعر ولا منسوب اليه فالشعر غريب من قبله اذ ليس من اهله. Ils veulent donc dire : La folie n'a pas besoin d'être définie ; la folie, c'est la folie. Placés, dans ces trois exemples, à la suite du nom de celui à qui ce vers s'adresse, ils paraissent lui infliger, d'une manière détournée, la qualification de la folie et de la légèreté. Nous trouvons une phrase analogue dans ce passage de Jésus ben Sirach, ch. VI, v. 22 : Σοφία γὰρ κατὰ τὸ ὄνομα αὐτῆς ἐστι, καὶ οὐ πολλοῖς ἐστι φανερά, ce qui nous paraît signifier que la sagesse devrait être suffisamment définie par son nom seul, et que cependant peu de personnes la connaissent. En allant au fond de la phrase, كاسمها équivaut peut-être à كما هى ou كَهِىَ, de sorte que اسم est périphrastique comme chez Beidhavi, *Comm. sur le Coran*, I, 4, l. 10 ; et sous ce rapport, on retrouve encore la même chose en grec. (Voy. Matthæi, *Grammaire grecque*, § 430, les périphrases avec ὄνομα, κεφαλή, etc.)

P. 585, l. 6. *Coran*, XXVI, 137. — L. 11. *Coran*, LIX, 5. — L. 16. Mètre *thawil.*

P. 586, l. 2. Chérichi : وتفسير ظاهر البيت هو ان يقول رايت عاذرا بوجع الذى يعذر له مع ناطق العاذر للمعذر ويلبينه القول له والمعتذر فى صياح من شدة ضرر العاذر له فتقابل هذه الاضداد. — L. 6. L'autre sens serait : J'ai vu une ville au-dessous du nid du Katha, remplie de gens du Deilem qui vivaient du butin qu'ils faisaient à la hâte. — L. 13. L'autre sens serait : et un plat d'or pur. — L. 14. Ibn Khallican, *Dictionn. biogr.* I, 3.

P. 587, l. 2. Dans l'autre sens, خشخاش

signifie « des têtes de pavots ». — L. 4. Plusieurs manuscrits portent ذنب pour غبب. — L. 8. Dans l'autre sens : combien de fois ai-je vu deux sources dont l'eau coulait du Maghreb, tandis que les sources étaient à Haleb? Chérichi dit : والغرب الدلو العظيمة فى حلب فى سيلان وجرى ; mais il ne semble pas que Hariri ait pensé à cette signification. — L. 14. Voy. *Pr. ar.* I, 371.

P. 588, l. 18. *Coran*, LVI, 17.

P. 589, l. 7. Lisez أفانينَ. — L. 18. C'est le livre de ce nom dont l'auteur est Ibn Ghanim. (Voyez Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* IV, p. 349.) — L. 20. Mètre *wafir.* « Hé! faites parvenir un messager auprès d'Abou Hafs : ma femme puisse-t-elle être une rançon pour toi, homme sûr! » Abou Hafs est le surnom d'Omar. La préposition من est placée ici d'après la *Gramm. ar.* I, 1086. — L. 23. *Gramm. arabe*, II, 833. — L. 25. Voyez ci-dessus, p. 190. Sur Alkattal, voy. *Hamasah*, p. 94 et 95.

P. 590, l. 3. Voy. *Prov. ar.* II, 418. — L. 6. *Ibid.* I, 94. — L. 7. Mètre *camil.* — L. 11. Un autre manuscrit explique le mot تخبط par تخلط. Le sens ne serait-il pas plutôt celui de *marcher sans direction*, comme dans خابط ليل? — L. 13. *Prov. ar.* II, 612, et 815. (Comparez I, 720.) — L. 17. La première édition portait ويخرجه. — L. 20. On lisait dans la première édition خلا الحزن اى فارقه. — L. 21. Voy. *Chrest. ar.* II, 158.

P. 591, l. 1. Lisez وساء. — L. 9. Mètre *basith.* — L. 13. Ces vers se trouvent, *Hamasah*, p. 750. — L. 15. *Pr. ar.* I, 658. — L. 20. Voy. ci-dessous, p. 596. — L. 27. *Coran*, IV, 140.

P. 592, l. 5. Mètre *redjz.*

P. 593, l. 10. *Coran*, XLIII, 35. — L. 15. Mètre *camil.* Les deux derniers mots du vers forment le vœu : qu'ils soient maudits, ces gardiens! — L. 19. Voy. M. Dozy, *Vêtements des Arabes*, p. 26.

P. 594, l. 9. Mètre *camil.* — L. 11. Lisez ودارة. — L. 14. Mètre *thawil.* Voyez *Divan*, p. 25. — L. 17. Mètre *raml.* « Alkhansa, lorsque je suis venu auprès d'elle, m'a dit : « Cette tête a vieilli loin de moi, « et elle grisonne. » Ce vers ne se lit pas dans le *Divan.* On trouve encore trois vers d'Amroulkays (*Kitab alaghani*, I, 104, r°) qu'on dit composés dans sa jeunesse, lorsqu'il chantait l'amour pour la première fois. Puis on lit un vers, *ibid.* I, 114 v°. Ces quatre vers ne sont pas entrés non plus dans le *Divan.*

P. 595, l. 1. *Prov. ar.* II, 910. — L. 8. *Prov. ar.* II, 418. — L. 10. *Prov. ar.* I, 94. — L. 20. Mètre *wafir.* — L. 21. Cela veut dire que dans quelques exemplaires le mot الشكل est suivi du vers *redjz.*

P. 596, l. 4. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 335, note 3. — L. 8. *Pr. ar.* I, 658. — L. 12. Mètre *redjz.* (Voyez *Hamasah*, p. 646, et *Prov. ar.* II, 688.) — L. 17. *Coran*, LXIX, 21.

P. 597, l. 2. Voyez *Essai*, III, 335. — L. 6. Voyez, sur *Aden*, Aboulféda, *Géogr.* trad. I, p. 126. — L. 18. *Coran*, IX, 28. — L. 19. Mètre *redjz.* — L. 20. Mètre *basith.*

P. 598, l. 1. *Prov. ar.* I, 508. — L. 15. Aboulféda, *Géogr.* p. 241. — L. 18. *Coran*, XXIII, 110.

P. 599, l. 1. Mètre *saria.* — L. 2. Chérichi : والبيت عنَتْ به فرجها بجج يقصد اليه بالجماع وقوله سوى مرة وطئها وافترعها ولم يعد لها بعد تلك المرة. — L. 3. On lit à la marge d'un manuscrit اى ليته كان لما فرغ منها واغتسل عاد مرةً اخرى فكان

حجّة بعمرة وعنى بالجمرة النطفة وهى فى الاصل جمرة الحصى. — L. 5. On lit dans le même manuscrit : هذا اى ما ذكرته حق مع انى لحج. — L. 12. « Les pratiques de l'omra sont les tournées (autour de la Caaba) et la promenade (entre le Safa et le Merwa); l'omra est d'obligation imitative, et peut se faire pendant toute l'année. Le pèlerin peut le faire de trois manières : il fait le *kiran*, le *tamattou* ou l'*ifrad*. Le *kiran* consiste à réunir les deux pratiques de l'omra et du pèlerinage, revêtu du même *ihram* (manteau pénitentiel), à se consacrer à ces deux pratiques en même temps depuis le *mikat* (la station du territoire sacré), et à dire, après la prière, les mots : « Je désire « faire l'omra et le pèlerinage; or, facilite-« les moi tous les deux, et accepte-les tous « deux. » Dans le *tamattou* on réunit les deux pratiques dans les mois saints de la même année, mais avec deux ihrams, en accomplissant d'abord la visite d'omra, et sans faire pendant l'intervalle, dans sa famille, un *séjour valide* (avant d'avoir accompli la pratique du pèlerinage). (Voy. *Coran*, II, 192.) Enfin, l'*ifrad* est l'opposé du *kiran*, et signifie, ou l'action séparée du pèlerinage, ou celle de la visite d'omra. » Dans le *Tarifat*, p. 70, l. 2, on explique ainsi ce que c'est qu'un *séjour valide* : « Celui qui a fait la visite de l'omra sans amener de suite la victime (nécessaire au pèlerinage), et qui retourne ensuite dans sa famille, fait un séjour valide ou un *tamattou* invalide, ce qui est la même chose ; car le *tamattou* est déclaré valide ou invalide, selon le jugement porté par la loi sur ce séjour. Mais, s'il a amené sa victime, son séjour n'est pas valide; car, comme il ne lui est permis de quitter l'ihram (qu'après avoir terminé les pratiques), et qu'il est obligé de retourner à la Mecque, la loi regarde son séjour dans sa famille comme invalide; il doit donc retourner à la Mecque, accomplir les pratiques du pèlerinage, et il fait alors le *tamattou*. » (Voyez aussi le *Moultaka alobhor*, p. 46 et 47.) — L. 23. Abou Youssouf est né en 113, et exerçait à Bagdad les fonctions de kadhi alkodhat, sous les trois khalifes Almahdi, Alhadi et Haroun arrachid. (Voy. M. de Hammer, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 173.)

P. 600, l. 3. Mètre *saria*. — L. 12. Après كلهم عن اخرهم un manuscrit porte يكونوا, ce qui vaut mieux. — L. 13. Voy. *Hamasah*, pag. 506, l. 22. — L. 24. *Coran*, IV, 73. — L. 25. *Coran*, II, 223. La leçon est حرث لكم.

P. 601, l. 17. *Prov. ar.* II, 619. — Le mot فعرجى manquait dans la première édition. — L. 18. *Coran*, XI, 8. — L. 23. *Prov. ar.* II, 663.

P. 602, l. 20. *Coran*, VII, 199. — L. 22. *Prov. ar.* I, 602.

P. 603, l. 5. *Prov. ar.* I, 288 et 301. — L. 7. Djauhari dit : لان المقصور اذا كان على اربعة احرف تثنى بالياء على كل حال — L. 10. C'est le vers 64 de la *Moallaca*. — L. 11. La première édition portait بن زوارة, et tous les manuscrits du *Commentaire* de Motharrézi lisent زرارة; mais il est, sans doute, question d'Omarah alwahhab ben Ziyad, sur lequel on peut comparer, *Hamasah*, p. 231; *Prov. ar.* II, 777, et M. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 424. Dans le *Divan* d'Antarah, on lit, à la tête du morceau qui commence par احولى, ce qui suit : وقال (عنترة) ايضا يهجو عمارة بن زياد وكان يحسد عنترة ويقول لقومه انكم اكثرتم ذكره والله لوددت انى لقيته خاليا حتى اعلمكم انه عبد. Djauhari, R. ذرو, cite

aussi ce vers commençant par احولی, et le fait précéder par ces mots : قال عنترة يهجو عمارة بن زياد احولى لح. — L. 12. La première édition portait اتّقيناك. — L. 14. Mètre *wafir*. عمارا est pour يا عمارة. — L. 16. C'est الحسن البصرى (voyez ci-dessus, pag. 519), si célèbre pour son éloquence et ses connaissances profondes dans la langue arabe. — L. 21. Voy. ci-dessus, p. 153.

P. 604, l. 7. Chérichi : والعلل هاهنا العطاء. — L. 8. *Prov. ar.* II, 210. — L. 9. La note est de Motharrézi ; mais M. Freytag, dans ses *Proverbes*, *l. c.*, le manuscrit de Meidani et Chérichi portent جابر à la place de خالد. — L. 12. Sur la suppression du *noun* dans يدى, voyez ci-dessus, p. 464, l. 20. — L. 16. La première édition avait اشغل au lieu de اثقل ; mais ce sont bien les deux comparatifs اشغل et ازهى qui entrent dans les deux proverbes cités ci-dessus, pag. 171. — L. 18. ذو العود est alors la même chose que مَنْ عاد, et Meidani complète cette explication par ces mots : اذا ابتدا العرف جلب الحمد الى نفسه فاذا اعادكان احمد له اى اكسب للحمد له — L. 19. « Ou bien c'est un *isnad* impropre ; car il qualifie l'action comme il qualifierait celui qui la fait, parce que ces deux choses (l'action et la personne qui l'accomplit) sont rapprochées l'une de l'autre » ; on n'a pas alors à suppléer le mot ذو. (Voy. ci-dessus, p. 78, col. 2.) — L. 20. *Pr. ar.* II, 130 et *Camous*, p. 359. — L. 24. Mètre *thawil*. — L. 25. On dit صفىّ aussi en parlant d'une femme. (Voy. *Hamasah*, p. 430, l. 5.) Le sens est : tu es la seule que j'aie élue. — L. 26. به se rapporte à يكتفى. — L. 27. Nous croyons que les trois derniers mots doivent être rendus ainsi : « Un homme pareil n'est pas pur. »

P. 605, l. 3. Mètre *saria*. سُبْلَه, contracté de سُبُلَة. — L. 9. Mètre *thawil*. — L. 17. *Camous*, *l. c.* والمراة ترشد. — L. 22. Chérichi : طرقها واهلها لابن السبيل. — L. 26. Aboulféda, *Ann. Mosl.* I, 316, et M. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 230 et suiv.

P. 606, l. 19. *Gramm. ar.* I, 1050. Le vers est de Dhoulroumma, et se trouve cité en entier ci-dessus, p. 494. — L. 20. Voyez sur ce vers aussi ci-dessus, p. 221.

P. 607, l. 11. Mètre *monsarih*. — L. 20. *Coran*, LXV, 7, et XV, 17. — L. 23. *Prov. ar.* I, 484.

P. 608, l. 1. Chérichi fait observer que les maîtres d'école avaient parmi les Arabes une réputation de stupidité. On disait, par exemple, que cent maîtres d'école avaient autant d'esprit qu'une femme, que cent femmes en avaient autant qu'un tisserand, et ainsi de suite. Un poëte dit d'un maître d'école, nommé Hamza :

ارى على حمزة المقرى قلنسوة
عساكر القمل فى حواشيها
ان المعلّم لا تخفى حماقته
ولو تقلّس بالدنيا وما فيها

Le mètre est *basith*. Chérichi raconte un grand nombre d'anecdotes témoignant de l'esprit étroit des maîtres d'école. Hareth, en s'adressant de préférence à ce cheikh de *Hims*, cherchait un échantillon plus qu'ordinaire de la simplicité de ces Abdérites arabes, et les ادباء حمص cachent une allusion ironique à leur sottise habituelle. — L. 6. Mètre *saria*. — L. 12. C'est Abbas, fils d'Abd elmottalib. — L. 15. *Chrest. ar.* I, 396. — L. 18. يكسّر, c'est-à-dire il a le جمع التكسير, ou le pluriel rompu. — L. 23. Mètre *camil*.

P. 609, l. 17. Mètre *wafir.*

P. 610, l. 2. Mètre *khafif.* — L. 18. Mètre *thawil.* Il semble que Zourzour, Zorareh et Rodah soient trois noms propres.— L. 20. Mètre *wafir.*

P. 611, l. 8. *Gramm. ar.* I, 1086. — L. 10. Voyez ci-dessus, p. 117, l. 20. — L. 14. *Coran,* XXIV, 35. — L. 17. Sur Ibn Sirin, l'interprète des songes, voy. ci-dessus, p. 575, l. 15. « Mange l'olive »; cela se rapporte encore au passage du *Coran* que nous venons de citer. — *Ibid. Prov. ar.* I, 643. — L. 18. Voy. sa vie, Ibn Khallican, I, 693. — L. 22. *Prov. ar.* I, 408 — L. 24. Mètre *basith*

P. 612, l. 1. Mètre *basith.* — L. 2. « Qu'il demande beaucoup ou peu. » — L. 15. *Pr. ar.* I, 155, 692.

P. 613, l. 4. Mètre *khafif* — L. 7. *Moallaca,* v. 18. — L. 12. Voy. M. C. de Perceval, *Essai,* II, 114 et suivantes. — L. 17. La première édition portait بقهر; nous avons suivi les manuscrits de Meidani et la traduction de M. Freytag, *l. c.* — L. 27. Motharrézi veut dire qu'il est plus naturel d'entendre par نهد l'endroit où l'*izar* est attaché, ou la partie inférieure du corps, puisqu'il doit s'agir d'un endroit situé au-dessous de la taille.

P. 614, l. 4. Mètre *thawil.* « D'une chevelure bouclée, noire comme du charbon, d'une croupe proéminente, d'une figure pleine comme la lune et d'un heureux augure, et des yeux qui lancent des traits, et qui sont teints d'antimoine. » Nous ne sommes pas sûrs de la signification à donner aux deux derniers mots. — L. 8. *Gramm. ar.* I, 1245. — L. 11. Mètre *redjz.* Nasifi (*Epist. crit.* p. 74) propose de lire من قبل, ce que le mètre exige. — L. 13. Mètre *thawil.* — L. 15. Lisez ابن مالك — L. 16. Ibn Akil, *Commentaire,* p. 205. — L. 21. La première édition portait بالكسر. — L. 26. Mètre *basith.*

P. 615, l. 8. Chérichi : يقول لما نمّ لها وجدى بما اجنّه من حبّها وابصرت ما فعل هجره بى دنت عند ذلك منى شفقةً وحيّتنى بسلامها وانا فى حال غضبان لما حلّ بى من الهجر فلما سلمت علىّ ازالت غضبى واغضيت عما سلف من الفعل القبيح. — L. 8. Temim Aldari était un des compagnons du Prophète. (Voy. Nawawi, p. 178.) — L. 11. Voy. sur ce poëte, *Kitab alaghani,* IV, fol. 195 v° et suiv. M. Caussin de Perceval, *Essai,* II, 158, et *Hamasah,* p. 264 et suiv. — L. 15. C'est le vers 56 de la *Moallaca* de Tarafah. La première édition portait ايها الزاجر, ce qui est contraire au mètre. Le vers est cité par de Sacy, *Gramm. ar.* II, 846; seulement on a eu tort de donner un *fatha* à احضرَ, car lorsque la conjonction ان n'est que sous-entendue, on ne met pas le verbe au subjonctif. (Voyez Tebrizi, *Comment. sur le Hamasah,* page 438.) Cependant le commentateur du *Divan des six poëtes* dit : وقوله احضر الوغى اراد ان احضر فلما اسقط أن ارتفع الفعل وقد يجوز نصبه على عمال ان مضمرة

P. 616, l. 2. Mètre *saria.* — L. 7. Mètre *basith.* — L. 10. *Coran,* XXXVI, 13. Le sens est : ils ne veulent pas dire اِسْطاع. — L. 14. *Cor.* XVIII, 96, et Beidhavi, I, 594. — L. 14. Voy. les extraits de Sibouwaihi dans l'*Anth. gramm.* p. 154 du texte et p. 387 des notes.

P. 617, l. 1. Hariri dit dans son *Dorrat,* fol. 54 v° : وقولهم لما يجمد من فرط البرد قريص بالصاد فيوهمون فيه لما وهم بعض المحدثين فيما كتب به اى صديق له يدعوه عندنا قبح مصوص ولنا جدى قريص ومن الحلواء لونان عقيد وخبيص والصواب انه

يقال فيه قريس بالسين لاشتقاقه من القرس وهو البرد ومنه لحديث قرسوا الماء فى الشنان اى برّدوه ويدل عليه ايضا قول ابى زبيد وقد تصليت حر حربهم كما تصلّى المعرور من قرس وقد يقال باسكان الرآء ايضا قال الشاعر مطاعين فى الهيجا مطاعيم فى القوى اذا اصفرّ آفاق السماء من القَرْس يعنى بالقوى المكان القفر وقد رواه بعضهم فى القرى والروايه الاولى الخم للمعنى وابلغ فى المدح فاما القارص بالصاد فهو الذى يلدغ اللسان يقال منه لبن قارص ونبيذ قارص — L. 5. Mètre *camil.* — L. 13. C'est comme en latin, *scelus* pour *scelestus*, le nom abstrait ayant plus de force que le nom concret. — L. 17. Acha Kais est l'Acha dont la vie se trouve dans le t. II de la *Chrest. ar.* — L. 25. *Gramm. ar.* I, 1110.

P. 618, l. 4. Mètre *basith.* — L. 7. Ceci est expliqué à la marge d'un manuscrit : فقس البيضة كسرها, et d'un autre manuscrit : اى فساد البيضة بان يكون محّه دما. — L. 12. *Coran*, XXXIII, 19. — L. 18. Hariri raconte cette petite histoire dans son *Dorrat*, fol. 5 v°. Alnadhar ben Chomail almazini était un élève du grammairien Khalil, et contemporain d'Abou Zeid alansari. (Voy. Ibn Khallican, I, 253 et 291.) Cet auteur a d'ailleurs consacré à Alnadhar un article spécial. (Voy. aussi M. Reinaud, Introd. à la traduction d'Aboulféda, p. LI.)

P. 619, l. 5. Mètre *thawil.* — L. 9. D'après un manuscrit, on peut aussi donner un *fatha* au *ba*. Le sujet de تصغر est العرب, et le sens est : Les Arabes disent à une personne à laquelle ils veulent inspirer du dédain pour elle-même : *khibikka*. Firouzabadi, dans le *Camous*, p. 1263, dit aussi : خبق فلانا صَغَّرَهُ الى نفسه. — L. 12. *Ibid. loc. cit.* : وفى المثل خبقّة خبقّة ترق عين بقّة La première édition portait برقّ; mais les manuscrits de Motharrézi sont, à l'égard de ce mot, d'accord avec le *Camous*. Les paroles du Prophète forment un petit vers du mètre *redjz*. — L. 14. *Prov. ar.* I, 413. — L. 18. Mètre *khafif.* — L. 23. *Divan*, p. 37, l. 7. — L. 25. Les mots من النظر manquent dans la première édition, où cette note était imprimée d'une manière peu correcte

P. 620, l. 24. La première édition donnait لانه pour لامه. L. 28. La première édition portait البكاء, qui vient cependant de بكى, avec *ya* pour troisième radicale; nous avons préféré, avec un manuscrit, الكباء, qui dérive de كبا, fut. يكبو. — L. 29. La première édition avait كان النَدُوَّة. — *Ibid.* La première édit. portait حباوة pour جباوة; ce dernier verbe seul a le futur en *i* et en *a*, et le nom d'action جباوة.

P. 621, l. 2. Première édition : بقطع. — L. 5. Première édition : واما الواو pour واما اللام. — *Ibid.* Peut-être vaudrait-il mieux mettre avec un manuscrit : لانّ كون اللام. — L. 8. On lisait dans la première édition : تكتب ياء فان وقعت قبلها يا تكتب الفاء الخ. — L. 18. Les mots من الباو والشاو manquaient dans la première édition; mais ces mots sont nécessaires pour distinguer les verbes défectueux de leurs homonymes qui sont concaves, et dont l'*élif hamzé* est la dernière radicale — L. 22. Première édit. لـ. — L. 23. *Ibid.* به. — L. 24. *Ibid.* كتب. Nous allons donner la traduction presque complète de cette note : « CHAPITRE I. L'*élif* ne se trouve comme lettre primitive que dans les particules et les noms indéclinables, parce que ces mots restent entiers, et ne sont soumis à aucun changement. Mais dans les noms décli-

nables et dans les verbes, l'*élif* est tantôt explétif, comme dans *katib*, *kitab*, etc. tantôt le produit d'un changement, comme dans *baboun*, etc. (On entend par *élif* ici la voyelle quiescente qui suit la voyelle *a*, que ce soit réellement cette lettre, comme en عصًا, ou le *ya*, comme en رحًى.) Au lieu d'entrer dans de longs détails, nous nous bornerons ici à ce qui concerne l'explication des vers de Hariri, et nous parlerons seulement des verbes de quatre lettres (c'est-à-dire *défectueux*), en y ajoutant pour une plus grande utilité, les noms qui sont de la même espèce. Lorsque l'*élif* est la troisième lettre d'un mot, elle peut être le produit du changement d'un *waw* ou d'un *ya;* mais lorsque cette lettre est la quatrième et au-dessus, elle ne peut, c'est l'opinion des juges exacts, remplacer qu'un *ya*. Tel est l'*élif* de *aa'ta*, *haba*, etc. car le *waw*, dans ces mots, est avant tout devenu *ya*, parce qu'un mot comme اعطَوْت n'existe pas en arabe (et est changé immédiatement en اعطيت). La raison de ce dernier changement est que les Arabes ont de la peine à prononcer un mot de plus de quatre lettres, et l'on préfère alors le *ya* comme lettre plus faible que le *waw*. Abou Ali dit : « La raison du change-« ment est ce qui se pratique pour le futur ; si « nous n'avions affaire qu'au prétérit, on « dirait fort bien اعطوت, vu qu'un *waw* « précédé d'un *fatha* peut prendre le *djezm*, « comme en غزوت, حَوْض. » Mais les Arabes ne veulent pas qu'on dise dans la même forme, au futur يعطِى avec *ya* (et là c'est nécessaire à cause du *kesré*), tandis qu'on conserverait cependant le *waw* au prétérit. On a ainsi, dans la 4e forme, traité le prétérit sur le modèle du futur, comme on a, dans la 1re forme, traité les futurs يقول, يخاف et يبيع sur le modèle des parfaits (قُلْت, خِفْت et بِعْت), et comme on a traité la 5e et la 6e forme d'après la 2e et la 3e. Enfin on a écrit le nom (du patient) au duel معطيَان et au pluriel معطيَات, à l'exemple du verbe (qui, dans la 4e forme, a reçu le *ya*). [Peut-être aurait-il mieux valu dire ici : حمل اسم المفعول فى هذا المعنى على اسم الفاعل فقيل. Voy. Ibn Akil, *Comm. sur l'Alfiyya*, p. 281.] — CHAPITRE II. Pour reconnaître la troisième radicale, on peut se guider, d'après Ibn Djinni, sur les huit choses suivantes : le prétérit, le futur, le nom d'action, le nom du patient, le duel, le pluriel, un autre mot dérivé de la même racine et l'*inclinaison*. Dès que la troisième radicale se montre dans quelqu'une de ces formes, on est fixé avec certitude. Exemple : La troisième radicale de كسآء est *waw*, parce que le prétérit est كسوت, le futur, اكسو, le nom du patient, مكسو, et un autre mot dérivé, كسوة. La troisième radicale de ردا est *ya*, non pas parce qu'on dit ردى et ردٍ, car ce *ya* est la suite du *kesré* qui le précède, ni à cause du futur يردَى où la prononciation exprime un *élif*, mais parce que le mot ردا se prononce avec un *imaleh*. Lorsqu'on rencontre dans la même racine le *waw* et l'*imaleh* à la fois, on doit s'attacher au *waw* (et le reconnaître pour troisième radicale), sans se préoccuper de l'*imaleh*, qui, bien que rarement, se rencontre cependant aussi dans les mots qui ont le *waw* pour troisième radicale, comme عشا, etc. Une indication problématique ne doit jamais empêcher de reconnaître un usage établi avec certitude, à moins que ce ne soit comme dans le mot ندى, où il est certain que le *waw* du mot ندوة remplace un *ya*, comme dans جباوة et حيوة. Il y

a des cas où l'on reconnaît la radicale avec évidence, sans regarder les (huit) choses (qu'on vient de nommer). Tels sont les mots وغى et ورى ; là on décide immédiatement que la troisième radicale est un *ya*, dès qu'on sait qu'à part le mot واو lui-même, la langue arabe n'offre aucun autre mot qui ait un *waw* à la fois pour première et troisième radicale. Il en est de même pour حياء et عياء ; il est impossible de se tromper et de donner à ces mots le *waw* pour troisième radicale, puisqu'il n'y a pas plus de mots comme طَيَوْت en arabe, qu'il n'y en a comme وعـــوت. Quand aucun moyen ne fait reconnaître la troisième radicale, la présomption est en faveur du *ya*, parce qu'il y a plus de mots qui ont cette dernière lettre pour troisième radicale, qu'il n'y en a avec le *waw*. Pour la seconde radicale, le contraire a lieu. — Chapitre iii. (Voici les règles pour l'écriture.) Si l'*élif bref* (ou plutôt l'*a* bref qui n'est pas suivi d'un *medda*) remplace un *ya*, on écrit le mot avec *ya*; s'il remplace un *waw*, on l'écrit avec *élif*. Si le mot a quatre lettres ou plus, on écrit (toujours) *ya*, puisque telle est, d'après ce que nous avons dit plus haut, l'opinion des hommes exacts dans les changements grammaticaux. Si l'avant-dernière lettre est aussi un *ya*, on change la lettre finale en *élif*, afin d'éviter le concours de deux *ya*. Le nom propre *Yahia* conserve ses deux *ya* pour faire une distinction entre ce nom et le mot dont il dérive. Des mots (au passif de la 1re forme) comme يُدعى et يرمى sont écrits avec *ya* (bien que le radical soit un *waw*), parce que l'*élif* (ou plutôt l'*a*) dans ce mot, provient du *ya* (ou *i*) de دُعِيَ et رُمِيَ. Tout cela est l'opinion des grammairiens de Coufa, et la masse des écrivains la suivent. Alkesaï dit : « Des mots comme « كُسَى sont écrits avec *ya* (bien que le radical soit *waw*, et que le mot n'ait que « trois lettres), parce que la première radicale a un *dhamma*. » Comme la langue arabe n'admet aucun mot qui ait un *waw* pour première et troisième radicale, et que le *dhamma* représente un *waw*, les grammairiens voulaient éviter jusqu'à la ressemblance de la forme inusitée, et ils écrivaient كُسَى avec *ya* (ce qui fait qu'au moins la dernière lettre ne rappelle pas le *waw*). Cependant les hommes exacts ne font pas attention à cela. On sait ce qui s'est passé entre Ahmed ben Yahia (connu sous le nom de Thaaleb) et Mohammed ben Yezid (connu sous celui de Mobarred), au sujet de l'orthographe du mot الضحى. Quant aux mots de Hariri : « et le verbe hamzé diffère « en cela, » ils peuvent se rapporter aux verbes défectueux dont l'*élif hamzé* est la première ou la seconde radicale; on dit alors à la seconde personne اتَيْتَ et نَأَوْتَ et, malgré cela, à la troisième, à côté de بآء on dit بأى avec *ya* (à la place de l'*élif*), afin de distinguer ce verbe du verbe concave بآء. Ou bien ils peuvent se rapporter aux verbes dont la troisième radicale est *hamzé*, parce qu'on écrit alors قرأ , برئ et جرؤ, aussi bien avec *waw* qu'avec *élif* et *ya*, de même qu'on écrit ces trois lettres dans la seconde personne. C'est ce qui a lieu la plupart du temps; mais cela peut changer pour une cause quelconque, comme (lorsque le verbe est concave, et qu'on dit) جاء, شاء, etc. sans mettre aucune lettre pour le *hamzé*, bien qu'on mette à la seconde personne جئت, شئت, etc. Pour le *hamzé* placé à l'extrémité d'un mot, il s'exprime par la lettre homogène à la voyelle qui

le précède, abstraction faite de toute autre circonstance. Le *hamzé* a d'ailleurs dans l'écriture son chapitre à part, ses règles diffèrent de celles des lettres de prolongation ou lettres douces, et on ne peut jamais établir une analogie entre le *hamzé* et ces lettres. (Voici enfin une dernière règle :) Tout ce qui s'écrit avec *ya*, excepté le *hamzé* placé à la fin d'un mot (?), lorsqu'on y ajoute le suffixe du régime direct (comme celui des verbes) ou du régime indirect (comme celui des noms), change le *ya* en *élif*, en se conformant à la prononciation. Exemples : رما, يحيانا (notre Yahia), أحدهن ; c'est parce que l'*élif* se trouve au milieu du mot et loin de la fin. » (Voy. *Anthol. gramm.* p. 70, 71 et 119.) Nous n'avons pas pu nous procurer de renseignements sur la discussion concernant le mot اللخى, dont Motharrézi fait mention dans cette note.

P. 622, l. 3. Mètre *khafif.* Nasifi (*Epist. critica*, p. 74) observe, avec raison, qu'il faut lire لكى لا pour لكيما, qui n'a pas de valeur négative. (Voyez aussi la note de M. Mehren, p. 149.) — L. 11. *Prov. ar.* I, 162. — L. 12. *Pr. ar.* I, 408. — L. 15. Dans ces passages, *Coran*, II, 83; XV, 65, etc. il y a toujours deux leçons en présence, l'une qui offre l'impératif فاسر à la 4ᵉ forme, et l'autre qui l'offre à la première. Mais Beidhavi, I, 504, attribue cette dernière leçon aux الحجازيان, qui, d'après I, 442, sont نافع et ابن كثير. La 4ᵉ forme est indubitable, *Cor.* XVII, 1. — L. 16. Lisez تحة. — L. 17. *Coran*, LXXI, 16. — L. 18. *Coran*, LXXIII, 8. Dans ces deux passages du *Coran*, le *mafoul moutlak* est aussi d'une autre forme que le verbe auprès duquel il est placé.

P. 624, l. 6. Comparez *Pr. ar.* II, 206, 864. — L. 7. Voy. *Gr. ar.* I, 861.

P. 625, l. 3. Les manuscrits de Hariri et les commentateurs lisent tous كَقَبْظٍ, et c'est bien la leçon qu'il faut adopter. Le sens de ces deux derniers vers est : voici les mots qui s'écrivent avec ظا, à part les mots étrangers ; garde-les dans ta mémoire si tu veux que les *Hafidh* suivent tes traces. Les dérivés de ces mots doivent être traités comme les racines. Ainsi, قَيْظٌ étant écrit avec cette lettre (voy. p. 622, l. 2), le verbe قاظ est traité de même. La plupart des manuscrits portent aussi صرّفن avec *techdid.* — L. 4. Voyez ci-dessus, p. 158. — L. 5. Chérichi : مع الصبى لما اسار من اول على الحرم النخّ فى اسنانهم الى اصغرهم فختم به كما بدا باكبرهم فلذلك قال مع الصبى القطن. — L. 9. *Coran*, II, 147. — L. 10. La sottise dont Abou Zeid aurait *pétri* son art ne peut être que le métier de maître d'école qu'il avait embrassé. — L. 17. *Prov. ar.* I, 134.

P. 626, l. 6. Mètre *motacarib.* — L. 20. La première édition portait الوسم. (Voyez Lébid, *Moallaca*, v. 9, et les notes de Zouzéni.) Sur نور, voyez M. Dozy, *Vêtements des Arabes*, p. 78, note 5. — L. 25. Mètre *monsarih.*

P. 627, l. 5. *Coran*, XXXV, 15. — *Ibid.* Lisez لآبن. — L. 11. Mètre *camil.*

P. 628, l. 5. Aboulféda, *Géogr.* trad. I, 133. — L. 6. Voyez Yakout, *Mochtarik*, p. 171. — L. 7. Sur *Djaw*, voy. ci-dessous, p. 679. — L. 9. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 102 ; III, 374 et suiv. — L. 13. On devrait peut-être lire دناسة pour دناءة ? — L. 15. *Coran*, LXXXIV, 19. — L. 17. *Coran*, XVI, 78. — L. 18. *Prov. ar.* I, 197, et *Kitab alaghani*, IV, fol. 23 r°

et v°. — L. 19. Dans le *Kitab alaghani* on lit, après يجمع, les mots فى منزله. — L. 21. Mètre *khafif*. « Dis à Find qu'il éloigne les femmes; longtemps notre vie a été mauvaise, c'est assez. » — L. 23. *Pr. ar.* I, 236. — L. 25. Mètre *raml*.

P. 629, l. 9. Voy. *Vie de Mohammed*, p. 79, 134. M. C. de Perceval, *Essai*, III, 258. — L. 20. Mètre *wafir*. — L. 22. Mètre *thawil*. — L. 25. Mètre *thawil*. — L. 28. Mètre *wafir*.

P. 630, l. 10. Mètre *camil*. — L. 12. Mètre *wafir*. — L. 19. Le *samsama* est le nom du sabre celebre de Dhou Kifan. *Essai*, I, 117.

P. 631, l. 11. *Coran*, LXXX, 1. — L. 12. Voyez sur cette espece d'ellipse, *Gramm ar.* II, 836 et suiv. — L. 15. C'est un comparatif formé de la 4[e] forme du verbe. (Voy. *Gr. ar.* II, 509.) — L. 16. *Prov. ar.* I, 49. — L. 23. *Coran*, II, 27.

P. 632, l. 4. Mètre *basith*. — L. 22. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 232, 250. Cet Alzobair, qui prend Abd-Manaf pour l'aîné des fils de Cosay, est l'historien de la race coraïchite. (Voyez Ibn Khallican, *Dictionn. biogr.* I, 271.) — L. 23. Peut-être Abd-Manaf s'était-il appelé aussi Alfihr, parce que sa position parmi les Coraïchites lui permettait d'adopter ce nom, qui était celui qui passait pour avoir commence cette tribu celebre. (Voy. *Essai*, I. 194.) — L. 25. Un manuscrit de Motharrézi ajoute : والبيت لمطرود بن كعب الخزاعى

P. 633, l. 3. Mètre *camil*. Ce vers se lit dans le *Divan* de Hassan, fol. 81 r°, où il est précédé des mots قال لحسان ويروى لابن الزبعرى. On y lit, comme dans plusieurs manuscrits de Motharrézi : خالصة. — L. 6. Sur Lekit, voyez *Essai*, II, 464 et suiv. et, ci-dessus, les notes sur la p. 577. — L. 7. Mètre *wafir*. Abou Kabous est Noman V, roi de Hira. — L. 8. « Je me promène parmi les Benou Abs ben Zeyd, sans souci, et laissant un libre cours à ma langue. » — L. 10. Mètre *wafir*. (Voy. *Divan* de Hassan, fol. 77 r°) — L. 12. Pour l'intelligence de ce qui suit, nous avons dressé le petit tableau suivant :



Les descendants d'Abd-Almadan etaient donc trois fois alliés à la famille d'Abbas : d'abord Ayécha était bisaïeule du premier khalife abbaside; puis Al'aliya était sa grand'mère, et Raitah sa mère. Sur Abd-Almadan lui-même voyez M. C. de Perceval, *Essai*, I, 160. La première édition portait الريان pour الديان. Dans le *Hamasah*, p 54, on identifie Yezid avec Dayyan, ce qui parait inexact (Comparez *Kitab alaghani*, III, 60.) — L. 18. Mètre *wafir*. Ziyad s'adresse à sa sœur en disant : « Si j'avais été maltraité par un Hachémite, dont les oncles paternels étaient des descendants d'Abd-Almadan, je supporterais facilement ce que j'éprouve; mais va et regarde par qui il m'a tourmenté. » En effet, Ziyad n'était qu'un descendant d'Abd-Almadan, tandis que ceux qui étaient issus d'Ayécha ou d'Al'aliya pouvaient bien avoir de doubles rapports de famille avec les fils d'Assafahh.

—L. 21. *Prov. ar.* I, 218.—L. 23. Mètre *thawil.*— L. 24. Le nom d'Abou الشمقمق, comme il faut lire, était, selon Djauhari, Merwan ben Mohammed. Ses poésies remplissaient soixante et dix feuillets de quarante lignes chacun. (Voy. *Fihrist,* I, fol. 223 v°.)—L. 25. Mètre *camil.*— L. 27. Le musulman, ne trouvant pas d'eau pour sa purification, se sert de sable, et cet acte s'appelle تيمّم.

P. 634, l. 4 Mètre *thawil.* — L. 8. On lit à la marge d'un manuscrit : يعنى حافظ على من يرعى مودّتك ولا يخون عهدك حين نوى المغنّ الى نيته والقصد الى ظنته يعنى حالة البعد والنوى والنية الوجه الذى ينويه المسافر من قرب او بعد وهى موّنثة.—L. 9. Chérichi : يقول من اعتذر اليك من الاخوان فاعذره ولا تكن ممّن اذا وقع على ذنب لصاحبه اخذه به ونزع جلدة راسه فشواها. — L. 17. Les manuscrits varient entre والسر et والشر.— L. 19. Ce sont les vers 29 et 30 de ce poëme; sur le premier, voy. de Sacy, *Pend nameh*, p. 91.

P. 635, l. 8. فكيف remplace la phrase entière: comment cela irait-il?— L. 9. *Cor.* XI, 109: on y lit الموت. — L. 12. *Pr. ar.* I, 195.-- L. 13. Mètre *saria.*—L. 14. Nom de l'auteur d'un *Divan*, qui fut sectateur ardent d'Ali; de là ses invectives contre Ayécha. (Voy. sur lui *Kitab alaghani*, II, f. 98 r°.)— L. 15. Mètre *saria.* « Elle s'avance dans une litière avec les impies, afin de pousser ses troupes vers Bassora; elle agit comme le chat qui mange ses petits. » En traduisant ainsi, nous prenons الاشقين pour un pluriel régulier du comparatif اشقى de شقىّ. Nous sommes confirmés dans cette opinion par le vers suivant d'Amroulcays, qui se lit dans le *Moroudj* (I, fol. 376 v°) :

صبّت عليه ولم تنصبّ من أَمَمِ
ان الشقاء على الاشقين مصبوب

Elle a frappé sur lui, mais rien n'a frappé sur elle, le malheur frappe de préférence les malheureux.

On lit aussi dans un manuscrit de Motharrézi الاسقين, avec *sin.* — L. 19. *Coran*, II, 256. — L. 26. Mètre *saria.*

P. 636, l. 3. On a vu plus haut qu'on louait, au contraire, la propreté de ce barbier et la facilité de ses opérations. — L. 5. « Il cessait de répondre, et se disposait à se lever. » — L. 18. « Le jeune homme préférait s'en aller avec sa maladie. » — L. 13. Dans la première édition, on lisait après بالضم, le *hadith* que nous avons relégué à la ligne suivante, où paraît être sa place. Chérichi ajoute : فيريد به سيلان الدم عن الاكل وغيره.—L. 16. V. ci-dessus, p. 364.—L. 17. Mètre *thawil.* « Des châteaux solides défendent l'entrée chez Leila. » —L. 19. Mètre *wafir.*—*Ib. Pr. ar.* I, 543. —L. 22. C'est le nom de la LXXXIV^e^ surate.

P. 637, l. 5. Mètre *basith.* — L. 14. *Coran*, III, 128. — L. 19. Voyez de même حلم suivi de عن, *Hamasah*, p. 11. — L. 25. *Pr. ar.* II, 863; III, P. I, p. 529.

P. 638, l. 4. فى ضمن a le sens de فى اثناء « pendant que » — L. 6. Mètre *saria.* — L. 14. Voy. ci-dessus, p. 590. — L. 21. *Moallaca*, v. 3 et *Gramm. ar.* II, 1147.

P. 639, l. 1. A la marge d'un manuscrit on lit : لا قدر لدرهمين ولو كان الشيخ كاذبا. (V. *Gr. ar.* I, 382.)—L. 12. Mètre *basith.*— L. 14. V. *Gr. ar.* II, 295. — L. 19. *Pr. ar.* I, 345.—L. 22. *Pr. ar.* II, 618.—L. 23. Sur Abou Ziyad, voy. ci-dessus, p. 485.

P. 640, l. 1. Mètre *redjz.* — L. 5. *Gr. ar.* I, 401, note. Hamadani, parmi ses Séances, en a une qui porte le titre de مقامة الحجامة. — L. 18. Voyez ci-dessus, p. 341.

— L. 19. Voy. ce que nous avons dit plus haut sur la p. 608, l. 1. Ali ben alhosein est le petit-fils d'Ali le khalife. — L. 21. Alsadik est Djafar, le petit-fils d'Ali ben alhosein, et le sixième des imams. — L. 22. La première édition portait ينجون. — L. 27. *Prov. ar.* II, 362, 861.

P. 641, l. 3. *Prov. ar.* I, 197, 236. — L. 7. *Ibid.* I, 463, 687. — L. 14. *Ibid.* I, 23. — L. 16. *Ibid.* II, 227. — L. 17. Le nom de تيم الله est encore une forme modifiée du nom تيم اللات. C'est par des substitutions pareilles que l'ardeur des fidèles faisait disparaître les traces du paganisme. Il est probable que des poésies dans lesquelles même figuraient les noms des divinités païennes, ont été ainsi sacrifiées, si elles ne comportaient pas des changements semblables. — L. 18. La première édition portait : اقبحت بى زراة. — L. 20 Mètre *basith.* « Une des femmes des Benou Dohl ben Chayban a enchaîné ton cœur, et, quoi qu'elle ait fait, tu ne t'en es pas affligé. » — L. 22. C'est le premier vers du poëme de Caab ben Zohayr. M. Juynboll (*Orientalia,* I, 256) a cru trouver dans le *Commentaire* de Wahidi sur Motanebbi une variante pour ce vers. Mais d'après le témoignage de Soyouti (*Charh chavahid,* fol. 117 r°), les Arabes avaient plus de neuf cents poëmes commençant par les mots بانت سعادُ, et le vers cité par Wahidi est attribué par Soyouti à ربيعة بن مقروم الضبّى sur lequel on peut voir *Hamasah,* p. 505. Le nom de *Soad* servait à désigner généralement toute femme cruelle pour son amant, et plus tard même toute chose difficile à obtenir. Ainsi Ibn Arabchah, dans son *Fakihat alkholafa,* p. 200, dit : والموانع التى هى دون سعاد

P. 642, l. 4. *Prov. ar.* I, 219. — L. 8. Lisez مصمّت. — L. 9. *Prov. ar.* I, 653. — L. 12. *Pr. ar.* II, 317.

P. 643. Voy. l'Introduction, p. 15. C'est la seule Séance dans laquelle Abou Zeyd soit présenté comme racontant lui-même ses aventures. — L. 18. De Sacy a ajouté dans son exemplaire le mot الى, qui manquait dans la première édition.

P. 644, l. 3. Mètre *thawil.* — L. 10. Mètre *redjz.*

P. 645, l. 6. الاكياس اهل الفطنة والتدبير. — L. 7. Lisez يحتاج. — *Ibid. Cor.* XI, 107, 108. — L. 10. Mètre *basith.* — L. 12. Mètre *camil.* « Lorsque les événements prennent un aspect sombre, vos avis, vos figures et vos sabres sont des étoiles : vos avis sont des signes qui guident, vos figures, des flambeaux qui éclairent, et vos sabres sont comme des projectiles. » On sait que le Coran présente les étoiles filantes comme des projectiles lancés par les anges contre les mauvais génies qui viennent écouter aux abords du ciel. — L. 19. *Chrest. ar.* II, 496, 512.

P. 646, l. 4. « Et non pas pour profiter de leur grammaire. » — L. 10. *Cor.* XVII, 80. Motharrézi ajoute على احد القولَيْن. (Voyez Beidhavi, I, 548.) Chérichi dit : ويدلّك هذا على ان البصرة فى نهاية العظيم والكبر لانه زعم انه خرج فى الغلّس وبقى يمشى فى ازقته الى الظهر. — L. 12. Tous les manuscrits de Motharrézi portent كَذام ou كَذام, mais nous avons cherché en vain ces exemples de la forme *fa'ali ;* ordinairement on trouve قطامِ comme paradigme. — L. 15. *Gramm. arabe,* I, 63. (Comparez aussi *Chrestomathie arabe,* III, 523.) — L. 18. Mètre *redjz.* — La première édition portait حدث وحدف. De Sacy a fait cette correction dans son exemplaire de l'*Anth.*

grammat. p. 42. — L. 21. Mètre *redjz.* (Voy. *Anthol. gramm.* texte, p. 165, l. 3.) Sibouwaihi (*Kitab alaghani*, fol. 482 v°) dit que ce changement appartient aux بنو سعد; il cite les deux vers accompagnés de celui-ci : وبالغداة فلق البرنج, ce dernier mot est pour البرني; pour اللحم on y lit الشحم, et le tout est précédé des mots : وحدثني من سمعهم يقولون. — L. 26. زط est le nom d'une peuplade autrement appelée *Djat*, et sur laquelle on peut voir M. Reinaud (*Mém. sur l'Inde*, p. 200.). D'après M. C. de Perceval, dans son *Dict. français-arabe*, les Bohémiens portent le nom de زطّ à Damas.

P. 647, l. 5. Cet homme est venu comme étranger s'établir à Bassora. Chérichi dit, à l'occasion du mot مجرق : المهاجر عند العرب المستقبل من البادية الى الحاضرة. — L. 9. *Prov. ar.* II, 344. — L. 12. Mètre *redjz.* — L. 17. Voy. *Essai*, III, 163. — L. 18. *Coran*, II, 239.

P. 648, l. 7. Voy. ci-dessus, p. 262, l. 10. — L. 9. Allusion à *Prov. ar.* II, 540. (Voy. ci-dessus, p. 247.)

P. 649, l. 3. Voy. *Coran*, XII, 83. — L. 10. On appelait خليع les personnes qui menaient une vie dissolue et débauchée. Alakhtal est nommé ainsi ci-dessus, p. 452, l. 14. Abou Nowas, le chantre du vin par excellence, était aussi rangé parmi les *chevaliers de la débauche.* (Voy. *Orientalia*, I, 202.) Mais nous ne savons pas quels sont les quatre dont parle Chérichi. — L. 12. Mètre *wafir.* Nous avons laissé subsister quelques fautes dans ces vers, que Nasifi (*Epist. crit.* p. 76) a relevées. Nous allons rapporter les paroles de ce critique : حفضتم جبرئل كانه معطوف على عيسى والحق انه مبتدا مرفوع بعد واو الحال وخبره لهُ تَنَقُّلُ فان الابيات لابى نواس وهو الحسن بن هانى الحكمى وابو عيسى الكحّال احد اصحابه وجبرئل هو ابن بختيشوع طبيب الملك المامون العباسى فيقول ابو نواس انه سال ابا عيسى وجبرئل ينقل عنهما هذا الحديث والرواية فى البيت الثالث فقلت له فقدّرها فقال وقوله الفصل والظاهر ان مراد ابى نواس بالاربعة الاولى الارطال وبالثانية الطبائع ولا وجه لغير ذلك Sur le médecin Gabriel, voyez la note 50, dans la *Chrestom. ar.* I, 53; Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Aerzte*, p. 15; *Tarikh alhokama*, p. 115 et suiv. Mais on ne voit pas qui est cet Abou Isa alcahhal dont parle Nasifi. Il paraît plutôt que l'Abou Isa du poëte est le frère d'Almamoun, qui vivait dans une grande intimité avec Gabriel, et qui fut même cause que le khalife, lors de sa maladie, le fit retirer de prison, en 210. (Voy. *Tarikh alkokama*, p. 123.) — L. 20. Mètre *wafir.* « Eh bien, Hind! j'ai terminé mon pèlerinage; viens donc avec ton breuvage parfumé, admirable! Nos péchés ont disparu avec le temps; voyons, commettons-en de nouveaux! Nous avons mêlé dans nos intestins l'eau du puits de Zemzem avec l'eau de la pluie, et elles se sont bien mêlées. » Quelques manuscrits de Chérichi portent نغترف; peut-être faudrait-il alors lire الذَّنوبا, et traduire : puisons maintenant par seaux, c'est-à-dire, largement. Le dernier vers n'est pas très-clair. Veut-il dire : de même que l'eau sacrée du puits de la Mecque s'est alliée à l'eau ordinaire, mêlons maintenant le vin avec cette eau? — L. 24. Mètre *thawil.* — L. 26. La première édition portait البيّاض, mais ce poëte, s'appelle ابو محمد عبد الله بن محمد بن الفياض, et est surnommé كاتب سيف الدولة ونديمه. (*Yetimet eddahr,*

fol. 24 v°.) Ces trois vers sont cités *ibid.* fol. 25 v°; comparez Ibn Khallican, I, 507, l. 14. Il fut tué dans une attaque faite par les Grecs contre Alep, en 351. (Kemal eddin, *Histoire d'Alep*, fol. 35 r°.)—L. 27. Mètre *basith*. « Viens et verse-moi à boire au son vibrant de la flûte et du luth, et ne donne point un bien présent pour un autre qui ne l'est pas! (Verse-moi) une coupe qui, en voyant un homme grave parmi les gens, lui fait dire par la joie : « Lève-toi, mais non pas pour t'en aller; « nous sommes les témoins, la voix de la « flûte nous sert de prédicateur, le fils de la « nuée se marie avec la fille de la grappe. »

P. 650, l. 3. Chérichi : وانما ذكر يوم الخميس لانه يوم تعرض فيه الاعمال على الله تع واقدام العبد على الذنوب وقت العرض على الله تع اكبر خطرا. — L. 6. Les mots depuis فيا jusqu'à ربّي forment un vers dont le mètre est *thawil*. (Nasifi, *Epist. crit.* p. 76.) — L. 8. *Coran*, XXXIII, 37.

P. 651, l. 1. Pour comprendre le mot صف, il faut se rappeler qu'Abou Zeyd et les autres personnes auxquelles ce pénitent s'adressait, venaient de terminer la prière, et qu'ils se trouvaient encore dans l'ordre que la loi prescrit aux musulmans pendant la prière. — L. 2. Mètre *khafif*.

P. 652, l. 6. موحّد est le nom que se donnent les musulmans. — L. 27. *Coran*, XXVI, 225.

P. 653, l. 8. Voy. *Gr. ar.* I, 263, note. Nous inclinerions d'autant plus vers la première des deux étymologies proposées dans le commentaire, qu'un grand nombre de quadrilitères dont la signification se rapporte aux lèvres, à la bouche, ou à une fonction qui a son siége dans ces organes, sont formés par une racine trilitère à laquelle on a ajouté la lettre labiale *mim*. — L. 13. *Prov. ar.* II, 756. — L. 17. *Coran*, LXXIX, 10. — L. 18. Mètre *wafir*.

P. 654, l. 3. Mètre *camil*. — L. 15. Le mot والحمار nous paraît fort suspect. Pourquoi aurait-il parlé de l'âne en particulier, après avoir dit الصيد? Comme chaque application de ارتباك est suivie d'une explication, on se serait attendu à اضطرب. (Voy. *Camous*, 1359, l. 6.) — L. 22. Voyez, sur cette espèce de calcul, un article de M. de Sacy dans le *Journal asiatique* de 1823, mois d'août, p. 65 et suiv.

P. 655, l. 3. Voy. ci-dessus, p. 23. — L. 15. *Prov. ar.* II, 543. — L. 16. Cet عامر était de la race des Benou Adwân. (Voy. sur lui M. C. de Perceval, *Essai*, II, 260.) Ordinairement on raconte que sa fille était chargée de l'éveiller. (Voyez *Hamasah*, p. 98 et 124.) Voici ce que dit à cet égard le *Kitab alaghani*, I, 292 v° : فزوّج (سعدُ بن الظرب صعصعةَ بن معوية بن بكر) بنتَ اخيه عمرة بنت عامر بن الظرب وابوها عامر هو الذى يقال له ذو الحكم (lis. الحلم) وعمرة ابنته هذه هى التى كانت تقرع له العصا اذا سهى فى الحكم. Ne devrait-on pas après cela lire لبنته au lieu de لبنيه, et قوميتى à la place de قومونى? — L. 19. Sur ce Cays, surnommé الشيبانى, voy. *Hamasah*, p. 96. *Essai*, II, 347, note 1, et 464. Dhou'ldjaddayn était le surnom de Khalid, et il faudrait biffer le mot بن. — L. 20. Nous n'avons rien trouvé sur ce Rabia des descendants d'Amr, fils d'Alharith, fils de Temim. (Eichhorn, *Monum.* p. 68.) Il est aussi le seul dont Tébrizi ne parle pas. Il paraît d'ailleurs que la tradition était constante quant au nom, et qu'il devait bien être celui de عامر ou de عمرو. Les Témimites même rattachent le proverbe à

un descendant d'un Amr. On a vu plus haut, p. 362, que quelques-uns rattachaient à ce Rabiah le nom de Dhou'l awad, qui pourrait bien signifier *l'homme des bois*, et se rapporter aux bâtons qu'on frappait en sa présence. (Voy. Freytag, *Prov. ar.* I, 66, note.) Dans le *Kitab alaghani*, I, fol. 159 r°, on lit مجاسر pour مخاشن, ce qui est probablement une faute. — L. 21. La première édition portait جمة, mais voyez *Hamasah*, p. 98, et *Camous*, p. 1070. Ce nom se lit aussi avec *ha*, *Kitab alaghani*, I, fol. 63 v°, où il est question de جندب, fils de cet Amr, et dont la fille ام ابان restait avec le khalife Omar. Il la chérissait comme sa fille, et la donna en mariage à Othman ben Affan. — L. 22. Mètre *thawil*. (Voy. *Journ. asiat.* 1841, I, 60.) — L. 23. Ces deux frères étaient fils de قيس بن ثعلبة, et cette tribu rapportait à eux le proverbe dont il est question dans cette note. (Voy. *Hamasah*, *l. c.*) Aussi on ne comprend pas comment, chez Meidani, Sad porte le nom de الكنانى. — L. 24. Mètre *thawil*. (Voy. *Hamasah*, *l. c.*) —L. 25. *Pr. ar.* I, 55. Amir vivait au milieu du IV^e^ siècle (*Essai*, II, 261), tandis que les autres juges nommés dans cette note ne remontent probablement qu'au siècle qui a précédé la naissance de Mohammed.

P. 656, l. 9. *Coran*, LI, 55. — L. 13. Un manuscrit porte مهلهل pour مهلائيل.

P. 657, l. 10. *Coran*, II, 126. — L. 21. Voy. ci-dessus, p. 15, l. 11.

P. 658, l. 1. Voyez *Coran*, XII, 44. — L. 4. الارتكاض a ici le même sens que ci-dessous, p. 660, l. 22. — L. 14. *Prov. ar.* I, 145. — L. 15. Mètre *camil*. — L. 20. *Coran*, II, 224.

P. 659, l. 13. *Moallaca*, v. 55. — L. 15. La première édition portait الرجل. — L. 18. Mètre *basith*.

P. 660, l. 6. *Prov. ar.* I, 416. — L. 15. *Prov. ar.* I, 63; II, 144. — L. 21. Mètre *monsarih*. « Certes, femmes, malgré mon âge, je sais de quel côté on mange l'épaule. » Un manuscrit de Chérichi lit ترون pour ترين. — L. 26. Mètre *saria*. « L'effronterie est une arme pour le jeune homme, et la modestie a peu de chances. » Il faudrait alors lire الحُرفة, avec *dhamma*.

P. 661, l. 10. *Prov. ar.* I, 329. — L. 11. *Ibid.* I, 643. — L. 12. Il faut peut être lire Abou Abd alrahman Abdallah ben Masoud, sur lequel on peut voir entre autres Nawawi, *Dict. biogr.* p. 369. — L. 16. *Prov. ar.* I, 463. — L. 18. *Ibid.* II, 184, 788. — L. 19. *Ibid.* I, 641. — L. 21. *Ibid.* II, 436. — L. 24. *Ibid.* II, 688.

P. 662, l. 8. Mètre *thawil*. — L. 19. *Prov. ar.* I, 329, 334, 335. — L. 22. Mètre *thawil*. Freytag (*Prov. ar.* I, 335 et 394) porte واحرا. Ce vers s'adressait à توبة بن الحمير, et dans le *Kitab alaghani*, III, fol. 27 v°, ce vers est même cité avec وتوبة à la place de فتى هو. — L. 23. *Prov. ar.* I, 743. — *Ibid.* I, 499.

P. 663, l. 6. Voyez ci-dessus, p. 105. — L. 7. Pour la définition du mariage appelé نكاح المتعة, voy. *Tarifat*, p. 266. Mohammed, après l'avoir permis, finit par le défendre. (*Almasabih*, fol. 129 v°.) — L. 9. La première édition portait للحلة. — *Ibid.* فلان manquait dans la première édition. — L. 10. De ces cinq proverbes, le premier ne se lit pas dans Meidani; les autres se trouvent *Prov. ar.* I, 464, 637; II, 151, 191. On ajoute au dernier من الغدوان pour déterminer le sens du comparatif

اعدى, qui tantôt signifie *injustior*, tantôt *magis currens*. — L. 12. Sur Bouzourdjmihr, voyez *Calila et Dimnah*, p. 9. — L. 14. *Prov. ar.* II, 48. — L. 17. Le dernier comparatif seul se trouve *ibid.* I, 577. — L. 18. *Ibid.* I, 737. — L. 21. *Ibid.* I, 195. — L. 24. *Proverbes arabes*, I, 409. — L. 26. Sur Cosair, voy. ci-dessus, p. 327; sur Amr, Alahnaf et Iyâs, voy. ci-dessus, p. 84; sur Alchaa'bi, ci-dessus, p. 519; sur Achab, ci-dessus, p. 330; sur Aboul Aina, Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 708.

P. 664, l. 8. *Prov. ar.* II, 259. — L. 13. On lit à la marge d'un manuscrit : وسائل يعنى اذا قصدت السفر سَلْ اوّلا عن اهل مقصدك وكرمهم. — L. 14. La première édition portait مجعا; voy. ci-dessus, p. 47. — L. 23. *Coran*, XII, 87. — L. 25. Mètre *wafir*.

P. 665, l. 10. Allusion au *Coran*, XLVIII, 12. — L. 16. *Coran*, XIII, 41. — L. 19. *Ibid.* XLVI, 34, et Beidhavi, II, 259. — L. 25. *Coran*, XVII, 31.

P. 666, l. 6. *Prov. ar.* I, 303. — L. 8. Mètre *camil*. — L. 21. *Pr. ar.* I, 368.

P. 667, l. 17. Voyez ci-dessus, p. 86, l. 18. — *Ibid. Coran*, LV, 75. — L. 18. *Pr. ar.* II, 615. — L. 20. Mètre *saria*. « Que Dieu ne leur laisse pas une dent »; c'est le vœu opposé à celui-ci : لا فضّ فوك. Hariri, dans son *Dorrat*, fol. 4 r°, cite ce vers, et explique le second hémistiche par les mots : اى لا ابقى الله له شيا وقيل بل اراد به المال الظاهر. (Voy. *Anthol. gramm.* p. 27.) Sur le sens de المال الظاهر, voyez M. Perron, *Jurisprudence*, I, 566. — L. 21. D'après Meidani, Alhasan albasri s'est servi de ce vers dans une de ses prédications. Ces deux vers ne se trouvent pas dans le *Divan* de Tarafah. — L. 23. *Pr. ar.* II, 665.

P. 668, l. 1. Voyez *Coran*, s. XXXI. — L. 4. Voy. l'Introduction, p. 43. — L. 11. Mètre *thawil*. — L. 19. ذاك est l'inchoatif d'une proposition dont l'énonciatif manque; cette proposition est virtuellement au génitif, dépendant par un rapport d'annexion de إذ, et ce terme circonstanciel de temps est à son tour virtuellement à l'accusatif dans le sens de حينَ.

P. 669, l. 10. Le mot أبى manquait dans la première édition. La vie d'Abou Mouslim se trouve dans Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 393; celle de Rouba, *ibid.* I, 269. — L. 14. *Prov. ar.* II, 859. — L. 17. La première édition portait الكتبى au lieu de الكلبى. — L. 21. Mètre *thawil*. « J'ai cessé de penser aux femmes, parce que je suis retourné vers Dieu d'un retour absolu. — L. 22. Mètre *thawil*. La première édition portait مربد, mais c'est bien مزيد qu'il faut lire. Yezid ben Maziad était un général des khalifes Almahdi, Alhadi et Haroun. L'orthographe du second nom est fixée par Ibn Khallican, I, 323, l. 13, et confirmée par le mètre de ce vers. Seulement il faut lire مزيدٍ, avec un *tenwin* à la fin. — L. 24. De Sacy, à la marge de son exemplaire et *Chrestom. ar.* III, 106, propose avec raison de lire يانجحر. Le sens est : « Tu n'y verras pas le *dhabb* entrer dans son trou, » ce qui voudrait dire autant que « tu n'y verras pas de *dhabb* ». Dans les phrases de cette espèce, les verbes sont surabondants, et ne sont ajoutés que parce qu'ils expriment une action habituelle au nom qu'ils précèdent ou suivent. Il en est de même dans le vers d'Abou'l-ala (*Chrest. ar. l. c.*), où ليس يحسنه قران a la valeur de لا فيه قران, tandis que le verbe est surabondant et n'exprime qu'une condition ordinairement inhérente à l'as-

sociation. C'est pour expliquer cet idiotisme grammatical que le commentateur cité par de Sacy a comparé le passage du poëme d'Abou'lala au vers qui se lit dans notre note sur Hariri. La seconde expression : « Les coups que frappait Ali étaient tous des pucelles », citée aussi par ce commentateur, sert à expliquer le sens de l'hémistiche d'Abou'lala, mais non pas sa forme grammaticale. Cette observation aide à rectifier quelques parties de la note de M. de Sacy (*ibid.* p. 107).

P. 670, l. 11. Djauhari, dans son *Sihah*, lit زيد pour عبيد. En effet on voit par les manuscrits de Motharrézi que la première opinion est celle d'Abou Obeidah, nom qu'il faudrait encore substituer à Obeid. — L. 17. Il paraît que la Caabah a subi des changements depuis le IVe siècle de l'hégire, époque à laquelle vivait le géographe Aldjihani, ou bien pendant le Ve siècle, époque où Hariri écrivait. (Voyez les dispositions indiquées par Burckhardt, *Voy. en Arabie*, I, 182 et suiv. et M. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 400.) On peut voir une figure qui représente les différentes parties de la Caabah, ainsi que les points par lesquels les musulmans habitant les divers pays arrivent à la Mecque, dans l'*Athar albelâd* de Kazwini (éd. Wüstenfeld, p. 76; Voy. M. Reinaud, introd. à la *Géogr. d'Aboulféda*, p. CXCVIII). — L. 23. En lisant avec de Sacy والمصر, il faudrait entendre par là Coufa, parce que cette dernière ville et celle de Bassora sont souvent désignées sous le nom de المصران. Mais il n'est pas douteux qu'on ne doive lire ومصر, sans article, ce qui désigne l'Égypte. Telle est la leçon de quelques manuscrits de Motharrézi et de Chérichi, et voici ce que dit, au surplus, Ibn Haukal, fol. 72 du manuscrit de Leyde : قد اتّفق العلماء بمسالك الارض وبعض الحساب المسار السمع بعلم الهية فيما تواصفوه من صفات الارض انها مصوّرة على تصوير الطائر فالبصرة ومصر الجناحان والشام الراس والجزيرة الجُوجُو واليمن الذنوب. La même comparaison, avec les mêmes termes, se trouve dans l'*Histoire de la ville de Sanaa*, par Razi (man. n° 701, fol. 89 v°.)

P. 671, l. 5. Chérichi : يريد انها بحرية برّيّة. — *Ibid.* « Les poissons et les lézards. » Les lézards, selon un proverbe arabe (II, 509), ne vont jamais à l'eau. (Rückert, traduct. allemande du *Hariri*.) — L. 11. Otba ben Ghazwan jeta les premiers fondements de la ville dans l'année 14 de l'hégire. (Chérichi et M. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 488.) — L. 13. La première édition portait بكر, mais il faut lire بكرة. (Voy. *Camous*, R. بكر.) Il s'appelait نفيع, et était fils du médecin الحارث بن كلدة. (Ibn Khallican, I, 339; Nawawi, p. 378 et 677; Ibn Koteiba, p. 147.) — L. 19. Lisez دهاوُكم. — L. 22. Les Basriens s'étaient d'abord déclarés pour Ayécha; puis, Ali ayant été vainqueur, ils se déclarèrent pour lui. Aussi Ali leur dit : « Vous étiez l'armée de la femme, et vous suiviez la bête; le chameau a mugi, et vous répondîtes affirmativement; on lui a coupé les jarrets, et aussitôt vous vous tournâtes à la fuite. » — L. 25. Voyez, sur Hasan et Ibn Sirin, ci-dessus, p. 506 et 519; sur Motarrif, Ibn Koteiba, *Handbuch der Geschichte*, p. 43 et 223, et *Prov. ar.* II, 478; sur Katada, Ibn Khallican, I, 338.

P. 672, l. 8. Voyez Hadji Khalfa, *Dict. bibliogr.* IV, p. 323 et suiv. — L. 9. « Il n'y avait sur la terre ni hérétique, ni ortho-

doxe, etc. » La première édition portait : قدم البصرة ايام بها, de sorte que le mot بها faisait entendre que Haroun lisait avec Abou Obeidah le Coran à Bassorah, ce qui n'est pas possible. — L. 12. Ibn Khallican, *Dict. biogr.* I, 338. — L. 16. D'après le *Kitab alaghani* (t. IV, fol. 139 v°), Abou'l Aswad s'était établi parmi les Benou Cochayr, et sa femme Omm Aouf était issue de cette tribu; mais les Benou Cochayr, dévoués à la cause d'Othman, tourmentaient beaucoup le poëte pour son attachement à Ali, qu'on soupçonnait toujours d'avoir trempé dans le meurtre de son prédecesseur. C'est à cette occasion qu'Aboul Aswad dit ces vers : (le mètre est *wafir*) « Les méchants, les Benou Cochayr disent : « Est-ce qu'avec le temps tu n'oublieras pas « Ali? J'aime avec ardeur Mohammed, Ab- « bas, Hamza et (Ali) que le Prophète a « nommé son héritier. Si c'est une action « juste que de les aimer, je l'accomplis; si- « non, je ne suis pas pour cela un pécheur. » Chérichi, qui cite ce vers, ajoute : ولم يشكّ ابو الاسود انه رشد وعلى هذا تاويل قوله تعالى وانا او اياكم لعلى هدى او فى ضلال مبين. (Voy. *Coran*, XXXIV, 23.) — L. 25. Abdallah ben Abbas fut gouverneur de Bassora sous Ali, et prédécesseur d'Abou'l aswad.

P. 673, l. 16. *Coran*, III, 99.

P. 674, l. 2. « Quant à moi, pour ceux qui me connaissent, je suis comme je suis, et la pire des connaissances est celle qui vous a fait tort. » — L. 17. Mètre *thawil*. « Elles sont trompeuses au point de tendre des piéges aux âmes faibles; mais elles s'effarouchent d'une parole inconvenante, elles sont intraitables. » — L. 19. Mètre *basith*. « Ce sont des chevaux rétifs dans leur grandeur, si le vent leur est favorable; mais ils ne sont pas intraitables lorsque leur fortune baisse. » Sur le sens que nous avons donné à الريح هفت et à ركدت, voyez ci-dessus, p. 6. Le mot الجلال peut aussi être rendu par : « dans leurs caparaçons ». — L. 22. Chérichi : المناسم اخفاف الابل الغوارب مقادم ظهورها

P. 675, l. 21. *Coran*, XXXV, 25. L'auteur du *Cachaf*, c'est-à-dire Zamakhchari, dit qu'avant le corroboratif, il faut sous-entendre le mot corroboré, de sorte que ce موكّد, placé ensuite après le corroboratif, l'explique. Beidhavi (II, 152) ajoute que c'est une manière très-énergique de parler, parce que le mot important de la proposition est alors répété, une fois réellement et une fois sous-entendu. — L. 23. Mètre *basith*. (Voy. *Chrest. ar.* II, 147 du texte et 407 de la trad.) La première édit. portait ركبانَ; mais de Sacy a mis ركبانُ dans sa *Chrestomathie*. Nous donnons ici le commentaire de ce vers, tel qu'il se trouve dans le *Divan des six poëtes* : وقوله والمومن العائذات يعنى الله تبارك وتعالى امّنها ان تهاج وتصاد فى اكرم والعائذات التى عاذت بالحرم ونصب الطير على البدل من العائذات لانها مفعولة بالمومن والغَيْل الشجر الملتفّ وكذلك السعد وقال الاصمعى لا يقال الغيل هنا انما هو بين الغيل والسعد والغيل ماء يجرى فى اصل ابى قبيس يغسل فيه القصارون وقوله يمسحها اى يمرّون عليها لا يهيجها احد ولا ينفرها. Il faudrait traduire d'après cela : « Par celui qui met en sûreté ceux qui cherchent un asile auprès de lui, ces oiseaux devant lesquels les pèlerins de la Mecque passent (sans les toucher) entre Ghail et Sad. » (Voy. d'ailleurs, sur غيل, *Hamasah*, p. 555.)

P. 676, l. 7. *Coran*, XL, 15. — *Ibid.* وهو, *Coran*, XLIII, 24. — L. 9. Mètre *basith.* — L. 19. Avec cette leçon il faut, dans le texte, mettre une virgule après الحديد. — L. 21. Le mot دوال est un mot persan qui signifie « courroie ».

P. 677, l. 12. *Coran*, XIX, 23. — L. 22. Mètre *basith.* Les deux hémistiches se terminent par le même mot dans la même signification, ce qui constituerait un *itâ.* (Voy. ci-dessus, p. 306.) Aussi nous n'hésitons pas à adopter la leçon du *Divan* de Hassan ben Thabit, fol. 46 v°, qui porte اذا غضبوا à la place de فان منعوا. Le même manuscrit porte الامر pour الشى.

P. 678, l. 1. Voyez *Coran*, LXVI, 4. — L. 12. *Prov. ar.* II, 883. M. Freytag a écrit مغرّبة au passif, ce qui nous paraît une faute. Un manuscrit porte لخبير العريب الذى. — L. 13. La première édition donnait استيجاب. — L. 17. *Prov. ar.* I, 356; II, 25. Meidani (fol. 91 v°) observe qu'on peut dire مغرّب et مغرب; dans le premier cas on ne met pas de signe du féminin لان العنقاء اسم يقع على الذكر والانثى كالدابة والحية; en employant le génitif on regarde ces deux mots comme un اضافة, et Meidani les compare à مسجد الجامع. — L. 20. Mètre *thawil.* « Son pain est comme le griffon de la fable; on le dépeint sur les tapis des rois, et dans les proverbes, les hommes en parlent sans l'avoir vu; on aperçoit une image et voilà tout. » تحلّ est pour تحلّى; ce *ya* se lit même dans un man. de Motharrézi; la dernière phrase veut dire littéralement: on n'en dit ni amer ni doux, c'est-à-dire on n'en dit rien du tout; Hariri (ci-dessus, p. 10, l. 5) dit au contraire ومقتضب حلو ومرّة, pour faire entendre qu'il est l'auteur de tout ce qui se trouve dans les séances. (Voy. aussi ci-dessus, p. 51, et le vers cité plus haut, p. 520, l. 17.) Ces mots peuvent se rapporter au pain, et il faudrait, dans ce cas, lire يمر et يحل. Un manuscrit de Motharrézi porte خبره pour خبزه. Dans un manuscrit de l'*Aldjayib almakhloucat* qui appartient à la Bibliothèque nationale, on trouve l'*Anca* représenté sous la forme d'un oiseau à deux têtes; suivant quelques auteurs dont parle Domairi dans son *Hayât alhaiwân*, fol. 336 r° (manuscrit de l'ancien fonds, n° 906), l'*Anca* a une face humaine. Sur les tapis venus de l'Orient, on rencontre souvent la figure d'un quadrupède ailé à figure humaine, semblable à cette espèce de sphinx qui se retrouve souvent sur des miroirs arabes en métal, qui, à une certaine époque, étaient très-répandus dans toutes les provinces de l'empire musulman. On peut voir le dessin d'un de ces miroirs dans les *Monuments arabes*, II, pl. VIII. — L. 24. Mètre *thawil.* « Beauté morale et physique, tout cela est comme si hier un griffon l'avait emporté. » Sur la force de l'*Anca*, on peut consulter, outre le traité de Domairi, l'ouvrage cité de Kazwini (édit. Wüstenfeld, p. 419.) — L. 26. Mètre *thawil.* (Voy. Freytag, *Proverbes arabes*, II, 25.)

P. 679, l. 3. La première édition portait رجل pour جبل. (Voyez Freytag, *l. c.*) — L. 4. Mètre *thawil.* — L. 5. *Prov. ar.* I, 192, 401; II, 86. — L. 7. Voy. M. C. de Perceval, *Essai*, t. I, p. 100 et suivantes. — L. 11. Voyez M. Dozy, dans ses *Notes* sur Ibn Badroun, p. 49. — L. 20. Nous avons laissé ce vers tel qu'il était dans la première édition; mais de Sacy, *Chrestom. ar.* II, 146 du texte et 443 des notes, a changé سراع en شراع, ce qui est confirmé par le manuscrit du *Divan* et par Soyouti, *Charh chavahid*, fol. 19 v°. De Sacy a aussi

adopté la leçon واردى au lieu de وارد; mais les manuscrits du *Divan* confirment le singulier, et Soyouti, *l. c.* dit expressément : يغلطون فيكتبون واردى الثمد بالياء يريدون واردين الثمد وليس كذلك بل هو مفرد وصف به الحمام لانه اسم جنس كقوله تع اعجاز نخل خاوية فان اسم الجنس يجوز وصفه بالواحد والجمع. (Voyez *Coran*, LXIX, 7.) — L. 22. Mètre *thawil*.

P. 680, l. 4. Sur le sens de معنّ, voy. M. Dozy, *l. c.* p. 97. — L. 7. *Cor.* XLVIII, 29.

P. 681, l. 7. Mètre *redjz*. Et le poëme offre un تسميط. (Voyez ci-dessus, p. 124.) Ce premier vers paraît se rapporter aux commencements habituels des casidehs, dans lesquels on célèbre les lieux abandonnés et délaissés qu'une amante a habités. (Voy. ci-dessus, l'Introduction, p. 45.)

P. 682, l. 19. *Coran*, VII, 97.—L. 20. *Comment.* I, 336. — L. 22. *Coran*, XXXVI, 60.

P. 683, l. 16. Mètre *thawil*. — L. 19. On peut donc lire بيت et بيتَ. (Voy. ci-dessus, p. 353, et *Gr. ar.* II, 637, note.) — L. 20, *Gramm. ar.* II, 858. — L. 21. La première édition portait فاضل ; mais voy. Aboulféda, *Vie de Mohammed*, p. 4 du texte.—*Ib.* والعلم veut dire ici l'exemple dominant dans ce genre. — L. 22. *Prov. ar.* I, 288. — L. 25. Mètre *camil*. Voici ce qu'on lit dans le *Commentaire* sur les poésies d'Almotenabbi : يقول اذهبت السرى لحمى فجعلتنى فى خفتى على المركوب كنفسى الذى يخرج من فمى فالشاو الغاية والامد وبها روى ابو الفتح ومن روى شاءهما اى سبقهما وهو مقلوب شاى كما تقول راء فى راى وناء فى ناى والمعنى انه فضل نفسه فى الرؤية على الزرقا فقال اذا نظرت عيناى فانهما لا يسبقان على فاذا رايت الشى ببصرى علمته بقلبى لانى عالم بالامور وفى رواية ابى الفتح اذا نظرت عيناى فغايتهما وامدهما ان يريا ما قد علمتُه بقلبى لانّى قد عرفتُ الاشيا. (Voyez man. du suppl. ar. n° 1485, fol. 395 v°.)

P. 684, l. 7. Voyez *Antholog. grammat.* p. 471. — L. 15. Le mètre étant *redjz*, il faut probablement lire أولْ. — L. 16. *Coran*, II, 180.—L. 18. Sur les Tobba, voy. *Essai*, I, 61 et suiv. Quant à l'origine de cette prétendue conquête de la Chine par les rois du Yaman, voy. M. Reinaud, Introduction à la *Géographie d'Aboulféda*, p. 355. — L. 24. Mètre *camil*. — L. 25. La première édition portait عند عدل قسمته, ce qui est contraire au mètre. Notre leçon est celle que donne le *Yethimeth eddahr*, fol. 215 v°. — L. 27. *Gr. ar.* I, 633.

P. 685, l. 9. Le suffixe de يرددها se rapporte au mot الاشعار sous-entendu. — L. 11. Le تمحد lui donnait pour la prière l'état de pureté que procure habituellement le *Wadhou*. — *Ibid.* « Je priai avec ceux qui prièrent derrière lui », c'est-à-dire avec ceux dont il était l'imam. — L. 14. *Coran*, XII, 84. (Voy. sur ولا, pag. 45.) — L. 18. *Prov. ar.* I, 502.

P. 686, l. 12. *Coran*, III, 153. — L. 15. « Bien que la quatrième forme ne se trouve pas dans les dictionnaires où l'on réunit ce qui est établi par l'usage, cette forme est cependant justifiée par l'analogie ; car la quatrième forme et la seconde se trouvent souvent employées avec la même signification, et Hariri a probablement entendu la quatrième forme dans la bouche des habitants de ville, qui ont assez l'habitude de confondre ces deux formes. » — L. 18. Mètre *thawil*. — L. 23. *Prov. ar.* I

287. — L. 24. Voyez ci-dessus, p. 398, l. 20. — L. 25. Le mot ينتصب manquait dans la premiere édition.

P. 687, l. 3. Voyez ci-dessus, Introd. p. 49. — L. 5. La première édition portait للاستغراض; mais tous les manuscrits mettent un *ain*, et le mot est expliqué par Chérichi اعددتها أن تعرض على الناس حتى يروها. — L. 8. فى الكتاب est expliqué à la marge d'un manuscrit فى اللوح المحفوظ. — L. 15. *Coran*, LXXV, 26.

REMARQUES

SUR

LA RHÉTORIQUE CHEZ LES ARABES[1].

A l'exemple de la plupart des autres sciences, la rhétorique, chez les Arabes, fut primitivement fondée sur la rhétorique des Grecs. Elle fut appelée du nom général de بيان, ou « art d'exposer », mot qui est l'équivalent du grec *ῥητορική*. On la nomme aussi quelquefois بلاغة, ou « art de persuader[2] ».

Quintilien, qui a résumé les résultats de l'expérience antique, fait observer que toute oraison se compose de choses et de mots; dans les choses, on considère l'invention, et dans les mots, l'élocution[3]. L'invention se rapporte à ce que les Grecs nommaient *γνῶμαι*, et les Romains, *sententiæ;* quant à l'élocution, elle était nommée par les Grecs *φράσις*, et par les Romains, *elocutio*. Les Arabes adoptèrent cette division, et ils donnèrent à la première partie le nom de معانى ou « pensées », et à la deuxième, celui de بيان, ou « élocution ».

Cette division suffit aux Arabes tant que le style de leurs écrivains se contint dans les limites de la simplicité et d'un goût réglé; mais bientôt ils s'abandonnèrent aux caprices, non seulement de la rime, mais encore des jeux de mots, des allitérations, etc. On ajouta alors une troisième partie à l'art de la rhétorique, sous le nom de بديع, ou « chose nouvelle ». Le premier livre où il fut traité du بديع porte la date de 274 de l'hégire, ou 887 de J. C.[4].

Les ouvrages arabes qui traitent de la rhétorique sont fort nombreux. Un livre qui, lorsqu'il parut, fit presque oublier les autres, est celui qu'un écrivain nommé Seradj-eddin Abou-Yacoub Youssouf al-Sekâky publia dans la première moitié du VII^e^ siècle de l'hégire, le XIII^e^ de l'ère chrétienne, sous le titre de مفتاح العلوم, ou « clef des sciences ». L'ouvrage roule sur les règles du langage en général, et le troisième chapitre était consacré à la rhétorique proprement dite[5]. Ce chapitre fut, un peu plus d'un siècle après, soumis à une nouvelle rédaction par le scheikh Djelal-eddin Mahmoud al-Cazouyny, et reçut le titre de تلخيص المفتاح,

[1] Voy. ci-dessus, p. 77, col. 1.

[2] Comparez le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji Khalfa, t. II, p. 31 et suiv.; t. V, p. 616 et suiv. et l'*Anthologie grammaticale* de M. de Sacy, p. 305 et suiv.

[3] *De l'institution oratoire*, liv. VIII, ch. I.

[4] *Dict. bibliogr.* de Hadji Khalfa, t. II, p. 31 et suiv.

[5] *Dict. bibliogr.* de Hadji Khalfa, aux mots مفتاح العلوم.

ou « substance du *miftah*[1] ». Dès que ce livre parut, il servit de texte dans les universités, et l'on en fit le sujet de divers commentaires; il existe deux de ces commentaires par le scheikh Taftazani, qui florissait vers le milieu du VIII^e siècle de l'hégire, le XIV^e siècle de l'ère vulgaire; l'un est appelé المطول, ou « le développé », et l'autre, المختصر, ou « l'abrégé[2] ». Celui-ci a été imprimé à Calcutta en 1813, et plus tard, à Constantinople.

En arabe, un mot est حقيق lorsqu'il est employé dans son sens propre; c'est un مجاز quand il est employé dans un sens détourné, et qu'il passe de ce qui est matériel au métaphysique, du physique au moral. La dernière dénomination, qui est dérivée du verbe جاز, ou « passer d'un côté à un autre », est la traduction du grec τρόπος, ou « trope ».

La métaphore, qui joue un si grand rôle dans toute les langues, et qui porte une dénomination grecque, est rendue en arabe par le mot استعارة, qui signifie « prêter à une expression le sens d'une autre »; ce mot, comme on voit, est l'équivalent du grec. Quintilien classe la métaphore au nombre des tropes[3], et la range, par conséquent, dans la deuxième partie de la rhétorique, consacrée à l'élocution. Motharrézi suit son exemple, pensant avec raison qu'elle ne doit être rangée dans la partie de la rhétorique appelée بديع, que lorsqu'elle est employée en dehors de ses limites ordinaires.

Motharrézi a fait précéder son commentaire sur Hariri par des prolégomènes consacrés en partie à l'explication des termes usités dans la rhétorique. M. de Sacy a rapporté çà et là, dans son Commentaire, des fragments de ces prolégomènes, notamment à la page 8. Comme le dernier fragment a été tronqué, et qu'on a besoin de l'ensemble du passage pour en acquérir une intelligence complète, nous croyons devoir le reproduire ici, accompagné d'une traduction. Motharrézi s'appuie sur l'autorité d'un célèbre écrivain du v^e siècle de l'hégire, le XI^e siècle de l'ère chrétienne, appelé Abd al-Câher al-Djordjâni[4].

اعلم[5] ان البلاغة فى الاصل مصدر بلغ الرجل اذا صار بليغا وهو ان يبلغ بعبارته كنه ما فى قلبه مع ايجاز بلا اخلال او اطالة من غير املال وعندهم اسم لحسن اللفظ فى صحة المعنى ولذلك ايات يستدل بها عليه وادوات يتوصل بها اليه وانا اذكر نبذا منها فى هذه الفصول بعد اثبات شى من الاصول القول فى الحقيقة والمجاز قال الامام عبد القاهر الجرجانى اعلم ان حد كل واحد من وصفى الحقيقة والمجاز اذا كان الموصوف

[1] Hadji Khalfa, *l. c.* t. II, p. 402 et suiv.

[2] *Id. ibid.* p. 404 et suiv.

[3] Livre VIII, ch. VI.

[4] Traduction du *Dictionnaire biographique* d'Ibn Khallican, par M. de Slane, t. I, p. 390.

[5] Fol. 2 v° et suiv.

به المفرد غير حده اذا كان الموصوف به الجملة وانا ابدأ بحدهما فى المفرد كل كلمة اريد بها ما وقعت له فى وضع واضع وقوعا لا يستند فيه الى غيره فهى حقيقة كالاسد للبهيمة المخصوصة ومن لابتداء الغاية فى الامكنة وكل كلمة اريد بها [غير] ما وقعت له فى وضع واضعها لملاحظة بين الثانى والاول فهى مجاز كقولك للشجاع اسد وللنعمة يد واما الجمل فكل جملة وضعتها على ان الحكم المفاد بها على ما هو عليه فى العقل وواقع موقعه فهى حقيقة مثاله خلق الله الخلق انشأ العالم وكل جملة اخرجت الحكم المفاد بها عن موضوعه فى العقل لضرب من التاويل فهى مجاز ومثاله قوله تعالى تؤتى اكلَها كلَّ حين باذن ربها وقوله تعالى واخرجت الارضُ اثقالَها والحقيقة فى الاصل فعيلة بمعنى مفعولة من حَقَّ اللهُ الامرَ يحقّه بمعنى اثبته او من حققتُه انا اذا كنتَ منه على يقين وانما سمى خلاف المجاز بذلك اما لانه شى مثبت باصل الموضع او محقوق بالدلالة الوضعية او العقلية معلوم لا مظنون بخلاف المجاز فانه ادّعاء معنى الاصل فى الفرع بامارة وصلة بينهما وقولهم حقيقة الشى منتهاه تدريس[1] والاصل ما ذكرنا والمجاز مفعل من جاز الشى يجوزه اذا تعداه لانه ليس بموضع اصلى لهذا اللفظ ولكنه مجازه ومتعداه يقع فيه كالواقف بمكان غيره لامر ثم يتعداه الى مكانه الاصلى والمجاز لغوى وعقلى ويقال لفظى وحكمى فاذا وصفنا بالمجاز المفرد كقولنا اليد مجاز فى النعمة كان حكما من طريق اللغة ومتى وصفنا الجملة بذلك كان مجازا من طريق المعقول دون اللغة وذلك لان التاليف للجملة هو اسناد فعل الى اسم او اسم الى اسم وذلك شى يحصل بقصد المتكلم لا بوضع اللغة فاذا قلنا مثلا خط احسن مما وشاه الربيع وصنعه كنا قد ادعينا فى ظاهر اللفظ ان للربيع فعلا وانه شارك الحى القيوم القادر فى صحة الفعل منه وذلك تجوز من حيث المعقول لا من حيث اللغة وقد يكون المجاز بزيادة كقولهم بحسبك درهم وقول الله تعالى وكفى بالله شهيدا المعنى حسبك وكفى الله وبنقصان كقوله تعالى وآسْأَلِ القرية وقوله تعالى واختار موسى قومَه المعنى اهل القرية ومن قومه وانما يكون كل منهما مجازا اذا تغير بسببه حكم فاما اذا لم يتغير فلا تقول زيد منطلق وعمرو فتحذف الخبر ومع هذا لا يوصف جملة الكلام بالمجاز لانه لم يُؤَدِّ الى تغيير حكم من احكام ما بقى من الكلام واذ قد عرفت هذه

[1] Le n° 1612 porte en marge ces mots : التدريس ادعاء اولويه الشى بلاسارة.

الجمل فاعلم ان المجاز جنس تحته انواع منها الاستعارة والتمثيل والكناية القول فى الاستعارة هى ان تريد تشبيه الشى بالشى فتدع ان تفصح بالتشبيه وتظهره وتجى الى اسم المشبه به فتعيره المشبه وتجريه عليه مع طرح ذكره من البين لفظا او تقديرا تريد ان تقول رايت رجلا كالاسد فى شجاعته وشدة بطشه سوآ فتدع ذلك فتقول رايت اسدا وقالوا ان الاستعارة ادعاء معنى الحقيقة فى الشى وهى من اقسام البديع عند نقاد الكلام كالتجنيس والتطبيق ونحوها وانما يكون كذلك اذا قصد بها الافراط فى التشبيه وقول اهل النقد الخ

Sache que le mot بلاغة est un *masdar* du verbe بلغ. Or on dit de quelqu'un بَلُغَ, lorsqu'il est devenu بليغ, c'est-à-dire que, par sa manière de s'exprimer, il manifeste au dehors l'essor de la pensée qui est au fond de son cœur, et cela d'une manière concise, sans cependant rien en omettre, ou d'une manière développée, sans pourtant engendrer l'ennui. Ce mot, chez les Arabes, désigne, à proprement parler, le beau langage. Le beau langage a des caractères auxquels on le reconnaît, et il est soumis à des règles qui fournissent les moyens de l'atteindre. On trouvera dans ces prolégomènes un précis des questions dont traite cette science; mais d'abord je dirai quelques mots des principes qui en forment la base.

DES EXPRESSIONS EMPLOYÉES AU PROPRE ET DE CELLES QUI LE SONT AU FIGURÉ.

Voici ce que dit l'imam Abd al-Caher al-Djordjâny : « Sache que le caractère de toute expression employée, soit au propre, soit au figuré, diffère suivant qu'elle est rendue par un seul mot ou par une proposition. » Je parlerai d'abord de l'expression rendue par un seul mot.

Tout terme employé dans le sens pour lequel il a été primitivement mis en usage, et abstraction faite de toute idée étrangère, est une expression propre; c'est ainsi qu'on dit *un lion*, en parlant d'un quadrupède de ce nom. C'est encore ainsi qu'on se sert de la préposition من en parlant du lieu d'où une chose provient. Tout terme employé dans un sens autre que celui pour lequel il a été mis en usage, mais avec l'idée d'un rapport quelconque entre ce second sens et le sens primitif, est une expression figurée. Tu diras d'un homme brave qu'il est *un lion*, et tu appelleras un bienfait du nom de *main*[1].

Quant aux propositions, toute proposition énoncée en des termes qui produisent un sens conforme et adéquat à la pensée de celui qui parle, est une proposition propre. Exemple : « Dieu a créé tout ce qui existe, Dieu a produit le monde. » Toute proposition énoncée en des termes qui n'offrent le sens contenu dans la pensée que par une espèce d'interprétation, est une proposition figurée. On peut citer comme exemple ce

[1] يد, en arabe, signifie à la fois « la main », et « le service qu'on rend avec la main ». Il en est de même en grec du mot δῶρον. (Voy. Vitruve, II, 3, et Pline le Naturaliste, XXXV, 14.)

passage du Coran : « L'arbre donne de tout temps de quoi manger, par la permission de son seigneur[1]; » et cet autre passage : « Lorsque la terre se sera débarrassée de ses fardeaux[2]. »

حقيقة, dans l'origine, est un mot de la forme فعيلة, ayant le sens de مفعولة; il dérive de cette expression حَقَّ اللهُ الامرَ, faisant à l'aoriste يحقه, et ayant le sens de *il a consolidé la chose;* ou bien il dérive de cette expression حققته, c'est-à-dire *je m'en suis assuré.* On a employé ce terme en opposition à celui de مجاز, parce que la chose qu'il exprime est déterminée, soit par elle-même, soit par la manière dont elle est énoncée, soit par l'idée qu'elle réveille dans celui qui écoute; en un mot, la notion qui l'accompagne est l'effet d'une connaissance certaine, et non pas d'une présomption. C'est ce qui le distingue du مجاز, dont l'unique effet est de transporter l'idée qui s'attache au tronc à l'un des rameaux, par suite d'un rapport quelconque entre l'un et l'autre. Quand on dit que le حقيقة d'une chose est sa plus forte expression, on commet un....... La vraie explication est celle qui précède.

مجاز est un mot de la forme مفعل. On dit, en parlant d'une expression, جاز au prétérit, à l'aoriste يجوز, lorsque cette expression dépasse certaines limites, c'est-à-dire que l'acception qu'on lui attribue n'est pas contenue dans les limites qui lui avaient primitivement été assignées, mais qu'elle les dépasse; et qu'après avoir été, pour une raison quelconque, tirée de sa place, elle quitte cette place d'emprunt pour reprendre sa place naturelle.

مجاز est tantôt un terme courant, tantôt il exprime une opération de l'esprit; d'autres disent qu'il peut être un terme grammatical et un terme qui provoque un jugement de l'esprit. Quand l'expression figurée consiste dans un seul mot, comme lorsque nous désignons un bienfait par le mot *main,* nous émettons un jugement sous une forme courante; si, au contraire, l'expression figurée revêt la forme d'une proposition, cette expression est redevable de sa signification à une opération de l'esprit, et non pas aux mots qui l'énoncent. En effet, émettre une proposition, c'est mettre un verbe en rapport avec un nom ou un nom avec un autre nom; or cela a lieu par une vue de l'esprit de celui qui parle, et non point par le simple effet des paroles. Si nous disons, par exemple « Voilà des traits plus beaux que ceux que le printemps dessine et qu'il met au jour, » nous faisons dire aux mots employés par nous que le printemps exerce une certaine action, et qu'il partage avec l'Être suprême et éternel sa toute-puissance. Or cette translation de la puissance divine au printemps est une opération de l'esprit, et non pas l'effet des paroles mêmes.

Le مجاز peut avoir lieu par une addition de mots, comme dans cette expression : بحسبك درهم, et comme dans ce passage du Coran وكفى بالله شهيدا[3]. En effet, on aurait pu dire حسبك et كفى الله[4]. Il peut également avoir lieu par un retranchement

[1] Sourate XIV, vers. 30.

[2] Sourate XCIX, vers. 2.

[3] Sourate XLVIII, vers. 28.

[4] Le sens de حسبك درهم est « un dirhem te suffit »; en disant بحسبك درهم, on fait entendre qu'avec un dirhem tu pourrais te procurer tout ce qui t'est nécessaire.

de mots, comme dans ces deux passages du Coran : « Demande au bourg », et « Moïse choisit son peuple[1], » dont le sens est « demande aux habitants du bourg », et « Moïse fit choix de quelques personnes parmi son peuple. » Dans l'un et l'autre cas, le مجاز n'a lieu que lorsqu'une espèce de déviation s'opère dans les vues de l'esprit; s'il ne survient pas de changement, il n'y a pas de مجاز. Lorsque tu dis : « Zeid s'en va et Amrou, » sans ajouter que Amrou s'en va aussi, la proposition ne subit pas pour cela de مجاز; car il ne résulte pas de la suppression un changement dans l'esprit de celui qui écoute. Maintenant que tu es au courant des principes, sache que le مجاز est un sujet qui se partage en plusieurs chapitres, tels que le استعارة « la métaphore », le تمثيل « l'assimilation », et le كناية « la métonymie ». Nous allons d'abord parler du استعارة.

Par le استعارة, tu compares une chose à une autre, sans exprimer l'idée de la comparaison; tu vas droit au terme de la comparaison, tu y absorbes l'objet comparé et tu les confonds ensemble, sans faire la moindre distinction entre eux, ni dans le terme exprimé, ni dans celui qui est sous-entendu. As-tu à dire que tu as vu un homme semblable à un lion pour l'audace et la bravoure, tu négligeras les idées accessoires et tu diras : « J'ai vu un lion[2]. » Quelques auteurs ont dit que le استعارة consiste à attribuer à une chose une qualité qui ne lui appartient pas. En ce sens, et d'après la définition que les maîtres de la langue ont donnée de la partie de la rhétorique appelée بديع, le استعارة rentrerait dans cette partie au même titre que le تجنيس, le تطبيق, etc. mais cela ne peut avoir lieu que lorsque l'objet du استعارة est de donner à la comparaison une portée supérieure à celle d'une comparaison ordinaire. Les maîtres de la langue, etc.[3].

La question que nous venons de traiter nous a paru mériter de l'être, tant pour elle-même, que pour la manière de voir de Motharrézi, dont le commentaire a si souvent été mis à contribution par M. de Sacy.

[1] Sourate XII, v. 82, et sour. VII, v. 154.

[2] Comparez ce passage de Motharrézi avec ce qu'Aristote dit dans sa *Rhétorique*, III, 4.

[3] Pour la suite, voyez le commentaire de M. de Sacy, p. 8, l. 11.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 14 et suiv. de l'introduction. — Nous avons essayé de fixer par induction, et d'après les personnages que Hariri cite dans ses Macamas ou qui sont cités par d'autres à leur occasion, les divers incidents qui marquèrent le cours de la composition de ce célèbre ouvrage; nous avons indiqué l'époque où Hariri commença sa rédaction et celle où il la finit. Un témoignage qui nous avait échappé se trouve à la fin d'un des exemplaires manuscrits des Séances de Hariri qui appartenaient à M. Silvestre de Sacy (n° 170 du Catalogue imprimé des manuscrits de sa bibliothèque), et qui, après sa mort, furent achetés par feu le chevalier de Castelbranco. Le copiste du manuscrit a transcrit deux pièces de Hariri, rédigées partie en vers et partie en prose rimée; dans l'une, chaque mot renferme la lettre *schin;* dans l'autre c'est la lettre *sin* qui domine. Ce sont de ces compositions dont on trouve plus d'un échantillon dans les Séances de Hariri, et qui n'ont d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Ces deux pièces se retrouvent dans le recueil d'Emad eddin, mis à contribution pour la rédaction de l'introduction (ancien fonds arabe, n° 1373, fol. 155 et n° 1447, fol. 185). Si nous n'en avions pas fait usage c'est que, dans ce recueil, elles sont dépourvues des éclaircissements indispensables.

La pièce où domine la lettre *sin* fut composée l'an 497 (1103 de J. C.). Voici ce qui y donna naissance. On a vu que Bassora se trouvait alors sous les lois du sulthan de Perse, et que le prince y avait placé pour lieutenant un Turk nommé Ismaël. Un jour l'émir Hossam invita à une partie de plaisir le sfehsalar ou général des troupes turkes, et cette partie, où le vin ne fut pas épargné, se tint dans le quartier des Benou Haram, qu'habitait Hariri. Dans ce même quartier demeurait un ami de Hossam et de Hariri. Cet ami de Hariri n'ayant pas été invité à la fête, pria Hariri de se plaindre en son nom de cet oubli. Pour le dire en passant, on voit dans cette pièce la confirmation de ce que nous avons dit sur la liberté des mœurs musulmanes à cette époque.

A l'égard de la pièce où domine la lettre *schin*, elle fut adressée par Hariri à un de ses amis de Bagdad, appelé Abou Mohammed Thalha al Nomany (voy. Emad eddin, n° 1447, fol. 21 v°), et surnommé, à cause de son talent pour la poésie, *le soleil des poëtes*. Hariri la composa à l'occasion d'une visite que ce personnage lui fit à Bassora. Une des nombreuses copies des Macamas, dont il a été parlé dans l'introduction, est attribuée à ce même personnage.

Maintenant voici le préambule des deux pièces en question, préambule qui est l'objet spécial de cette addition :

قال الشيخ شمس الشعرآء السينيّةُ التى اوّلُها باسم السميع القدوس استفتح كتبها الحريرى رحمه الله على لسان امير الملك ابى الحسن بن فطير المدارى وكان يتولّى ديوان الاسيفاء بالبصرة الى الامير الحسام وقد كان دعا الاسفهسالار النفيس والقابه فى الرساله وقد كان نزل بالحسام وشربا جميعا فى دار بالبصرة فى المحلّه المعروفه ببنى حرام وهى محله الامام الحريرى مُنشئُ الرسالتين السينيه والشينيّه وكان امير الملك جارَه وصديق الحسام بن سقراب النفيس ولم يدعه فكتب اليه يداعبه على لسانه وذلك فى سنه سبع وتسعين واربعمائه قال شمس الشعرا

واملاها علىّ من حفظه وحدّثنى حالها وسبب انسآئها فكتبتها والله اعلم هكذا كان مكتوبا فى آخر الرسالتين بخطّ شرف الائمّة محمد بن ابى القاسم الهمدانى قال شمس الشعرآء النعمانى راوى المقامات كنت قصدت الحريرى فى سنة سبع وتسعين واربعمائة زائرًا الى البصرة من بغداد فحين اردف وداعه وكنّا فى مجلسه بداره فى محلة بنى حرام كتب الىّ هذه الرساله وقراها علىّ بمشهدٍ من جماعه وسلّمها الى بخطّه ولم يكن فرغ من المقامات بعدُ وعُدْتُ اليه بعد فراغه منها نوبة ثانية وكان ذلك فى سنة ثمانٍ وخمسمائة فسالنى عن الرساله فقلت قد شَذَّتْ عنّى فاملاها علىّ وقراتها عليه واخذت خطّه عليها وعلى السينية نوبةً ثانيةً

« Au rapport du scheikh, soleil des poëtes, la pièce en *sin*, qui débute par les mots *Je commence au nom de celui qui entend et qui est saint* (Dieu), fut composée par feu Hariri au nom de l'émir Al Molk Aboul Hassan, fils de Fethyr al Madâry, qui était préposé au bureau de la perception des impôts à Bassora, et elle était adressée à l'émir Hossam. Ce qui donna naissance à cette épître, c'est que, Hossam ayant invité à une partie de plaisir le sfehsalar Al Nefys, dont les titres sont rapportés dans l'épître, ils se rendirent tous deux pour boire dans une maison de Bassora, dans le quartier des Benou Haram, qui était le quartier de Hariri. L'émir Al Molk habitait ce même quartier et il était l'ami de Hossam, et cependant celui-ci ne l'avait pas invité. Hariri écrivit à Hossam, au nom de l'émir Al Molk, une lettre pour se plaindre de ce manque de procédé. Ceci se passait l'an 497 (1103 de J. C.). Le soleil des poëtes poursuivait ainsi : Hariri lui-même me récita cette épître de mémoire et me raconta l'incident qui y avait donné lieu; ce fut sous sa dictée que je la mis par écrit. Voilà ce qui est marqué à la fin des deux pièces de la main de la gloire des imams, Mohammed, fils d'Aboul Cassem al Hamadâni. Le soleil des poëtes faisait cet autre récit : Je fis un voyage de Bagdad à Bassora dans l'année 497, et j'allai voir Hariri. Au moment de le quitter, et tandis que nous étions plusieurs personnes assemblées chez lui, il écrivit pour moi la pièce en *schin*, et, après l'avoir lue devant la société, il me la remit transcrite de sa main. En ce moment il travaillait à la rédaction de ses Macamas. Je retournai auprès de lui à une époque où les Macamas étaient achevées : ce fut en l'année 508 (1115 de J. C.). Il me fit quelques questions sur cette épître, et comme je lui dis que je l'avais perdue, il me la fit écrire sous sa dictée; je la relus ensuite devant lui, après quoi il voulut bien ajouter de sa main, pour cette épître et pour l'autre, une note en preuve de l'authenticité de la copie. »

D'après ce récit, Hariri travaillait à la rédaction de ses Macamas en 497 et elles étaient finies en 508. Ce récit n'est pas en contradiction avec ce que nous avons dit dans l'introduction. Hariri ne cessa pas de revoir son travail, de le polir, et ce ne fut que plus tard qu'il disposa les Macamas dans l'ordre où elles sont maintenant. Mais il ressort de là que, longtemps avant que Hariri eût mis la dernière main aux Macamas, il dut s'en répandre des copies nombreuses, et ce fait explique l'existence des diverses rédactions qui sont de temps en temps citées par les scoliastes.

Ibn Dab, dont il est parlé ci-dessus, p. 40, est Abou'lwalid Isa ben Zeid ben Becr ben Dâb. C'est de lui et de son frère Yahya que l'auteur du *Fihrist* dit (I, 126 v°) : وكان ابوهما ايضا عالما باخبار العرب واشعارها وكان شاعرًا والاغلب على آل داب الاخبار

P. 91, col. 1, l. 13, au lieu de *la mosquée*, lisez *le mosalla*.

TABLE COMPARATIVE

DES PAGES

DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME ÉDITION [1].

1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.
2	2	36	41	70	80	104	119
3	3	37	42	71	82	105	121
4	4	38	44	72	83	106	122
5	5	39	45	73	84	107	123
6	6	40	45	74	85	108	124
7	7	41	47	75	86	109	125
8	8	42	48	76	88	110	126
9	10	43	49	77	89	111	127
10	11	44	51	78	90	112	128
11	12	45	52	79	91	113	129
12	13	46	53	80	92	114	130
13	14	47	54	81	93	115	131
14	15	48	55	82	94	116	133
15	17	49	57	83	95	117	133
16	18	50	58	84	96	118	135
17	19	51	59	85	98	119	136
18	20	52	60	86	99	120	138
19	21	53	61	87	100	121	139
20	22	54	62	88	101	122	140
21	23	55	63	89	102	123	141
22	25	56	64	90	103	124	142
23	26	57	65	91	104	125	143
24	27	58	67	92	105	126	145
25	28	59	68	93	106	127	146
26	29	60	69	94	108	128	147
27	30	61	70	95	109	129	148
28	32	62	72	96	111	130	149
29	33	63	73	97	111	131	150
30	34	64	74	98	112	132	151
31	35	65	75	99	113	133	153
32	36	66	76	100	115	134	154
33	37	67	77	101	116	135	155
34	39	68	78	102	117	136	156
35	40	69	79	103	118	137	157

[1] Cette table indique sur quelle page de la deuxième édition commence le texte de chaque page de la première. Il s'ensuit que, la plupart du temps, le contenu d'une page de la première édition se trouve, non-seulement sur celle de la deuxième qui lui correspond sur cette table, mais encore sur la page suivante.

1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.
138	158	183	211	228	262	273	315
139	160	184	212	229	263	274	315
140	160	185	213	230	264	275	316
141	162	186	215	231	265	276	317
142	163	187	216	232	266	277	319
143	164	188	217	233	267	278	320
144	165	189	218	234	269	279	321
145	167	190	219	235	270	280	322
146	168	191	220	236	271	281	324
147	169	192	222	237	272	282	324
148	170	193	222	238	273	283	326
149	171	194	224	239	274	284	327
150	173	195	225	240	275	285	328
151	173	196	226	241	277	286	329
152	175	197	227	242	278	287	330
153	176	198	229	243	279	288	331
154	177	199	230	244	280	289	332
155	178	200	231	245	282	290	334
156	179	201	232	246	283	291	335
157	180	202	233	247	284	292	337
158	182	203	234	248	285	293	338
159	183	204	235	249	286	294	339
160	184	205	237	250	287	295	340
161	185	206	238	251	289	296	341
162	186	207	239	252	290	297	343
163	188	208	240	253	291	298	344
164	189	209	241	254	293	299	345
165	190	210	242	255	294	300	346
166	191	211	242	256	295	301	348
167	192	212	243	257	296	302	349
168	193	213	245	258	297	303	350
169	195	214	246	259	298	304	351
170	196	215	247	260	299	305	352
171	197	216	248	261	301	306	353
172	199	217	249	262	302	307	354
173	199	218	251	263	303	308	355
174	201	219	251	264	304	309	357
175	202	220	252	265	305	310	358
176	203	221	254	266	306	311	359
177	204	222	255	267	307	312	360
178	205	223	256	268	308	313	361
179	206	224	257	269	310	314	362
180	208	225	258	270	311	315	363
181	209	226	260	271	312	316	364
182	210	227	260	272	313	317	365

1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.
318	367	363	420	408	471	453	520
319	368	364	421	409	472	454	522
320	369	365	422	410	473	455	523
321	370	366	423	411	474	456	524
322	371	367	425	412	475	457	525
323	372	368	426	413	477	458	526
324	373	369	427	414	478	459	527
325	375	370	428	415	479	460	528
326	376	371	429	416	480	461	530
327	377	372	430	417	481	462	531
328	378	373	431	418	482	463	533
329	379	374	433	419	483	464	533
330	380	375	434	420	485	465	534
331	382	376	435	421	485	466	535
332	383	377	436	422	486	467	536
333	384	378	437	423	487	468	537
334	386	379	438	424	489	469	538
335	387	380	439	425	490	470	540
336	388	381	440	426	491	471	540
337	390	382	442	427	492	472	542
338	391	383	443	428	493	473	543
339	392	384	444	429	494	474	544
340	393	385	445	430	495	475	545
341	393	386	446	431	496	476	546
342	394	387	447	432	497	477	547
343	396	388	449	433	498	478	548
344	397	389	450	434	500	479	549
345	398	390	451	435	501	480	550
346	399	391	452	436	502	481	551
347	400	392	453	437	503	482	552
348	401	393	454	438	504	483	554
349	403	394	455	439	505	484	555
350	404	395	456	440	505	485	556
351	405	396	457	441	507	486	557
352	406	397	458	442	509	487	558
353	407	398	460	443	510	488	559
354	409	399	461	444	511	489	560
355	410	400	462	445	512	490	562
356	411	401	463	446	513	491	563
357	412	402	464	447	515	492	564
358	414	403	465	448	516	493	565
359	415	404	466	449	517	494	566
360	416	405	468	450	517	495	567
361	417	406	469	451	519	496	569
362	419	407	470	452	520	497	570

1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.	1re éd.	2e éd.
498	571	525	601	552	630	579	660
499	572	526	602	553	631	580	662
500	573	527	603	554	632	581	663
501	574	528	604	555	633	582	664
502	575	529	605	556	634	583	665
503	576	530	606	557	635	584	666
504	578	531	607	558	636	585	667
505	579	532	608	559	637	586	668
506	580	533	609	560	638	587	670
507	581	534	610	561	639	588	671
508	582	535	611	562	641	589	672
509	583	536	613	563	642	590	673
510	584	537	614	564	643	591	674
511	585	538	615	565	645	592	676
512	586	539	616	566	646	593	677
513	587	540	617	567	647	594	678
514	588	541	618	568	648	595	679
515	589	542	619	569	650	596	680
516	590	543	620	570	650	597	681
517	591	544	621	571	651	598	682
518	592	545	622	572	652	599	684
519	593	546	623	573	653	600	685
520	594	547	624	574	655	601	685
521	596	548	625	575	655	602	687
522	597	549	627	576	657		
523	599	550	628	577	658		
524	599	551	629	578	659		

الفهرست الثالث

وهو فهرست ما وجدنا فى المقامات الحريرية وشرحها من الاعلام واسماء الاماكن

حرف اليآء

ناش ناش ينوش ٧٣
نوص مناص ٢٠٧
نوط ناطَ ٢٢ ٦٢ تنوّط ٥١٨ نَوّط ٦٢ مناط
العيّوق ومناط الثريّا ٤٩٣
نوق يا ناقَ اى يا ناقتى ٥٩٢
نوك نُوك انوكُ ج نوكَى ٦٢٦
نول نال ينال ٤٩٣ نائل نالُ نوال ٤٨٤
نيل ٣٥٤ ٤٩٣ مناولة ٣٦٤ منُول ٤٩٣
نوم نُوَمَة ١٠٠ نَوّمان ٤٧٧
نون نون ٢٠١
نوه ناه ينوه نوّه تنوّه ١٤٤
نوى نوى ١٣٢ ١٩٨ ٢٩٩ نَوّى ٦٣٤ ناوى ٢٩٩
نواة ج نَوًى ٤٢٤ نيّة ٦٣٤
نهّ نهنهَ ١٠٦ ٣٩٣ تنهنه ٣٩٣
نهج انتهج نَهْجٌ ١٧
نهد نَهَدَ نهودة نَهْدٌ ٨٨ ٦١٣ مَنْهود
نهود ٣٩٩ نهيدة ١٥٩
نهر نهر انتهر ٣٧٨ ٥٧٠ انهر ٤٥٨
نهز ناهَز ٤٤٥ ٦٥٤ نُهْزة ٣٤ ٥٩٩
نهض نهوض ٣٩٩
نهك نهِكَ نهوكا ١٨ ٦٥٨ انهك انتهك ١٨
٦٥٨ منهكة ٦٥٨ منتهك ٥٧٢
نهم نَهِمٌ ١٧٣ نهمة ٤٨٨
نهى نهى أنهى ٩١ نُهْيَة ج نُهًى ٢٣٤
٥٣٥ ناهيك ٢٨ ٩١ ٦٥٨
نيب نيّب ٧١ نابٌ ج نيب ١٤٧
نيف نيّفَ ٧١ اناف ٦٣٢

حرف الواو

وأب إتّأب ٢١٠ ٥٣٩
وأد تواّد ٣٣٠ إتّأد ٣٣٠ موءود ٢٠٣ تُؤَدة
٣٣٠ ٦٤٧
وأل موئل ١٣٩
وبر وَبّر ٢٩٥ وَبَرٌ ٣٢٠
وبل وبلٌ ٢٣
وتر وترَ يَتِر وترا ٢١٠ ٣٩٩ وِتْر ١٧٣ موتور
٢١٠ ٥٩٩
وتغ وتغَ اوتغ ٢٤٢
وثب وثب ٧٠ ابو وثّاب ٦٩٣
وثم ميثم ٥٥٨
وجب وجبَ يجب ٥٥٣ اوجب ايجابا ٤٩٠
وجد وجدَ يجد ٢٣٢ ٤٩٩ توجّد بها
٤٩٩ وَجْد ١٩٩ ٢٣٢ ٤٩٩ وُجْد وِجْد
١٩٩ ٢٣٢ جِدة ٣٢ ١٣١ ٣٠٩
وجر وِجار ٧٢
وجس اوجس ايجاسا ٢٩٠ توجّس ٢٨
وَجّس ٢٨ ٢٩١
وجف وجفَ يجف وجفا وجيفا ووجوفا
٢١٩ اوجف ٢١٩ ٣٨٩
وجم وجمَ يجم وجوما ٩٤ ٣٢٩ وجوم
٢٤٣ ٣٦٠
وجن وجناء ٥٥٧
وجه واجهَ مواجهة ٣٤٨ ٣٩٠ وِجْهة
٣٧٣ ٤٥١

تمجد مجودا ٤٨٥ استمجد ٤٨٥

مجن مَجَن يمجُن مُجونا ٢٥١

مخ مُخّ البيضة ٤٤٨

محص مَحَصَ المحص ٢١٠ ماحص ٤٢٨

محق محاق ١١٤

محك محك ماحِك مُحِكّ ٦٩ مماحك ٥٣٨

محل ماحَلَ محالا ١٤٢ المحل ٧٧ ٢١٥ ٣٧٦
٤٢٥ مَحْل مَحول ٧٧ ماحِل ٦٩ ٧٧
مُحول ١٩٧ مِحال ١٤٢ ٣٤٥

مخرق مخرقَ مخرقة ٥١٣

مخض مَخَضَ يمخض مخضا ٥٥٣ مخض
مخّض تمخّض ٢١٧ امتخض ٥٥٣ مُخاض
٥٠٣ مخيض ١٥١

مدر مدِرٌ ٣٤٦

مدى تمادى ٤٧ مُدْية ج مُدًى ٢١٨ ٦١٢

مذر مذِرَ ١٢١

مذق مذَقَ ماذَق ٣٦ مذقٌ ومذقة ٣٦
١٥١ مذيق ممذوق ٣٦ مماذق مذّاق
٣٦ ٤٥

مرّ مرير مريرة ٤٩٩ مَرار ٢٤٢ مِرّة ٦٨١
استمرّ مريره ٤٩٩ ابو مرّة اى
ابليس ٥٩٩ ٦٥٠

مرأ مرأ امرأ ٥٩٧ استمرأ ١٧

مرج مرجَ ٣٨ ٥٣٤ مريج ٣٨٣

مرح مرح مِراح ٦٧ مَرَحٌ ٤٥٤

مرحب مرحبٌ ٤٢٢

مرخ مَرَخٌ ٤١٥

مرد مرداء ٣٣٣

مرس مرَس يمرِس مرسا ٢٢٥ مَرَس ج
امراس ١١١ مِراس ٢٢٥ ٣٤٨

مرض مرّض ٣٠٥ قول مريض ٢٩ ١٥١

مرط مرطى ٩٨

مرع امرعَ ٦٥٧ امرعُ ٦٧٠

مرق امراق ١٤٠

مرن مرن مرون مرّن ١٢ الجادع مارن
انفه ١٢

مرا مَرْو مروة ٤٢٤

مره مرهَت العينُ مرها ٩٢ مَرَهٌ امرهُ
مرهاء ٩٢

مرى مرى امترى ١٠٣ ٤٩٩ ٦٦٤ مِرآء ١٨٤
مِرية ٢٣٣ مارى مماراة ١٤٥ ١٨٤ ١٨٩
٢٢٩ ٢٥١ ابو مَرْيم ١٠٨

مزّ مزازة ٣٢٦

مزن مُزْنة ٢٣ ٢٩٩

مزى مزيّة ج مزايا ٣١٧

مسخ مَسْخ ٢٦٣

مسك امسك ١٨٢ مَسْك ج مسوك ٥٠٠

مشّ مشّ مشوشا ٥٩٤

مشى ماشٍ اى رجل كثرت ماشيته ٥٨٤

مصّ مُصاصة ٤٢٤

مصر ممصّر ١٤٠ مصرٌ ٣٢٥

مصع مَصْع ٥٧٦ مَصِعٌ ١٠٢ ٥٧٦ مِصاع
ومماصعة ٥٧٦

مضّ مضّ ١٦٣ امضّ ١٠٤ ١٦٣ مَضَضٌ ١٦٣

حرف الميم

حرف الكاف

غنى — اغنى غنآء ٣٥ غُنّية ٢٥ غانية ٤٥١ غنى مغنى ٢٥ ٣٥ ٩٠ مغناة ٣٥ اغنيّة ج اغانى ٢٨٦

غور — غار ٣٣ ٤٣٥ غوّر ١٩٥ ٣٣٥ غاور ٣٣٤ اغار ١٣٧ ٢٠٠ ٣٣٤ غَوْر ١٩٥ ٣٢١ غارات ٢٠٠ الغاران ٢٣٩ ٦٠٢ مِغْوار ج مغاوير ٣٣٤

غوط — غوطة ١٣١

غول — غائلة ج غوائل ٣ ٤١٥ غول ج غيلان ٤٨٠ ٦١٦ تغوّل ٤٨٠ اغتيال ١١٣ مغتال ٧٧

غوى — غَيّ ٢٣٦

غى — غاية ٤٥٥

غيب — غابَ ٣٣٨ ٣٨٩ ٤٩٣ غابة ١٥ ٣٣٨ ٤٩٣

غيد — غادة ج غادات ٥٣٣ اغيد غيدآء ج غِيد ٢٣١ ٢٨٠ ٥٣٢

غير — غيّر تغيّر ٣٩٩ مغايرة ٢٤٥ بنات غِيَر ٣٩٩ بنات غَيّر ٤٠١

غيص — غاص يغيص غَيْصا ٧٠ ٥٤٢ ٦٣٧ غِيَص ٧٠ غيّص ١٩ ٣٧١ ٦٣٧ تغيّص ٤٢٦ ٦١٠

غيظ — غاظه مغيظ ٥٤٢

حرف الفآء

فأت — افتأت ١٦٨

فأد — مفؤود ٢٠٣ فؤاد امّر موسى ٥٤

فأس — الفأس اى العظم المُشرِف على نقرة القفا ٤٠٢ ضع الفأس فى الرأس ٣٦٠

فأل — فألُ ٤٨٨

فتّ — فتّ يفُتّ فتّاتٌ فِتّيتَى ٢٠٩ مفترت ٤٩٢

فتا — فتىً ٩٩

فتح — فتحَ فتّاح ٤٨٠ فُتُحٌ ٤٨١ مفاتحة ١٩٠

فتخ — فتخآء ٦٧٨

فتر — فترة ٢٤٩

فتق — فتقَ ٢٠٩ ٣٥٩ ٦٦٠

فتك — فتَكَ ١١١ ٢٢٤ فتّك ٢٣١

فتل — فتيل ٣٠٩ لا فتيل ولا نقير ٣٠٩

فتى — فتىّ ٨٩ فتآء ٥٨٠ الفتيان ٣٧٧

فثأ — فثَأَ ١٨٠ ٢٣٢ انفثأ ٢٣٢

فجّ — فجّ ج فجاج ٣٩٠

فحل — فحل اى حصير متّخذ من فحّال النخل ٥٨٦ فحّال النخيل ٥٨٦

فحم — فحم يفحُم فحوما وفحاما الفحم ٤٤٨

فخّ — فخّ ٣٦٧

فخذ — فخذٌ ٣٧٠ ٤٠٤

فدّ — فدفدٌ ٥٩٢

فدح — فدَحَ ٤٢٣

فدم — فَدْم فَدِمٌ فِدام فدامة مفدَّم ٣٤٨

فدى — فدّى ٦١٥ ٦٢١

حرف الغين

حرف العين

حرف الظآء

حرف الضاد

حرف الصاد

سمح سَمُحَ ١٤٢ سانح ٣٢٤ ٤٨٦ ٦٧١

سند اسناد ج اسانيد ٣٢ اسناد مجازيّ ٤٣٢

سنم تسنّم ٣٣٢ ٣٤٠ تسنيم ٢٠٠ سنام النعل ٥٥٩

سنى سنّى ٥٩ ١٥٩ ٥٣٧ اسنى ١٣٤ تسنّى ١٥٩ ٥٠٨ سناء ٣٧٤

سوء ساء يسوء سوءً ٨١ ٣٠٩ ٣٢٦ اساء ٣٢٦ سَوْء سُوء ٣٠٩ ٣٢٦ مساءة ج مساوى ٨١

سوح ساحة ج ساحات وسوح ٣٣

سود سادَ سيادة وسوددا وسدودة ٧٠ سوّد ٩١ سُوِّدَ ٩٠ ١٤٣ سَواد ١٠ سِواد مساودة ٢٠٢ اسودُّ ج اساود ٥٧ ٣٤٥ ٤١٧ سواد ج اسودة جج اساود ٤٩٥ الاسود اى العرب ٣٤٣ اسود اى اشدّ سوادا ٢٨٦ ايّام مسوّدة ٣٠٤

سور ساوَرَ ١٠٤ ٣٢٩ ٣٤٤ سورة سوّار ١٠٤

سوع سُواع ٣٦٢ ساعتئذ ٣٠٦

سوغ ساغ يسوغ سوغا وساغ يسيغ ٦٥٣ سيّغ ٢٤٢

سوق سياقة ٥٥٦ ساقُ حرٍّ ٤٠٨

سوم سام يسوم ٥٢ ٧٣ ٤٣٣ سوّم ساومَ اسام ٥٢ سيمة سومة ٥٢ ١٨٨ ٤٣٥ سيما سيماء سيمياء ١٨٨ ٦٥٩ سامٌ ٣٠٣ سامه خسفا ٥٢

سوى تساوى ٨١ استوى له واليه ٦٣١ سِوًى ٥٦ سوىّ ٤٢٩ لا سيّما ١٧٥ سوآء ج سواسية ٣٩

سهب أسهبَ سُهْبٌ ٦٤ ٥٧٢ بئر سُهْبة ٥٧٢

سهد سهّد سُهاد ٦٥١

سهر ساهرة ٣٤٩ مساهرة ٣٢٩

سهك سهكَ سَهِكٌ سهوكة ٤٤٩

سهل سهيل ٢٧٦

سهم سهَم وسهُم سهوما ٤٤٣ ٤٤٩ ساهَمَ تساهم أسهم ٦٨١ استهم ١٣٥ ساهم ج سُهَّم ساهمة ٤٤٣ سهومة ٤٤٩

سها سُها ٢٧٦ السها والقمر ٤٥٧

سيب ساب يسيب ٢٣٣ سَيْب ج سيوب ١٩ ٢٣٣ ٤٩٣

سيج ساج ج سيجان ٢٦٤

سيح سياحة ١٥ مساح مساحة ج مساحٍ ١٥

سير سار سائره ٥٢ تسيّر ٣١٨ تسيار ٢٢٩ سيّارة ٤٦ ليس فى العصا سير ٢٣٢

سين السين ١١٨

حرف الشين

شأب شؤبوب ج شآبيب ٦١٢

شأم اشأمَ ٤٢٢ تشآم ٤٨٨ شُؤم ١٥٨

شأن شأن ج شؤون ٢٧٤

شأو شأوٌ ٥ ٦٧٩

شبّ شبَّ ٨٣ اشبّ ٥٩٥ ٥٧٢ شبيبة ٦٥٨

سكّ سكّ يسُكّ سكّا استكّ ٣٤٥

سكب ساكبة ٤٣٧ اسكوب ٦٨ ٤٩٩

سكبج سكباج ٢٢٧

سكت سكيت ٢٧٠

سكر سكرة الموت ٣٤٤

سكرك سكركة ٥٨٣

سكع سكعَ ٢٧٧ ٤٩٧

سكن سَكْنٌ ١٣٧ سَكَنٌ ١٣٧ ٣٥٠ ٣٥٢ ٥٧١ سكينة ج سكائن ٦٢ استكانة مسكنة تمسكن ٤

سلّ سلّة ٤٣ سُلالة ١٠١

سلب سَلَبٌ ١٣١ ٤١٠ السلب اى لحآء الشجر وخوص الثمام ٤١٠ اسلوب ج اساليب ٢٣

سلت سَلَتَ ٤٠

سلخ سلخَ ٢٦٣

سلط سليط ٥٩٨ ٦٣٥ سلاطة سلوطة ٥٩٨ سليطة ٣٨٠ ٥٩٨ اسلط من سلقة ٦٦١ سلطان ١٠٢

سلغ سالِغ ٦١٧

سلف استسلف ٥٣٠ سالِفة ١٠٤ سلاف سلافة ٢١٥ ٤٢٩ ٥٩٥

سلق سلَقَ ١٥٢ ٦١٩ سلقى سلقآء اسلنقى ١٥٢ سِلْقة ٦٦١ مِسلاق ٦١٩ اسلط من سلقة ٦٦١

سلك سلَكَ ١٢ سلكٌ ١٥٥

سلم سلّمَ اسلم ١٦٦ سالم ١٢٤ استلم ٣٠ سلّم له ٥٧٦ استسلم ١٢٩ ٢٨٣ ٥٥٠ سليم ٢١١ سَلِمة ٣٠ تسليم ١٨٢ ٣٤٣ تسليمتان ١٨٠ مدينة السلام ١٥٤ سلمان بيته ٤٧٢

سلا سلا يسلو سلوّا ١٨٣ ٥٤٠ سَلِيَ ١٨٣ السالى ٤١ اسلى ٥٤٠ سلوى ٤٨٢

سمّ سمٌّ ١٢٧ سموم ١٩٠ ٣٣٨

سمت سمّت ٢٩١ ٦٤٧ تسميت ٢٥٠

سمدر اسمدرّ اسمدرارا ٣٢٣

سمر سَمَرٌ سامِر ٥٩٥ سمير ٤١ اسمر ج سُمر ٢٩٤ سَمر ٢٩٩ اقسم بالسمر والقمر ٢٩٩ لا اكلّمه القمر والسمر ٥٩٥

سمط سِمّط ١٥٥ ١٨٢ سِماط ٣٧٤ تسمط ١٢٤

سمع اسمع ٣٩٨ سُمعة ٣٤ ١٩٩ سماعِ ٥٢٣

سمغ السامغانِ ٦١٨

سمك شوى فى الحريق سمكته ٤٨٢

سمل سَمَلٌ ج اسمال ٣٢ ٧٨ ثوبٌ اسمالٌ ٥٩٤

سمن سمانى ٤١٢

سمهر سمهرى ٢١٩ ٢٢٩

سما سمأ ٢٧٨ سماوة ١٣٥

سنّ سنَّ ٤٧ استنّ ٤٧ ٢٣٧ سَنَنٌ ٢٣٤ اسنان المشط ٣٩

سنبك سنابك ٤٩٥

سنت سَنَتٌ سَنِتٌ مُسْنِت ٥٨١

حرف السين

حرف الزاى

حرف الذال

درج — درجَ ۱۲۲ درّج ۳۸۰ ادرج ۸۱ ۳۹۳
— ابو الدرّاج ۳۸۰ مُدرَج ۸۱ ۲۵۴ إدراج
— ۲۲۰ ۳۹۳ مدرجة ج مدارج ۲۴۶
— خلِّه درج الضبّ ۱۹۱

دردبس — دردبيس ۱۴۹

درز — اولاد درزة ۳۷۵

درس — دريس ۱۴۹ دروسة دوارس ۱۶۸ دَرْس
— ۲۵۲ ۵۲۳ دُروس ۲۵۲

درع — إدّراع ۲۰۶ ۳۴۴ مدرَّع ۴۰۴

درن — درنٌ ۵۰۹

درنك — درنوك ج درانيك ودرانك ۳۷۰

دروز — مُدَرْوَز ۳۷۵

دره — درَهَ مِدْره ج مداره ۵۵۱

درى — دراية ۲۴ الدارى ۲۴

دست — دست ۱۳۰ ۲۱۴ ۲۶۱ ۲۷۶

دستر — دستورج دساتير

دسكر — دسكرة ۱۴۰ ۳۰۲

دعب — دعابة ۱۸ ۳۰۱ مداعب ۴۴۰ ۵۹۵

دعا — تداعى ۴۴۶ دَعوة دِعوة دعىّ ۲۸ داعٍ
— ۴۱۰ داعية ۳۰۶ ۴۱۰ مدعاة ۸۶

دغفل — دغفل ۶۱۹

دفأ — دفِئَ استدفأ دِفْءٌ ۲۹۵ ادفأ ۳۰۳

دفر — دَفْر دُفارِ ۵۱۳ ۵۶۷ دَفِرة ۵۲۷

دفع — دفعَ دافَع ۳۹۳ دُفعة ۴۸۹

دفق — دَفق دُفقة ۴۸۹

دفن — دفين ۱۸۲

دقّ — دِقّ ۱۳۶

دقع — دقعَ ادقعَ مُدقِع مُدقَع دقعآء ۳۳

دكّ — دكّة دكّان ۳۷۴

دكن — ادكَنُ ۴۵۵

دلّ — دلّ ادلّ ۱۵۵ ۲۳۴ تدالّ ۲۴۳ دلال
— دالول ۲۴۳ دالّة ۱۵۵ ۲۳۴ ۵۹۷ إدلال
— ۱۴۳ ۲۴۳ خير دليليك من ارشد
— ۲۴۴

دلج — دَلجة دُلجة ۱۴۰ ۵۹۷ إدلاج إدّلاج ۱۴۰
— ۳۵۶ ۳۸۹ ۵۵۶ ۵۹۷

دلح — دلح تدالح دَلوح ۱۷۳

دلس — دلّس تدليسا ۲۷۶ ۳۵۱

دلظ — دَلّظ ۶۲۴

دلف — دلفَ دليفا ودلوفا ۱۶ ۳۶۸ ۵۸۱
— دَلوف ۱۶

دلق — دلق دُلوقا اندلق دَلوق ۳۸۶

دلك — دَلْك دُلوك ۵۴۶ تدليك ۴۹۸

دلم — ديلم اى نمل كثير ۵۸۶

دلو — دلّى ۱۷۳ ادلِ دلوك فى الدلآء ۱۶۷ ۱۸۹
— ۶۶۱

دله — دلّه تدلّه ۶۲۶

دمث — دمّث ۴۶ ۲۶۰ دَمِثٌ دميث ج
— دِماث ۴۶ دَماثة ۴۶ ۴۵۵ دمّث
— لجنبك قبل المضّجع ۴۶ ۶۶۴

دمس — دامِسٌ ۱۸۵

دمن — خضرآء الدِّمَن ۴۸

دمل — اندمل ۲۱۳

دمى — دُمية ج دُمًى ۵۹۵ ۶۰۰ ۶۱۱

خنق خناق ٥٠١

خنى خَنِىَ واخنى ١٤٣ حنًى ١٤٣ ٣٢١
خنا يخنو ١٤٤

خوذ خوذة ج خوذ ١٣٨

خور خَوَرٌ ١٣٥ ٦١٧ ٦٦٢ خوار ١١٦ ارض
خوّارة ٣٤٦

خوص خوصة ج خوص ٤١٠

خوف خافة ٣٧٤ مُخيف مخوّف ٣٦٩

خول خال خوّل ٢٨٣ ٤٧٦ خووَلة ٩٩

خون خانٌ ٣٢٥ ٦٥٧ خِوان ٢٢٧ ٣٦٠

خوى خوَى يخوِى خيّا اخوى ٢١٥ خَوًى
١٦١ خاوية ٣٦٥

خيب خاب يخِيب خيبة ٣١ خيّب ٥٩١

خير تخيّر ٣٤١ اخاير ٣٢ استخارة
خِيرة ٣٨٨

خيس خاس يخيس ٦٣١

خيش خَيْشٌ ٥٤٤

خيف خيف خيفآء ٦٠ ٦١٢ خيف منى
٩٢ ١٥٤ بنو الاخياف ٤٥٦ ٩٠٨ الابيات
الاخياف ٦١٢

خيل خال يخال خيلا وخِيلة ومَخِيلة
وخيلولة ١٠٦ خايَل تخيّل اختال
١٦ ٣٦ إخالُ انا ١٠٦ اخالَ ٥٩ ٤٥٠
خالٌ ١٦ ٣٦ ٣٩٣ خالة ٤٢٩ مخيلة
١٦ ٣٦ خُيَلآء ١٦ ١٧ مختال ١٧ خالة
٤٢٩ تخييل اختيال ٤٩٤

خيم خام يخيم خيمومة ٩٠٣ خِيمٌ ٢٩٩ ٤٩٧

حرف الدال

دأب دأب دأبا ودؤبا ٢٣٩ ٤٩٤ دأبٌ ٩٩١
دئب ٢٣٩

دأد دأدآء ٤٨٢

دبّ دبّ دبيب مَدبّ ٣٨٢

دبج ديباج ٤٧٦ ديباجة ١٥

دبر دبَر وادبر ٣٠٢ دِبرَ وادبر دَبِرٌ ٩٣٧
تدبير ٢٣٩ دابِر ٣٠٢ دبير مدابرة
٢٣٦ ٤٥٤ هان على الاملس ما لقى
الدبِرُ ٩٣٧

دبغ دابغة ٣٩٩

دثر تدثّر ٣٢٢ ٣٢٣

دجّ دجّ تدجّ دجدجَ تدجدج
دَيجوج دجوجىّ ٣٠

دجن دجَن يدجُن دجنا ودجونا ٢٧٩
دُجُنّة ٣٠٦

دجا دجا يدجو ٦١١ ادجى ٣٩٣ دُجية
٦١١ مداجاة ٢٢٩ ٣٩٣ مداجٍ ٥٠٥

دحر مدحرة دحور ٢١٠

دحص أدحض ١٩٣

دخل دخيل ٢٠٩ دِخلة ٣٠٦ ٥٩٧ دخل
بامرأته وعليها ٥١٣ الدخيل من
القافية ٤٨٥ دخللٌ ٢٠٩

ددى ددًى ددن ددٌ ٩٩

درّ دِرّة ج دِرَر ٢١٨ لله درّك ٤١٨

درأ درأ يدرأ درؤا ٩٤ ٤٧٧ اندرأ ٤٧٧ ٥٩١

حرف الخاء

ردّ فى حافرته ٤١٨ النقد عند الحافرة ٦٥٣

حفز حفزَ ١٩ ٦٨٠ تحفّز ١٩ احتفز ١٩ ٩٣٦

حفظ حفظ عنه ٤٩ ٥٣٩ احفظ احتفظ ١٦٤ ٢٠٦ ٩٢٣ تحفظ ٤٩ حِفظة حفيظة ١٦٤ ٢٠٦ محافظة ١٩٥ ٢٩٣ احفظُ من الارض ٩٢٥

حفل حفل احتفلَ ١٣١ حافِل ج حُفَّل وحوافل محَفَل مُحتفَل ١٣١

حفن حفنة ٢٩٩

حفى حفى وتحفّى ٢٨٤ ٣٤٩ احفى ٣٤٩ حفىّ ٣٩٩ ٤٤٤ حفاوة ١٢ ٢٨٤ ٣٤٩ مأرب لا حفاوة ٢٨٤

حقّ حِقّ حِقّة ٤٠٧ حُقّة ٥١٨ محقوق ٥٠٥

حقب احتقب ٢٥٣ ،٣٩٤ حقيبة ٢٩ ٢٥٣ ٣٩٤

حقر حقر احتقر استحقر ٣٨٨

حقف حقف ج حقاف واحقاف ٥٠ احقوقف ٥٠ ٢٩٧

حقا حقو ٤٨٤ لاذ بحقوه ٤٨٢

حكّ ما حكّ ظهرى مثل يدى ٤٣٣ تحكّكت العقرب بالافعى ٤٧٨ ما حكّ فى صدرى كذا ٩٤٨ محكّ ٩٩

حكر احتكر ٥٩٩

حكم حكّم احكم ٣٦٢ تحكّم ٨١ حُكم اى حكمة ٥٧٥

حكى حكَى ٤٣٠ حكاية ٤٩٨

حلّ حلّ المحرم يحلّ حلالا ٤٠٩ تحلّل ٢٣١ ٣٤٨ تحلحل ٤٤٨ حِلّ ٢٧٧ حُلّة ٣٠٤ حَلّة ٣٣٣ احلال ٣٤٣ حِلّة ٣٩٨ تحليل الحجّ ٤٠٩ حُلاحل ج حَلاحل ٩٩

حلب أَحلبَ ٤٢ احتلب ٣٥٩ انحلبت عينه ١٥ حَلَب ٩٣٩ حلبة ٢٦١ محلبة ١٥ احلاب ٤٢ ٢٦٨ حوالب ٤٣٦ احلب حلبا لك شطره ٩٣٩

حلس استحلس حِلْس ١٤

حلف حِلْف حليف ٥٦

حلق حلقَ ٣٧ حلّق ٤٣٥ ٩٣٤ ٩٧٥ حالق ٣١ حلّقت به فى الجوّ عنقاء مغرب ٩٧٨

حلك حالك ٢٤٩

حلم حَلِمَ الاديمُ ٣٩٦ حَلَمٌ ٣٩٦ ذو الحلم ٦٥٥ أَحلام ١١٨

حلا حلاه تحُلِيَ ٧٩ حُلو ٦٠٧ حلوان ٧٩

حلى حِلْية ج حِلًى ٣٩٤

حم حَمّ حُمّ أُحِمّ ٢٢١ حُمّ ٨٢ حُموم حِمام ٣٤١ حميم ٢١١ حميمة ج حمائم ٤٠٨ محموم ١٦٧

حمد إحماد ١٩٥ ٣٩٤ محمدة ٣٩٢ العود احمد ٩٠٤

حمدل حمدلة ٣٣٤

حمر الموت الاحمر سنة حمراء حمّارة القيظ ١٤٨ الاحمر اى العجم ٣٤٣

حرف الحآء

جرض حال الجريض دون القريض ١٥٠

جرع جرّع ٣٥٠ جرعة ج جرع تجريع ١١٥

جرف جَرْف ٤٧

جرم تجرّم ٢٠٧ جُرم جِرم ٢٠٧ جريمة ج جرائم ٣١١ لا جَرَمَ ٥٣

جرمز تجرمز ٦٢

جرن جِران ج جُرن ٢١٧ ٥٤١ جران العود ٢١٧

جرا جِرْو ٤٠٤

جرى جَرَى وأجرى الى الشىء ١٥٢ مجرا ٤٩٧

جزّ جزازة ٣٢٥

جزأ جزأ واجتزأ ٤٦٥

جزر جزره ١١١

جزع جَزِعَ ٣٣٤ جَزْعة وجَزْع ٦٠٠

جزل اجزل ٨ ٤٨٢ جزيل جزالة جَزْل اللفظِ ٨ جَوْزل ج جوازل ١٤٦

جسّ تجسّس ٦١٧

جشّ جَشَّ جشّة اجشّ ٦٢٢

جسر جَسَرَ جاسرته ٥٠

جشم جشمَ جشّم اجتشم تجشّم ٥١ جشمتُ اليك عَرَقَ القِربة ٥١١

جعّ جعجعَ جعجاع جعجعة ٣٠١

جعد جعودة ٩٦ جعدُ الكفّ ٩٦ ٥٧٩ ٦٦٣ جعده ابو جعده وابو جعادة ٦٦٢ الذئب يكنى ابا جعدة ٦٦٢

جعظر جعظرىّ ٦٢٤

جعل جَعَلَ جعيلة جُعْل ١٣٤ جَعالة جِعالة ج جعائل ٧٩ ١٣٤ ٢٠٦ جُعَل ٨٣ ٥١٩

جعلف جعلفة ٣٣٤

جفّ جفَّ لبده ٥٨٩

جفر جِفْر ٥٣٧ جفير ١٣٥

جفل جفل تجفّل انجفل ٣٧٣ اجفل ٢٧٤ ٣٥٦ ٣١٣ ٥٥١ جفلى ١٩٩ ٣١٣ جَفّل إجفيل اجفلى ٣١٣

جفن جفنة ٣٨٤ جفنة أكسار ٥٩٤

جفا جفا يجفو جفآءة اجفى استجفى ٥٤٦ تجافى ١٢٥ ٥٤٦ جفآء جفوة مجفوّ مجفىّ ٥٤٦

جلّ تجلّل ٣١٤

جلب جَلَبَ انجلب اجتلب استجلب ٤٤ جَلَبٌ ٦٦٣ مجلبة ج مجالب ١٥ ١٩٤ ٤٣٠ ٤٨٠ ٦٦٠ جلباب ١٩٢ تجلبب ١٩٢

جلح جَلِحَ اجلح ١١٤ الجلحاء ١١٨

جلد جِلدة ٢٩٤ مجلود ١٢ تجليد ١٩٧ جَلْدُ عُجَيْرة ٥٧٢ هان على النظّارة ما يمرّ بظهر المجلود ٦٣٧

جلذ إجلوّذ ٥٩١ ٥٩٩

جلز تجلّز ٢٧٥ جلوزة جلواز ج جلاوزة ٢٧٥ تجلوز ٣٧٥

جلس الجِلْس اى نجد وجَلَسَ اى اتى نجدا ٥٨٤

حرف الجيم

حرف الثاء

حرف البآء

الفهرست الثانى

وهو فهرست ما تتضمّنه المقامات الحريريّة وشرحها من ايضاح الالفاظ المفردة وتفسير الاصطلاحات وبعض الامثال

حرف الالف

الفهرست الاوّل

وهو فهرست المقامات